

EX
LIBRIS

D^r HEINRICH
CHRISTENSEN.



ALEXANDRE LE GRAND

DANS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE

TOME SECOND

HISTOIRE DE LA LÉGENDE



П. Б. 4/187

УНИВ. БИБЛИОТЕКА

И. Бр. 14300

ALEXANDRE LE GRAND

DANS LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DU

MOYEN AGE

PAR

PAUL MEYER

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME SECOND

HISTOIRE DE LA LÉGENDE



PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67

1886



HISTOIRE

DE LA

LÉGENDE D'ALEXANDRE

DANS LES PAYS ROMANS.

CHAPITRE I.

LE PSEUDO-CALLISTHÈNES.

Tous les récits fabuleux relatifs à Alexandre le Grand, qu'ils appartiennent à l'Orient ou à l'Occident, remontent par une série plus ou moins longue d'intermédiaires à quelque une des rédactions de l'ouvrage grec dont l'auteur inconnu est communément appelé le Pseudo-Callisthènes. Cet ouvrage est pour nous le résumé de tout ce que les créations inconscientes de l'imagination populaire et les inventions réfléchies de quelques lettrés alexandrins ont entassé de récits mythiques ou héroïques sur la



mémoire d'Alexandre. A considérer de loin la série presque infinie des monuments de l'histoire fabuleuse du roi macédonien, on serait tenté de voir dans l'œuvre du Pseudo-Callisthènes le point de départ de la légende : c'en est au contraire le point d'arrivée. Le plus grand nombre des faits merveilleux racontés par les poètes du moyen âge s'y trouvent déjà au moins indiqués, et la part d'originalité qui revient à nos trouvères consiste beaucoup moins dans l'invention de nouveaux épisodes que dans la couleur donnée aux récits antiques, et dans le caractère nouveau que revêtent les personnages.

Si l'on voulait instituer de la légende d'Alexandre à celle de Charlemagne une comparaison qui de prime abord semble assez naturelle, on trouverait que la légende d'Alexandre a, du moins en Occident, un caractère tout autre et, à bien des égards, moins intéressant que celle de Charlemagne. Nous assistons en quelque sorte au développement graduel de l'histoire du grand empereur ; chacune de nos anciennes chansons de geste (et combien il s'en faut que nous les ayons toutes !) contient sa part de la tradition populaire. Plus tard, à une époque où les souvenirs du peuple, loin de pouvoir donner à la poésie un appui, étaient au contraire alimentés et maintenus par elle, nous voyons encore les poètes créer de toutes pièces de nouveaux récits, ajoutant dans tous les sens des suites à la tradition, intercalant leurs fictions dans la légende populaire, et continuant véritablement l'histoire poétique de Charlemagne.

Au contraire, dans la légende d'Alexandre, le rôle de l'imagination populaire est terminé à l'époque du Pseudo-Callisthènes. Son œuvre clôt la légende proprement dite. Elle est la base de toutes les compositions fabuleuses que le moyen âge nous a transmises sur le héros macédonien ; et s'il se rencontre dans ces dernières quelques récits étrangers au Pseudo-Callisthènes, on peut être assuré du moins qu'ils ont été empruntés à une source antique, et ne doivent rien que leur forme à l'imagination du moyen âge.

Pour ces raisons, celui qui se proposera d'étudier la formation de la légende d'Alexandre le Grand n'aura pas de document plus important à consulter que le Pseudo-Callisthènes. Le but qu'on se propose ici est tout autre : nous prenons la légende toute formée et la suivons dans les directions variées selon lesquelles elle s'est propagée en Occident. Toutefois il n'est pas hors de propos de donner ici quelques indications sur l'état dans lequel nous est parvenu le récit qui est le point de départ de nos recherches. Je les emprunte à la dissertation de M. Zacher¹, qui depuis longtemps a fait de la légende d'Alexandre l'objet de ses études de prédilection.

L'œuvre du Pseudo-Callisthènes a obtenu un succès qu'atteste le grand nombre des mss. qui nous l'ont conservée. On en a signalé une vingtaine environ. La plupart ne portent aucun nom d'auteur ; quelques-uns

1. *Pseudo-Callisthenes, Forschungen zur Kritik und Geschichte der ältesten aufzeichnung der Alexandersage.* Halle, 1867, in-8°.

placent le récit sous le nom de Καλλιस्थένης ιστοριογράφος, d'où la dénomination de Pseudo-Callisthènes, employée pour la première fois, ce semble, par Isaac Casaubon¹. Nous verrons dans le prochain chapitre² qu'une ancienne version latine fournit un nom tout autre. Trois mss. conservés à la Bibl. nat. à Paris représentent autant de rédactions différentes : *A* (n° 1711 du fonds grec), rédaction déjà bien altérée et offrant un texte fort corrompu, mais qui cependant représente mieux qu'aucun autre ms. la forme originale, c'est-à-dire alexandrine, de la légende. — *B* (n° 1685), rédaction où sont effacés ou affaiblis les traits qui, dans *A*, décèlent une composition faite à Alexandrie et où certains récits sont modifiés de façon à diminuer l'écart entre la légende et l'histoire. Ce ms. est l'un de ceux où l'ouvrage est attribué à Callisthènes. — *C* (suppl. grec 113) offre une rédaction, modifiée et développée arbitrairement et sans goût, qui se rapproche beaucoup plus de *B* que d'*A*.

Ces trois mss., principalement le second (car *A* est malheureusement trop fautif pour pouvoir être suivi partout), ont servi à M. Ch. Müller pour établir l'édition unique du Pseudo-Callisthènes qu'on possédait jusqu'à ces derniers temps³.

Un quatrième ms. est celui de Leyde, qui pour les neuf premiers chapitres suit *A*, et pour le reste s'ac-

corde généralement avec *B*, mais offre un texte plus correct. Il a été récemment publié d'après une copie de M. Zacher¹. Parmi les autres mss., une dizaine environ sont assez bien connus pour pouvoir être répartis dans les trois classes marquées par les trois mss. de Paris *A B C*. Ils se rapportent généralement à la classe du ms. *B*, qui peut ainsi être considéré comme la *vulgate* du Pseudo-Callisthènes². Il reste à trouver un texte qui permette de rectifier la leçon si souvent fautive du ms. *A*.

L'idée que nous pouvons nous former de la rédaction originale du Pseudo-Callisthènes ne repose point, heureusement, sur le seul ms. *A*, qui lui-même offre une rédaction déjà altérée, sans parler de la corruption du texte. Il existe plusieurs versions très anciennes qui peuvent aider, dans une certaine mesure, à la constitution du texte grec, et sont d'un secours encore plus grand à ceux qui cherchent à rétablir non plus les mots, mais le sens du texte original. Ces versions sont au nombre de trois : celle de Julius Valerius, dont il sera parlé plus au long dans le prochain chapitre, et qui remonte jusqu'au IV^e siècle; la version arménienne qui est du V^e siècle³, et la version syriaque qui peut bien

1. *Pseudo-Callisthenes*, nach der Leidener Handschrift hgg. von H. Menzel. Leipzig, Teubner, 1871, in-8°. (Extrait du cinquième volume supplémentaire des *Jahrbücher f. Classische Philologie*.)

2. Voir Zacher, *Pseudo-Call.* p. 14 ss. À la suite du texte de Leyde, M. Menzel a donné des variantes nombreuses tirées de deux mss. grecs d'Oxford, au sujet desquels M. Zacher n'était qu'imparfaitement renseigné.

3. Voy. Zacher, *Pseudo-Call.* p. 85 ss., notamment p. 100-101. Ce texte n'ayant pas été traduit, M. Z. en parle d'après des com-

1. Voy. Zacher, *Pseudo-Callisthenes*, p. 6.

2. Voy. ci-après, p. 17-8.

3. Dans la collection grecque-latine de Didot, à la suite d'Arrien (1846).

n'être pas moins ancienne¹. Or, ces trois versions, quelles que soient les différences qui les séparent, s'accordent entre elles plus qu'avec aucun des textes grecs qui nous sont parvenus, preuve manifeste des modifications éprouvées par ces derniers, et, entre les textes grecs, celui avec lequel elles ont le plus de ressemblance est naturellement le ms. A. Elles remontent donc à un temps où le Pseudo-Callisthènes grec était moins altéré qu'il ne l'est dans le plus ancien des mss. qu'on en possède actuellement. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, Valerius et les versions arménienne et syriaque insèrent dans le premier livre, à l'endroit qui correspond au chapitre XVI du grec, une série de lettres échangées entre Zeuxis, Alexandre, Philippe et Aristote, au sujet des dépenses inconsidérées auxquelles se livrait le jeune Alexandre. Ces lettres, que M. Ch. Müller, l'éditeur du Pseudo-Callisthènes, supposait interpolées parce qu'elles ne se trouvaient pas dans les mss. grecs, appartiennent, comme l'a justement remarqué M. Zacher², à la rédaction

munications de MM. Neumann et Petermann. Dans sa récente édition du ms. de Leyde, M. Menzel a mis à profit divers passages du texte arménien qui lui ont été traduits par le prof. Gildemeister, de Bonn.

1. Zacher, p. 192.

2. M. Zacher se fonde pour restituer ces lettres à la rédaction primitive sur leur présence dans J. Valerius et dans la version arménienne (p. 52) : il ne paraît pas avoir remarqué qu'elles se trouvent aussi dans la version syriaque sur laquelle nous sommes beaucoup mieux renseignés qu'il le donne à entendre dans la page qu'il lui a consacrée (p. 192). Peut-être n'a-t-il connu que le premier article de Zinguerli sur cette version (*Zeitsch. d. deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. VIII), et c'est seulement dans le second (IX, 780 ss.) que Zinguerli entre dans la comparaison de cette version syriaque avec le Pseudo-Callisthènes et avec J. Valerius.

tion originale : elles ont été retranchées du texte grec, et non point ajoutées aux versions de ce texte.

Ces trois versions anciennes sont assurément indépendantes les unes des autres : il y a tout lieu de les croire fidèles, et par conséquent les différences qui les séparent doivent correspondre à des variétés d'un texte grec plus ancien que ceux qui nous sont parvenus. Les choses étant ainsi, il serait sans doute téméraire de prétendre restituer la forme originale du Pseudo-Callisthènes, car l'époque où l'ouvrage fut composé à Alexandrie est loin d'être exactement déterminée, et il a pu subir des altérations entre le moment de son apparition et celui où J. Valerius, le plus ancien de nos traducteurs, l'a mis en latin, mais il semble qu'en prenant tout ce qui est commun aux trois anciennes versions et au ms. A, voire même ce qui est fourni par trois seulement de ces quatre anciens éléments, on pourrait rétablir, sinon pour les mots, du moins pour le sens, l'état du roman d'Alexandre vers le III^e siècle.





CHAPITRE II.

VERSIONS LATINES.

§ 1. — Julius Valerius.

Ainsi qu'il est arrivé pour une partie de la littérature chrétienne, pour Apollonius de Tyr, pour Barlaam et Joasaph, et en général pour tous les ouvrages d'origine hellénique que le moyen âge occidental a connus, c'est par l'intermédiaire du latin que les pays romans et germaniques sont entrés en possession de la légende d'Alexandre. L'ouvrage du Pseudo-Callisthènes a été deux fois traduit en latin, et ces deux traductions diffèrent assez pour qu'on puisse en reconnaître la trace dans les versions souvent fort libres qui en ont été faites dans les divers idiomes romans. Les différences qui les distinguent ont sans doute pour première cause l'état du texte grec aux deux époques où le Pseudo-Callisthènes a été mis en latin : elles peuvent aussi être attribuées dans

une certaine mesure à des modifications arbitraires de la part des traducteurs. Cette dernière hypothèse est surtout vraisemblable, comme on le verra plus loin, en ce qui touche la plus récente de nos deux traductions. C'est à ceux qui s'occuperont d'une nouvelle édition, si désirable, du Pseudo-Callisthènes grec qu'il appartiendra de rechercher quels textes grecs les traducteurs ont eus sous les yeux et dans quelle mesure ils y sont demeurés fidèles. Ma tâche est différente ; ces deux traductions sont les deux points de départ de nombreuses versions en langue vulgaire, et l'objet le plus prochain de ces recherches est de déterminer à quels textes romans chacune des deux traductions a donné naissance. Nous aurons donc à les comparer l'une avec l'autre afin de noter dans chacune d'elles les particularités auxquelles nous aurons plus tard à nous référer pour marquer la source de nos textes romans.

Mais d'abord, il convient d'exposer ce qu'on peut savoir de l'époque et des circonstances où furent exécutées ces deux traductions comme aussi des modifications qu'elles peuvent avoir subies. En même temps nous devons traiter de certains documents apocryphes, également sortis du Pseudo-Callisthènes, qui se rencontrent fréquemment joints à l'une ou à l'autre de nos deux versions, principalement à la plus ancienne.

La première version est celle de Julius Valerius, personnage de qui l'époque, la qualité, le nom même ont donné lieu à des opinions bien diverses et demeurent encore enveloppés d'une certaine obscurité. Le premier éditeur, A. Mai, le faisait vivre au III^e ou au IV^e siècle

et inclinait à placer l'original à une époque notablement plus ancienne¹. Letronne au contraire, tout en admettant l'ancienneté de plusieurs parties de l'œuvre, pensait qu'on ne pouvait faire remonter le texte grec au delà du vi^e ou du viii^e siècle, et le texte latin au delà du ix^e²; opinion qui tombe devant ces deux faits : 1^o que l'un des mss., celui de Turin, est d'une écriture du vii^e siècle; 2^o que la traduction de J. Valerius est l'une des sources de l'*Itinerarium Alexandri*, ouvrage composé entre 340 et 345. Ce dernier point a été établi par M. Zacher, qui a par là reculé jusqu'au delà de l'an 340 l'époque où J. Valerius traduisait un texte grec du Pseudo-Callisthènes, plus pur assurément qu'aucun de ceux qui nous sont parvenus³.

Letronne ne se contentait pas de rajeunir considérablement Valerius, commettant une erreur que rendait excusable jusqu'à un certain point l'ignorance où il était de l'âge du plus ancien ms. : il allait jusqu'à considérer comme « fort probable » que le nom même de Julius Valerius était controuvé⁴. L'examen des mss. détruit

1. JULII VALERII res gestae ab Alexandro Macedonis translatae ex Aesopo graeco.... edente notisque illustrante ANGELO MAIO. Mediolani, M DCCC XVII, p. II. La même opinion est exprimée par Mai dans sa seconde édition (*Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editionum*, t. VII, p. VII).

2. Letronne, *Journal des Savants*, 1818, p. 619.

3. Zacher, *Pseudo-Call.*, p. 80-4. M. Z. avait déjà indiqué son opinion à ce sujet dans son introduction à l'*Iter Alexandri magni ad Paradisum* (Königsberg, 1859), p. 5-6. J'avoue que je ne suis pas absolument convaincu par la démonstration de M. Zacher, et que les passages allégués p. 84-5 ne me semblent pas se rapporter tellement aux endroits correspondants de Valerius qu'ils ne puissent être traduits du grec les uns et les autres.

4. *Journal des Savants*, 1818, p. 619. — Berger de Xivrey, citant

cette hypothèse que d'ailleurs son auteur n'appuyait d'aucun semblant de preuve. Ces mss. sont au nombre de trois, conservés respectivement à la Bibliothèque nationale de Turin, à l'Ambrosienne (Milan), à la Bibliothèque nationale de Paris¹.

Ms. de Turin. Ce ms., le plus ancien des trois, n'a jamais été décrit exactement, d'où beaucoup d'incertitude sur son âge, sur son état actuel et sur les services qu'il peut encore rendre à l'étude de J. Valerius. M. Zacher, comparant les données que nous possédons sur ce ms.², a constaté ce qu'elles ont d'insuffisant sans parvenir à se former du ms. lui-même une juste idée.

Le ms. de Turin, maintenant coté A.II. 2, se compose de 42 feuillets qui, lorsqu'ils sont entiers, ont 0^m266 de hauteur sur 0^m194 de largeur. Ils étaient plus larges dans leur état primitif, mais ils ont été rognés de côté, de sorte que les premières lettres des lignes sont coupées. Ils contiennent des fragments du Code Théodosien écrits avec beaucoup de régularité, à 39 lignes par page, en petites onciales du vi^e siècle ou de la fin du v^e. Cette écriture a été grattée et les feuil-

et approuvant l'opinion de Letronne, ajoutait bonnement : « Et en effet, il n'y a pas de nécessité à ce que ces rédactions successives aient été faites par des auteurs dont on ait pris soin de conserver les noms (*Notices et extraits des mss.*, XIII, 2^e partie, 189). Sans doute, il n'était pas nécessaire que le nom de Julius Valerius nous fût conservé, mais en fait il nous a été conservé, et, comme on va le voir, de la façon la plus assurée.

1. Il existe en outre du même ouvrage un court fragment, consistant en un feuillet double écrit au xi^e siècle. Il est conservé à la Bibliothèque de Bâle, et W. Wakernagel l'a fait connaître dans la *Zeitschrift für deutsche Philologie*, I (1869), 119-22.

2. *Pseudo-Callisthenes*, p. 35-40.



lets ont été pliés en deux, de façon que le ms. s'est trouvé avoir les dimensions qui se déduisent des mesures données plus haut, c'est-à-dire 0^m194 pour la hauteur et 0^m133 pour la largeur. Sur ces feuillets ainsi grattés et pliés a été écrite la version du Pseudo-Callisthènes. L'écriture est une cursive assez semblable à celle qui était usitée en France dans les diplômes mérovingiens, plus petite cependant et moins serrée. Je l'attribuerais au VII^e siècle ou au commencement du VIII^e. A. Mai l'attribue au XII^e siècle¹, erreur énorme qui ne peut s'expliquer qu'en supposant que le savant bibliothécaire n'avait, au moment où il émettait cette assertion, qu'un souvenir fort confus du ms. L'orientaliste Amédée Peyron, ayant reconnu dans ce palimpseste l'existence des fragments du Code Théodosien, n'hésita pas à soumettre ces feuillets à l'emploi de réactifs qui, en faisant reparaitre la première écriture, ont certainement rendu difficile et par places impossible la lecture de la seconde.

Les morceaux du Code Théodosien ainsi déchiffrés furent publiés par Peyron en 1823². Mais, avant de procéder à l'opération qui devait faire revivre la première écriture, Peyron avait eu le soin d'envoyer des

1. *Virgilii Maronis interpretes veteres...* edente A. Maio, Mediolani, 1818, p. xxxviii. Le passage est cité par M. Zacher, *Pseudo-Callisthenes*, p. 35, qui du reste a pu reconnaître l'erreur d'A. Mai, à l'aide d'un très court fac-similé donné par Peyron dans la publication indiquée à la note ci-après.

2. *Codicis Theodosiani fragmenta inedita ex codice palimpsesto bibliothecae R. Taurinensis Athenaci in lucem protulit atque illustravit AMEDEUS PEYRON*, dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Turin, t. XXVIII, classe des sciences morales, historiques et philologiques.

morceaux du texte de Valerius à A. Mai qui avait récemment publié une édition de cet auteur d'après le ms. incomplet de Milan¹. A. Mai, au témoignage de Peyron, fit peu de cas de ce nouveau texte ; il en tira toutefois par la suite quelques suppléments à son édition, faisant usage, non de l'original, mais de la copie partielle communiquée par Peyron². Sur quoi M. Zacher accuse formellement A. Mai d'avoir laissé détruire le ms. de Valerius sans d'abord s'en être procuré une copie³. Sans rechercher jusqu'à quel point la responsabilité du savant cardinal est engagée en cette affaire, je ferai remarquer que si le ms. a souffert par l'effet des agents chimiques auxquels il a été soumis, il offre cependant encore beaucoup de pages lisibles⁴, et le futur éditeur de Julius Valerius ne pourra se dispenser de le consulter.

Je l'ai consulté moi-même avec profit pour la vérification d'un point important resté jusqu'ici douteux. D'après A. Mai⁵, le Julius Valerius de Turin aurait une rubrique ainsi conçue : « Julii Valerii Alexandri VCL

1. Ouvrage cité p. 147; le passage est rapporté par M. Zacher, *Ps.-Call.*, p. 36.

2. *Spicilegium romanum*, VIII, 513 (Romæ, 1842). Voy. Zacher, *Ps.-Call.*, p. 37.

3. *Ps.-Call.*, p. 47; M. Grion dit de même, *I nobili fatti di Alessandro magno*, p. xxxii.

4. Il ne faut pas s'imaginer que les réactifs, en faisant revivre l'écriture grattée, fassent disparaître la deuxième écriture : ce serait là un résultat vraiment miraculeux. Toutes les fois que la première écriture a reparu, la deuxième est conservée, et comme elles sont absolument différentes par la forme et de plus sont tracées en deux sens différents du parchemin, elles se laissent assez bien lire l'une et l'autre. C'est là seulement où un bain trop prolongé a recouvert les pages d'une teinte bleue trop foncée, que toute lecture est impossible, aussi bien pour la première écriture que pour la seconde.

5. *Virgilii Maronis interpretes veteres*, p. xxxviii.

Polemi Alexandri Macedonis ortus liber primus (*deinde actus liber secundus*). » Ce texte est assez peu clair pour que M. Zacher ait cru pouvoir exprimer un doute sur l'exactitude de la lecture¹. La leçon est pourtant à peu près conforme au ms. Seulement il y a deux *explicit*, un pour le premier livre et un pour le second, l'*explicit* du troisième livre manquant avec la presque totalité de ce livre, et les deux *explicit* qui subsistent ne sont pas identiques. Voici la copie exacte de l'un et de l'autre :

Livre I (fol. 33 r^o 2) :

IULI VALERI ALEXANDRI UCI
POLEMI ALEXANDRI MACEDO-
NIS ORTUS LIBER PRIMUS EXPL
INCIPT ACTUS EIUSDE LIBER
SECUNDUS.

Livre II (fol. 42 r^o et v^o) :

IULI VALERI ALEXANDRI POLEMI
UC RES GESTAE ALEXANDRI MA-
CEDONIS
LATEEXEROPROGRECOEXPLCTLI-
BER SECUNDVS QUI EST ACTVS
EIVSDEM INCP OBITVS LIB^{er}
TERTIVS.

1. *Ps.-Call.*, p. 40. M. Grion, que rien n'embarrasse, lit : *Julii Valerii Alexandrini Valerii Constantii liberti, Polemi — Alexandri Macedonis ortus — liber primus [translatus] de Aesopo*, appuyant cette restitution fantastique de considérations dans l'examen desquelles je ne crois pas utile d'entrer (voy. *Fatti di Alessandro magno*, p. xxxiii et suiv.).

2. Ce feuillet est fort endommagé; je n'avais pas réussi à déchiffrer l'*explicit* avec certitude. M. A. Thomas, de l'école de Rome, a

Le second *explicit*, négligé par Mai, est particulièrement intéressant en ce qu'il mentionne — comme les autres mss. de Valerius qui seront indiqués ci-après — l'auteur de la composition traduite par Valerius (*Eropo* pour *Aesopo*). Dans l'un et l'autre texte UC ou UCI ne peut signifier que *virii clarissimi*, qualification qui assigne à Julius Valerius un rang élevé dans la hiérarchie sociale, celui de sénateur peut-être. Mais, tandis qu'à la fin du livre I cette qualification vient après *Alexandri*, à la fin du livre II elle est placée après *polemi*. Dans le premier cas *polemi* reste isolé et par suite ne s'entend pas, dans le second cas Julius Valerius semble avoir quatre noms, deux *gentilitia* et deux surnoms, ce qui est peu probable en soi, ce qui d'ailleurs n'est pas confirmé par le témoignage des autres mss. du même ouvrage. On est donc porté à croire que la leçon n'est correcte ni d'une part ni d'autre et qu'il faudrait lire « Juli Valeri V. C. Alexandri polemi... » On adopterait pour l'interprétation de ces deux derniers mots la conjecture de Mai¹ qui y voit une transcription latine d'un titre grec Ἀλεξάνδρου πόλεμοι. Nous verrons plus loin qu'une autre version du Pseudo-Callisthènes a reçu un titre analogue, *Historia Alexandri Magni de praeliis*.

bien voulu, à ma prière, vérifier ce passage, et sa vue, meilleure que la mienne, lui a permis d'établir la leçon que je donne. Il ne reste de douteux que la dernière lettre de la première ligne (UCI ou UCL avec une barre sur les deux dernières lettres), mais ce détail n'a pas d'importance. L'*explicit* du livre II au contraire se trouve sur un feuillet qui n'a pas subi l'action des réactifs et où par suite n'existe aucune difficulté de lecture.

1. *Virgilii Maronis interpretes*, p. xxxviii.

Ms. de Milan. Ambroisienne, P 49 *parte superiore*; hauteur 0^m220, largeur 0^m177. C'est le ms. d'après lequel la version de Julius Valerius a été publiée pour la première fois, en 1817, par A. Mai¹. Il y manque au commencement un cahier correspondant aux dix-sept premiers chapitres de l'édition de Ch. Müller, puis, dans le second livre, manquent encore les chapitres 8 à 19. Les deux morceaux séparés par cette dernière lacune sont de deux mains différentes, toutes deux du ix^e siècle selon Mai, quoique la main qui a écrit le premier morceau lui paraisse d'un demi-siècle environ plus récente que celle du second morceau². Pour ma part j'attribuerais au x^e siècle seulement l'écriture de la première partie. L'*explicit* du premier livre (fol. 18) est ainsi conçu :

IULII. VALERII. ALEXANDRI MACEDONIS

TRANSLATÆ EX AESOPO GRÆCO LIBER PRIMUS QUI EST
ORTVS EIUSDÆM; INCIPIT LIBER SECUNDUS FELICITER 4.

Ms. de Paris. Bibl. nat. lat. 4880; hauteur 0^m320,

1. *Iulii Valerii res gestae Alexandri Macedonis, translatae ex Aesopo graeco*, prodeunt nunc primum, edente atque illustrante ANGELO MAIO. Mediolani, M DCCC XVII. In-8°. Cette édition forme la seconde partie d'un volume dont la première partie contient l'itinéraire d'Alexandre, tiré du même ms. de l'Ambroisienne. Chacune des deux parties a sa pagination propre. Le faux-titre du volume est ainsi conçu : *Itinerarium Alexandri. Item Iulii Valerii de rebus gestis ejusdem Alexandri libri tres*. — Réimprimé à Francfort en 1818.

2. Ouvr. cité, p. 118.

3. Je transcris l'e cédillé par æ.

4. Le fac-similé donné par Mai ne reproduit pas exactement la leçon du ms. : Mai a ajouté après *Valerii* (qu'il transcrit *Valerii*) *res gestae*; après *eiusdem* il ajoute *explicit*, et enfin *qui est actus* après *feliciter*. Ces additions sont faites d'après l'*explicit* du second livre (fol. 29).

largeur 0^m215. L'écriture est de la fin du xii^e siècle ou, au plus tard, du commencement du xiii^e, et non du xiv^e comme le dit le Catalogue de 1742 et comme l'ont répété tous ceux qui se sont occupés de ce ms.¹. Les deux premiers feuillets du récit manquent, mais l'un d'eux, le second, a été retrouvé par Letronne² relié par erreur dans le ms. lat. 5873. L'*explicit* du premier livre est ainsi conçu : *Iulii Valerii Alexandri Macedonis translata* (sic) *ex Esopo graeco liber primus explicit qui est ortus. Ejusdem incipit liber secundus*. Celui du second livre : *Iulii Valerii res gestae Alexandri Macedonis translata ex Esopo graeco liber secundus explicit qui est actus ejusdem. Incipit obitus ejusdem liber tercius*. Il n'y a pas d'*explicit* au troisième livre. Le début de ce texte (y compris le feuillet du ms. 5873) a été publié par Berger de Xivrey³ jusqu'au point où commence l'édition de Mai, faite, comme on l'a vu plus haut, d'après un ms. incomplet.

On a remarqué que nos trois mss. indiquent un certain Aesopus comme l'auteur du récit traduit par J. Valerius. Letronne considérait ce personnage comme fabuleux tout de même que J. Valerius⁴, sans plus de

1. Letronne, *Journ. des Sav.*, 1818, p. 610, Berger de Xivrey, *Notices et Extraits*, XIII, 212, etc.

2. *Journ. des Sav.*, 1818, p. 610.

3. *Notices et Extraits des mss.*, XIII, 269-83. Le début de l'ouvrage, que ne fournissaient pas les mss. 5873 et 4880 combinés ensemble, a été suppléé par Berger de Xivrey (pp. 263-9) d'après un ms. de l'*épitome*, ouvrage dont il va être question tout à l'heure, le ms. lat. 8518 de la Bibliothèque nationale.

4. Voy. ci-dessus p. 10.

raison, semble-t-il, dans un cas que dans l'autre. Une autre hypothèse est celle de Favre, qui distingue nettement Esope du Pseudo-Callisthènes : « Le livre d'Æsope », dit-il, « devait être une rédaction différente de celui de « Callisthène, quoiqu'il racontât à peu près les mêmes « faits... L'âge d'Æsope est aussi difficile à déterminer « que celui du faux Callisthène ¹. » L'opinion de Favre est restée isolée : on est d'accord pour considérer le livre d'Esope traduit par Valerius comme une rédaction très ancienne de l'ouvrage grec que nous connaissons sous le nom de Pseudo-Callisthènes et dont il ne nous est parvenu dans sa langue originale que des textes remaniés et corrompus, tous anonymes, sauf deux ou trois qui portent le nom de Callisthènes.

§ 2. — L'epitome de Julius Valerius.

Trois manuscrits, quatre si l'on veut, en comptant le fragment de Berne, c'est bien peu pour un ouvrage rempli de récits merveilleux qui devaient plaire aux esprits crédules et enfantins du moyen âge. Mais, si le texte de Valerius fut promptement négligé sous sa forme première, il a été au contraire très répandu sous une autre forme. En effet, nous voyons apparaître au ix^e siècle un abrégé de J. Valerius dont le succès est amplement constaté par le grand nombre des copies qu'on en possède. Au xiiii^e siècle Vincent de Beauvais l'introduit par extraits dans son Miroir historial (l. IV), et c'est le même

1. *Mélanges*, II, 22.

abrégé, comme nous le verrons plus loin, qui a servi de base à la plupart des compositions du moyen âge relatives à Alexandre. Cet opuscule, qui serait sans utilité pour l'étude du Pseudo-Callisthènes, offre donc un intérêt considérable pour les recherches que nous poursuivons.

L'*epitome* de Julius Valerius ¹ n'est pas une réduction également proportionnée dans toutes ses parties du texte complet. Il semble que l'abréviateur ait eu hâte d'en finir, à voir les coupures se multiplier à mesure qu'on avance dans la lecture de l'ouvrage. Pour le premier livre (*Ortus Alexandri*), les suppressions ne sont pas considérables. Tout en abrégeant plus ou moins les chapitres conservés, l'*epitome* n'omet en totalité que les chap. 16, 27, 28, 31-33, 43-5 ², c'est-à-dire 9 sur 47. Dans le second livre (*Actus Alexandri*), les suppressions ont été exécutées dans la même proportion : sur 22 chap., il en manque 5, à savoir : 4, 10-12, 18. Le troisième livre (*Obitus Alexandri*) est celui qui diffère le plus dans les diverses rédactions. Le ms. A, d'après lequel il est publié dans l'édition de Ch. Müller, intercale, à l'endroit où Alexandre, dans son expédition indienne, entre en rapports avec les brahmanes, dix chapitres (7-16), empruntés à l'ouvrage, connu

1. *Julii Valerii epitome*, zum ersten mal hgg. von J. Zacher. Halle, 1867, in-8°.

2. Ce serait employer beaucoup de place pour un faible résultat que d'indiquer le contenu de chacun des chapitres supprimés. On en trouvera le résumé dans les sommaires que M. Ch. Müller et M. Zacher (*Pseudo-Call.* p. 113-176) ont donnés, chacun de son côté, des Pseudo-Callisthènes selon les différentes recensions.

d'ailleurs, d'un certain Palladius¹, qui ne se trouvent pas dans la version de Valerius, laquelle n'a pas non plus quelques autres chapitres que fournissent les uns ou les autres des mss. grecs. Il en résulte que le troisième livre de Valerius ne comprend que les chap. qui, dans l'édition de Ch. Müller, portent les nos 1-6, 17-28, 30, 31, 34, 35. Entre ces chap. l'*epitome* supprime les nos 1, 5, 6, 24, 26, 29, 34, abrégeant et modifiant de plus en plus les parties conservées.

Parmi les mss. de l'*epitome*, il en est un qui présente des particularités uniques, ce me semble, et par conséquent dignes d'attirer l'attention. C'est le ms. 82 de Corpus Christi Coll., à Oxford, dont M. Zacher a connu l'existence par le catalogue de M. Coxe. En ayant trouvé à Leyde une copie qui ne s'étend pas au

1. Παλλαδίου περὶ τῶν τῆς Ἰνδίας ἐθνῶν καὶ τῶν Βραχμάνων. PALLADIUS, *de gentibus Indiae et Bragmanibus*. — S. AMBROSIIUS, *de Moribus Brachmanorum*. — Anonymus, *de Bragmanibus*. Quorum priorem et postremum nunc primum in lucem protulit ex Bibliotheca regia Ed. BISSÆUS. Londini, MDCLXV; in-4°. — Voici, pour plus de précision, les premiers mots des opuscules latins compris dans ce volume, l'identité n'en étant pas suffisamment établie par le titre général qu'on vient de lire. A la suite du texte grec, vient, p. 57, la traduction libre de ce texte attribuée à saint Ambroise; incipit : « Desiderium mentis tuæ, Palladi... » (Cette traduction, qui avait déjà été imprimée dans les œuvres de saint Ambroise, voy. par ex. édit. Migne, IV, 1131-46, a été en dernier lieu reproduite dans le *Pseudo-Callisthenes* de Ch. Müller, p. 102 ss.) P. 85. Lettres d'Alexandre et de Dindimus (sur lesquelles voir ci-après, § 4) : 1, « Sæpius ad aures meas... » II (p. 87), « Desiderantem, Alexander, te scire... » III (p. 97), « Si hæc ita sunt ut asseris... » IV (p. 98), « Nos, inquit Dindimus... » V (p. 99), « Tu nunc ideo te dicis beatum... » — Les blancs laissés dans la dernière de ces lettres montrent qu'elle a été imprimée d'après un exemplaire fort défectueux.

delà du cinquième chapitre, il l'a utilisée dans son édition, la désignant par la lettre C¹. Mais, tout en soupçonnant l'importance du ms. d'Oxford, il ne l'a ni examiné ni fait examiner, et se borne à regretter que la copie de Leyde ne soit pas complète.

Oxford est heureusement un lieu facilement accessible de tous les points du globe, et j'ai pu y étudier à diverses reprises le ms. de Corpus². L'intérêt qu'il présente en ce qui concerne l'*epitome*, c'est d'abord qu'il nous offre, si je ne me trompe, la seule copie de cet opuscule où figure le nom de Julius Valerius. On y lit, page 137³, d'une écriture, qui comme celle de tout le ms. doit être rapportée au XII^e siècle, cette rubrique : *Julii Valerii Alexandri regis magni Macedonum ortus, vita et obitus*. On pourrait donc *a priori* conjecturer que ce ms. forme à lui seul une famille à part plus rapprochée que les autres mss. du type original, le Valerius complet. Cette conjecture trouve, je crois, sa confirmation dans l'examen du texte. On y lit de temps en temps des phrases qui appartiennent originellement au Valerius complet, et qui ont disparu des autres mss. de l'*epitome*. Ainsi le texte de Corpus formerait en quelque sorte la transition entre Valerius et l'*epitome*, restant toutefois en général plus près du second que du premier. Voici quelques exemples qui justifieront mon dire :

1. *Julii Valerii epitome*, p. VII-IX; cf. *Pseudo-Call.*, p. 41-2.

2. Ce ms. contient d'autres documents relatifs à l'histoire, tant réelle que légendaire, d'Alexandre, notamment un *Quinte-Curce* accompagné de suppléments sur lesquels voy. l'Appendice, n° 1.

3. Le ms. est paginé par pages, non par feuillets.

Edit. Zacher, l. II, ch. 3, fin : Quod si non adsunt tot talesve, utique tutioris consilii commoda nobis sunt volutanda.

Corpus, p. 146 a : Quod si non sunt tot talesve, utique tutioris consilii commoda nobis sunt querenda. Non enim si orationis verba satis compta atque aliis ornatoria prompserimus hinc nobis aliquid virium accessurum est, aut erunt arma nobis fabricanda de verbis. Licet enim haut dubie nobis profitendum sit Xerxi viribus longe fuisse minores, consilio tamen atque prudentia exitimus potiores. Nunc autem video ne illud quidem Alexandro deesse quo a nobis Xerxes potuerit superari.

Les lignes soulignées, qui manquent dans tous les mss. de l'*Épitome* consultés par M. Zacher, se retrouvent à peu près, dans le Valerius complet, éd. Müller, p. 58 a.

Edit. Zacher, l. II, ch. 14, fin : Post hæc rex, comprehensa manu Alexandri, secum in regiam deducit. — *Corpus* (p. 148 a) ajoute : Id quoque auspiciato sibi fieri Alexander arbitratus est quod, volente rege, in ejus regiam deducebatur. De même éd. Müller, p. 70 a.

Ch. 15, après les mots (p. 47 l. 11) *furor plenus*, *Corpus*, p. 148 a, ajoute : ratus it dampnum ad contumeliam fieri, dont l'équivalent se retrouve dans Valerius, éd. Müller, p. 70 a.

Ch. 19, au lieu de ces mots : Verum hæc nequaquam latuerunt Alexandrum (p. 50, l. 12), il y a dans *Corpus*, p. 149 a, comme dans Müller, p. 76 b : Sed Alexandrum ista nequaquam latuere, doctum ex transfuga Persa quodam. Quare, coacta manu, ad regiones Medicas tendit.

Pour le livre III, les parties de Valerius conservées dans *Corpus* et omises dans l'*Épitome* sont plus considérables encore, comme on en jugera par ce qui suit :

Ch. 1, manque dans *Corpus* aussi bien que dans l'*Épitome*.

Ch. 2, *Corpus*, p. 150 a. Pareillement abrégé dans les deux textes.

Ch. 3, à peu près complet dans *Corpus* ; très abrégé dans l'*Épitome* ; je reviendrai dans un instant sur ce chapitre.

Ch. 4, abrégé dans *Corpus*, p. 150 b, et de même dans l'*Épitome*, avec cette différence que la fin du chapitre : « Quare, dimotis hostibus avectaque preda, ad Osidracontas... » n'est conservée que dans *Corpus*.

Ch. 5-6. Ces chapitres sont conservés dans *Corpus* et manquent dans l'*Épitome*.

Ch. 7-16. Ces chapitres ne figurent ici que pour mémoire ; ils sont occupés dans l'édition de Müller par un texte qui n'est pas de Valerius.

Ch. 17. Ce chapitre contient la lettre à Aristote, qui est remplacée dans *Corpus* et dans l'*Épitome* par quelques lignes ; voir le § suivant.

Ch. 18-21, *Corpus*, p. 152. Semblables dans *Corpus* et dans l'*Épitome*.

Ch. 22, *Corpus*, p. 153 a. Abrégé de même dans les deux textes, mais *Corpus* a conservé seul un assez long passage de l'original : « Agnoscis ne ait... infrendere dentibus videbatur », que l'*Épitome* réduit à trois lignes.

Ch. 23, *Corpus*, p. 153 a b. Abrégé de même dans les deux textes.

Ch. 24, manque dans les deux textes.

Ch. 25-6, *Corpus*, p. 153 b-154 b, reproduction pure de Valerius ; le ch. 25 est réduit dans l'*Épitome* à

ces mots : « Dehinc Amazonas sibi tributarias fecit », et le ch. 26 est omis entièrement.

Ch. 27-8, Corpus, p. 154 b-155 b. Quelques coupures, à la fin du ch. 28 notamment. Deux lignes seulement dans l'*epitome*.

Ch. 29, manque dans Valerius et par conséquent dans les deux textes dérivés.

La fin (ch. 30, 31, 35) est identique dans Corpus et dans l'*epitome*.

Il ne serait pas inadmissible en soi que la leçon de Corpus et l'*epitome* représentassent deux abrégés de Valerius, faits indépendamment l'un de l'autre ; mais si on examine de près les rapports des trois textes, on reconnaîtra que la leçon de Corpus forme réellement, comme je l'indiquais plus haut, la transition entre Valerius et l'*epitome*, que l'auteur de ce dernier texte abrège, non pas directement Valerius, mais la leçon déjà abrégée que nous a conservée le ms. de Corpus. J'ose croire qu'il ne restera sur ce point aucun doute pour quiconque aura pris la peine de comparer les trois rédactions ci-après rapportées d'un même morceau, qui est tiré du l. III, ch. 3. Pour faciliter la comparaison, je mets en italique dans la rédaction de Corpus les passages où la rédaction originale est modifiée ; on verra que ces modifications ont été adoptées dans l'*epitome*.

(Müller, p. 97 b.) Igitur Persæ cœpere sagittis Indos incessere ceteroqui nudos armorum, eminusque confugere, neque minus eos equestribus proeliis quam vehentissime Macedones fatigare. Cum quibus una cum ipse Alexander periculo non deesset, equus ille Bucephala, quo vehebatur, Pori dextra

vulneratur et cadit ; idque Macedonibus supra omnia quæ possunt in præliis incommoda videri ingratum fuit. Quare, neglecto omni omnino opere bellandi, equum exanimem ipse cauda in partes suas retrahit, metuitque ne spoliū illud Indi suum vellent, quod esset Alexandro pudibundum ; atque ita receptis suis et prælio dissoluto, viginti ferme dies inducis dantur. Quibus utrinque sepeliendis exurendisque his qui apud alteros prælio desiderati fuerant institere.

(Corpus, p. 150 b.) Igitur Persæ cepere sagittis Indos incessere, Macedones quoque jaculis diversi generis nec minus eos preire. Equus tandem Alexandri Bucephala dextera Pori ictus occubuit, idque Macedonibus supra omnia quæ possunt in præliis incommoda videri ingratum fuit. Sicque neglecto omni opere bellandi, Alexander exanimem equum cauda comprehensum in partes retrahit, metuens ne spoliū illud Indi raperent, quod sibi esset pudendum ; atque ita suis receptis et prælio dissoluto, datur utrimque spatium .xx^{ti}. dierum vel sanandi eos qui vulnerati, aut sepeliendis exurendisque his qui in prælio desiderati fuerant.

Epitome, III, 3. Cumque Indi elephantis multigenisque bestiis Macedones incursarent¹, et contra Persæ sagittis eos prævenirent, Macedones quoque jaculis diversi generis nec minus eos præirent, equus tandem Alexandri Bucephalus dextra Pori ictus occubuit, idque Macedonibus, supra omnia quæ possunt in præliis incommoda videri, ingratum fuit. Sicque, neglecto omni opere bellandi, Alexander exanimem equum cauda comprehensum in partes retrahit, metuens ne

1. L'auteur de l'*epitome* abrège ainsi, d'une façon peu intelligente, le récit que fait Valerius (et que conserve le ms. de Corpus) du stratagème par lequel Alexandre mit en déroute les éléphants de Porus et qui consistait à disposer en ligne, au-devant de son armée, des statues d'airain qu'on fit chauffer sur place : les éléphants, les prenant pour des hommes vivants, se précipitèrent dessus et se brûlèrent la trompe.

spolium illud Indi raperent, quod sibi esset pudibundum. Atque ita suis receptis datur utrinque spatium viginti dierum, vel sanandi equos qui vulnerati, aut sepeliendi eos qui mortui fuerant.

On peut donc considérer comme établi que l'*epitome*, avant de parvenir à l'état où nous le possédons dans un si grand nombre de mss., a d'abord passé par un état intermédiaire que représente seul jusqu'à présent le ms. de Corpus.

§ 3. — Lettre d'Alexandre à Aristote.

Les retranchements par lesquels le texte de Valerius est arrivé d'abord à l'état que représente le ms. de Corpus Christi, puis à l'état encore plus réduit de tous les autres mss. connus de l'*epitome*, n'ont pas simplement pour but le désir d'abrégé à tout prix. L'une de ces suppressions, du moins, a une autre cause que nous allons exposer. Dans Valerius, le 17^e chap. du livre III contient une longue lettre d'Alexandre à Aristote sur les merveilles de l'Inde¹. Dans le ms. de Corpus et dans l'*epitome* ce chap. est réduit à ces quelques lignes :

Corpus, p. 152 a : ... ut habeat ipse quoque quod mox transmittat ad ceteros². Post hæc autem, ordinatis rebus,

1. Voy. dans Zacher, *Pseudo-Call.* p. 146-61, un exposé très détaillé des différences que cette lettre offre dans les diverses rédactions du Pseudo-Callisthènes, et d'intéressantes recherches sur les faits qui y sont narrés.

2. Ces mots sont la fin du chap. 6 du l. III dans Valerius (Müller, p. 101 b).

omnem Indiam peragravit, laboriosum nimis pro aquarum inopia et serpentium locorumque asperitate subiens iter, *ut in epistola quam Aristoteli præceptori suo misit cognoscere fas est.* Dum igitur desiderio Candacis regine...

La leçon de l'*epitome* est semblable, sauf une variante insignifiante : *Ille autem rebus ordinatis*, au lieu de : *Post hæc autem ordinatis rebus.*

Il résulte de ce passage qu'au temps où vivait le premier abrégiateur de Valerius, la lettre en question avait déjà été détachée du Pseudo-Callisthènes et circulait comme un opuscule complet en soi. Et en effet, les mss. nous la présentent très fréquemment copiée à la suite de l'*epitome* dont elle est en quelque sorte le complément. Elle commence ainsi :

Semper memor tui etiam inter dubia bellorumque nostrorum pericula, carissime præceptor, ac secundum matrem meam sororesque meas acceptissime...

Jointe le plus ordinairement à l'*epitome*, elle apparaît comme lui dans les mss. dès le ix^e siècle¹. Toutefois il faut bien qu'elle lui soit un peu antérieure, puisque l'*epitome* y fait allusion dans le passage rapporté à la page précédente. Cette version latine de la lettre d'Alexandre à Aristote est tout à fait indépendante de Valerius. Les faits y sont contés plus longuement et souvent autrement. Elle ne se rattache à aucun des textes grecs connus, qui du reste présentent à cet égard

1. C'est la date que M. Zacher assigne au ms. de Leyde Vossius Q 20, qu'il décrit dans la préface de son édition de l'*epitome* (p. v). Aucun des mss. que j'ai vus de cet opuscule n'est aussi ancien.

une bien grande variété, car le ms. de Leyde et *BC* donnent une partie de la même matière sous la forme d'une lettre à Olympias et à Aristote à la fin du second livre¹.

La lettre d'Alexandre à Aristote, se trouvant ordinairement jointe dans les mss. à l'*épitome*, a naturellement participé au succès de celui-ci. Nous en verrons la preuve lorsque nous étudierons les poèmes romans relatifs à Alexandre. L'importance de cette épître pour l'histoire de la légende d'Alexandre en Occident fait vivement désirer qu'une édition critique en soit publiée². Ce serait un utile complément à l'édition de l'*épitome* donnée par M. Zacher.

§ 4. — Correspondance entre Alexandre et Dindimus.

La lettre à Aristote n'est point la seule qu'on ait fait entrer dans l'histoire fabuleuse d'Alexandre. Soit isolément, soit à la suite de cette lettre, on rencontre souvent dans les mss. toute une correspondance entre Alexandre et le roi des brahmanes Dindimus. Cette cor-

1. Voy. Zacher, *Pseudo-Call.*, p. 132 ss. Les textes de *BC*, pour cet endroit assez différents, ont été publiés par Berger de Xivrey, *Traditions tétralogiques*, p. 334 ss. (C) et 350 ss. (B). Pour le texte de Leyde, voyez l'édition précitée de M. Meusen, p. 759 ss.

2. La première édition a été publiée à Venise en 1499 (*Epistola de situ et mirabilibus Indiae*) et plusieurs fois réimprimée. Voy. Brunet, *Manuel*, sous ALEXANDER MAGNUS, et cf. Hain, *Repertorium*, n° 800. Une édition indépendante a été publiée à Glessen en 1706, où la version est mise, sans motif, sur le compte de Cornelius Nepos: *Alexandri magni epistola de situ Indiae et itinerum in ea vastitate ad Aristotelem præceptorem suum perscripta, ex interpretatione Cornelli Nepotis. Nunc denuo recensuit... Andreas Paulini. Gissæ, 1706, in-8°*.

respondance, qui a été plusieurs fois imprimée¹, peut être résumée ainsi qu'il suit :

I. *Sæpius ad aures meas...* Alexandre a appris que les brahmanes menaient un genre de vie différent de celui des autres hommes : il écrit à leur roi afin d'obtenir à cet égard des informations.

II. *Desiderantem te scire...* Dindimus, satisfaisant à la demande d'Alexandre, lui fait connaître la vie simple, exempte de passions et de désirs que mènent les brahmanes. Procédant par voie d'élimination, Dindime expose ce que les brahmanes ne font pas plutôt que ce qu'ils font ; son exposé prend ainsi le caractère d'une satire de la vie ordinaire.

1. A la suite de l'ouvrage de Palladius, voy. plus haut p. 20, note 1, puis par Froben, *Alcuini opera*, 1777, II, 600 (cf. l'avertissement, *ibid.*, p. 556). Les lettres d'Alexandre et de Dindimus ont été insérées par Vincent de Beauvais à la fin du IV^e livre de son *Speculum historiale* (ch. 67-71). Vers 1185, Godefroi de Viterbe les a refaites très librement, en vers, et insérées dans son *Panthéon*. Voir les mss. B. N. lat. 4894 ff. 99 v^o et 100, 4895 fol. 76 c. S. John's Coll. Cam. G 16 ff. 281 d, 282 a. Voici les premiers vers, d'après le ms. 4894 :

Bracmanides vidit nec eos servire coegit,
 Scripsit eis et ab his rescripta volumina legit,
 Que loca sunt regi, quomodo regna regit,
 Scribite quas leges, quod opus, que jura tenetis
 Prelia si geritis si tempora pacis habetis,
 Si Bacchus est vobis¹ sive bibenda Tethis,
 Quod genus armorum vel opes que forma ciborum
 Quis ritus, quis honor, que templa vel ara deorum
 Venditor aut emptor, que bona, quodve forum?

(Réponse :)

Talia dum querit cupiens rex ipse doceri
 Hic ait² austeri nolo sub lege teneri
 Sed magis innatum jus michi semper erit
 Prelia non gerimus, etc.

1. Corr. *Bacchus adest vobis*.

2. S. John's : *Dindimus inquit et nolo...*

III. *Si hæc ita sunt...* Alexandre, résumant les perfections que s'attribuent les brahmanes, les accuse de s'égalier à Dieu, et range leurs prétentions dans le domaine de la folie plutôt que dans celui de la sagesse.

IV. *Nos, inquit Dindimus...* Dindime se défend et plaint l'aveuglement de son adversaire.

V. *Tu nunc ideo te dicis beatum...* Alexandre maintient son opinion et critique vivement la vie des brahmanes, les considérant comme un peuple déshérité.

Si ces lettres ne se retrouvent pas dans le Pseudo-Callisthènes grec, on y trouve du moins l'idée d'un dialogue philosophique avec les brahmanes et leur roi Δάνδαμης¹ (III, v, vi). Cette idée, mise en œuvre et développée par quelque rhéteur byzantin, a produit nos lettres, dans lesquelles M. Zacher reconnaît une tendance chrétienne². C'est incontestablement en Orient et d'après le Pseudo-Callisthènes grec que cette petite composition a été faite : ce ne peut être en Occident et d'après le Pseudo-Callisthènes latin de Julius Valerius, car dans cette version Dindimus n'est pas mentionné. Il y a même ici un fait à noter : c'est que les deux chapitres consacrés à l'entrevue d'Alexandre et des brahmanes ont sans doute paru faire double emploi avec les lettres, car ils ont été supprimés dans l'*epitome*. Par là nous sommes amenés à croire que les lettres en question avaient, comme la lettre d'Alexandre à Aristote, une existence indépendante au temps où fut rédigé l'*epitome*, et qu'elles ont par conséquent reçu leur forme

1. Δάνδαμης dans le ms. de Leyde.

2. Pseudo-Callisth., p. 107.

latine au plus tard dans les premières années du ix^e siècle.

Mais on peut préciser davantage. Le ms. de l'abbaye bénédictine de Millstadt, en Carinthie, d'après lequel la prétendue correspondance d'Alexandre et de Dindimus a été publiée dans l'Alcuin de Froben, contient, à la suite des lettres, ces trois distiques :

Gens bragmana quidem miris quæ moribus extat
Hic legitur, lector mente fidem videat.
Hic Pauli et Senecæ breviter responsa leguntur,
Quænam notavit nomine quisque suo ;
Quæ tibi, Magne decus mundi et clarissime Cæsar,
Albinus misit, munera parva, tuus¹.

Les mêmes vers se retrouvent en tête de la première lettre dans le ms. 82 de Corp. Chr. Ox., p. 165 a, avec cette seule variante, *nota dedit* pour *notavit*, au v. 4. *Albinus* c'est Alcuin, mort en 804, et *Cæsar* est Charlemagne. On peut disputer sur la question de savoir si Alcuin est réellement le traducteur de nos lettres ; on peut s'en tenir à l'opinion de Froben qui déclarait n'y pas reconnaître son style (*Alc. op.* II, § 56) : ce qui n'est pas douteux c'est que la correspondance d'Alexandre et de Dindimus a été envoyée par Alcuin, — avec la non moins apocryphe correspondance de saint Paul et de Senèque, — à Charlemagne. Je laisse à d'autres le soin de rechercher si la traduction appartient au temps et au pays de Boèce et de Cassiodore, ou si c'est une œuvre de l'école d'York.

1. Alcuini opera, II, 606.

Sorties du Pseudo-Callisthènes, constituées dès leur origine en ouvrage séparé, ces lettres sont rentrées par voie d'interpolation dans une des plus récentes rédactions de l'ouvrage dont elles s'étaient autrefois détachées, dans celle qu'a suivie Leo, l'auteur de la version connue sous le nom d'*Historia de præliis*, dont il sera traité dans le § suivant. Sans doute il ne serait pas impossible que Leo eût intercalé dans sa traduction un morceau que son texte ne lui fournissait pas, mais c'est là une supposition bien peu probable. Il est vraisemblable que l'interpolation existait déjà dans le texte grec qu'il avait sous les yeux. Quoi qu'il en soit, je vais imprimer ici la première des cinq lettres d'après la version ordinaire qu'on rencontre dans une infinité de mss. et d'après Leo. Le latin simple et presque culinaire de ce dernier paraît singulièrement modeste à côté du style précieux et maniéré de l'ancienne traduction.

I.

C. C. C. O. p. 165 (A).
PALLADIUS, *De gentibus Indiae*
et *Bragmanibus* (Londini,
1665), p. 85 (B).

Sæpius ad aures meas fando pervenit rationem vitæ vestræ a communi usu¹ qui ubique sunt hominum discrepare. Nam nec terræ nec pelagi subsidiis uti vos asserunt nunciantes. Quæ res, sui novitate mirabilis, rumorum licentia videtur incredula. Et recte consulere per has te, Dindime, litteras properavi, ut si verum

II.

LEO, *Bibl. nat. Nouv. acq.*
lat. 174, fol. 29 (A), lat.
2477, fol. 51 (B).

Audivimus denique per multas vices quod vita vestra et mores multum essent separati ab aliis hominibus. Etiam et nullum adiutorium queritis neque de terra neque de mari, quod minime¹ credimus. Sed tamen, si hoc verum est, multum estis mirabiles homines. Proinde, per has litteras te multum rogando mandamus

est quod audivimus, et si philosophandi causa hoc facitis², incunctanter expeditas. Quo certior effectus, ego quoque, si fieri potest, disciplinæ sectator hujus existam. Semper enim virtutum studiis ab ineunti ætate dedi operam, traditque michi a sapientibus innocentiae mandata non indiliger, ut arbitror conservari; quibus tamen ita informamur ad bene vivendum, ut³ vivendi omnino caussas et remedia non perdamus. Sed quia vestra excellens offertur industria, præter illas philosophicas philosophorum notas usitatasque doctrinas, cultum quandam observantiæ singularis inducit, quæso ut hanc nihil moratus aperias⁴. Nam nec vobis ex hoc aliquid iacturæ proveniet, et nos aliquid fortasse commodi sortiemur. Libera enim est res communis⁵, et nesciens pati spendium, cum in alterum participata transfunditur. Sicut ex una face⁶, si lumina plura succenderis, nullum damnum principali materiæ generabis, quæ quidem facultatem accipit plus lucendi, quotiens causas invenit plus præstandi. Quapropter obsecro ut præbeas responsa quæsisit.

ut, si verum est, nuntietur nobis; ut², si per patientiam hoc facitis, et potest fieri, sequar et ego viam vestram, quia semper ab infantia mea studium habui discendi. Sic enim docemur a nostris doctoribus ut vita nostra inreprehensibilis sit a bene viventibus. Sed quia audivimus de vobis quod supra sapientiam quam didicistis a vestris doctoribus, aliam vobis reservatis³ doctrinam, pro quo iterum⁴ rogando mittimus ut sine aliqua tarditate hoc nobis dicendo mandetis, quia a nobis nullum damnum exinde habetis, et vobis forsitan aliquid utile exinde accrescit⁵. Donum enim et causa utilis est, cum quod habet homo cum altero homine dividit⁶, quia nullum damnum est homini⁷ de sua bonitate, quando alterum hominem sic facit bonum quomodo est et ille. Nam talis est causa ista quomodo si habuerit homo faculam accensam, et plures homines suas faculas in ipsa accenderint; et illa non perdit lumen suum et alias faculas lucere facit. Sic est de bonitate hominis. Unde iterum atque iterum valde rogamus ut sine aliqua tarditate innotescatis nobis hoc unde vos rogando mandamus.

1. — 1. B a communium. — 2. B faciatis. — 3. B ajoute bene.
— 4. B operias. — 5. B communicari. — 6. B lucerna.

11. — 1. *A* quod neque, *B* omet quod. — 2. *B* et. — 3. *A* aliam a vobis observatis. — 4. *B* valde. — 5. *B* quia vobis n. d. e. accrescit. — 6. *B* Bona enim causa et u. e. quam h. h. communem cum altero. — 7. *B* boni (!).

Le goût de cette littérature épistolaire paraît avoir été fort développé au moyen âge. Pour le satisfaire on imagina de transcrire à part des lettres, même fort courtes, qui se rencontrent dans l'*építome* de Valerius. C'est ainsi que le ms. 154 de Caius College, à Cambridge, contient, à la suite d'une compilation relative à Alexandre qui sera décrite plus loin¹, une lettre d'Alexandre aux habitants de Tyr, *Quoniam vos primi omnium extitistis...*, et une lettre de Darius à Alexandre, *Rex regum Darius et consanguineus Deorum...* qui sont simplement des extraits de l'*építome* (I, 35 et 36).

§ 5. — L'*Historia de præliis*.

L'*építome* de Valerius et les diverses lettres dont il vient d'être question étaient déjà depuis quelque temps dans la circulation, lorsque la littérature légendaire d'Alexandre s'enrichit d'un nouvel écrit tiré encore du Pseudo-Callisthènes. Au xi^e siècle on voit apparaître pour la première fois une histoire fabuleuse d'Alexandre qui se répand surtout à partir du xiii^e siècle, qui est imprimée maintes fois depuis 1473, et que l'on désigne ordinairement sous le titre, emprunté aux anciennes éditions, d'*Historia Alexandri magni, regis Macedoniae, de præliis*, ou simplement d'*Historia de præliis*. Ce récit

1. Chap. IV, § 1.

commence par ces mots : « Sapientissimi Ægyptii scientes mensuram terræ... » qui correspond assez bien pour le sens au début du texte grec ou de la version de Valerius. Rien dans les éditions ni dans le plus grand nombre des mss. ne nous fait connaître ni l'auteur ni la date de l'*Historia de præliis*, mais deux mss., l'un du xi^e siècle conservé à Bamberg¹, l'autre du xii^e ou du xiii^e, conservé à Munich², nous fournissent sur ces deux points des renseignements précis. Dans ces deux mss., l'*Historia de præliis* est précédée d'un prologue divisé en deux parties³. Dans la première on expose, en développant des idées qui ont bien souvent trouvé leur expression au moyen âge, comment le récit des actes accomplis par les païens peut devenir profitable aux chrétiens eux-mêmes. Dans la deuxième, nous appre-

1. E, III, 14 ; décrit d'abord dans l'*Archiv* de Pertz, VI, 44-50, puis, avec plus de détail, par M. Waitz, dans le même recueil, IX, 673-703 ; voir notamment, pour la partie du ms. qui contient l'histoire d'Alexandre, 692-3. L'incipit est ainsi conçu : *Incipit nativitas et victoria Alexandri magni*.

2. N° 23489, décrit dans l'*Archiv* de Pertz, VII, 491-2.

3. Publié, d'après le ms. de Munich, par M. Zacher, *Iter Alexandri Magni ad Paradisum*. Regimonti, 1859, in-8°, p. 8-11, et réimprimé, d'après M. Zacher, par M. G. Grion, *I nobili Fatti di Alessandro Magno*, p. 234-6. — M. J. Hærczyck a remarqué, dans son mémoire sur l'Alexandre de Lamprecht (*Zeitschrift f. Deutsche Philologie*, IV, 160) qu'une partie de ce prologue se trouve dans la version allemande de l'*Historia de Præliis* exécutée par Johan Hartlieb, plusieurs fois imprimée depuis 1472 sous le titre de *die histori von dem grossem Alexander* (voy. Hain, *Repertorium bibliographicum*, n° 784-93). Il est possible que Hartlieb, qui fit sa traduction à Munich, ait eu sous les yeux soit le ms. actuellement conservé dans cette ville, soit celui de Bamberg. Fr. Jacobs a donné quelques détails sur cet ouvrage, d'après l'édition de 1493, dans ses *Beiträge zur alten Litteratur, oder Merkwürdigkeiten d. Herzogl. öffentl. Bibliothek zu Gotha* (Leipzig, 1835), I, 418 ; cf. Favre, *Mélanges*, II, 137-8 et 180.

nons que Johannes et Marinus, ducs de Campanie (941-965), envoyèrent un certain « Leo archipresbyter » en ambassade à Constantinople; que ce personnage s'occupa de recueillir des livres, entre lesquels il trouva une histoire d'Alexandre : « Historiam continentem « certamina vel victorias Alexandri magni, regis Mace- « doniæ », dont il rapporta une copie. Plus tard, le duc Jean, possédé de l'amour de la science, fit réunir ou copier tous les livres qu'il put se procurer, et, se souvenant que l'archiprêtre Léon avait l'histoire d'Alexandre, il la lui fit traduire de grec en latin¹.

L'*Historia de præliis*, comme la version de Valerius, appelle une double série de recherches : 1° recherches ayant pour objet de déterminer le texte grec du Pseudo-Callisthènes d'après lequel elle a été exécutée et le degré de fidélité que le traducteur a apporté à son œuvre; 2° recherches sur le sort de cette version, sur l'usage qui en a été fait dans la littérature latine et dans les littératures vulgaires du moyen âge. De ces recherches, les premières ne sauraient être entreprises avec chance de succès tant que nous ne posséderons pas une édition critique de l'*Historia*, nous donnant le texte sous

1. Voici la fin de ce prologue, qui est intéressant à plus d'un point de vue : « Eodem namque tempore commemorans ille sagacissimus consul et dux prefatum Leonem archipresbyterum habere « jamdictum librum, historiam scilicet Alexandri regis, vocavit eum « ad se, et de greco in latinum transferri precepit, quod et factum « est, sicut consequentia docent, omnibus laborantibus, tam dictatori- « bus quam scriptoribus, bonum tribuens meritum pro salute anime « et memoria sui nominis. » — Je restitue sans hésitation *dictato- ribus* là où M. Zacher a lu *datoribus*, ce qui n'a aucun sens, et où M. Grion corrige *doctoribus*, ce qui n'en a pas davantage.

sa forme la plus ancienne (le ms. de Bamberg fournirait probablement cette forme), et faisant connaître les variations que ce texte si souvent copié a éprouvées au cours des temps dans les mss. et dans les éditions. Ces variations, plusieurs de mes devanciers l'ont déjà remarqué¹, ne laissent pas d'être considérables. Il y a donc à faire sur la composition de l'*Historia* un travail délicat qui doit être réservé au futur éditeur de cet ouvrage². Quant aux recherches de la seconde série, elles seraient assurément plus faciles et plus sûres s'il était possible de leur donner pour point de départ une édition critique de l'*Historia* : on peut cependant les pousser assez loin, même en l'absence de cette édition. Elles prendront place dans les chapitres suivants, là où

1. Fabre, *Mélanges*, II, 73-5; Zacher, *Alexandri Magni Iter ad Paradisum*, II-2; Morel-Fatio, *Romania*, IV, 60.

2. A ce propos, je consigne ici une remarque qui pourra avoir son utilité. C'est que certains mss., à savoir les trois mss. de Milan et l'un des mss. de Venise, forment une classe parfaitement déterminée qui se distingue du reste des mss. de l'*Historia* : 1° par l'addition d'un prologue commençant par ces mots : « Quoniam tam philosophorum quam poetarum dogma (ou doctrina)... »; 2° par des variantes très considérables qui équivalent parfois à un véritable remaniement; 3° par l'addition, à la fin, de divers morceaux, tant en vers qu'en prose, relatifs à Alexandre. Deux de ces mss. ont conservé la trace de l'origine byzantine de l'ouvrage. Dans le ms. I 64 inf. de l'Ambrosienne et dans le ms. de la Brera, l'un et l'autre du xv^e siècle, on lit, à la suite du prologue, ces lignes, dont la leçon est identiquement la même dans les deux mss. : « Incipit « hystoria magni Alexandri Philippi Macedonis, de vita, actibus et « nativitate ejusdem, translata a Constantino politane (sic) civitatis, « de greco in latinum. » Il est évident que l'auteur de la rédaction conservée par les quatre mss. précités avait sous les yeux l'ancien prologue, où il est en effet question de Constantinople; il n'est pas moins évident que l'*incipit* est corrompu dans les deux copies qui le renferment. Il manque sans doute un nom (Leone?) avant *Constantinopolitane*.

j'aurai à étudier les sources des compositions en langue vulgaire sur Alexandre. Comme il n'est pas possible de renvoyer le lecteur soit aux mss. soit à des éditions qui ne sont guère plus commodes à consulter que les mss., je publierai à l'appendice les premières pages de l'*Historia* d'après les mss. de Paris¹. Ce morceau sera rapproché de la partie correspondante de l'*epitome*. Il sera dès lors facile de se former une idée des différences qui existent entre ces deux récits, et de déterminer auquel des deux doivent être rapportés les récits vulgaires qui sont l'objet principal des présentes recherches. Actuellement je me bornerai à donner quelques indications sur la diffusion de l'*Historia* dans la littérature latine du moyen âge.

Le ms. de Bamberg a joué un rôle important dans la transmission de l'*Historia de praeliis* (à laquelle il donne, comme on l'a vu plus haut, un autre titre). Non seulement c'est le plus ancien exemplaire connu de cette version de Pseudo-Callisthènes, mais il se pourrait bien qu'il fût le premier qui ait été porté hors de l'Italie. Une circonstance qui viendrait à l'appui de cette conjecture est le fait constaté, ou du moins rendu très probable par M. Waitz², que le ms. de Bamberg est d'origine italienne. Il est vraisemblablement l'original du ms. de Munich qui seul avec lui contient le prologue ; il a certainement fourni le texte de l'histoire d'Alexandre

qu'Ekkehart, abbé d'Aura, a fait entrer, remanié et abrégé, dans sa chronique universelle¹. Mais si l'*Historia de praeliis* a été connue dès le XI^e siècle en Allemagne, grâce au ms. de Bamberg, c'est bien plus tard, au XIII^e siècle seulement, semble-t-il, qu'elle a été introduite en France. Du moins les plus anciens mss. qu'on en trouve dans nos bibliothèques ne remontent-ils pas au-delà de cette époque ? Elle a dû nous parvenir directement d'Italie, et par des mss. qui déjà avaient perdu le prologue, si heureusement conservé par les mss. de Bamberg et de Munich. Je n'insiste pas sur ce point : il serait prématuré de traiter de la transmission d'un ouvrage dont les mss. n'ont pas été examinés comparativement en vue d'un classement. Je me contente d'ajouter, réservant la démonstration pour la suite de ces études, que, contrairement à l'opinion générale, l'*Historia de praeliis* n'a été mise à profit par aucun des poètes qui ont traité en français de l'histoire d'Alexandre, et que c'est seulement au XIII^e siècle, et probablement vers la fin de ce siècle, qu'elle a été introduite dans notre littérature par une simple traduction en prose.

1. Appendice, n° II.

2. *Archiv*, IX, 673 ss. — Je ne m'arrête pas aux motifs sans valeur invoqués par M. Grion pour attribuer au même ms. une origine germanique (*Fatti d'Alessandro*, p. cxi, note).

1. Pertz, *Scriptores*, VI, 62-75 ; voy. Waitz, dans la notice relative à Ekkehart, même volume, p. 5. — L'histoire d'Alexandre ainsi remaniée par Ekkehart a été copiée à part ; voy. Waitz, dans Pertz, *Script.*, VI, 12, et *Archiv*, VII, 486. Cet extrait commence à ces mots : « Alexander Magnus Philippi, ut putabatur, et Olimpiadis filius, rex Macedonum vicesimus quartus, regnavit annis duodecim... » (*Script.* VI, p. 61, l. 29) ; ainsi dans les mss. Canonici misc. 271, fol. 102 (Oxford), et Hanovre 705 ; d'autres fois un peu plus loin : « Alexander multa mire peregrisse legitur... » (p. 62, l. 9) ; ainsi les mss. de Munich et de Wurtzbourg cités par Waitz, *Archiv*. VII, 487-90 ; enfin, trois lignes plus bas (p. 62, l. 13) : « Ægyptiorum gentem in mathematica magicaque arte fuisse valentem... », comme le ms. de Leipzig cité par Fabre, *Mélanges*, II, 75.

En Italie, au contraire, le succès de l'*Historia de praeliis* date de plus haut. C'est en 1236 que fut achevée l'histoire d'Alexandre composée en vers élégiaques, d'après la version de Leo, par Wilkinus de Spoleté, poème signalé ou analysé par plusieurs érudits¹ et dont la popularité est attestée par l'existence d'un assez grand nombre de manuscrits².

A partir du XIII^e siècle, et à mesure qu'on approche de la Renaissance, on voit le succès de l'*Historia de praeliis* s'accroître, dépassant bientôt celui de l'*epitome*. C'est à cette version que se rattachent les plus récentes histoires légendaires d'Alexandre; c'est elle enfin, et non l'*epitome*, qui est adoptée par les premiers imprimeurs et mainte fois rééditée à la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e, depuis 1473, date supposée de la première édition, celle d'Utrecht³.

1. Quadrio, *Storia d'ogni Poesia*, IV, 478-9; Fabre, *Mélanges*, II, 77-9; Endlicher, *Jahrbücher d. Literatur*, t. LVII, Anzeigebblatt, p. 13-8 (Vienne, 1832), d'après un ms. de la Bibliothèque du chapitre de Trente; Grion, *I nobili Fatti d'Alessandro magno*, cxxxvi.

2. Outre le ms. de Trente utilisé par Endlicher et un autre qu'il indique (*l. l.*, p. 18) dans une bibliothèque privée à Francfort-sur-l'Oder, on peut citer de ce poème les mss. suivants : Paris, Bibl. nat. lat. 8501; Florence, Laurentienne, Plut. LXXXIX, inf. 46 (les rubriques dans la publication de M. Grion, 187-205); Oxford, Bodleienne, Bodley 496 et 844; Edimbourg, Bibl. des avocats, 18. 4. 9. Sur ce dernier voy. *Arch. des Missions*, 2, IV, 138 (1867), ou tiré à part de mes Rapports, p. 105.

3. Les indications bibliographiques les plus précises sont celles que fournit Hain, *Repertorium bibliographicum*, sous les n^{os} 777 (édit. d'Utrecht, s. l. n. d., fol.), 778 (Cologne, s. l. n. d., 4^e), 779-80 (Strasbourg, 1486, 1489), 781 (s. l. 1490, 4^e), 782 (Rome 1490, 4^e), 783 (Strasbourg, 1494, fol.). Ces éditions paraissent se diviser en deux familles dérivant originairement de deux mss. assez différents. En effet, Fr. Jacobs a imprimé en colonnes parallèles le début de l'*Historia* selon l'édition de Cologne et selon celle de Stras-

Je termine ce chapitre par la liste, assurément fort incomplète, des mss. de l'*Historia* qui sont parvenus à ma connaissance. Si nombreux qu'ils soient, ils le sont pourtant incomparablement moins que ceux de l'*epitome* de Valerius. J'en ai noté en tout 42. Sur ce nombre il n'en est pas moins de 18 dont l'origine italienne est assurée : Ashburnham (1), Bamberg (1), La Cava (1), Florence (1), Milan (3), Modène (1), Naples (1), Paris (5), Venise (4), et parmi les autres il est possible et même probable qu'il s'en trouve quelques-uns ayant la même provenance, notamment parmi ceux d'Allemagne, de Suisse et de la vente Libri, que je ne connais que par les catalogues.

ASHBURNHAM PLACE, Barrois 302, XIV^e s.¹.

BALE, A. H. 34, XV^e s.².

BAMBERG, voy. ci-dessus, p. 35.

BERNE, 247, ff. 132-170, XV^e s.

BRUXELLES, Bibl. des ducs de Bourgogne, 1662, 1445.

— — — 3915³, XII^e s.

bourg 1486, dans ses *Beitrag zur altern Litteratur, oder Merkwürdigkeiten d. Herzogl. öffentl. Bibliothek zu Gotha*, I (Leipzig 1835, 416-7), et le rapprochement de ces deux textes du même morceau montre que ces deux éditions sont totalement indépendantes l'une de l'autre. La Bibliothèque nationale possède l'édition d'Utrecht (Y 2 + 160 Rés.), celle de Cologne (J Invent. 1482 Rés.) et celle de Strasbourg 1486 (Y 2 + 160 A Rés.). La première offre le même texte que celle de Cologne citée par Jacobs, dont elle est probablement l'original.

1. Ms. d'origine italienne. L'incipit est ainsi conçu : « Incipit historia Alexandri, pueri magni, regis Macedonie. »

2. Voy. Favre, *Mélanges*, II, 151.

3. Ce n^o est celui de l'article indiqué, non du ms. entier, qui, renfermant 22 articles, a, conformément au système absurde suivi à la Bibliothèque royale de Bruxelles, 22 numéros, à savoir 3897-3918. Ce ms. est décrit dans l'*Archiv* de Pertz, VII, 537-40; l'*His-*

CAMBRIDGE, Bibl. de l'Université, Mm. 5. 14, ff. 139-84, XV^e s.

— Corp. Chr. Coll., 129, XV^e s.

— — 370 art. 4, XIV^e s.

— S. John's Coll., G 16, fol. 1-38, XIV^e s.

CAVA, couv. de la Trinité, membr. 39, comm. du XIV^e s.

FLORENCE, palais Riccardi, 522 (anc. L. II. 30), ff. 18-34, fin du XIV^e s.

LONDRES, Musée brit., Bibl. roy. 13. C. XII, fol. 83-109, XIV^e s.

— — Arundel 123, fol. 43-71, XIV^e s.¹.

MILAN, Ambrosienne, C 218 inf., XIV^e s.².

— — I 64 inf., comm. du XV^e s.

— Brera, AD. XIII, 29, XV^e s.

MODÈNE, Estense, lat. XIV, 2³.

MUNICH, 14796, fol. 158-63⁴, XV^e s.

— 23489; voy. ci-dessus, p. 35.

NAPLES, Bibl. nat., V. F. 27, comm. du XIII^e s.

OXFORD, Bodleienne, Auct. F. 3. 3, ff. 130-53, XIV^e s.⁵.

— — Bodley 341, ff. 137-59, XIV^e s.⁶.

— New Coll., 342, fol. 72, XIV^e s.

torie occupe les ff. 74-100. Pertz attribue le ms. au XII^e siècle. Le *Catalogue des mss.* de la *Bibl. des ducs de Bourgogne* donne deux dates précises : 1^o (t. I, p. 79) 1118, 2^o (t. II, p. 218) 1119. Il faudrait choisir 1119, si l'on était assuré que la date écrite au v^e du premier feuillet (voy. Pertz, ouvr. cité, p. 538-9) fût celle du ms.

1. Provenant du duc de Norfolk, Bernard, *Catal. Angliæ et Hiberniæ*, II, 3021. 22.

2. Ce ms. et les deux suivants ont le prologue : « Quoniam tam philosophorum ... », sur lequel voy. ci-dessus, p. 37, note 2.

3. Favre, *Mélanges*, II, 74-5.

4. Ces six feuillets ne peuvent contenir qu'une faible partie de l'ouvrage. Cf. *Archiv*, VII, 493.

5. Provient de Bodley, anc. cote D. 2. 8; c'est le numéro 2166 de Bernard. Des extraits en ont été publiés; voy. Favre, *Mélanges*, II, 75.

6. Anc. cote F. 8. 5; n° 2445 de Bernard.

PARIS, Bibl. nat., lat. 2477, ff. 30-64, comm. du XIV^e s.

— — — 6041 A, XIII^e s.¹.

— — — 8501, ff. 2-57, XIV^e s.².

— — — 8503, ff. 8-26, XIV^e s.

— — — 8514, ff. 1-72, daté de 1465.

— — — 11291, ff. 24-58, XV^e s.

— — — 13710, ff. 1-75, XV^e s.

— — — 14169, ff. 80-153, fin du XII^e s.

— — — Nouv. acq. lat. 174, fin du XII^e s.³.

— — — Mazarine, 1178, ff. 115-151. Vers 1400.

SAINT-GALL, 624, XV^e s.

STUTTGART, Bibl. roy., Histor. fol. 411, ff. 223-39, XII^e s.⁴.

VENISE, S. Marco, L. X, 216, XII^e s.⁵.

— — — L. X, 68, XIV^e s.⁶.

— — — L. X, 130, 1403⁷.

— — — Z. L. 406, 1407.

1. Fragment occupant les dix derniers ff. du volume. Les premiers mots, « vobis per Amonem patrem meum et per Junonem », correspondent au fol. 30 a du ms. 8501.

2. Précédé d'un prologue emprunté au *Secretum secretorum* qu'au moyen âge on attribuait généralement à Aristote : « Incipit prologus cujusdam doctoris in commendatione Aristotelis et Alexandri regis. « Deus omnipotens custodiat regem nostrum, gloriam credentium, et confirmet regnum suum ad accipiendum legem divinam suam, et « perdurare faciat ipsum ad exultandum honorem et laudem bonorum. Ego, serviens suus... »

3. Ce ms. et ceux cotés 8501, 8503, 8514, 11291, sont d'origine italienne, comme l'atteste, à n'en pas douter, la forme de l'écriture.

4. Voy. Pertz, *Archiv*, VII, 504.

5. Incomplet de la fin; voy. Valentinelli, *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum*, VI, 63, qui du reste fait une complète confusion entre l'*Historia* contenue dans ce ms. et la version de Julius Valerius. L'incipit est ainsi conçu : « Incipit historia gestorum Alexandri pueri magni. »

6. Valentinelli, *l. l.* Ce ms. contient le prologue dont les premiers mots sont : « Quoniam tam philosophorum quam poetarum dogma pronuntiat antiquorum vitam... »

7. Valentinelli, ouvrage cité, VI, 64.

Ajoutons que le catalogue des mss. vendus par Libri à Londres le 28 mars 1859 et jours suivants mentionne, sous les n^{os} 35 et 36, deux mss. de l'*Historia*, parchemin, xv^e siècle; le premier a été adjugé pour L. 1.8.0 (fr. 35), le second pour L. 2.18.0 (fr. 72,50). J'ignore les noms des acquéreurs.

§ 6. — Poème abécédaire sur Alexandre.

Je mentionne ici, parmi les récits latins dérivés du Pseudo-Callisthènes, un petit poème rythmique en strophes de trois vers de quinze syllabes, non rimés, et où chaque strophe commence par une lettre de l'alphabet, de A à I¹. Cette pièce, évidemment incomplète, puisqu'il devait y avoir autant de strophes que l'alphabet contient de lettres, et de plus très corrompue, a été récemment publiée d'après un fort ancien ms. de Vérone (ix^e ou x^e s.) par M. Zarncke² qui conclut, à la suite d'une étude approfondie du fonds et de la forme : 1^o qu'elle doit avoir été composée au ix^e siècle; 2^o qu'elle se rattache au Pseudo-Callisthènes, mais par une voie inconnue, car les traits qu'elle emprunte à cet ouvrage (strophes C et D) manquent dans Valerius. Ces traits se trouvent à la vérité dans la version de l'archiprêtre Leo, mais celle-ci, ne datant que de la seconde moitié du x^e siècle, ne peut pas être

1. Il devrait donc y avoir neuf strophes, mais celle qui commençait par G fait défaut.

2. *Ueber das Fragment eines lateinischen Alexanderliedes in Verona*, Académie des sciences de Saxe, classe philosophico-historique, 1877, pp. 57-69.

la source d'une composition du ix^e. M. Zarncke appelle l'attention sur la qualification de « puer magnus » donnée à Alexandre (vv. 1 et 4) et la signale encore dans une des rédactions de la lettre du prêtre Jean¹ où elle lui paraît être empruntée à un passage de l'*Historia de praeliis*². A l'appui de cette opinion je ferai remarquer qu'elle se rencontre aussi dans l'incipit de deux des mss. de l'*Historia* signalés plus haut³. Cependant, si le poème de Vérone est bien du ix^e siècle, il ne peut évidemment être inspiré de l'*Historia*.

Comme ce poème est fort court, je le transcrirai ici, plaçant en note les corrections proposées par M. Zarncke et dont quelques-unes lui ont été suggérées par M. Zacher.

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| Alexander puer magnus | circumivit patriam, |
| Usque ad mare oceanum | civitatem insulam, |
| 3 Antequam Christus fuisset | natus ex Maria virgine. |
| Bonus fuit puer magnus, | natus fuit in Africa, |
| Patrem habuit Philisteum, | matrem de Bethania, |
| 6 Totum mundum circumivit, | fecit Alexandriam. |
| Cum totum mundum circumiret | introivit in tenebras, |
| Unde gemme speciosae | exierunt sine numero, |
| 9 Unde reges et potentes | ornati sunt in saeculo. |
| Dum in heremo esset coepit | bestiam dissimilem, |
| Carpentum habuit ut caballus | caput sicut bubalus, |
| 12 Centum leuvas mane currit, | vespere nuntiat. |

1. § 17 de l'édition donnée par M. Zarncke sous le titre de *Der priester Johannes* dans les Mémoires de la Société scientifique de Saxe, VII, 911. Il s'agit des peuplades sauvages (Gog et Magog, etc.) qu'Alexandre « puer magnus » enferma entre de hautes montagnes.

2. *Ibid.*, p. 926.

3. P. 41, n. 1, et p. 43, n. 5.

- Exbellator bestiarum cunctaque progenies
 Multas feras interfecit, leones et bubalos,
 15 Elefantes et unicornes cadunt sine numero.
 Fere morte dolus magnus luctusque miserabilis
 At spannus et ginneus inierunt consilium,
 18 Grifus pren(d)idit altum ascensum viditque mirabilia.
 Hic in altum subiit mox mori aestimavit;
 Ad Dominum deprecatus est ut potuisset reverti:
 21 In illum locum ubi descendit, civitatem aedificat.
 Ibi fecit civitatem (quam) dicunt Alexandriam
 Qui macerias fecerunt annos ternos quindecim,
 24 Per quem binus nominatur Magnus Alexandrius.

1 M. Zarncke rejette *patriam* et propose *Asiam*. — 2 M. Zarncke corrige : *civitates insulas*. — 3 Zarncke : *fuit*, au lieu de *fuisse* trop long. — 5 L'assertion contenue dans ce vers est tellement extraordinaire qu'il faut supposer quelque grosse méprise du copiste. En tout cas il faut *Philippum*, au lieu de *Philisteum*. — 7. Suppr. *in*. — 8 *Unde*, lisez *Ubi*. M. Zarncke, d'après M. Zacher, corrige *xierunt* en *extant*. — 9 Zarncke : *ornantur*. — 11 Zarncke : *Corpus h.* — 12 Au lieu de l'impossible *nuntiat* M. Zacher propose *renuntiat*. — 13 MM. Zarncke et Zacher refont ainsi ce vers : *Exbellatur b. cunctarum p.* — 15 Suppr. *et*. — 16-8 M. Zarncke renonce à la restitution de cette strophe, dont le 3^e vers doit probablement être considéré comme le 1^{er} de la strophe en G. — 19 Zarncke : *Hic in altum cum subiret m. se m. existimat*. — 20 Zarncke : *est deprecatus ut reverti potuisset*; mais il ne me semble pas que *potuisset* convienne mieux que *reverti* à la fin du vers; il faut à cette place un proparoxyton; p.-é. *ut posset revertere*; pour la forme *revertere* voy. Du Cange. — 21 Zarncke : *In locum illum*. — 24 Zarncke : *quam*.



CHAPITRE III.

L'ITER AD PARADISUM.

Les ouvrages latins que nous avons mentionnés jusqu'à présent sont traduits du Pseudo-Callisthènes (Valerius, Léon) ou s'en sont détachés à une époque indéterminée (lettre d'Alexandre à Aristote, correspondance avec Dindimus). Ce sont les principaux textes mis à profit par les auteurs romans, mais ce ne sont pas les seuls. Sans parler des historiens de l'antiquité (de Justin surtout) qui ne leur sont pas restés inconnus, ils ont adopté certains récits apocryphes indépendants du Pseudo-Callisthènes. Cela est assuré pour l'opuscule connu sous le nom d'*Alexandri magni iter ad Paradisum* qui a été imité par le curé Lamprecht, et dont nous retrouverons des traces dans la littérature française. Le sujet de cet opuscule est celui-ci : Alexandre, après avoir conquis l'Inde, parvient auprès d'un large fleuve qu'il

apprend être le Gange. Il s'embarque avec cinq cents hommes choisis sur un navire qui se trouvait là. Au bout d'un mois, ils arrivent en vue d'une cité immense fermée de toutes parts. A grand'peine ils découvrent une petite fenêtre à laquelle plusieurs des compagnons d'Alexandre, montés sur une barque légère, vont frapper. Un habitant de la ville se montre. Aux questions qui lui sont posées, à la sommation d'avoir à payer un tribut à Alexandre, il répond en transmettant de la part de ses concitoyens au roi macédonien une pierre précieuse dont la grosseur et la forme étaient celles d'un œil humain, lui faisant dire en même temps que lorsqu'il connaîtra la nature et la vertu de cette pierre, toute ambition s'évanouira en lui. Alexandre retourne dans ses états, et là un vieillard juif lui apprend les vertus de la pierre; elle est d'un poids énorme: placée dans l'un des plateaux d'une balance, elle fait contre-poids à tout ce qu'on peut entasser d'or dans le plateau opposé, mais qu'on vienne à la couvrir d'un peu de poussière, elle devient plus légère qu'une plume. Poursuivant son exposé, le juif apprend à Alexandre que la ville qu'il a vue est le lieu où, jusqu'au jugement dernier, séjournent les âmes des justes. La pierre, ayant la forme de l'œil humain qui convoite tout ce qu'il peut voir, et cesse de désirer dès qu'il est privé de lumière, symbolise Alexandre et l'invite à renoncer à son insatiable ambition.

M. Zacher et d'autres érudits ont signalé dans le Talmud un récit fort analogue, trop différent cependant pour pouvoir être considéré comme la source immédiate

de l'*Iter ad Paradisum*¹. Tout en admettant comme fort probable l'origine hébraïque de l'opuscule latin, je ferai remarquer qu'il porte des traces de christianisme² qui excluent l'idée d'une traduction exacte. Quant à l'époque de la rédaction, elle peut, avec une grande vraisemblance, être rapportée à la première moitié du XII^e siècle. La latinité de ce texte ne permet pas, à mon avis, de supposer une date plus ancienne³. D'autre part, la limite inférieure ne peut pas être placée plus bas que le milieu du même siècle s'il est vrai que l'*Iter* ait été imité par le clerc Lamprecht⁴. Je dois avouer toutefois que la version du poète allemand n'est pas tellement exacte qu'on ne puisse supposer qu'il a eu sous les yeux un récit analogue à l'*Iter*, mais un peu différent. Ce serait pourtant une supposition très hasardée.

1. *Alexandri magni iter ad Paradisum*, p. 16-8. Ce récit talmudique a été traduit librement par G. Levi, *Parabole, leggende e pensieri raccolti da libri talmudici*, Firenze, Lemonnier, 1861, pp. 218 et suiv. Cf. Favre, *Mélanges*, II, 87; Vogelstein, *Adnotationes quædam ex litteris orientalibus petite ad fabulas que de Alexandro magno circumferuntur*, Breslau, 1865, p. 13 et suiv. Ce dernier n'a pas connu le texte latin publié dès 1859 par M. Zacher; ses remarques, assez confuses, se rapportent au poème allemand de Lamprecht.

2. Ce passage notamment où le Juif dit à Alexandre: « Quod vidisti, o bone rex, urbs nec dici debet nec est, sed maceria solida » et impenetrabilis omni carni, quam in terminum ulterius progressi diendi statuit universorum conditor justorum spiritibus carne solutis » et ibidem corporis resurrectionem prestolantibus. Fruuntur autem ibi quiete opaca quam Deus illis disposuit, sed non perhenni, quoniam, post Judicium, recepta carne, cum Creatore suo regnabunt in eternum. » (Éd. Zacher, p. 29, ms. de C. C. C. p. 186 a.)

3. Notons que tous les mss., qui vont être indiqués ci-après, sont du XIII^e siècle.

4. *Alexander, Gedicht des zwölften Jahrhunderts, vom Pfaffen Lamprecht, Urtext und Uebersetzung...* von Dr H. WEISMANN. Voy. vv. 6571 et suiv.

Nous verrons plus loin que l'*Iter ad Paradisum* a été mis à contribution par plusieurs de ceux qui ont entrepris au moyen âge de raconter en langue vulgaire l'histoire d'Alexandre. C'est la preuve que l'ouvrage latin devait être assez répandu. Néanmoins les mss. en sont peu communs. M. Zacher l'a publié d'après deux mss., l'un de Paris (Bibl. nat. lat. 8519¹), l'autre de Wolfenbüttel. Il a connu, sans qu'il lui ait été possible d'en faire usage, le ms. 82 de Corpus Christi College, Oxford. Je signale en passant trois autres mss. du même opuscule, un à la Bibliothèque nationale de Madrid², un autre à Auxerre³, et le troisième à Saint John's Cambridge⁴. Je fais remarquer que les mss. de C. C. C. Oxf. et de Madrid donnent à cet opuscule le titre d'*epistola*, et offrent au commencement quelques lignes qui manquent aux mss. dont s'est servi M. Zacher. Ceux-ci en effet débutent ainsi :

De itinere ad Paradisum.

Igitur Alexander nobili ac multiformi præda onustus, se cum suis copiis a finibus Indorum surripiens et compendiosas

1. 5819, n° donné p. 15 de l'édition, est une erreur typographique.

2. Coté F 152; ce ms. provient de la bibliothèque du marquis de Cambis; voy. *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1878, p. 39-40.

3. N° 7, voy. le catalogue des mss. de la bibliothèque d'Auxerre, par M. Quantin, *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, XXVIII, 620.

4. Q 16, fol. 364. Je n'ai mentionné plus haut, p. 42, comme contenant l'*Histoire de prietis*. A la suite est copié le dernier § de l'épître de Valérius. « Nota: Alexander vixit annos .xxij., imperio « potitus annis .xij., condiditque urbes .xij. quas omnes de suo « nomine Alexandriam nuncupavit... »

agens dietas, proximis fovebatur mansionibus in promunctoriis fluminum mari adjacentium...

Voici maintenant les premières lignes des mss. d'Oxford et de Madrid :

Incipit epistola de itinere Alexandri ad Paradisum.

Postquam Alexander Philippi filius universum orbem, præter Indiam solam, suæ ditioni subegerat, proposuit ut et ipsam peragraret. Qua tandem, nimio labore suæ ditioni subacta, nobili et multiformi præda onustus se cum suis copiis a finibus ejus subripiens....





CHAPITRE IV.

COMPILATIONS HISTORIQUES.

§ 1. — La compilation de Saint-Alban.

Pour que l'*epitome* de Valerius ait été introduit par Vincent dans son *Speculum historiale*, pour que le chroniqueur Ekkehart ait admis, sous une forme abrégée, la version de l'archiprêtre Léon dans sa chronique, il faut que ces deux auteurs ou compilateurs aient ajouté une certaine foi aux fables alexandrines. Toutefois, il n'y a pas à douter que dès une époque déjà ancienne, dès le XII^e siècle, pour fixer une date approximative, ces mêmes fables rencontraient de divers côtés une assez grande incrédulité. Nous verrons tout à l'heure cette défiance se manifester énergiquement dans la plus ancienne des rédactions romanes de la légende d'Alexandre; elle est constatée d'une façon non moins évidente, quoique moins directe, par l'Alexandreide, si

longtemps classique, de Gautier de Châtillon, qui suit Quinte Curce; enfin elle semble avoir inspiré l'auteur anonyme d'une compilation latine jusqu'ici peu connue, dont il ne sera pas inutile de parler ici, bien qu'elle paraisse avoir été peu répandue au moyen âge et être restée sans influence sur les rédactions romanes de la légende.

La nature de cette compilation est très nettement exprimée par son titre :

Incipit hystoria regis Macedonum Philippi, filiiq[ue] ejus Alexandri magni, excerpta de libris Pompeii Trogi, Orosii, Josephi, Jeronimi, Solini, Augustini, Bede et Ysidori.

L'ouvrage est en effet composé d'une série de morceaux empruntés à ces auteurs (et parfois à quelques autres) et agencés de manière à former une narration suivie. C'est une marqueterie fort habilement faite, dont tous les éléments peuvent être déterminés morceau par morceau, et où l'auteur ou compilateur n'a rien mis du sien, sinon occasionnellement quelques mots d'explication pour des termes qui lui paraissaient de nature à embarrasser le lecteur, ou quelques phrases de transition. Désireux de faire reconnaître au premier coup d'œil la nature de son travail, il a pris soin de disposer sur les marges du livre les noms des écrivains en regard des passages qui leur sont empruntés, disposition observée dans les deux mss. absolument semblables qui nous sont parvenus de cette compilation. On s'en rendra compte par un court extrait. Je choisis le début de l'ouvrage, conservant la disposition des mss., me

bornant à ajouter entre [] l'indication des sources, au-dessous des noms d'auteur fournis par le texte. Il est bien entendu que par Pompeius Trogus le compilateur n'entend rien de plus que l'abrégé de Justin.

Macedonia, ante a nomine Emathionis *vel* Emathio¹ regis, cujus prima virtutis experientia in illis locis extiteré, Emathia cognominata, || dein a Macedone, qui Deucalionis maternus nepos fuit, ibidem regnante Mace-*[Orig. XIV, 4, 13]* donia est dicta. || Hæc ab Oriente habet Egeum mare, a Borea, *qui est aquilo*, Traciam, ab Euro, *qui sub solania leva parte collateralis est*, Euboeam et Macedonicum sinum, a meridie Achaïam, a Favonio, *qui et Zephus*, montes Acrocerauniæ in angustiis Adriatici sinus, qui montes sunt contra Apuliam atque Brundisium, ab occasu Dalmatiam, a Circio, *qui septentrionali vento a dextra parte collateralis est*, Dardanum, a Septentrione Hesiam².

Hujus sicuti incrementa modica, ita termini perangusti fuere. Populus Pelagi(s), regio regis Boetia³ dicebatur. Sed pro ea⁴ virtute regum et gentis industria subtractis⁵ primo finitimis mox populis nationibusque imperium usque extremos Orien-

POMP.

[VII, 1]

Ys.

OR.

[I, 2]

Ys.

POMP.

[VII, 1, 2]

tis terminos prolatum. In regione Peonia, quæ nunc portio est Macedonia, regnasse fertur Telegonus, pater Asterorei¹, cujus rex Trojano bello inter clarissimos vindices urbis nomen accipimus²....

L'ouvrage se divise en cinq livres. Le premier est consacré au règne de Philippe. Il comprend les liv. VII, VIII, IX et X de Justin, et se termine par ces mots, les derniers du l. X de cet auteur : « Postremo, ab Alexandro victus et a cognatis occisus, vitam pariter cum Persarum regno finivit. » Le second et le troisième livre correspondent respectivement aux XI^e et XII^e de Justin, d'autres sources étant en même temps mises à contribution. Dans son troisième livre notamment, le compilateur a intercalé dans le récit de Justin, entre les §§ 5 et 6 du sixième chap. du livre XII, un long récit des merveilles de l'Inde, emprunté à un assez grand nombre d'auteurs, notamment à Solin, à Josèphe, à Isidore, à la Bible, à saint Augustin, etc. Dans ce récit le compilateur ne s'est pas contenté d'ajuster bout à bout des phrases tirées de ses sources ordinaires : il a une certaine part de rédaction. Il paraît en être de même dans le quatrième livre qui se compose essentiellement du livre XIII de Justin, largement interpolé. Le compilateur a pris occasion de la division de l'empire d'Alexandre entre ses lieutenants pour réunir sur chacune des provinces tous les renseignements historiques

1. Je souligne les additions du compilateur.

2. Toute cette fin, depuis *Hæc ab*, est tirée d'Orose (I, 1), bien que les mss. aient omis de l'indiquer. Lisez *Dardaniam Mæsiæ*.

3. Sic lisez : regio Bœotia.

4. Lis. *postea*.

5. Lis. *subactis*.

1. Lis. *Asteropæi*.

2. Lis. *accepimus*.

qui lui étaient accessibles. Le livre V est fait à l'aide d'Orose (III, 23) et de Justin (XIII, 5 à XVII, 2) et l'ouvrage se termine par ces mots empruntés, sauf la phrase soulignée, à Justin (XVII, 2) :

Quippe, post menses admodum septem ab Ptholomæo cujus sororem Lisimachus in matrimonio habuerat, per insidias circumventus occiditur, regnumque Macedoniæ quod Lisimacho eripuerat, cum vita pariter amittit. Denique hæc solutio belli Macedonici et hic finis fuit, perindeque belli finis idem et libri sit.

On voit qu'en somme le fonds de la compilation est fourni par Justin. Il y a là un témoignage de plus, et qui jusqu'ici n'a pas été recueilli, de la grande popularité de cet auteur pendant le moyen âge¹. De la compilation elle-même je ne connais que deux mss., fort semblables à tous égards, tous deux conservés à Cambridge, l'un à Corpus Christi (n° 219), l'autre à Caius (n° 154). La similitude de leur aspect, la parité de leurs leçons, indique clairement qu'ils sont dérivés d'un même ms., à moins qu'ils aient été copiés l'un sur l'autre². Le ms. de Corpus est certainement des premières années du XIII^e siècle³. Le ms. de Caius est un peu moins ancien,

1. M. Fr. Rühl n'en fait pas mention dans sa dissertation sur la connaissance qu'on a eue de Justin pendant le moyen âge : *Die Verbreitung des Justinus im Mittelalter, eine literarhistorische Untersuchung*. Leipzig, Teubner, 1871.

2. Voici par ex. une faute qui se trouve dans l'un et dans l'autre. C'est dans un passage du livre III, emprunté à Plîne, VI, 80 : « Nam quæcumque in ea arbor nascitur, numquam filio caret. » Il faut *folio*, leçon qui en effet a été rétablie par l'addition d'un *o* au-dessus du premier *i* de *filio*, dans le ms. de Corpus.

3. Il ne serait que du XIV^e selon M. Skeat, ouvr. cité, p. xxxiv, ou même du XVI^e selon Nasmith, l'auteur du catalogue des mss. de Corpus.

mais pourtant encore du XIII^e siècle. Il n'y a pas de doute qu'ils ont été exécutés en Angleterre. Indépendamment de la compilation que je viens de décrire, le ms. de Corpus contient les lettres d'Alexandre et de Didime (fol. 64 et suiv.). Caius ne contient que les deux premières (*Sapius...*, *Desiderantem...*, voy. plus haut, p. 29). En revanche ce ms. contient les courts extraits de Valerius mentionnés ci-dessus p. 34, et quelques autres pièces qui sont sans rapport avec Alexandre.

La compilation des mss. de Corpus et de Caius se retrouve encore dans un ms. de la Bodleienne (Douce n° 299) qui paraît appartenir à la fin du XIV^e siècle, et qui est d'origine anglaise comme les précédents. Je me borne actuellement à cette indication, ayant l'intention de revenir avec quelque détail sur ce point à la fin du chapitre.

Il reste à déterminer l'époque et l'auteur de notre compilation. Pour l'époque, on peut avec grande probabilité désigner le milieu du XII^e siècle. La grande érudition déployée dans cet ouvrage ne permet guère de le faire remonter plus haut, de même que l'âge du ms. de Corpus établit au commencement du XIII^e siècle une limite inférieure qui ne peut être dépassée. Quant au compilateur, nous n'avons pas le moyen de le déterminer avec certitude. Rien dans les mss. mentionnés ci-dessus ne nous renseigne à cet égard.

Mais on y trouve des *e* cédillés pour *æ*, ce qui, avec d'autres caractères, ne permet pas de le placer plus bas que le commencement du XIII^e siècle. Ces *e* cédillés n'existent pas dans le ms. de Caius.

Toutefois il existe une tradition qui attribue l'ouvrage tantôt à Radulfus, abbé de S.-Alban¹, tantôt à Galfridus de Hemlington², moine de la même abbaye, tous deux ayant vécu au milieu du XII^e siècle. Cette tradition n'offre assurément rien d'in vraisemblable en elle-même, mais nous ne pouvons pas la vérifier. Elle remonte à l'érudit J. Leland qui eut sous les yeux des documents d'où il semble que l'une et l'autre des deux attributions aient pu s'autoriser. Nous n'avons malheureusement ni ces documents, ni le texte même de J. Leland, dont les notes, après avoir été utilisées par plusieurs générations d'antiquaires, sont maintenant dispersées en diverses collections, et n'ont été que partiellement publiées³. Je n'ai rien trouvé sur le sujet qui nous occupe ni dans son livre *de Scriptoribus Britanniae*⁴, ni dans ses *Collectanea*⁵.

Bale († 1564) qui, le premier je crois, utilisa les notes laissées par Leland, s'appuie du témoignage de cet érudit pour attribuer à « Galfridus Hemlingtonus » une compilation en cinq livres, faite d'après les auteurs de l'antiquité, ayant pour titre *De Gestis Macedonum*, et

1. Radulphus, surnommé « Gubion », fut le 17^e abbé de Saint-Alban, de 1146 à 1151. Il est dit de lui, dans les *Gesta abbatum monasterii Sancti Albani* (éd. Riley, p. 106, dans la collection du Maître des Rôles) : « Librorum copiam huic ecclesie contulit... amator librorum et adquisitor sedulus, multis voluminibus abundavit. »

2. Il y a des lieux de ce nom en Norfolk et en Yorkshire.

3. Voir sur le sort des collections de Leland la préface de Hearne (§ 6) en tête de son édition (1710, nouv. édd. en 1745 et 1769-70) de l'*Itinerary of John Leland*.

4. Publié par Hall, Oxford, 1709, 2 vol. in-8°.

5. Oxford, 1770.

dédiée à Radulfus, abbé de Saint-Alban. Il ajoute (est-ce encore d'après Leland ?) que Walter, bibliothécaire de la même abbaye¹, attribuait cet ouvrage à l'abbé Radulfus. Voici le texte :

GALFRIDUS HEMLINGTONUS *ex diversis authoribus*.

Galfridus Hemlingtonus, ad fanum Albani (ut ex scriptis claret) monachus olim benedictinus, inter alios scriptores a Lelando commemoratur. Qui in suis collectaneis refert illum ex antiquis scriptoribus græcis et latinis, rarissimarum historiarum fragmenta collegisse, et in quosdam disposuisse ac formasse libros, ad necessarium aliquem suæ posteritatis usum, opusque illud in quosdam (*quinque* ?) libros tandem bono ordine digestum, eundem Galfridum abbati suo Radulpho dedicasse dicit. Gualtherus tamen, ejusdem loci bibliothecarius, ipsi potius abbati tribuit illud opus, quam Galfrido. Quocunque vertatur, insignis erat per illam ætatem factura a Galfrido titulum habens :

De Gestis Macedonum, lib. 5.

Num alia Galfridus scripserit nescio. Claruisse fertur anno incarnationis Dominicæ 1150, sub rege Stephano².

Vient ensuite Pits († 1616) avec qui la confusion commence. Selon cet auteur, Leland aurait attribué la compilation en question — et qui est bien la nôtre, comme on va le voir, — non pas à Galfridus, mais à l'abbé Radulfus ; il appuie l'assertion de Leland de celle du bibliothécaire de Saint-Alban déjà mentionné par

1. On peut voir sur cet auteur Th. D. Hardy, *Descriptive Catalogue of mss. relating to the History of Great Britain and Ireland*, II, 417-8 ; III, xxxvi.

2. *Scriptorum illustrium majoris Brytanniæ ... catalogus*, Basileæ, 1559, in-fol., centuria X, n° 1.

Bale. Il sait que certains (*quosdam*) ont mis cet ouvrage sous le nom de Galfridus Hemlingtonus, mais il ne s'arrête pas à cette opinion. Je cite l'article de Pits¹ :

Radulphus Albanus vel de S. Albano, natione Anglus ordinis S. Benedicti primum monachus deinde abbas ad S. Albanum. Hunc Joannes Frumentarius in libro de viris illustribus inter scriptores eruditos memorat.... Quod ad hominis attinet scripta, Joannes Lelandus tribuit ei vitam S. Albani versibus heroïcis pereleganter descriptam².... Item historiam Alexandri Macedonis. Et ego sane Lelando assentior, quamvis non ignorem quosdam Galfredum Henlingtonum, ibidem monachum, hujus posterioris operis auctorem facere. Tamen Gualterus ibi monachus et bibliothecarius expresse testatur quod Radulfus noster ex plurimis antiquis auctoribus tum sacris tum profanis collegerit :

Historiam Alexandri magni, libros quinque.

« Macedonia ante a nomine Emathi... »

Ces derniers mots sont, on l'a vu plus haut, ceux par lesquels commence la compilation historique que nous étudions.

Mais voici que le même Pits, deux pages plus loin (p. 215), a sur Galfredus Hemlingtonus un article dans lequel, d'après Leland, il attribue à ce Galfredus une compilation des historiens grecs et latins dédiée à l'abbé de Saint-Alban Radulfus. — C'est l'assertion de Bale,

1. *Johannis Pitsei... relationum historicarum de rebus anglicis tomus primus*. Paris, 1619, p. 213.

2. C'est en effet ce que l'on peut voir dans le livre de J. Leland, *De scriptoribus Britanniae* (cap. cccxiv), mais on n'y trouve pas ce que Pits dit ensuite au sujet de l'Histoire d'Alexandre,

citée plus haut, par conséquent la contradiction de ce que Pits lui-même vient de dire dans son article sur Radulfus. Il a donc maintenant contre lui le bibliothécaire de Saint-Alban, dont tout à l'heure il acceptait l'opinion. Cette fois il la rejette, en disant : « Licet « Gualterus ejusdem monasterii religiosus et bibliothecarius, existimet potius ipsam abbatem illius historiæ « fuisse auctorem. » Il essaie de se tirer de la contradiction en supposant — supposition bien invraisemblable — que Radulfus et Galfridus ont pu écrire chacun un ouvrage sur le même sujet : « Quid obstat utrumque « de eadem materia scripsisse ? » Enfin, abandonnant cette conjecture si risquée, il termine en disant que l'auteur, quel qu'il soit, de cet ouvrage, lui a donné pour titre :

Historiam Alexandri Macedonis, libros quinque.

En résumé, deux opinions opposées sont attribuées à Leland : d'après Bale, Leland aurait désigné Galfridus comme auteur de la compilation. D'après Pits, à l'article RADULPHUS, Leland aurait désigné Radulphus ; d'après le même Pits, à l'article GALFRIDUS, Leland aurait désigné Galfridus. Pits, perdant complètement la tête dans cet embrouillamini, adopte successivement l'une et l'autre opinion. Sur un point, Bale et Pits sont d'accord : c'est que le bibliothécaire Walter tenait pour Radulphus.

Il restait, après Pits, diverses confusions à faire : elles furent faites. Gérard Vossius emmêla le moine Galfridus de Hemlington avec le moine-bibliothécaire Gual-

terus, et en fit un « Gualterus Hemlingtonus »¹. On pouvait encore se tromper sur l'ouvrage attribué tantôt à Radulphus, tantôt à Galfridus, bien qu'il fût désigné on ne peut plus clairement par la division en cinq livres et par la citation des premiers mots. On s'y trompa. On crut que cet ouvrage n'était autre que l'*Historia de præliis*, avec lequel il n'a aucun rapport². Cette erreur a été relevée par Favre qui n'a pas cru nécessaire de la discuter³.

Il est difficile, en présence de la contradiction des témoignages, de prendre parti pour l'un plutôt que pour l'autre des deux religieux à qui la compilation est tour à tour attribuée. Radulphus est en possession d'un suffrage important, celui du bibliothécaire de Saint-Alban. Toutefois, *a priori*, je me déciderais plutôt en faveur de Galfridus; si l'ouvrage a été compilé par Galfridus et par lui dédié à l'abbé Radulphus, on conçoit sans peine

1. *De Historicis latinis*, I. III, cap. LI (éd. de 1651, p. 414) :

« RADULPHUS de S. Albano, abbas fani S. Albani in Anglia floruit
« sub eodem Stephano rege, ac vitam S. Albani carmine condidit.
« Præterea ex antiquis concinnavit historiam Alexandri Magni libris
« V. Memoratur et Johanni Frumentario in catalogo virorum illius
« trium, ac a Joanne Lelando quoque eruditionis nomine laudatur.
« Obiit anno MCLII. » C'est l'opinion de Pits à l'article RADULPHUS.
Vossius poursuit ainsi : « Æqualis huic GUALTERUS HEMLINGTONUS,
« Anglus, monachus ad S. Albanum, et bibliothecarius ejusdem cæno-
« bii. Auctor a nonnullis putatur librorum V de Gestis Alexandri: qui
« ab aliis Radulpho Albano, ut dixi, tribuuntur. »

2. Berger de Xivrey, *Notices et extraits des mss.*, XIII, 191 ;
Græse, *Die Grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 443, qui
renvoie à Pits, lequel n'est nullement coupable de cette confusion ;
Frocheur, dans le *Messenger des sciences historiques de Belgique*.
Gand, 1847, p. 405 (tiré à part, p. 13).

3. « Cet ouvrage [*l'Historia de præliis*] a été mal à propos attri-
« bué à Radulphe de Saint-Alban et à Gualfred Hemlington, écrivains
« du XII^e siècle. » *Mélanges*, II, 67.

la méprise qui a fait prendre ce dernier pour l'auteur du livre; si Radulphus est réellement l'auteur, on ne conçoit pas aussi aisément comment le livre a pu être attribué à Galfridus. En tout cas, on peut tenir pour infiniment probable que cette compilation a été faite à Saint-Alban au temps de l'abbé Radulphus, c'est-à-dire de 1146 à 1151.

La compilation de Saint-Alban ne paraît pas s'être répandue hors de l'Angleterre, où ont été exécutés et où se trouvent actuellement, comme nous l'avons vu, les deux mss. qu'on en possède, ainsi que la rédaction dérivée (ms. Douce). Elle n'a pu par conséquent avoir qu'une influence fort limitée sur les compositions en langue vulgaire relatives à Alexandre.

§ 2. — Compilation du ms. Douce.

La compilation de Saint-Alban était née du désir de substituer aux fables du Pseudo-Callisthènes un récit authentique. Ce fut là un effort remarquable vers la critique. L'effort ne dura pas. Il se trouva, au XIV^e siècle et en Angleterre, un clerc, appartenant probablement au clergé régulier, qui eut l'idée de combiner ensemble l'*épitome* de Valerius avec la compilation de Saint-Alban. Pour lui, évidemment, tous les récits relatifs à Alexandre avaient une valeur égale, pourvu qu'ils fussent écrits en latin. En somme, il ne fit pas pis que Vincent de Beauvais qui avait aussi combiné tant bien que mal, dans le quatrième livre de son *Miroir historial*, l'*épitome*, la lettre à Aristote et Justin. L'œuvre de ce compilateur

anglais nous a été conservée par un seul ms., à ma connaissance du moins, le ms. 299 de la collection Douce à la Bodleienne, dont j'ai déjà dit quelques mots ci-dessus, p. 57. C'est un livre de 112 ff. à 34 lignes par page, ayant à peu près le format d'un in-4^o (0^m260 sur 0^m185), écrit vers la fin du xiv^e siècle ou dans les premières années du xv^e d'une main certainement anglaise¹. Le but du compilateur est essentiellement moral : pour lui l'histoire d'Alexandre est en elle-même édifiante ; elle peut fournir aux hommes de guerre des exemples dignes d'être imités, elle peut aussi procurer une utile distraction aux religieux et les éloigner du vice d'accidie (ἀκηδεια), l'oisiveté, comme on disait parfois au moyen âge, sorte de torpeur morale, de dégoût de l'existence, que la vie monastique engendrait fatalement, et qui, en tant que vice, a été remplacé par les modernes, dans la série des péchés capitaux, par la paresse. Le prologue qu'on va lire indique avec précision l'objet que le compilateur s'est proposé et les sources qu'il a mises à contribution. Parmi ces sources il en est plusieurs qui ne sont vraisemblablement citées que de seconde main ; il en est une qui date à peu près la compilation, c'est Ranulfus ou Radulfus de Hygden dont le *Polychronicon* s'étend jusqu'à l'année 1367. L'époque où composait notre compilateur est donc circonscrite entre cette date et les dernières années du xiv^e siècle. L'ouvrage auquel

1. Le ms. dans son état actuel (la reliure est du siècle dernier) n'offre aucune indication de provenance. Il est mentionné par Douce lui-même dans une note imprimée par Weber, *Metrical romances*, III, 300, cf. aussi p. 293.

il est fait le plus d'emprunts, celui de qui il est dit : « auctor de cuius libris hujus historie magna pars extrahitur », c'est l'*epitome* de Valerius.

Hystoriam magni principis Alexandri collectam ex opusculis plurimorum in unum volumen redigere summo conamine laboravi, multiplices attendens utilitates que ex gestorum ejus lectione poterit (sic) exoriri. Nam potissimum viris operi marcio deditis presentis opusculi exempla conveniunt ; non omnia quidem sed quedam que videntur virtutem et gloriam generare, sicuti sunt facta, audacia, liberalitas, magnanimitas et cetera consimilia. Cum ergo lector reperit aliqua rationi[s] sue discrecioni dissona dignaque vituperio, omissis¹ exemplis prioribus, priora² et optima elegat et sequatur. Inveniet hic revera facta non solum virtuosa sed³ viris fortibus imitanda, sed et peccatis (?) viciosa et discretis et sapientibus reprobanda. Videbit etiam in hoc libro qualiter virtutibus laus accrescit et gloria, et quomodo viciis et fedis moribus periclitatur et deperit bona fama. Religiosis insuper et in claustris residentibus non erit hec compilacio minus utilis, quia ex processu delectacionem non modicam generabit, et fortassis talium personarum tollet accidiam et tedium relevabit. Et cum sit generativa leticie lectio hujus hystorie, occasiones vagandi inutiliter aufert et efficaciter perimet et extinguet. Et ne lector estimet me ex proprio presentem hystoriam texuisse, auctorum nomina de quorum libris materia presens excerptur ponam in hujus libelli margine seriatim, quorum nomina, ut in sequentibus facilius possint intelligi, in presenti prologo premonstrabo. Sunt ista auctorum nomina predictorum : Auctor, de cuius libris hujus historie magna pars extrahitur, Pompeius

1. Ms. *emissis*.

2. Corr. *posteriora* ?

3. Corr. *et*.

Trogus, Solinus, Josephus, Orosius, Ysidorus, Ieronimus et Beda, Johannes Sarisburiensis in suo Policratico¹, Daniel propheta, Plinius naturalis hystoriographus, Gualterius versificus, qui composuit metricè hystorias Alexandri², Ethicus philosophus in Cosmographia sua, Eutropius, Valerius Maximus, Petrus Comestor, Papias, Aristoteles, Physiologus, Placentius, Macrobius, Lapidarius, Diascorus³, Seneca, Agellius in Noctibus Atticarum, Ranulphus Cestrensis⁴, Herodotus, Freculphus, Bartholomeus in Naturis rerum⁵, Magister Hugo de S. Victore, Frontinus de Re militari. Cum autem loquitur hujus operis compilator repperit tale signum T⁶, cum pauca enim vel multa imponet ex proprio vel loquitur; et cum de dictis poeticis et obscuris aliqua forte transulerit, utetur tali signo⁷. Ne vero nimium animos suspendat legentium, presens hystoria in quinque libros dividitur, quorum capitula in librorum principiis prenotantur.

Le premier livre a 22 chapitres. Voici les titres des trois premiers et du dernier.

Capitula libri primi.

1. Quod Egypto Abraham patriarcha astronomiam primus intulit et instruxit incolas, et quod Nectanabus ipsam scienciam plenius comprehendit, et quod multo tempore tenuit regnum Egypti, donec vallatus inimicis undique fugere compulsus est Macedoniam, ubi se astrologum proficitur.

1. Ce qu'il y a, dans le *Policraticus* de Jean de Salisbury, sur Alexandre, se réduit à un petit nombre de traits historiques.

2. L'*Alexandreis* de Gautier de Lille.

3. Probablement Dioscoride.

4. Ranulph Higden, moine de l'abbaye de Saint-Werburg, diocèse de Chester, auteur du *Polychronicon*, mort vers 1367.

5. Barthélemy de Glanvil, xiv^e s., auteur du *De proprietatibus rerum*.

6. Son nom commençait donc par un T.

7. Le signe manque.

2. De virtute regis Philippi Macedonie, et qualiter eo absente ejus uxor Olimpias, accersito Nectanabo, ab eo didicit futura et occulta, et de Nectanabi instrumentis.

3. Quomodo Nectanabus reginam in sompnis videre facit se velut in divinis amplexibus constitutam.

22. De successionem regum Persarum usque ad Darium cum quo confligit Alexander.

Le 2^e livre (fol. 27-66) conduit le récit depuis le refus du tribut par Alexandre jusqu'à la mort de Darius. Il contient 64 chapitres.

Le 3^e livre (fol. 66-84) va jusqu'à l'entrée d'Alexandre dans l'Inde. Il se termine par un chapitre (le 34^e) sur les pierres précieuses de l'Inde, dont les sources, indiquées en marge, sont Placentius, Lapidarius, Diascorus (*sic*), Ysidorus, Plinius.

Le 4^e livre (fol. 84-105) contient l'expédition de l'Inde avec toutes ses merveilles, et s'étend jusqu'à la mort d'Alexandre. Il contient 48 chapitres.

Le 5^e livre (fol. 105-112), en 17 chap., traite de l'hystoire des successeurs d'Alexandre. Le dernier chapitre, tiré de Justin, a pour titre : « Miranda subversio urbis « Lisimachie per terremotum, que subversionem porten- « dit, Lisimachusque in brevi post occidit, nam occiditur « per Seuleuchum (*sic*), et Seuleuchus post septem « menses occiditur a Tholomeo, cujus interitus fuit solu- « cio belli Macedonici. »

Le compilateur du ms. Douce ne cite pas la compilation de Saint-Alban. Il a préféré citer dans son prologue les auteurs dont elle est tirée, et je ne vois pas du reste

sous quel nom il aurait pu la citer. Il en fait toutefois largement usage. Ainsi le début, rapporté ci-dessus, p. 54, est exactement reproduit au fol. 5, et la fin (voir ci-dessus, p. 56) est la même dans les deux ouvrages.



CHAPITRE V.

ALBERIC DE BESANÇON.

§ 1. — Observations préliminaires.

Les deux versions du Pseudo-Callisthènes, l'*Iter ad Paradisum* et quelques données empruntées aux historiens de l'antiquité constituent le fonds de tout ce qui a été écrit en langue vulgaire pendant le moyen âge sur Alexandre. Toutefois ces éléments ont été mis en œuvre de façons bien diverses. Dans les premiers temps, au XII^e siècle, alors qu'apparaissent les premiers romans (au sens étymologique du mot) d'Alexandre, l'histoire du conquérant macédonien est, comme celle de Charlemagne, une matière à développements poétiques, un sujet particulièrement approprié à l'expression des sentiments chevaleresques. Les poètes se plaisent à orner leur héros de toutes les vertus qui conviennent à un roi chevalier. Ils ne se contentent pas de le repré-

senter comme un grand conquérant, ils lui attribuent encore la qualité la plus prisée au moyen âge : ils en font le type du souverain à la main libérale. La largesse d'Alexandre devient, grâce à eux, proverbiale pendant tout le moyen-âge. Aussi les versions du Pseudo-Callisthènes et les textes de l'antiquité latine ne sont-ils pour eux qu'un recueil de renseignements où ils puisent à volonté, prenant les traits qui leur plaisent, rejetant ceux qui ne conviennent pas au type idéal qu'ils se sont formé.

Plus tard, au XIII^e siècle et plus encore au XIV^e, les sentiments chevaleresques s'affaiblissent, sans que la curiosité des choses merveilleuses se soit émoussée. Les aventures d'Alexandre plaisent non plus par leur côté épique, mais par les événements étranges ou surnaturels qui s'y rattachent. Dès lors rien de ce que contiennent les versions latines du Pseudo-Callisthènes n'est omis : des faits monstrueux qui avaient choqué les premiers romanciers, tels que l'histoire de Nectanebus, sont admis par Thomas de Kent, et vers le même temps apparaît et se reproduit rapidement à un grand nombre d'exemplaires la traduction en prose française de l'*Historia de præliis*.

Nous allons examiner, selon l'ordre de leur apparition, les divers romans d'Alexandre, bornant notre étude aux romans français, ou du moins ne prenant en considération les romans étrangers qu'en tant qu'ils dépendent des nôtres.

Le plus ancien des romans d'Alexandre éclos sur le sol de la France est celui d'Alberic de Besançon, dont

nous ne possédons que les 105 premiers vers. Ce fragment, dont le texte et la traduction occupent les premières pages du présent recueil, a été écrit par une main du XII^e siècle sur deux pages restées blanches dans un ms. de Quinte Curce, conservé à la Laurentienne¹, à Florence. Il fut découvert en 1852 ou 1853 par un érudit allemand qui s'est fait depuis, comme poète et romancier, une brillante réputation, M. Paul Heyse, et fut par lui publié en 1856, avec quelques notes de MM. Mahn et C. Hofmann². Depuis lors il a été plusieurs fois réédité et commenté³. Le nom d'Alberic

1. Plut. LXIV, ms. 35.

2. *Romanische Inedita auf Italienischen Bibliotheken, gesammelt von Paul Heyse*. Berlin, 1856, in-8°.

3. Alfred ROCHAT, *Ueber die Quelle des deutschen Alexanderliedes* (Germania, I, 273-90). Ce mémoire contient le texte de Florence accompagné de notes souvent assez faibles, et de plus une comparaison détaillée de ce texte et de la partie correspondante du poème allemand. Le rapport des deux ouvrages avait déjà été indiqué par Fr. Pfeiffer dans le *Literaturblatt* de Menzel (1856, n° 18). — Conrad HOFMANN, *Zum Provenzalischen Alexanderfragment* (Germania, II, 95-6). Quelques observations critiques sur le fragment de Florence. — Adolf TOBLER, *Zum Romanischen Alexanderlied* (Germania, II, 441-4). Remarques relatives à la constitution du texte et à son interprétation. Une seconde édition, augmentée et corrigée, en a été donnée par M. Tobler à la fin de sa dissertation intitulée : *Darstellung der lateinischen Conjugation und ihrer romanischen Gestaltung, nebst einigen Bemerkungen zum provenzalischen Alexanderliede*, Zurich, Zurcher und Furrer, 1857, 46 p. in-8°. Dans cette seconde édition de son travail, M. Tobler fait connaître les résultats d'une nouvelle lecture du ms. de Florence, faite par M. Heyse, après sa publication. — Karl BARTSCH, *Alberic von Besançon* (Germania, II, 449-64). Dans ce mémoire M. Bartsch a rassemblé un grand nombre de textes des troubadours où il est fait allusion à la légende d'Alexandre, et a présenté des recherches sur la langue du fragment et des remarques critiques sur certains passages. — Enfin M. Bartsch a réimprimé les 105 vers de ce fragment dans sa *Chrestomathie française*, et je les ai moi-même fait entrer dans la partie française de mon *Choix d'anciens textes*, sous le n° 14.

de Besançon ne s'y trouve pas : il nous est fourni par le poème allemand d'un certain curé Lamprecht sur la personne duquel les renseignements font défaut, mais que l'on suppose, avec toute vraisemblance, avoir vécu au XIII^e siècle.

Longtemps avant la découverte du fragment de Florence, *Alberich* ou *Elberich*¹ de Besançon, mentionné dans les premiers vers du poème allemand, était reconnu comme la source où avait puisé Lamprecht. Il n'y avait point à hésiter en présence de cette assertion positive du poète allemand : « Alberic de Besançon, qui nous a fait ce poème, l'a composé en roman (*in walischen*), et je l'ai mis en allemand. Que personne ne me blâme : comme dit le livre je dis aussi » (vers 13-18). Mais, tant qu'Alberic ne fut connu que par la mention de Lamprecht, les hypothèses les plus variées pouvaient se produire sur le rapport de l'œuvre allemande avec son original. La découverte inespérée du fragment de Florence a rendu possible une juste appréciation de l'œuvre allemande, dont le mérite avait été singulièrement exagéré au détriment du poème français. Je ne puis faire mieux concevoir toute la portée de la découverte de M. Heyse qu'en citant ces lignes d'un des critiques allemands les plus compétents² :

« Le long débat sur la source de notre Lamprecht est maintenant fermé. L'hypothèse exprimée naguère »

1. *Elberich* dans le ms. de Strasbourg (détruit en 1870 par le bombardement allemand), *Alberich* dans le ms. de Vorau (Styrie).

2. M. Bartsch, dans la *Germania*, II, 453.

3. Par Jacob Grimm, en 1835 ; elle avait du reste été combattue

« que *Lamprecht* est simplement la forme allemande de « *Lambert* (Lambert le Tort) et non point le nom du « poète allemand, lequel aurait gardé l'anonyme, cette « hypothèse tombe maintenant d'elle-même. En outre, « il faudra rabattre de l'éloge quelque peu exagéré que « Gervinus fait du poète allemand, car, autant qu'on en « peut juger par le court fragment que nous en possédons, les traits les meilleurs et les plus caractéristiques « se trouvaient déjà dans l'original roman. » Et en effet, ainsi que l'a montré un autre érudit¹, de la comparaison de Lamprecht avec son original il résulte qu'en somme « Lamprecht suit fidèlement son modèle ; où l'allemand « fournit aisément une rime pour l'expression romane, « le poète se contente de traduire ; lorsque la rime ne « se présente pas facilement, il développe en quelques « vers, produisant rarement une nouvelle idée. »

Il semblerait, d'après ces faits, que le poème de Lamprecht devrait offrir pour nos recherches un intérêt égal à celui que les Allemands ont trouvé dans le poème d'Alberic. Si l'œuvre germanique est fidèlement traduite, ou du moins imitée, de son modèle roman, elle devra être pour nous d'un prix incomparable en nous permettant de reconstituer, au moins pour le fonds, l'œuvre d'Alberic dont le début seul nous est parvenu. Telle est en effet la conclusion à laquelle on paraît s'être arrêté jusqu'à présent : nous verrons que malheureusement elle

par Weissmann, dans son édition du poème de Lamprecht, *Alexander, Gedicht des zwölften Jahrhunderts vom Pfaffen Lamprecht*, 1850, t. I, p. XVIII, XIX.

1. M. Rochat, *Germania*, I, 287.

peut difficilement être admise. Mais d'abord, sans nous occuper davantage de Lamprecht, étudions en lui-même le poème roman. Nous en examinerons successivement la versification, la langue, les sources.

§ 2. — Versification.

Les 105 vers octosyllabiques du fragment d'Alberic sont distribués entre quinze tirades monorimes. Hors ce fragment on ne connaît que deux poèmes, l'un et l'autre aussi réduits à l'état de fragments, qui présentent la même forme. Ce sont *Isembart et Gormont*, en français, et la vie de sainte Foi d'Agen, en provençal.

De ces deux morceaux le plus ancien est incontestablement le premier, qu'on peut faire remonter jusqu'aux premières années du XII^e siècle. Le second, quoique probablement moins ancien, appartient cependant encore au XII^e siècle, de telle sorte qu'on peut considérer l'emploi du vers de huit syllabes en tirades monorimes comme un signe d'antiquité.

Les vers du fragment d'Alexandre ont presque tous un accent à la quatrième syllabe. Le plus souvent cette quatrième syllabe termine un mot :

Dit Salomón || al premier pas.

C'est le cas des vers 1, 5, 7, 9, 11-2, 14, 19, 22-5, 27-34, 36-40, 42, 44, 49-53, 55-6, 58-60, 62-3, 65-74, 76, 79, 80, 82-5, 87-92, 94, 96, 99, 100, 102, 103, 105. D'autres fois la quatrième syllabe étant

tonique est suivie d'une syllabe qui s'élide sur le mot suivant, comme dans ce vers (13) :

Chi per batálle || et per estric

Il en est ainsi des vers 13, 41, 64, 86, 96, 97, 98. Ces deux cas reviennent au même. Ils nous offrent la séparation du vers en deux hémistiches, fait qui a déjà été remarqué dans nos plus anciens poèmes en vers octosyllabiques¹. Toutefois cette division du vers en deux parties n'est pas, à beaucoup près, suivie avec autant de rigueur que dans les vers de dix et de douze syllabes. Le fragment d'Alexandre nous présente d'assez nombreux exemples (un cinquième environ) où la division n'existe pas, bien que l'accent soit à la quatrième syllabe ; ainsi dans ce vers (2) :

Quant de son libre mot lo clas.

Même disposition aux vers 8, 10, 15-8, 20, 21, 26, 45-8, 61, 77, 81, 93, 95, 101, 104.

Le cas le plus rare est celui où la quatrième syllabe est atone, comme aux vers 35², 43³, 54, 57, 75, 78⁴.

Les rimes sont toutes masculines. On sait que dans

1. Voy. G. Paris, *Romania*, I, 294-5, II, 295.

2. Cet exemple est douteux. Le ms. porte *E chel ten Grecia la regio*. J'ai supprimé *E*, scandant *Chel ten | Greci-|-a la | regio*, d'après les vers 18 et 20 où *Grecia* et *pecunia* ont respectivement trois et quatre syllabes. Mais, laissant de côté *pecunia*, mot purement latin, il se peut que *Grecia* ne forme que deux syllabes comme au v. 54 du poème de Boèce. Au v. 18 on pourrait corriger *Qui fud [reys] de Grecia natiz*, et scander au v. 35 *E chel | ten Gre | fia la | regio*.

3. *Ne ad enperadur servir*. La quatrième syllabe n'est pas proprement atone : elle a l'accent secondaire : *enpéradrûr*.

4. Notons que cette coupe est condamnée par les *Leys d'amors*, I, 136.

certaines de nos plus anciens poèmes, comme dans la Vie de saint Léger, ces rimes dominent exclusivement, que dans d'autres elles sont notablement plus nombreuses que les rimes masculines. Il n'y a pas, à proprement parler, d'assonances dans le fragment d'Alexandre. On y rencontre toutefois un certain nombre de rimes peu exactes; ainsi à la seconde tirade deux rimes en *it* sont suivies de quatre en *ic*, puis de trois en *ist* et d'une en *iz*. On remarque ici, comme en d'autres poèmes, la tendance à associer dans l'intérieur de la tirade les rimes tout à fait pareilles. Dans une autre tirade en *i*, la dixième, plusieurs rimes en *ir* sont suivies de *gentil* et *genuit*. Ces irrégularités n'empêchent pas qu'en somme l'Alexandre peut être classé parmi les poèmes rimés.

Quand une finale atone est suivie d'un mot commençant par une voyelle, l'élision a toujours lieu, voy. 13, 41, 64, 86, 96, 97, 98. Il n'importe que cette finale soit *i*, comme aux vers 96 et 97, *ia* comme au v. 86, ou *e*, comme dans les autres cas. Remarquons que l'*i* de *qui* est éliidé aux v. 42 et 59¹, mais il n'en est pas de même de l'*e* de *que* : *Que altre*, 57 et 75, et de *ne* : *ne ad* 43, 78. Il n'y a dans tout cela rien qui ne soit usuel dans nos anciens textes français du nord ou du midi. Mais deux vers forment une exception à la règle qui peut se déduire des faits ci-dessus rassemblés : les vers 16 (*Ne tant duc nobli occisist*) et 21 (*Rey furent sapi et prudent*). Le hiatus formé par l'*i* dans *nobli* et *sapi* est difficilement admissible. Pour *nobli* une correction assez plausible peut

être proposée : *nobili*, latin *nobilius*, cf. l'anc. fr. *nobilie*, *nobile*; l'*i* atone de la fin serait ainsi soumis à l'élision. Mais pour le second cas je ne vois pas de correction satisfaisante.

§ 3. — Langue.

On a jusqu'à présent admis, sur le témoignage du poète allemand Lamprecht, qu'Alberic était de Besançon. M. Bartsch, à une époque où les études romanes étaient beaucoup moins avancées qu'aujourd'hui, n'a rien vu dans cette assertion qui ne fût en accord avec les caractères qu'offre la langue du poème : « Besançon, » dit-il, « est situé en une contrée qui forme à « peu près la frontière des deux idiomes du nord et du « sud¹. » Et il poursuit en essayant de prouver qu'il y a en effet dans nos 105 vers un mélange de caractères appartenant les uns à la langue d'oc, les autres à la langue d'oïl. Plus récemment, M. Ascoli a relevé dans le même morceau un fait qui pourrait appartenir à l'idiome de la Franche-Comté². Mais nous allons voir qu'il y a des caractères qui ne peuvent aucunement convenir à la région où est situé Besançon, et nous reportent beaucoup plus au sud. Les rimes qu'offre le fragment sont celles-ci :

as (larg), 1.

ad, x.

1. Au v. 59 on pourrait admettre *qui 'st pour qui est*.

1. *Germania*, II (1857), 460.

2. *Archivio glottologico*, III, 64, note 1.

ar, xv.

az, vii, xii.

eyr, xi.

eys, viii.

in, xiii.

ir, *il*, *it*, vi, xiv.

it, *ic*, *ist*, *iz*, ii.

on, v, ix.

our, iv.

La première de ces rimes est considérée par M. Bartsch¹ comme exclusivement provençale. Il faudrait en français, dit-il, *antiquitez*, etc., et non *antiquitas*. La finale *as* serait ici employée au lieu de la finale *atz* plus usuelle en provençal. Sans discuter cette hypothèse, je renonce à tirer argument de ces rimes, qui, à part *pas* et *clas* (vers 1 et 2), sont plutôt latines que romanes : *enfirmi-tas*, *otiositas*, *antiquitas*, *vanitas* sont des mots purement latins qui pourraient avoir été employés sous la même forme par un poète du nord aussi bien que par un poète du midi.

La rime en *ad* contient les participes passés *figurad*, *recercelad*, *colorad*, *aformad*, *delcad*, *enforcad*, *avigurad*, *apensad*. J'y joins les rimes en *az* qui correspondent aux finales latines *atus*, *atos*, *ates*. Toutes ces finales sont provençales, sans contestation possible. Il est également hors de doute qu'il faut y voir la leçon originale de l'auteur, non le résultat d'une traduction. Nous possédons un assez grand nombre de documents écrits à

Besançon au XIII^e siècle : des chartes et la traduction en vers de Végèce par Jean Priorat¹. Nous y voyons que le latin *at*, *at's* y est rendu par *é*, *és* ou par *ié*, *iés* quand un son palatal ou mouillé précède. C'est l'usage du français de l'Île-de-France. Je concède qu'on peut bien sur ce point avoir subi en Franche-Comté l'influence de l'orthographe française. Mais, dût-on s'en tenir aux formes que présente le patois actuel, *a* d'une part, *ie* d'autre part², on serait toujours en présence de deux produits très différents, selon que l'*a* du latin se trouve ou ne se trouve pas précédé d'un son mouillé ou palatal. C'est ce phénomène de la persistance de l'*a* latin dans le premier des cas ci-dessus indiqués, et de son passage à *é* dans le second, qui constitue le principal caractère du groupe de dialectes que M. Ascoli qualifie de dialectes franco-provençaux. Il faut descendre jusque dans l'Isère³, ou du moins jusqu'au sud de l'Ain, pour trouver l'*a* latin se conservant, comme dans notre texte, dans les deux cas sus-indiqués. Nous voilà donc arrivés à cette conclusion que notre fragment ne peut guère avoir été composé en une région située au nord du 46^e degré environ.

L'examen de la tirade en *ar* nous conduira à placer plus au sud encore l'idiome d'Alberic. Le premier vers de cette tirade se termine par le mot *toccar* qui serait en ancien français *tochier*, les rimes qui suivent, *sonar*, *tem-*

1. Voy. les notices de M. U. Robert, *Bibl. de l'École des chartes*, XXXV (1874), 205-6, et de M. Castan, *ibid.*, XXXVI (1875), 133-6.

2. Ascoli, *Archivio*, III, 110, 111.

3. Ouvrage cité, p. 81.

1. *Germania*, II, 460.

prar, etc., seraient en français toutes en *er* sans mouillure. La question est de savoir jusqu'où s'étend vers le midi la différence que le français fait entre la finale latine *are* précédée d'un son palatal ou mouillé, et cette même finale non précédée de ce son. Nous savons par les recherches de M. Ascoli que cette différence s'étend jusqu'au département de l'Isère inclusivement¹. Dans l'Isère le latin *at's* conserve invariablement son *a* comme nous venons de le voir, mais *are* devient *ier* (actuellement *ié*) dès qu'au devant se trouve le son palatal ou mouillé. Ainsi à côté des infinitifs *imita*, *habita*, *passa*, on a à Grenoble *couchier* (collocare), *chauchier* (calcare), *s'approchié*, etc. Il faut aller jusqu'au sud du département pour rencontrer l'*a* dans les deux cas². Il est donc peu probable que la langue de notre fragment appartienne à une région située au nord du 45° degré.

La rime en *eyr* répond au latin *arium* dans *primeyr*, *cavalleyr*, etc., à *ërium* dans *magesteyr*, *empeyr*. Il n'y a rien ici à remarquer sinon l'emploi de *y* pour *i*, ce qui est rare à cette époque. D'ailleurs la forme *eir* n'offre pas un caractère dialectal bien précis, étant celle qu'offrent généralement les documents les plus anciens de la langue d'oc, abstraction faite toutefois de ceux qui appartiennent à la région des Pyrénées, où, dès les premiers textes, la forme préférée est *er*³.

1. Ouvrage cité, p. 81.

2. C'est le cas d'une pièce en patois de Mens (au sud de Grenoble), où on lit *soungia* (anc. fr. *songier*), *reproucha* (*reprochier*), *mija* (*mangier*), etc. *Revue des langues romanes*, VIII, 135-7.

3. *Rodgeirs* à Foix, XI^e siècle (*Musée des archives départ.*, n° 25, p. 50), *primeirs*, à Saint-Guillem-du-Désert, 1122 (*mon Choix d'an-*

La tirade en *eys* offre à la rime *reys*, *anceys*, *treys*, *meys*, *peys*, *preys*. En français le dernier de ces mots serait *pris*, les autres auraient *ei* ou *oi*. Dans presque toutes les parties de la langue d'oc les quatre derniers seraient en *és* (*es* fermé), les deux premiers seulement demeurant en *eis*. Il s'agit de trouver une région où l'*ē* du latin passe à *ei* comme en langue d'oïl, et où cependant *prehensum* au lieu de devenir *pris* reste, comme en langue d'oc, attaché à la fortune de l'*ē*. Cette région, je crois la trouver dans l'est de la France, aux environs de 46° ou 45° lat. N. et de 3° ou 4° long. E. En effet *ē* latin devient *ei* dans toute la vallée du Rhône supérieur¹, plus au sud, dans la Val-Soana², puis à l'ouest, vers Lyon³ et Saint-Étienne⁴, enfin dans l'Isère et jusque dans les Hautes-Alpes⁵. Dans la même région l'*e* tonique de pre-

ciens textes, n° 43}, *Lobreir*, à Conques vers 1160 (*Musée des arch. dép.*, n° 43}, *Sesteir*, *molineir*, à Saint-Céré, arr. de Figeac, vers la fin du XII^e siècle. *Sesteirs*, *Garneir*, *Peliceir*, à Clermont-Ferrand, en 1195. *Berengeirs*, *Berengieirs*, *Boieirs*, *Gauteirs*, *Groleir*, *Moreir*, à Valence, en 1240 (*Rev. des Soc. sav.*, 4^e série, VI, 433}, etc.

1. Voir pour le patois de la vallée de Bagnes, le travail de M. Cornu, *Romania*, VI, 376-7 ; pour le patois de Vionaz (r. g. du Rhône, à peu de distance de l'endroit où ce fleuve entre dans le Léman) le mémoire de M. Gilliéron, p. 27 (*Bibl. de l'Éc. des Hautes Études*, fasc. XL) ; à Vionaz la continuation de l'*e* est *ai* plutôt que *ei*, mais cela importe peu : l'important est que *prehensum* soit compris dans les continuations d'*e* latin long, ce qui a lieu.

2. Voy. le Mémoire de M. Nigra, dans l'*Archivio glottologico*, III, 7, 8.

3. Voir les *Œuvres de Marguerite d'Oingt*, publ. p. E. Philippon. Lyon, 1877. On y trouve *aveir* p. 44, *heyr* (hères) p. 47, *corteis* p. 44.

4. Voir la coutume de Saint-Bonnet (Loire) dans mon *Choix d'anciens textes*, partie prov., n° 56 ; on y trouve les infinitifs *aveir*, *puerir*, *sabeir*, à côté de formes en *er* comme *aver*, *puer*, *tener*, et pour le latin *es* on peut citer *francheisa*, *meis*.

5. Les documents anciens en langue vulgaire sont rares pour ces

hensum se comporte comme *ē*, c'est-à-dire ne passe pas à *i* comme dans le français *pris*. A la vérité la seule forme que j'aie rencontrée dans les textes est *pres*¹ et non *preis*, mais cette dernière forme peut être supposée dans une région où on constate d'autres exemples du passage d'*ē* latin à *ei*. Le Dauphiné paraît donc être le pays où *ē* latin peut rimer avec *ei* provenant de *e* + une consonne devenue *i* (*reys*, *anceys*). Le mélange des rimes en *eis* et en *és* n'est pas sans exemple dans les poésies des troubadours, mais il y est très rare, et, dans plusieurs des cas qu'on en peut citer², il y a peut-être lieu d'y voir une véritable licence poétique. Ainsi quand Lanfranc Cigala — qui était génois et par conséquent ne saurait être une autorité en matière de langage — introduit *metes* (metipse) parmi des rimes en *eis*, il a arbitrairement modifié, en vue de sa rime, la forme régulière *meteis*.

deux départements; ceux, en petit nombre, que je connais, donnent généralement *e* pour le cas en question. Cependant il y a *meys* (mensem) dans le testament de Guigue Alaman, seigneur d'Uriage (près Grenoble), qui est daté de 1275. Ce document, qui ne nous est parvenu que par Chorier, *Hist. de Dauphiné*, I, 873 (réimprimé depuis par J. Ollivier dans son travail sur le patois du Dauphiné, *France littéraire*, V (1836), 109-10), n'est peut-être pas très sûr quant à la graphie; toutefois, pour le point qui nous occupe, il est certain que dans le patois de Grenoble c'est *ei* qui répond à l'*e* long et à l'*i* bref du latin; voir par exemple le *Banquet des fées*, de Laurent de Briançon, qui vivait au XVII^e siècle, et qui, malgré son surnom, écrivait l'idiome usité à Grenoble. Pour les Hautes-Alpes je trouve *treis* à Savines (arr. Embrun) en 1442; voy. P. Guillaume, *Spécimen du langage de Savines en 1442*, Forcalquier, 1880, p. 11.

1. *Prés* dans la coutume de Saint-Bonnet-le-Château, art. 12 de mon édition. En Dauphiné *prei*, *trei* (trois), etc., dès le temps de Laurent de Briançon au moins, formes où l'*i* représente un ancien *s*.

2. M. Bartsch a cité plusieurs exemples du mélange d'*és* et d'*eis* à la rime, *Germania*, II, 460.

Faut-il, après cela, attacher plus d'importance à la présence de *reis* (reges) parmi des rimes en *és* dans une pièce d'Albertet de Sisteron¹, parce que ce poète était dauphinois? Les rimes en *és* et en *eis* ne se rencontrant pas dans les autres pièces que nous avons du même troubadour, il est impossible de décider si nous avons ici, dans l'unique exemple qu'on puisse citer du mélange de ces deux rimes, une licence ou le résultat naturel de la prononciation de l'auteur.

Les tirades en *in* et en *ir* n'offrent aucune rime qui ne soit commune au français et au provençal. Elles ne doivent donc pas nous arrêter. Il en est autrement de la tirade en *it*, *ic*, *ist*, *iz*. Ce sont les rimes en *ist* qui doivent attirer notre attention. Les imparfaits du subjonctif *cunquesist*, *occisist*, *vidist*, *fesist* (ces deux derniers hors de la rime, vers 12 et 14), les prétérits *fist* et *prist* (celui-ci hors de la rime, v. 39) sont des formes considérées comme propres au français, les formes provençales étant *conqueses*, *aucizes*, *vis*², *fezes*. Ce qu'il y a lieu de chercher c'est jusqu'où s'étend vers le sud l'emploi des formes en *ist* que nous offre *Alexandre*. Le défaut de documents ayant une date certaine m'empêche de pousser cette recherche bien loin; il me paraît toutefois assuré que les formes en question ont régné jusque dans le Dauphiné. Dans la Vie de Beatrix d'Ornacieu on lit

1. *Monge, digatz segon vostra sciensa*, Raynouard, *Choix*, IV, 38; *Milà, Trovadores en España*, 164.

2. *Vis* représente un latin *vissem* plutôt que *vidissem*; c'est de même qu'on a un prétérît *vist*, *vim*, *vitz*, correspondant au lat. *vidisti*, *vidimus*, *vidistis*.

*vousit*¹ ou *voucit* (voluisset, prov. *volgues*), 61, 62, 65, *secorit* (pour *socorres*), p. 53, etc.². Les documents anciens du Dauphiné que je puis consulter ne contenant point d'exemples de l'imparfait du subjonctif, je ne suis pas en état de vérifier jusqu'où se sont étendues vers le sud les formes en *is* qu'offre Alberic.

Les tirades en *ou* et en *our* n'offrent rien de caractéristique. A propos de la tirade en *our* on peut remarquer que la notation du son de l'*o* fermé est, dans le ms., bien flottante, car les rimes des vers 27-31 ont *our*, et celle du v. 32 *or*, comme *meyllor* 34, *estor* 42. Puis nous rencontrons une troisième notation dans *enperadur*, v. 43³.

Malgré tout ce qu'il y a d'instable, ici comme en tant d'autres textes anciens, dans la notation des sons, je n'ai remarqué aucune contradiction entre la graphie et les rimes. Il est donc permis de considérer notre copie d'Alberic comme représentant assez bien la leçon originale, et, par suite, d'y chercher des indices sur l'origine de l'ouvrage. Examinons donc encore quelques faits. *Pare* (patrem) nous offre comme le fr. *pere* la chute du *t* suivi d'*r*, la différence est que l'*a* reste intact dans

1. Pour *vousist*; dans ce texte l'*s* suivie de *t* tombe.

2. Ces formes paraissent fréquemment dans *Girart de Roussillon* aux rimes en *is*, et sont généralement refaites en *es* par le ms. de Paris, en dépit de la rime. Ainsi *retengis*, mss. d'Oxford et de Londres, *tengues*, ms. de Paris, v. 3712; *tramesis*, Oxf. (manque dans le ms. de Londres), ms. de Paris *trameses*, v. 3753, etc. Toutefois le même poème admet aussi ces formes ou d'autres analogues dans les rimes en *es*.

3. La notation en *our* est, dans les plus anciens textes, la plus rare des trois. Cependant on la trouve dans *Sainte Eulalie* (*bellezour*), Étienne de Fougères, coupl. 68.

notre texte. En provençal le *t* serait remplacé par la semi-voyelle *i*. Je trouve *pare*, et les analogues *mare*, *creare* (creator) dans Marguerite d'Oingt, pp. 46, 47, 54, et dans l'*Isère*¹.

M. Ascoli² a déjà signalé dans notre texte la différence du traitement de l'*a* posttonique selon qu'il est ou n'est pas précédé d'un son mouillé. Dans le premier cas l'*a* passe à l'*e* ou disparaît entièrement, dans le second cas il reste intact. Ainsi, d'une part, *sie* 8, *batalle* 13, *ensignes* 47, *dies* 56, *deyne* 79, *teyne* 81, *lanci* 96, *fayllenti* 97 (pour *fayllenci*)³; et d'autre part *parabla* 10, *terra* 15, 53, 104, *tota* 22, *donna* 44, *forma* 54, *toca*, *micha* 58, *coma* 61, *figura* 64, *lettra* 90, *espa* 95, *corda* 100, *rotta*, *leyra* 101, *totas* 83.

Il y a de part et d'autres quelques exceptions; ainsi *Grecia* 18, 35, *pecunia* 20, *sapientia* 86, qui devraient avoir perdu leur *a*, mais que M. Ascoli considère avec raison comme des formes savantes ne tirant pas ici à conséquence. En revanche *emfes* 55, 57, 75, *presente* 77, *encuntre* 93, devraient être *emfas*, *presenta*, *encuntra*. Dans ces trois cas l'*a* est précédé d'un groupe de consonnes dont la première est *n*; peut-être est-ce la cause de l'anomalie apparente qu'offrent ces trois mots. Cher-

1. Actuellement on a *pare*, au moins jusque dans l'Oisans, voy. Champollion-Figeac, *Patois de l'Isère*, p. 116; dans le Trièves, *paire*, même ouvr. p. 120. Je trouve *frare*, *pare* dans le testament de Guigüe Alamant, seigneur d'Uriage, cité plus haut.

2. *Archivio glott.*, III, 64, note.

3. On peut ajouter, bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une posttonique, *losengetour*, en provençal *lauzenjador*; il est visible que c'est l'influence du *j* qui a fait passer l'*a* à *e*.

chons maintenant des exemples des mêmes faits en des textes datés de lieu. Les méditations de Marguerite d'Oingt conservent intact l'a posttonique non précédé d'une mouillure, ainsi, p. 36 : *alcuna, persona, creatura, terra*, etc., et laissent tomber cet *a* dans le cas contraire, de sorte que le mot se termine par un *i* ; ainsi *graci, cortesi*, p. 36, *innocenti* 37, *concienci* 38, *pacienci, maneri* 39. Tous ces mots ont en latin *ia* atone ; c'est le cas de *lanci* et de *foyllenti* d'Alberic. Nous avons aussi, chez Marguerite, *blanchi* (blanche) 37, *bochi* (bouche) 43, où l'*i* représente la mouillure comprise dans le *ch*. Au S.-E. de Lyon, près de Grenoble, le même phénomène peut être constaté dans le testament de Guigue Alaman, seigneur d'Uriage¹, qui nous offre *esperanci, derreyri, franchi, maneiri, primeiryment, filli*. Actuellement nous le constatons non seulement à Grenoble², mais encore dans l'Oisans³. Il disparaît au sud du département, dans le Trièves⁴, et je n'en retrouve pas de trace dans les Hautes-Alpes ni dans les vallées vaudoises. Notons que le phénomène en question ne se présente, au moins dans les documents anciens, ni en Forez à l'ouest de Lyon, ni à Saint-Vallier, à la longitude de Lyon, mais

1. Voir sur ce document, ci-dessus, p. 82, note.

2. Voir par ex. le *Banquet des fées* de Laurent de Briançon, qui a pour sous-titre « ou la vienteance du jalon ». Dès les premières pages on rencontre *montagni, forci, maneiri*, etc. La plupart des exemples rapportés par M. Ascoli, *Archivio*, II, sont empruntés à des textes de Grenoble.

3. *Abbondanci* dans la Parabole, Champollion-Figeac, *Patois de l'Isère*, p. 117.

4. Voir *las Noças de Jauselon Roubi*, dans la *Revue des langues romanes*, VIII, 116 et suiv.

à 70 kil. au sud : dans la coutume de Saint-Bonnet-le-Château comme dans celle de Saint-Vallier nous trouvons *francheisa, tailla, batailla, signa, feira*, etc.¹.

Au est conservé dans *pauc* 51, *glauc* 62 (ce mot étant pris à Julius Valerius, comme on le verra au § suivant, pourrait passer pour une création savante), mais modifié en *o* dans *losengetour* 29, peut-être dans *occisist*, prov. *aucizes*. On considère ordinairement la persistance de cette diphthongue comme un des caractères les plus fermes du provençal. Mais on n'a pas cherché à déterminer jusqu'à quelle latitude *au* se conserve ; on n'a pas fait attention non plus qu'il y a des textes où *au* et *o* sont employés concurremment et véritablement *ad libitum*. Dans le Lyonnais *au* ne se conserve pas. Ainsi, chez Marguerite d'Oingt : *huy* (auditum), *clos* (clausum), p. 36, *or* (aurum), 37, *povre*, 38, etc. ; citons encore *repos*, dans une inscription de 1355 en pur dialecte lyonnais, conservée au palais Saint-Pierre. Dans la Drôme, à Romans, le cartulaire de Saint-Paul (XIII^e s.), publié par M. l'abbé Chevalier, offre *chosa* (causa), chartes 26, 41, 44, 90, 91 et *chousa* ch. 51, 52, 55 ; mais *lauve*, *autree*, *autreiet* (laudavit, auctorificavit), ch. 51. Dans la Nobla *Leyczon* (vallées vaudoises, fin du XV^e siècle), *au* domine, mais pourtant on peut citer *poc* vv. 26, 99, 338, *poveria* v. 277.

J'aurai peu de remarques à faire sur les consonnes.

1. Voir mon *Choix d'anciens textes*, partie provençale, n° 56 (Saint-Bonnet), 6, 7, 10, 18, et n° 57 (Saint-Vallier), 12, 14, 17, 27.

C'est une question de savoir si dans le fragment d'Alberic *c* initial (ou deuxième consonne d'un groupe) prend devant *a* le son de la palatale sourde (notre *ch*). Le *c* est intact dans *encantatour* 28, *toca* 58, *toccar* 100, *cabeyl* 67, *enforcad* 71¹, *cavalleyr* 76, *cabir* 98, *cant* 103. Mais le son de la palatale, soit sourde, soit sonore, est clairement indiqué dans *jausir* 40, 96, *janget* 52². L'emploi de *i* (c'est-à-dire *j*) pour noter le son palatal de *c* devant *a*, n'est pas sans exemple, voy. *Romania*, I, 408. La notation *ch* paraît, dans notre fragment, représenter le son de l'explosive gutturale sourde (c'est-à-dire *c* ou *qu*), au moins dans *chi* 13, comme dans la prose de sainte Eulalie, probablement dans *chest* 24, *chel* 35, *micha* 58, *mischin* 88. Le passage de *c* à *ch* devant *a* n'est pas un phénomène purement français. On l'observe dans tout le nord de la langue d'oc et notamment en Dauphiné. Actuellement c'est dans les Hautes-Alpes que *c* guttural et *ch* devant *a* se rencontrent, comme on le voit par le glossaire du patois du Queyras de MM. Chabrand et de Rochas d'Aiglun, où les formes en *cha* succèdent à celles en *ca* sans que le lecteur ait le moyen de savoir quelle est la région propre à chacun de ces deux sons.

T entre deux voyelles est conservé, abstraction faite des mots savants, dans *natiz* 18, *encantatour* 28, *lojen-*

1. Je ne cite pas *delcad* 70, où le *c* n'est rapproché de l'*i* que par la chute d'une voyelle intermédiaire *del(i)catum*, ce qui n'a pas lieu pour *enforcad*. Aussi le traitement de ces deux cas est-il différent aussi bien en français (*delgié*, *enfourchié*) qu'en provençal (*delgat*, *enforcad*).

2. Mon édition porte *causir*, *janget*, mais voyez les Additions et corrections.

getour 29, *enperatour* 31, il passe à la sonore dans *podent* 19, *enperadur* 43, *medips* 103, il tombe dans *escueyr* 78, *espaa* 95; *d* dans la même situation reste dans *vidist* 12, *prodeltaz* 87. Il y a lieu de remarquer à ce propos que dans les plus anciens textes du Dauphiné la chute de la dentale (*t* ou *d*) entre deux voyelles est constante. Ainsi dans le censier de Montelier, près Valence, qui est de la fin du XI^e siècle, on lit *coroaa*, *coroaa*s 7¹, 8, 9, etc., *maisnaa* 14, *civaa* 39, *muraor* 9, *Aams*, *Aam* 22, 26, *Oalric* 50, *Aalart* 59, etc. Cependant *Lodoïc* 100, 104. Dans une charte rédigée à la fin du XII^e siècle, non loin de Gap, et dont je donne en note le texte, qui est fort court², on lit plusieurs fois *partia*, *parties*³. — Final en

1. Je cite d'après mon *Choix d'anciens textes*, partie prov., n° 40.

2. Le pasquers de Montmaur fait xij parties : li Dionencan les set e les set tornout (*sic*, *corr.* tornont) en cinc. De les cinc sont les does d'en Per Rainier de Montmaur; li terza d'en Per Raimon, e est de Bertaut; li quarta d'en Aut de Benevent, e est de Bertaut; li quinta es deuz Alberz, e sont les does de Bertaut. De les autres cinc parties est li una parz d'en Falco de Vene e del Grimonehs (e est li meita de Bertaut), e li outra es del Bornos, e li outra d'en Oliver, e li outra de Pere Lager e d'en Odo Baudemar; e li partia d'en Odo Baudemar est de Bertaut, e li outra es de na Blandina, e est de Bertaut. E en Guichart donet a Dieu e a ma donna sancta Maria e a las donnas de Bertaut la soa part del pasquer de Monmaur e de Voloi. E aquest do fez en la presensa de la donna prioressa na Sarras e de tot lo convent.

(Archives des Hautes-Alpes; fac-similé n° 420 de l'École des chartes, série lithographique.)

Montmaur, cant. Veynes, est à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Gap. Bertaut appartient à la commune de Rabou, cant. Gap. Il y a deux lieux du nom de Bénévent dans les Hautes-Alpes. Vene est le ch. l. de c. Veynes. Pour de Voloi il faut p.-ê. lire [de] Devoloi; Saint-Etienne en Devoluy est un ch. l. de c. situé au n.-o. de Gap.

3. En présence d'un fait aussi bien constaté il n'est pas utile d'avoir recours aux exemples toujours suspects que fourniraient les rimes des troubadours. Notons toutefois, sans y attacher plus d'importance que

roman, mais placé entre deux voyelles en latin, *t* devient généralement *d* : *figurad*, etc., 66-73. Cependant *exaltat* 22, au pluriel (est-ce l'influence de l'*i* final du latin?). Dans le même cas *d* reste : *vid* 9, 34. — Le *t* des préterits en *et* (*degnet* 42, *crolet* 48, *perdet* 50, *janget* 52, *resemplet* 65) devient *d* dans *enseyned* 88. Le *t* final latin, pourvu qu'il soit appuyé sur une voyelle tonique, se comporte de même : *fud* 18, 28, 31, 37, etc.¹ Après une consonne c'est *t* : *regart* 59, 79, etc. Le *t* tombe dans *mul* 19 ; *d* tombe dans *dun* 24, 39, 45 (de *unde*). Le *t* final latin reste dans les troisièmes personnes du pluriel : *furent* 19, 21, *mentent* 29, *dicunt* 27, *duystrunt* 84, fait commun au français et à la partie nord de la langue d'oc².

L n mouillées sont notées par *yl*, *yn* : *meyllor* 34, *moylier* 39, *uyl* 62, *deyne* 79 (cf. *degnet* 42), *teyne* 81, *enseynaz* 83, *conseyl* 85, *enseyned* 88, *loyn* 96, *fayllenti* 97. Toutefois rien n'indique le son mouillé lorsque la voyelle suivie de ce son est *i* : *filz*, *fil* (et non *fiyl*) 32, 37, 65. Ce procédé de notation est l'un des plus anciens

de raison, qu'Albertet, qualifié selon les mss., « de Sestero » (ms. fr. 856, fol. 235) ou « de Gapenses » (fr. 854, fol. 133), originaire en tout cas des frontières du Dauphiné et de la Provence, a des rimes d'où il résulte qu'il ne lui répugnait pas de laisser tomber la dentale entre deux voyelles. Ainsi *chausia* (participe, pour *chausida*) en rime avec *Lombardia* (*Lex. rom.*, I, 497) ; *cria* (= *crida*) avec *guerentia* (Mahn, *Ged.*, n° 780), et dans la même pièce, fort analogue, *amla* (= *amiga*) avec *senhoria*. La pièce *Vers Dieus et vostre nom e de sancta Maria* (dans mon *Choix d'anciens textes*, partie provençale, n° 16), qui se trouve dans deux mss. desquels l'un la place sous le nom de Folquet de Marseille, l'autre sous celui de Folquet de Romans, appartient plus probablement au second, parce qu'on y voit rimer *via* (*vita*) avec *via* (*via*).

1. *Fu* au v. 10 parce que le mot suivant commence par un *d*.

2. Voy. mon *Mémoire sur les troisièmes personnes du pluriel en provençal*, §§ 10-3 et 22, *Romania*, IX, 203, 212.

nement employés : il n'offre rien de particulier à une région.

L'ensemble des faits phonétiques établis dans les pages qui précèdent désigne clairement la partie de la France orientale comprise entre 44°30' environ et 45°. Un fait en particulier, la persistance de la terminaison *ar*, même précédée d'un son palatal ou mouillé¹, semble indiquer la partie la plus méridionale du Dauphiné. Il reste à faire la contre-épreuve, c'est-à-dire à rechercher s'il n'y a pas dans notre fragment des caractères étrangers à la langue de cette région. Ces caractères existent : ils sont au nombre de deux. Nous allons les examiner successivement.

Au vers 83 notre fragment porte *totas*, forme qui nous montre l'*a* posttonique se conservant même suivi d'*s*. C'est un fait provençal. Actuellement, et dès les plus anciens textes, nous voyons *a* posttonique suivi d'*s* passer à *e* dans l'Ain, le Rhône, une partie de la Loire, l'Isère, la Savoie, les Hautes-Alpes, le Piémont. Je note en passant que dans la plus grande partie de cette région l'*s* finale, après avoir fait passer à *e* l'*a* latin, est tombée ; phénomène dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Il s'en faut que nous ayons des documents très anciens pour tous les pays ci-dessus énumérés, mais nous en possédons qui remontent jusqu'au XIII^e siècle et même jusqu'au XII^e pour quelques-uns d'entre eux. Pour le Lyonnais nous avons les *Méditations* de Marguerite

1. Ci-dessus, p. 79.

d'Oingt où on lit au singulier : *chosa, escripta, letra, persona*, mais au pluriel : *choses, escriptes* p. 39, *letres*, p. 37, *persones* p. 40. Dans la charte précitée de Montmaur, près Gap¹, nous lisons *terza quarta, quinta, autra, partia, donna sancta Maria*, au singulier, et *does, autres, parties*, au pluriel. Nous devrions donc nous attendre à rencontrer chez Alberic *totes* et non *totas*. Tout ce que je puis dire à l'égard de cette difficulté, c'est que *totas* est un exemple unique, et qu'il est bien possible que le copiste, ayant *totes* sous les yeux, ait cru devoir écrire *totas*.

Le second fait que j'ai à signaler est l'emploi de *la*, article féminin, au cas sujet du singulier : *Crollet la terra* 48. Dans tout le S.-E. de la France la forme usitée à peu près exclusivement, au moins dans les temps anciens, est *li*. Ici, comme pour la finale en *as*, je rejeterai sur le copiste la responsabilité de cette forme exceptionnelle.

En somme rien de sérieux ne vient contredire l'ensemble des caractères d'après lesquels notre texte aurait été composé aux environs du Lyonnais ou du Dauphiné. Besançon, en tout cas, est absolument exclu. Si Alberic était réellement originaire de cette ville, il faut admettre qu'il n'a pas composé dans sa langue maternelle. Peut-être, comme ce dut être un cas fréquent dans l'existence vagabonde des jongleurs, avait-il quitté de bonne heure son pays. Mais il ne faut pas oublier que le nom et le surnom de notre auteur nous ont été transmis par un

1. Voir ci-dessus, p. 89, n. 2.

poète étranger qui a pu commettre quelque erreur. Peut-être ne ferait-on pas une conjecture trop hardie en supposant que Lamprecht aurait lu *Besançon* au lieu de *Briançon*.

§ 4. — Sources d'Alberic.

Cherchons maintenant à quelles sources Alberic a puisé ses informations sur Alexandre. Voyons comment il les a mises en œuvre. Tâchons de nous représenter l'idée qu'il se formait de son héros et, par suite, de déterminer le caractère du poème.

Alberic a connu les fables du Pseudo-Callisthènes par la version de Valerius ; mais il a connu aussi l'histoire authentique : « Il y a des faiseurs de contes qui disent « qu'Alexandre fut le fils d'un enchanteur : ils mentent, « les vils calomnieurs ! Vous auriez tort de les en « croire, car Alexandre fut d'impériale lignée et fils du « roi des Macédoniens. »

Cela veut-il dire qu'au temps d'Alberic il circulait déjà des poèmes romans composés d'après les données du Pseudo-Callisthènes ? Cette hypothèse n'est nullement nécessaire. Il me paraît plus probable qu'il n'y a là rien de plus qu'une allusion aux versions latines de cet ouvrage, et particulièrement à celle de Valerius. L'auteur, abandonnant pour un instant la fable, s'en tient à l'histoire vraie pour tout ce qui touche à l'origine de son héros. Il sait que Philippe, père d'Alexandre, était fils d'Amyntas¹, et qu'Olympias, sa femme, était sœur

1. Au lieu de *Amint al rey* (*rey*, et non pas *ric*, est la leçon du

d'Alexandre, roi d'Epire. Ces notions ne peuvent guère avoir été empruntées qu'à Justin ou à Orose ; et on se décidera sans doute en faveur de ce dernier, si on compare ces vers :

Et prist moylier, dun vos say dir,
Qual pot sub cel genzor jauzir,
Sor Alexandre al rey d'Epir ...
Olimpias, donna gentil,
Dun Alexandre genuit.

avec le passage suivant d'Orose (III, xi) :

... Sed quoniam aliquantum romanas clades recensendo progressus sum, vel Alexandri istius mentione commonitus, de Philippo Macedonum rege, qui Olympiadem hujus Alexandri Epirote sororem uxorem habuit, ex qua Alexandrum Magnum genuit, paucissimis annis retro repetitis magna parvis, in quantum potero, colligam.

Les mots soulignés sont visiblement l'original des trois derniers vers cités. Gardons-nous toutefois de croire qu'Alberic ait été particulièrement scrupuleux en matière historique. Il n'hésite pas à dire d'Alexandre, le père d'Olympias, « que jamais il n'avait fui en combat ni « daigné servir [même] un empereur » (vv. 42-3), éloge qu'il a visiblement tiré de son propre fonds. De même il veut (vv. 37-8) qu'Amyntas, le père de Philippe, se soit aussi distingué à la guerre, et n'hésite pas à le mettre aux prises avec Xerxès, soit invention de sa part, soit confusion dans ses souvenirs.

ms.) baron, v. 37, il serait peut-être plus juste de lire *Amintal* (= *Aminta* l') *rey baro*.

En grandissant de la sorte les ancêtres de son héros, le poète se conformait à une tendance générale au moyen âge, où les saints eux-mêmes, qui devraient se recommander par leurs seuls mérites, sont autant que possible honorés d'une naissance illustre. C'est le même sentiment qui l'a amené à repousser avec énergie la légende qui faisait d'Alexandre le fils d'un enchanteur. Il est curieux de voir comment un même désir, celui de glorifier le héros macédonien, a conduit les Égyptiens à soustraire ce héros aux conditions naturelles de sa naissance, et le poète roman à l'y ramener. En attribuant à Alexandre une naissance surnaturelle, les Égyptiens avaient témoigné de leur admiration pour un prince qui s'était montré plein de respect pour leurs usages et leurs institutions. Du même coup, en lui donnant pour père leur dernier souverain, ce Nectanebus (Nakhtenephen) dont le souvenir leur était resté cher¹, ils faisaient en quelque sorte du roi macédonien un de leurs compatriotes. Nectanebus avait succombé sous les attaques des Perses, et c'est à la suite de victoires remportées sur les mêmes Perses qu'Alexandre avait pu rendre pour un temps à l'Égypte son ancienne splendeur. Alexandre devenait ainsi pour l'Égypte un être surnaturel et un héros national. Mais, pour un chrétien, Nectanebus n'était rien de plus qu'un magicien, un « enchanteur », comme l'appelle Alberic, c'est-à-dire un homme digne du bûcher. Faire de lui le père réel d'Alexandre, c'était dépouiller celui-ci de son

1. Voy. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1875, p. 566-7.

origine royale pour le réduire à la condition de bâtard. Si donc la légende égyptienne de la naissance d'Alexandre a été rejetée, c'est moins pour être trouvée en contradiction avec d'autres récits que parce qu'elle était considérée comme attentatoire à l'honneur du héros.

Mais Alberic n'a pas dédaigné d'emprunter à cette légende certains traits qui, tout apocryphes qu'ils étaient, contribuaient à grandir le personnage. Le Pseudo-Callisthènes raconte que la naissance d'Alexandre fut marquée par des prodiges.

VALERIUS, *Epitome*, 12 : Qui ubi ad humum lapsus est, motus protinus insequitur terræ et tonitruum crepor, ventorumque conflictus et fulgurum coruscatio, uti viseres omni mundo hac partitudine curam elaboratam¹.

LEON, *Bibl. nat. N. acq. l.* 174, fol. 3 : At ubi puer cecidit in terram, statim factus est terremotus et fulgora et tonitrua magna et signa per totum mundum. Tunc siquidem dilatata est [nox] et usque ad plurimam diei partem extendi visa est. Tunc etiam saxa de nubibus grandini mixta ceciderunt et velut terram lapidibus verberarunt.

J'ai cité les deux versions pour qu'on puisse voir en quoi elles diffèrent et de laquelle des deux Alberic s'est servi. J'incline à croire qu'il a connu la première. On remarquera que la seconde est plus développée. Il y est parlé d'une pluie de pierres qu'Alberic n'aurait sans doute pas oubliée, s'il en avait trouvé la mention dans le texte qu'il avait sous les yeux. En outre, c'est dans

1. Il n'y a rien de plus dans le Valerius complet.

Valerius seul que le monde est représenté comme concourant à la naissance d'Alexandre, d'où le vers qui termine dignement la strophe d'Alberic : *Que reys est forz en terra naz*. D'autre part, il est vrai qu'Alberic énumère, entre autres signes merveilleux, une éclipse de soleil :

Lo sol perdet sas claritaz,
Per pauc no fud toz oscuraz,

dont il n'est pas question dans Valerius, ni dans le texte complet, ni dans l'abrégé, tandis que le même signe, ou à peu près, figure dans l'énumération de Leon : mais une éclipse de soleil était si généralement considérée comme le pronostic d'un grave événement, que notre poète peut fort bien avoir ajouté de son autorité privée ce signe à ceux que lui fournissait l'*Epitome*.

Mais il ne suffit pas à notre poète que le ciel et la terre se soient émus à la naissance d'Alexandre¹, il faut encore que le jeune héros sorte, dès sa première enfance,

1. Rappelons en passant que la description de phénomènes météorologiques annonçant la naissance d'un héros est devenue un lieu commun de la poésie épique au moyen âge. Ainsi dans *Doon de Mayence*, p. 162 :

Biaus dous pere, fet il, ja m'avez vous conté
Que quant Kalles nasqui que on a couronné
Qu'entre moi et Garin, le vassal aduré,
Qui Monglane a conquis, le castel henouré,
Lores a ichele heure que nous .iiij. fusmes né,
Croulla trestout li mont et de lonc et de lé,
Le soleil tresmua et canja sa clarté,
Et le chiel enrougi comme sang de senglé ;
Les nues en menoient amont si grant fierté
Que tuit chil qui le virent en furent effrêé,
Et tuit li plus hardi du monde espuanté.

Cf. G. Paris, *Hist. poët. de Charlemagne*, p. 228.

des conditions ordinaires. A trois jours, il était plus fort qu'un enfant de quatre mois, et lorsqu'on le touchait, il avait le regard d'un lion enchaîné (couplet VIII). Rien de pareil dans les documents latins. Mais ce qui suit (couplet IX), la description de sa blonde chevelure, frisée comme la crinière d'un lion, de ses yeux, l'un glauque, l'autre noir, est tirée du Pseudo-Callisthènes :

VALERIUS, *Epitome*, 13 : Erat autem vultu et forma pulcherrimus, subcrispa paululum et flavente cæsarie et comæ leoninæ, oculis egregii decoris, altero admodum nigro, lævo vero glauco atque dissimili.

LEON, *ms. cit.*, fol. 3 v° : Factura illius nec patri neque matri assimilabatur, sed proprias suas figuras habebat. Coma capitis ejus sicut coma leonis erat; oculi ejus magni et micantes, et non similabatur unus ad alterum, sed unus erat niger et alter glaucus. Dentes vero ejus erant acutissimi; impetus illius fervidus sicut leonis, et qualis in posterum debebat fieri figura illius significabatur.

Ici il ne paraît pas douteux que c'est de Valerius que notre poète s'est inspiré. Il n'aurait probablement pas négligé les « dentes acutissimi » que mentionne seul Léon, si ce trait lui avait été fourni par sa source. Le *tot cresp* du v. 61 vient du *subcrispa* de Valerius. Du reste, Alberic a complété les éléments par trop insuffisants que lui offrait son texte par un couplet (le dixième) qui est entièrement de son invention et qui nous présente le type de la beauté physique du guerrier telle que le moyen âge la concevait.

Le couplet suivant (le onzième) est également sorti

tout entier de l'imagination d'Alberic : le jeune enfant, toujours précoce, marchait et courait mieux à un an que tout autre enfant à sept; l'intelligence chez lui ne se développait pas moins rapidement, car dès sa plus tendre enfance il faisait bonne mine aux personnes nobles et ne témoignait aux hommes de basse naissance qu'un profond mépris.

Les vingt-quatre derniers vers du poème sont consacrés à l'éducation du jeune Alexandre. L'idée de cet exposé se fût sans doute présentée d'elle-même à l'auteur; notons cependant qu'il a dû la trouver dans Valerius, où on lit *Epitome* 13, p. 16-7 de l'édition, exactement à la suite du passage cité en dernier lieu :

Crescebat ergo, ut corporis gratia, ita studiorum et prudentiæ majestate. Nutrix ejus Alacrinis, pædagogus Leonides, litteraturæ Polinicus magister, musicus Alcippus, geometricæ Menecles, oratoriæ Anaximenes, philosophiæ Aristoteles ille Milesius.

Il n'y a dans Léon sur l'éducation d'Alexandre que ces seuls mots :

In scolis itaque ubi sedebat cum discipulis suis, pugnabat cum eis atque vincebat eos, et tam in litteris quam in loquela et velocitate antecedeat eos¹.

Ce qu'il y a de commun entre les quelques lignes de l'*Epitome* et les vingt-quatre vers d'Alberic, c'est l'idée

1. Plus loin, en narrant l'épisode de Bucephal, Léon revient en quelques mots sur l'éducation d'Alexandre et donne les noms de trois de ses maîtres : Aristote, Callisthènes, Anaximène.

d'avoir attribué à des maîtres particuliers l'enseignement de chaque science. Mais les maîtres sont nommés dans l'*Epitome* et ne le sont pas dans le poème; les sciences enseignées diffèrent totalement d'un texte à l'autre. Dans l'*Epitome*, Alexandre reçoit une sorte d'enseignement classique qui ne semble pas le préparer tout particulièrement à l'exercice du pouvoir. Il en est tout autrement chez Alberic. Comme d'autres personnages romanesques du moyen âge, le jeune Alexandre a été instruit dans les sept arts¹ : il sait les lettres; il parle grec et latin et sait écrire l'hébreu et l'arménien (couplet XIII); il connaît le chant et la musique instrumentale; on lui a inculqué des notions de géométrie (couplet XV); mais l'escrime tient une grande place dans son éducation² (couplet XIV); et comme tout seigneur féodal doit rendre lui-même la justice, comme au moyen âge il n'est pas, pour un prince, de renom plus élevé que celui de « bon justicier », on apprendra au jeune Alexandre à appliquer la loi, à juger un procès et à discerner le droit du tort (couplet XIV).

Le fragment d'Alberic s'arrête ici, mais il existe un poème français en vers de dix syllabes, qui a pour base l'œuvre d'Alberic. Ce poème est à la vérité incomplet, soit qu'il n'ait pas été achevé (ce qui est l'hypothèse la

plus probable), soit que les deux copies que nous possédons soient imparfaites. Mais, tout incomplet qu'il est, il conduit le récit au delà du point où s'arrête le fragment d'Alberic, et, par suite, nous permet de pousser un peu plus loin la comparaison avec l'œuvre de Lamprecht.



1. De même Guillaume de Nevers, dans *Flamenca*, vers 1631 et suiv.; cf. *Floriant et Florette*, v. 756.

2. Aussi dans l'éducation de Guillaume de Nevers, *Flamenca*, v. 1637-9.

3. *Ley leyre*, v. 98, ce qui répond à l'expression juridique, *legem dicere*, *legem judicare*.



CHAPITRE VI.

LA RÉDACTION EN VERS DÉCASYLLABIQUES.

§ 1. — Préliminaires bibliographiques.

La rédaction en vers décasyllabiques qui, dans le présent ouvrage, fait suite au texte d'Alberic, est demeurée jusqu'à ce jour inédite. On va voir qu'elle fournit d'importants éléments à la critique des poèmes français relatifs à Alexandre. Elle se rattache en effet d'une part à ce poème d'Alberic, et d'autre part au long roman de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris, qu'a publié M. Michelant. Elle est sortie du premier, et a été utilisée dans le second.

Mais d'abord quelques mots sur l'état dans lequel ce texte précieux nous est parvenu.

Nous en possédons deux mss., dont un seul paraît complet, et de plus nous savons qu'à la fin du xvi^e siècle il en existait un troisième.

Le ms. complet appartient au *Museo Civico* de Venise, où il porte le n^o B. 5. 8. C'est un volume in-fol. de 108 feuillets à une seule colonne par page, et à cinquante vers par colonne. Il contient donc environ 10,800 vers. Il a été écrit dans la première moitié du xiv^e siècle, et assurément par un copiste italien, comme le montrent la forme des lettres et de nombreuses particularités orthographiques.

L'autre ms. appartient à la Bibliothèque de l'Arsenal (Belles Lettres françaises, n^o 162¹). C'est un petit volume de 129 feuillets, dont les 89 premiers ont en général 27 vers par page², tandis que les autres oscillent entre 20 et 34. En tout, 7,500 vers environ. Il a été écrit vers le milieu du xiii^e siècle, ce me semble, par deux copistes différents, car la main change visiblement au fol. 110 (voy. t. I, p. 100). Cette copie, qui offre d'une façon bien tranchée les caractères du dialecte du Poitou ou de la région avoisinante, a certainement été exécutée en France, sans doute dans l'Ouest; mais elle a dû être portée en Italie; car les feuillets 9 et 16³ ont été refaits par une main italienne du xiv^e siècle⁴. Le ms. d'après lequel ces feuillets ont été recopiés n'était certainement pas celui de Venise, les variantes que présentent les deux textes étant trop considérables pour

1. N^o 3472 du nouveau classement.

2. Les premiers feuillets en ont ordinairement 25.

3. Le premier feuillet double du deuxième cahier.

4. Il y a à la fin du vol. une mention de propriété, peut-être d'origine italienne, que je ne puis déchiffrer complètement : *Iste liber est Wonomi (?) de Polor... de Leiac.*

permettre cette supposition; comp. t. I, p. 43-4, et 58-60 avec p. 254-6 et 270.

Le ms. de l'Arsenal présente au moins trois lacunes. L'une qui a déjà été constatée, t. I, p. 74, est causée par la perte d'un feuillet entre les feuillets actuellement numérotés 74 et 75. Deux autres lacunes se trouvent vers le commencement du poème, entre les feuillets 16 et 17, et entre les feuillets 19 et 20. Cette dernière lacune n'est pas considérable. Le troisième cahier du ms., au lieu de comprendre comme les autres huit feuillets simples, n'en avait, paraît-il, que quatre, réduits maintenant à trois qui sont numérotés 17, 18 et 19. La suture étant entre les feuillets 18 et 19, il est clair qu'il manque un feuillet après le 19^e, et en effet, la comparaison avec le ms. de Venise permet de constater à cet endroit l'absence de vingt-cinq vers environ, formant la fin d'une tirade¹. Mais avant ce cahier incomplet, entre les feuillets 16 et 17, s'étend une lacune bien autrement importante. La comparaison avec le ms. de Venise fait supposer qu'il manque à cet endroit environ 2,800 vers. Toutefois, il est impossible d'établir à cet égard un calcul bien exact, parce qu'en cet endroit le copiste du ms. de l'Arsenal paraît avoir commis diverses erreurs. Il copie deux fois, à quelques pages d'intervalle, une même tirade (voy. t. I, p. 60 et 65), et avait apparemment commis une autre erreur

1. 25 vers ne suffiraient pas à remplir un feuillet, mais on peut supposer que le copiste aura laissé un blanc, pour commencer la tirade suivante en belle page. Le fol. 20 commence en effet par une grande initiale ornée. Cette lacune est indiquée t. I, p. 65, mais d'une façon trop peu explicite.

au fol. 17, puisque tout le haut du recto est gratté. Ces hésitations font que l'endroit précis où les deux mss. se rejoignent n'apparaît pas d'une manière très nette, et qu'il ne serait pas impossible que vers cet endroit, le ms. de l'Arsenal, lorsqu'il était complet, eût présenté une leçon quelque peu différente de celle que renferme le ms. vénitien.

Nous savons, ai-je dit plus haut, qu'il existait à la fin du xvi^e siècle de la même rédaction d'*Alexandre* un ms. actuellement perdu. Ce ms. était entre les mains de Fauchet, qui en parle ainsi dans son *Recueil de l'Origine de la langue et poésie françoise* (l. I, ch. VIII)¹ :

Un Simon, auteur d'un Roman d'Alexandre, composé en poitevin ou limosin, commençant

Chançon voil dire per ryme et per leoin
Del fil Filipe lo roy de Macedoin.

Et plus haut² (l. I, ch. IV), on lit :

Au roman d'Alexandre composé par le clerc Simon, en racontant les peuples divers qui sortirent de Babylone, après la confusion advenue en bastissant la tour, il dit :

Li enfant se departent, li piere en fu dolans,
Et li autre devient Mesopotamiens,
Li autre fu Torquois, li autre Elimitans

Et puis quelques vers après :

Li autre fu Romains et li autre Toscans

Et encores depuis :

L'autre fu Espeingnos et l'autre fu Normans,
Li autre Erupiei et parla bien romans,
Li autre fu François et li autre Normans.

1. *Les œuvres de feu M. Claude Fauchet*, Paris, MDCX, fol. 552.

2. *Ibid.*, fol. 541 v^o.

On voit que le ms. de Fauchet, d'accord en cela avec celui de Venise, mentionnait Simon comme l'auteur de notre rédaction. Mais d'ailleurs les deux mss. ne sauraient être identifiés, car les deux vers du début rapportés par le savant président diffèrent sensiblement des vers correspondants du texte vénitien (voy. I, 237). Le ms. de l'Arsenal ne peut pas être non plus celui dont s'est servi Fauchet : parce que, sans parler d'autres différences, il ne possède pas le couplet où il est fait mention du clerc Simon. Quant aux sept vers alexandrins cités par Fauchet, j'ignore s'ils se trouvent dans le ms. de Venise, que je n'ai pas lu en entier, mais ils ne sont certainement pas dans le ms. de l'Arsenal¹. Il se peut que le ms. de Fauchet se retrouve quelque jour : les vers qui nous en ont été conservés permettront de l'identifier aisément². Pour le présent, nous pouvons le ranger parmi ceux dont la trace est perdue, et on sait que bon nombre des mss. qu'a vus Fauchet sont dans le même cas.

§ 2. — Auteur, style, versification, langue.

Étudions maintenant le poème que les deux mss. de l'Arsenal et de Venise nous ont conservé.

1. Je ne les ai pas trouvés non plus dans le poème de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris, au moins tel que nous le présente l'édition de M. Michelant.

2. Il existe à la Bibliothèque nationale, n° 24726 du fonds français, un recueil de notes et d'extraits de la main de Fauchet. On y trouve des citations nombreuses de romans de chevalerie, les mêmes parfois, mais ordinairement plus amples que dans ses *Œuvres* imprimées. J'y ai vainement cherché la mention de l'Alexandre de Simon.

Ce qui frappe tout d'abord dans cette rédaction, c'est qu'elle se compose à proprement parler de deux morceaux juxtaposés, et qui, assurément, ne sortent pas de la même main. Le début, 785 vers dans Arsenal, 804 dans Venise, est en vers décasyllabiques ; le reste, plus des neuf dixièmes, est en vers dodécasyllabiques, autrement dit, pour employer une expression qui est ici particulièrement à sa place, en alexandrins. Cette seconde partie est identique au poème de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris ; c'est ce poème même à partir de l'expédition contre Tyr¹. La partie décasyllabique cesse avec la victoire d'Alexandre sur Nicolas. Entre cet événement et l'attaque de Tyr sont placées un certain nombre de tirades de raccord (au nombre de quatorze dans Venise) qui les unes sont tirées de différentes parties du roman de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris², tandis que les autres, ne se rencontrant point ailleurs, semblent être l'œuvre de l'arrangeur qui a soudé l'un à l'autre le fragment décasyllabique avec le roman en alexandrins.

Le lecteur pourra se rendre un compte exact de ce raccord en recourant aux pages 271-281 du tome I du présent ouvrage. Il me paraît tellement évident que les quatorze tirades en question ont été les unes écrites, les autres disposées pour servir de transition entre les deux

1. Édition Michelant (Stuttgart, 1846), p. 93, v. 1. — Voy. le texte du ms. de Venise, t. I, p. 281. Pour les raisons exposées plus haut, le point où se raccordent les deux parties dans Ars. ne se laisse pas déterminer exactement.

2. Pour plus de brièveté, je dirai désormais : le roman en alexandrins, ou, simplement, le roman.

parties de l'ouvrage, que je crois pouvoir me dispenser d'en fournir la démonstration. Une simple observation résout la question. Parmi ces quatorze tirades de transition, six se trouvent dans la version en alexandrins à une tout autre phase de l'histoire. Ces six tirades ne peuvent pas être originales dans les deux rédactions. Il faut qu'il y ait eu emprunt d'une part ou d'autre. Or, la simple lecture du roman en alexandrins prouve surabondamment qu'elles y sont beaucoup mieux placées, et beaucoup plus naturellement encadrées que dans la rédaction de Venise et de l'Arsenal. C'est donc à cette rédaction que l'emprunt doit être attribué.

Cette conclusion ne touche en rien la partie décasyllabique dont nous allons maintenant nous occuper.

Tout ce que le poème nous apprend sur son auteur est contenu dans le second couplet du ms. de Venise¹. Nous y lisons que l'histoire a été trouvée en un navire venant d'Égypte. Un clerc, nommé Simon, la *contrescrit*, c'est-à-dire, la traduit, la mit en *romans*, pour servir d'exemple. Si ces vers manquent au ms. de l'Arsenal, Fauchet devait les avoir dans son ms., puisqu'il attribue, comme nous l'avons vu, le poème en question au « clerc Simon. » Il est fâcheux qu'il ne nous en ait pas fait connaître la teneur. Le second couplet du ms. de Venise est très incorrect, et il eût été possible, à l'aide de la comparaison avec le ms. de Fauchet, de vérifier si ces incorrections doivent être attribuées au copiste du ms. vénitien ou à Simon lui-même. Malgré

l'absence du secours que nous eût apporté le ms. de Fauchet, je me décide pour la seconde de ces deux hypothèses. Dans la strophe en question, cinq vers sur neuf sont trop longs. Il y a là une proportion de fautes que n'offre point dans ses autres parties le ms. de Venise. D'ailleurs, il m'est impossible de reconnaître dans ces vers mal conçus et mal écrits la main à laquelle nous devons le reste. Je suis donc porté à croire que le clerc Simon est, non point l'auteur des 800 vers décasyllabiques, mais l'arrangeur qui a complété à l'aide du poème en alexandrins l'histoire commencée dans ces 800 vers. Je lui attribue la paternité du second couplet de Venise, celui où il se nomme, et de sept ou huit des tirades de raccord, en alexandrins, servant à relier les deux parties¹.

Les soixante-dix-sept tirades dont se compose la version décasyllabique² peuvent prendre place parmi les œuvres les mieux écrites du moyen âge. Le style, bref et coupé, comme c'est l'ordinaire dans les chansons de geste, est d'une rare fermeté; l'idée, ordinairement comprise dans les limites d'une seule tirade, n'est jamais développée outre mesure. Les images poétiques, des descriptions brillantes mais singulièrement précises, y abondent. La forme des tirades concourt à mettre en relief tout le récit. Elles sont courtes comme dans les

1. Les autres sont, comme on l'a vu plus haut, empruntées au poème en alexandrins.

2. Le nombre des tirades est égal dans les deux mss. A celui de l'Arsenal manque la deuxième tirade de Venise, mais le ms. de Venise n'a pas la tirade XXVI de l'Arsenal.

1. T. I, p. 238. Ce couplet manque dans le ms. de l'Arsenal.

plus anciens poèmes, *Boèce* et *Roland* par exemple; mais elles présentent aussi la trace d'une recherche dont les poètes des premiers temps ne s'étaient pas préoccupés¹: l'auteur vise manifestement à construire des couplets d'une longueur à peu près égale, de dix vers environ. Ses *dizains* ne sont pas parfaitement réguliers comme ceux de la vie de sainte Euphrosyne, par exemple², mais la tendance est évidente. Le nombre de ceux qui deviennent réguliers, si on combine les deux leçons de l'Arsenal et de Venise, est d'ailleurs assez considérable.

Les rimes entre lesquelles sont réparties les soixante-dix-sept tirades du poème sont celles-ci :

Rimes masculines.

al, 63³.

ant, 36.

aus (*als* dans Venise), 12, 15, 55.

aut, 28.

é, 23, 44, 71.

ei, 33, 75.

eis, 17, 70.

ent, 7, 5, 11, 20, 56, 69, 77.

1. M. G. Paris pense que « la plus ancienne poésie vulgaire a sans doute été composée en strophes de peu d'étendue et d'un nombre égal de vers. » *Saint Alexis*, p. 129. « En strophes de peu d'étendue », oui : on peut l'affirmer avec certitude pour toute notre ancienne poésie, mais que les premières strophes aient été régulièrement composées d'un nombre égal de vers, que les tirades de longueur variable soient sorties de tirades égales, c'est ce qui ne me paraît ni prouvé ni même vraisemblable.

2. Oxford, Bodléienne, *Canonici Misc.* 74; voy. mes *Rapports*, p. 203. — Cette vie a été éditée depuis par M. J. Herz, voy. *Romania*, IX, 151.

3. Ces numéros se rapportent au ms. de l'Arsenal.

er, 21, 24, 45, 59, 73.

ès, 40.

éz, 2, 19, 41, 43, 50, 60.

ier (*er* Arsenal), 4, 47, 57, 68.

iers (*ers* Arsenal), 49.

in, 30, 52, 62.

ir, 13.

is, 53.

on, 16, 34, 39, 54, 58, 64.

or (*o* fermé), 3, 14.

ors (*o* fermé), 6.

u, 35, 61, 76.

uz, 25, 32, 42.

Rimes féminines.

age, 48.

aille, 38, 66.

aire, 46.

ée, 37, 51, 67.

ere, 65.

eine, 74.

ine, 18, 22, 29.

ise, 27, 72.

oine, 1¹.

Toutes les rimes sont parfaitement exactes et n'offrent aucune trace d'assonance². *Targe* 473 (Venise 467),

1. Je ne tiens pas compte de la tirade 26 que j'avais jugée interpolée avant de connaître le ms. de Venise où elle ne se trouve pas.

2. La tirade 8, qui ferait exception puisqu'on y trouve des mots en *é* et d'autres en *ez*, est manifestement interpolée, voy. I, 241, la note sur le v. 84 de Venise.

Tyrs 513 (Venise 511) dans une rime en *is*, constatent simplement l'affaiblissement d'*r* suivi d'une autre consonne, fait dont des poèmes généralement bien rimés offrent des exemples¹. Cette régularité est obtenue sans qu'il soit fait aucune violence à la grammaire, sauf à la tirade LXV où on voit *enchantere* et *emperere*, formes du cas sujet, employées comme régimes, fait dont on trouve dès le XII^e siècle des exemples isolés dans un assez grand nombre de textes².

Je vais examiner celles de nos rimes qui peuvent nous aider à trouver dans quelle région le poème a été composé. Je ne tire aucune conclusion de la présence d'*ostal* 611 et de *tal* 68, dans une laisse en *al*, parce que ces formes, bien qu'ayant une apparence méridionale, ont de nombreux analogues en langue d'oïl, et même se rencontrent assez fréquemment dans les rimes en *al* de nos chansons de geste³. — La rime en *aus* est plus intéressante. Elle répond le plus souvent aux finales latines *-alus*, *-alos*, *-alis*; mais parfois aussi à *ell's*, *ill's*, car on trouve à la laisse 55 *chasteus* 518, et *eus* 540. Le premier de ces

deux mots n'est pas très assuré, puisque le ms. de Venise a *chasals* (casales), mais il n'y a pourtant dans ce mélange rien de spécial à notre texte¹, et je ne chercherai pas là un caractère dialectal. Mais ce qui est un caractère beaucoup plus particulier, c'est la présence du mot *enclaus* (v. 114, ms. de Venise v. 116) parmi les finales sus-indiquées. Le passage d'*au* latin à *o* ouvert est un des caractères distinctifs du français par rapport au provençal qui garde *au*. Il y a donc là une indication qui conduit à placer la composition du poème décasyllabique en un pays bien voisin de la langue d'oc.

Les rimes *ei*, *eis*, nous conduiront à la même conclusion. La diphthongue *ei*, correspondant aux toniques latines *ē*, *ī*, se rencontre depuis la fin du XII^e siècle : 1^o dans tout l'ouest jusqu'au 3^e degré de longitude O. environ, dans la région comprise entre 46^o et 48^o30' lat. N., et à partir de cette dernière latitude jusqu'au 2^e degré long. O. environ; en somme, dans l'Aunis, la Saintonge, le Poitou, l'Anjou, la Bretagne romane, une grande partie de la Normandie²; 2^o dans tout le centre

1. Voy., par exemple, *Li Bastars de Buillon*, éd. Scheler, p. 340. A plus forte raison le fait est-il commun dans des poèmes rimés avec quelque négligence, tels que *Richars li biaux*; voy. l'édition de M. Förster, p. xi.

2. Aux exemples réunis par M. C. de Lebinski, *Die Declination der Substantiva in der oïl-Sprache* (Posen, 1878), p. 36, on en peut ajouter bien d'autres, ainsi : *emperere* (Aiol 493), *lerre*, *lere* (Amis, 1493), *lere* (Bastars de Buillon, 3788). — On peut aussi citer : *Si vengerum nostre emperere* dans *Isembart et Gormont*, v. 493, ce qui serait un exemple très ancien, mais le texte n'est pas parfaitement assuré à cet endroit.

3. *Conquête de Jérusalem*, éd. Hippeau, 1763, 1769. Gaidon, 10179, etc.

1. Dans *Aliscans*, éd. Guessard et de Montaiglon, p. 195-6, une même tirade réunit des finales latines *al's*, *alt's* (*mortax*, *amirax*, *vassax*, *esmax*), *ell's* (*drapiax*, *mustiax*, *vessiax*, *biax*, *chastiax*), *ie'l's* (*solaus*). Dans le même poème, le premier et le dernier de ces trois types prennent place aussi dans la rime en *eus* (*morteus* 624, *soleus* 6718) parmi des mots où *eus* correspond au latin *o* (*covoiteus*), *o* (*eus* = *oculos*, *queus* = *cocus*). Le mélange de ces trois types latins *al's* ou *alt's*, *ell's* et *ie'l's* ou *ie'l's* est d'ailleurs constant dans le nord de la France; voy. par ex. les rimes en *aus* des *Congés* de Jean Bodel, éd. Raynaud, couplet x (*Romania*, IX, 239), le *Bastart de Bouillon*, laisses 55 et 111, etc.

2. Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer une délimitation précise, je note seulement en passant que dans toute cette région, surtout vers le sud, *ē* se mêle, dans le cas spécifié, à *ei*.

de la France, dans une bande de terrain qui s'étend un peu au nord et un peu au sud du 46° degré de latitude. En dehors de ces limites, les formes correspondantes sont en langue d'oïl *oi*, en langue d'oc *é*. La question est de savoir si nos finales en *ei*, *eis*, appartiennent à l'auteur et au copiste. Dans ce dernier cas, la forme originale serait *oi*. J'adopte la première hypothèse, pour deux raisons. L'une est que nos deux mss., bien que séparés par des différences considérables, offrent l'un et l'autre ces finales en *ei*, ce qui est au moins une présomption qu'elles se trouvaient dans l'original. L'autre est que le *paéis* 680 (Venise 695), en provençal *pais*, en français *païs*, ne peut trouver place que dans une rime en *eis*. Si la tirade où ce mot se rencontre avait été originairement en *ois*, nous devrions supposer une forme *paiois* qui jusqu'à présent n'a pas été signalée, que je sache, et dont l'existence est au moins très problématique. Étant admis que les finales *ei*, *eis*, appartiennent à l'auteur, l'induction légitime est que le poème a été composé soit dans l'ouest de la France, soit vers la limite méridionale des pays de langue d'oïl.

Nous avons une dernière laisse à examiner, celle en *aire* (XLII). Le texte en est assuré par la concordance des deux mss., sauf à l'avant-dernier vers où *maire* a été entendu par le ms. de l'Arsenal au sens de major (*que me veez mais maire* 454), et par celui de Venise au sens de mater (*que je voie ma maire* 447). La particularité de cette laisse consiste à ce qu'à côté de mots qui, en français, sont régulièrement en *aire* (*Cesaïre*, *contraire*, *Daire*, *faire*, *traire*, *viaire*), elle admet *paire* =

patrem, *laire* = *latro*, et, d'après Venise, *maire* = *matrem*, formes considérées jusqu'ici comme propres à la langue d'oc. Les formes françaises correspondantes, *lere*, *pere*, *mere*, prennent constamment place en français dans les assonances en *é.e*, ce qui a lieu dans notre poème même à la laisse LXV. L'introduction de ces mêmes mots dans une rime en *aire* constitue une licence qui n'est pas tout à fait sans exemple¹. Je crois qu'elle se sera d'autant plus facilement introduite ici que l'auteur était plus voisin des pays de langue d'oc. En somme, les données linguistiques que fournissent les rimes nous conduisent à placer la composition de notre poème dans la partie méridionale des pays de langue d'oïl, et probablement vers l'ouest.

§ 3. — Sources.

Nous avons actuellement à rechercher à l'aide de quels éléments la rédaction décasyllabique a été faite. Ces éléments sont essentiellement le poème d'Alberic, auquel doit revenir dès lors une part de l'éloge que nous avons fait de son imitateur. L'imitateur laisse de côté les six premières tirades d'Alberic, qui sont une sorte d'introduction historique au poème, et, après avoir dans la première tirade annoncé son sujet, il entre en matière par quelques vers où se retrouve presque mot à mot le septième couplet d'Alberic :

1. Ainsi *laire* dans Raoul de Cambrai, p. 41. On trouve aussi *paire*, *maire*, *fraire*, en rime avec *faire*, etc., dans Jordan Fantosme, laisse 11; mais c'est un texte anglo-normand.

Alberic.

- VII. Reys Alexandre quant fud naz
 Per granz enseignes fud mostraz :
 Crollet la terra de toz laz,
 Toneyres fud et tempestaz,
 Le sol perdet sas claritaz,
 Per pauc no fud toz obscuraz,
 Canget lo cels sas qualitaz,
 Que reys est forz en terra naz.

Rédaction décasyllabique.

- II. Quant Alix. li filz Felip fu nez
 Par molt granz signes fu li jors demostrez :
 Li ceuz mua totes ses calitez,
 Soleil et luna perdirent lor clartez,
 Par poi ne fu li jors toz obscurez ¹,
 Crolla la terre et se mut de toz lez,
 En plusors los fu granz la tempestez;
 Li reis Felis fu molt espaventez
 De cel enfant qui si fu demostrez :
 Ce sinifie qu'il sera molt senez
 Et que li enfes conquerra mainc regnez.

L'imitation ne se poursuit pas avec la même fidélité. Le poème décasyllabique omet le portrait du jeune prince, traité avec une si visible complaisance par Albéric (couplets viii, ix, x) : mais il reproduit dans sa cinquième tirade certains traits évidemment empruntés au onzième couplet de son devancier. Une tirade lui

1. Sauf l'addition des mots *li jors*, c'est le texte même d'Alberic. La leçon de Venise (I, 238) est assez différente. Par cet exemple et par d'autres, on voit combien, malgré un petit nombre de fautes, la leçon de l'Arsenal est en somme préférable.

suffit (Arsenal vi) pour nous faire connaître l'éducation donnée à Alexandre, quand Alberic en consacrait au moins quatre (xii-xv) au même sujet, et probablement cinq ou six, car notre fragment s'arrête avant que le poète ait achevé l'énumération des maîtres du jeune prince ¹.

D'autre part, le poème décasyllabique introduit dans le récit un certain nombre de traits qu'il a sinon inventés, du moins trouvés ailleurs que chez Alberic : les trente fils de comtes nés le même jour qu'Alexandre et élevés avec lui (Arsenal iii); la fierté du jeune prince attestée par sa répugnance pour les nourrices (Arsenal iv²). Il n'y aurait aucune vraisemblance à supposer ces deux traits empruntés à un texte d'Alberic plus complet que celui de Florence, car ils font également défaut dans Lamprecht.

Notre fragment d'Alberic s'arrête au xv^e couplet. Force nous est donc, à partir de ce point, de prendre Lamprecht pour terme de comparaison. Après l'exposé de l'éducation donnée à Alexandre, nous trouvons dans l'auteur allemand (vers 252-269) un court récit dont voici la traduction :

Par là et par bien d'autres enseignements, l'enfant Alexandre devint intelligent, fort et hardi. Il n'était alors âgé que de douze ans. Son esprit était ferme, et, pour tous les biens du monde,

1. La comparaison avec Lamprecht conduit à la même conclusion, bien que l'auteur allemand ait un peu modifié l'énumération d'Alberic.

2. Ce trait ne peut pas venir du Pseudo-Callisthènes, car on lit simplement dans Valerius, I, 13 (Müller, p. 12, Zacher, p. 16) : « Post vero regalius et competentius aiebatur. »

il n'aurait pas voulu mentir ni tromper personne, ni par amour ni par malveillance fausser la vérité. Il le fit bien voir à un sien maître qu'il précipita d'un rocher, de fureur, à lui briser le col en deux, parce qu'il lui avait dit un mensonge. Maintenant, des menteurs disent que c'était son père, ce que j'ai bien de la peine à croire, parce qu'il lui cassa le col en deux.

C'est à peu de chose près le récit de la rédaction en vers décasyllabiques (Arsenal VII)¹ :

Quant li .vii. maistre l'orent apris forment,
Un en i ot de greignor² escient
Sur toz les autres sot cil d'enchantement,
Neptanebus ot nom, mien³ escient.
Par lo reume o desient la gent
Que Alix. ert sis filz veirement;
Plusor o distrent, mas il ne fu nient
Car poi l'ocist molt engososement⁴ :
De sur un mur l'enpeint el⁵ fondement,
Pois l'en pesa, si n'ot le cuer dolent.

Ce récit est tiré du Pseudo-Callisthènes, mais il a perdu toutes les circonstances qui, dans l'original, accompagnent et en une certaine mesure motivent le meurtre de Nectanebus. Écourté comme il se présente tant chez

1. Je restitue le texte à sa forme la plus probable en introduisant dans la leçon de l'Arsenal un certain nombre de variantes empruntées au ms. de Venise.

2. *Plus grant* (Ars.).

3. *Men* (Ars.), par Ven.

4. Ce vers, emprunté au ms. de Venise, est certainement la bonne leçon, comme le montre la comparaison avec Lamprecht. Ars. a tout autre chose : *Li reis Felis l'engendra veirement*.

5. *Pois l'enpeinst Alix. d'un mur au*.

Lamprecht que dans la version décasyllabique, il serait bien difficile de dire s'il vient de Valerius ou de Léon. En tout cas, la similitude du résultat prouve qu'entre la leçon commune de nos deux poètes et la leçon si différente du Pseudo-Callisthènes, il a dû exister un intermédiaire, et cet intermédiaire ne peut être qu'Alberic.

Vient ensuite dans l'un et l'autre texte l'histoire de Bucéphal dompté par le jeune Alexandre. Les deux récits ne commencent pas de même, le poème allemand ayant toute une partie qui manque au poème français. Lamprecht nous raconte qu'on envoya à Philippe un cheval extraordinaire. Sa force était prodigieuse. Sa bouche était conformée comme celle d'un âne; il avait les oreilles longues, la tête maigre et effilée; ses yeux étaient de toutes couleurs et semblaient ceux d'un aigle. C'était Bucéphal. On l'amena enchaîné devant Philippe, et il fallut plusieurs hommes pour l'enfermer dans l'écurie. Personne n'osait l'approcher. Quiconque avait commis un crime pour lequel il avait mérité la mort, on le donnait au cheval. Puis le roi reçut un message lui annonçant qu'après sa mort le royaume appartiendrait à celui qui pourrait monter ce cheval. Ce récit, qui occupe les vers 270-317 du poème allemand, fait complètement défaut au poème français. Se trouvait-il dans Alberic? On ne peut donner à cette question une réponse certaine. Toutefois, si on considère que plusieurs des éléments de ce récit, et notamment la description toute fantastique de Bucéphal, ne se trouvent dans aucun texte du Pseudo-Callisthènes, il faut de toute nécessité en attribuer l'invention soit à Alberic, soit à Lamprecht.

Et comme Lamprecht ne paraît pas doué d'une imagination très féconde, les probabilités paraissent être en faveur d'Alberic. On admettrait alors que le passage aurait été omis, comme peu nécessaire, par l'auteur de la rédaction en décasyllabes.

Lamprecht continue en nous contant comment Alexandre ne savait rien de ce cheval, lorsqu'un jour il l'entendit pousser de terribles hennissements. Il s'adresse aussitôt à Ephestion l'un de ses compagnons, et lui demande ce que ce peut être. Ptolémée (non pas Ephestion à qui avait été adressée la question) répond que c'est un cheval comme il n'y en a pas dans toute la Grèce. « Il s'appelle Bucéphal. Ton père l'a fait enfermer. « On n'en trouverait un meilleur en aucun haras. « Au-
« cun gardien n'ose l'approcher, car il est terrible. Il
« tue hommes et femmes. Personne ne peut se croire
« en sûreté auprès de lui. » La scène est toute semblable dans la version décasyllabique. C'est également Ptolémée qui répond à la question d'Alexandre, et il répond presque dans les mêmes termes :

Per ma fei, sire, molt est fers li chevaus,
Hunc en cest segle nē fu veüz itaus.
En une chartra lo tent tis pere enclaus,
Vers lui nen ose abiter mareschaus :
Toz les menjoe e les bons e les maus.

(Ms. de l'Arsenal, laisse XII.)

La scène produit plus d'effet parce qu'elle se présente à l'improviste, sans être amenée par l'introduction un peu longue de Lamprecht. Les quelques traits intéressants que le poète allemand a placés dans son récit

préliminaire se retrouvent dans le poème français, intercalés dans la réponse de Ptolémée. Ainsi l'emploi de Bucéphal comme exécuteur des hautes œuvres et le message selon lequel celui qui pourrait dompter Bucéphal serait roi sont indiqués dans ces vers :

Li reis Felis quant pot prendre larron,
Il ne li fait autra dampnation,
Mas au chival lo done a livraison ;
Il l'a plus tost geté en son goitron
Que .xij. lof n'avreient un moton¹.
Quil dontera reis ert sens contençon.

(Arsenal, laisse XI.)

L'accord entre les deux textes se poursuit : de part et d'autre Bucéphal s'agenouille devant celui qu'il reconnaît pour son maître, et se laisse monter sans résistance. Toutefois la scène est plus développée, et de toute façon mieux traitée dans le français.

Nous pouvons tenir, en somme, que tous les traits communs aux divers récits — et ils sont nombreux — viennent d'Alberic. Cherchons maintenant quelle a été pour l'épisode de Bucéphal la source d'Alberic. Est-ce Valerius ? Est-ce Léon ? Nous allons tout d'abord résumer les principales différences des deux versions.

1. Ces deux derniers vers rappellent ce passage de la Chanson de Jérusalem, où les Sarrazins, effrayés de l'air sauvage de Pierre l'hermite, se disent l'un à l'autre :

... Bien sanble cist felon :
Ch'est de cex qui menjuent les nos sor le carbon....
N'avoit ore en cest tref solement se lui non,
Plus tost avroit geté .j. turc en son goitron,
Que nen avroit .j. leus .j. quartier de moton.

(Edit. Hippeau, vv. 6427-34.)

D'après Valerius (I, 13), le cheval merveilleux est né dans le haras du roi. D'après Léon, il a été envoyé à Philippe par un roi de Cappadoce. Lamprecht (voir plus haut) est d'accord avec Valerius, la version décasyllabique n'y contredit pas. — D'après Valerius (I, 17¹), Alexandre entend les cris de Bucéphal. Il demande à ses compagnons si ce sont les hennissements d'un cheval ou les rugissements d'un lion, Ptolémée lui répond. D'après Léon, Alexandre voit Bucéphal enfermé; il n'adresse de question à personne, passe sa main à travers les barreaux, caresse le cheval, et finit par ouvrir la grille et par entrer. On a vu plus haut que le récit commun de Lamprecht et de la version décasyllabique est identique à celui de Valerius. C'est exactement la même mise en scène. Il est donc hors de doute que pour cet épisode, la source d'Alberic a été Valerius. Mais il n'est pas moins certain que le Valerius qu'a eu sous les yeux Alberic n'était pas l'*Epitome*. Nous avons vu plus haut que, selon le récit commun de Lamprecht et de la version décasyllabique, les condamnés à mort étaient livrés en proie à Bucéphal. On lit de même dans le Valerius complet (I, 13) : « Quisque enim succubuerit legibus tristioribus, hujuscemodi objectabitur lanienæ². » Or, ce passage est omis dans l'*Epitome*.

1. Dans Valerius, l'épisode de Bucéphal est coupé en deux par divers épisodes, notamment celui de la mort de Nectanebus qui occupe le chap. XIV, et les lettres échangées entre Zeuxis, Philippe, Olympias, etc., qui occupent une partie du chap. XVI (voir ci-dessus, p. 6). Ce chapitre est entièrement omis dans l'*Epitome*.

2. Ed. Ch. Müller, p. 13, et Berger de Xivrey, *Notices et extraits*, XIII, II, p. 276. Cf. Weismann, *Alexander*, II, 229.

Il y a l'équivalent dans Leo, mais sous une forme qui se rapporte moins bien au texte de Lamprecht. D'ailleurs il est évident, comme nous l'avons vu, que l'ensemble de l'épisode a été raconté par Alberic d'après Valerius, et il n'est guère admissible que le poète français ait fait usage des deux versions. De ce qu'ici il est prouvé qu'Alberic a eu sous les yeux un passage de Valerius qui manque dans l'*Epitome*, je ne me crois pas autorisé à conclure qu'il a fait usage du texte complet. En effet, le texte complet offrirait bien des faits qui manquent aussi bien à Alberic qu'à l'*Epitome*, d'où il est permis de conclure que ces mêmes faits manquaient aussi au texte utilisé par Alberic. Nous avons vu plus haut (chap. II, § 2, *in fine*) que Julius Valerius n'avait pas été réduit du premier coup à la forme abrégée que nous offre l'*Epitome*. Le ms. de C. C. C. Oxf. constate un état intermédiaire qui n'est peut-être pas le seul ayant existé. Pour le point en question ce ms. est déjà aussi abrégé que l'*Epitome*, mais il n'est pas impossible qu'il ait existé une autre forme intermédiaire, où la phrase rapportée plus haut aurait été conservée, et ce serait d'après cette forme hypothétique qu'Alberic aurait connu la version de Julius Valerius.

Bucéphal dompté, Alexandre se fait armer chevalier par son père. C'est pour le poète français l'occasion d'une scène émouvante et de brillantes descriptions. A cheval, le jeune prince monte les degrés du palais. Bucéphal brise tables et bancs sur son passage. Tout le monde s'enfuit épouvanté (Arsenal, XIV, XV). Toute cette mise en scène manque dans Lamprecht, et man-

quait sans doute aussi dans son original. Alexandre descend du cheval et le remet par un frein d'or à Ephestion, trait qui vient sans doute d'Alberic, car nos deux rédactions nous le présentent¹. Le discours que le fils tient à son père, bien que fort différent dans nos deux rédactions, conduit en somme de part et d'autre à la même conclusion : Alexandre, à la façon d'un jeune bachelier du moyen âge, demande à être armé. « Que vous dirais-je de plus ? le roi lui fit apporter les meilleures armes qu'on put trouver, et toutefois Alexandre les rejeta avec dédain et on lui en apporta d'autres. » Quelle que soit la fidélité de Lamprecht à son original, au moins dans les passages que nous pouvons comparer, il est à croire qu'ici il a résumé en quelques vers un développement plus ou moins long. Les mots « que vous dirais-je de plus ? » (v. 424) semblent du reste annoncer l'intention d'abrégier. Quoi qu'il en soit, l'adoubement d'Alexandre et de ses compagnons occupe plus de cent vingt vers dans le poème décasyllabique (Arsenal, lignes XVIII-XXXI). C'est la reine qui, selon l'usage, pourvoit à l'habillement du jeune homme et de ses compagnons, tandis que le roi se charge de procurer les armes². Tout cela est du pur moyen âge, et naturellement ne se trouve pas dans le Pseudo-Callisthènes.

1. Lamprecht, v. 388-92; Arsenal, v. 153-4. A la vérité, le trait en question manque dans l'un des deux mss. de Lamprecht, celui de Vorau, et, par suite, M. Harezyk (*Zeitschrift f. deutsche Philologie*, IV, 20) suppose qu'il est, dans l'autre ms., le résultat d'une interpolation. Mais cette hypothèse n'est plus soutenable dès qu'on trouve le même trait dans la version décasyllabique.

2. Cf. un passage analogue dans *Gui de Nanteuil*, vv. 2408 et ss. et les observations de M. P. Paris dans *l'Histoire littéraire*, XXVI, 224.

Le jeune enfant, lorsqu'il fut armé chevalier et pourvu d'un cheval¹, était un beau jeune homme. On le salua du nom de roi, mais il répondit à ceux qui l'appelaient ainsi « que de royaume il n'avait pas ce que son doigt pourrait couvrir. » (Lamprecht, vv. 430-37.)

La même scène, plus vivement présentée, se retrouve dans la rédaction décasyllabique (tirades XXXII, XXXIII) :

Quant au palais fu li enfes venuz
Del palafrei est a pè descenduz²
Toz li barnages est encontra venuz :
Plus de .v.c. en i ot de chanuz
Et autretant³ de joveceus crenuz.
N'i a celui ne li renda saluz.
Reau ! s'escrient, nostre⁴ reis est venuz.
Et Alix. s'en est molt irascuz :
Damedeu jure⁵ e les soes vertuz
Qui rei l'apele cha ne sera sis druz.

« Segnor baron, perque⁶ m'apelez rei
« Qant je de terre nen ai travers mon dei... »

La coïncidence est complète, et comme rien de pareil ne se rencontre dans le Pseudo-Callisthènes, la source commune de Lamprecht et du poème décasyllabique ne peut être qu'Alberic. Mais c'est la dernière fois qu'il nous est donné d'apercevoir le poète original derrière

1. Il y avait probablement dans Alberic *encavalcāz*.

2. *Decenduz* (Ars.).

3. *Autretanz* (Ars.), qui devrait être *autre[s] tanz*.

4. *Nostra* (Ars.).

5. *Les deus en jure* (Ars.), ce qui ne s'accorde pas avec *les soes*.

6. Ou *porque* : le ms. de l'Arsenal a un *p* barré.

ses deux imitateurs. Après le passage cité ci-dessus, le versificateur allemand raconte ainsi qu'il suit (vv. 446-451) la victoire d'Alexandre sur Nicolas :

Il y avait un roi appelé Nicolas. Alexandre envahit sa terre et vint à Césarée la grande ville. Le puissant roi (Nicolas) fut dépossédé. Alexandre le vainquit et emporta sa couronne.

Dans le poème décasyllabique, le récit de la lutte d'Alexandre et de Nicolas se poursuit du v. 446 (ms. de l'Arsenal) jusqu'au v. 785 où cessent les vers de dix syllabes. On conçoit que la comparaison de deux rédactions d'une étendue aussi inégale peut difficilement conduire à des résultats bien précis. Il est certain que Lamprecht a beaucoup réduit sa matière, ou que l'auteur de la rédaction en décasyllabes a beaucoup développé la sienne. Ces deux hypothèses peuvent même être admises concurremment : elles ne s'excluent nullement. Mais les deux poètes ont-ils eu la même matière sous les yeux ? Je crois pouvoir répondre affirmativement. Les deux récits contiennent un trait commun que deux poètes ne peuvent guère avoir inventé isolément : c'est l'idée d'avoir fait de Nicolas un roi de Césaire¹. Il n'y a rien de pareil dans les versions latines. Chez Valerius, Nicolas est qualifié de « Rex Acernanum » ou « Acernanum² » ; chez Léon, il est roi de Péloponèse. Il faut donc, pour expliquer le *Césaire* commun au poème alle-

1. Voy. ms. de l'Arsenal, vv. 447, 693.

2. *Epitome*, éd. Zacher, p. 22, l. 5 et var., dans le grec Ἀκαρνάνων.

mand et au poème français, supposer l'existence d'un texte intermédiaire entre les deux poèmes et les rédactions latines. Ce texte intermédiaire ne peut être que le poème d'Alberic. Il est probable que l'idée de Césaire, nom que les croisades avaient fait connaître en Occident, aura été suggérée à Alberic par une fausse interprétation, — peut-être aussi une mauvaise lecture — d'*Acernanum* ou *Acernarum*.

Mais arrêtons-nous un instant encore sur cet épisode, et voyons comment il se présente dans les versions latines. La comparaison entre Valerius et Léon nous révélera des différences très notables. Chez Valerius, qui est fidèle au texte grec, Alexandre, âgé de quatorze ans, se rend à Pisa¹ (Elide) pour prendre part à la course. Là il rencontre le roi Nicolas qui, après lui avoir adressé un salut un peu dédaigneux auquel Alexandre ne répond pas, finit par l'injurier et lui cracher au visage. Alexandre s'insurge, et répond en souriant à Nicolas : « Je te jure que dans la course qui va avoir lieu, je te « battraï. » (Liv. I, ch. XVIII.) Alexandre faisait preuve d'une pleine possession de soi-même que les gens du moyen âge auraient peut-être admirée, sous le nom d'humilité, dans la vie d'un saint, mais qu'ils n'eussent guère appréciée chez un jeune prince. Il est tout clair que rien de cette scène ne pouvait subsister dans la rédaction en langue vulgaire. Dans le chapitre suivant, Valerius, fidèle au texte grec, décrit assez longuement la course où

1. On a beaucoup disserté sur cette ville, ou plutôt sur ce nom : voy. Busolt, *Forschungen zur griechischen Geschichte* (Breslau, 1880), I, 47-74.

Alexandre fut en effet vainqueur. Mais ces détails n'offraient plus guère d'intérêt, et même n'étaient probablement pas de tout point intelligibles au temps où le texte de Valerius fut mis en abrégé. Aussi l'*Epitome* a-t-il réduit le chapitre XVIII à ces quelques mots :

Non multo post, ubi dies certaminis advenit, Alexander, primum Nicolao superato et reliquis qui certamini adfuerant, corona redimitus, repatriat Macedoniam.

Prenons maintenant le récit de Léon. Nous remarquons tout d'abord que les circonstances de la rencontre d'Alexandre et de Nicolas sont indiquées avec peu de netteté. Évidemment le traducteur n'a pas compris ou a cru que ses lecteurs ne comprendraient pas la scène des jeux olympiques, aussi l'a-t-il à peu près supprimée. Alexandre entre en Péloponèse sans qu'on sache pourquoi : il rencontre Nicolas à la tête d'une armée. La dispute s'engage comme dans Valerius, et se termine de même par la confiance qu'exprime Alexandre qu'il l'emportera sur Nicolas dans la course en char : « ... Quia, « si mecum certaveris, ludendo cum curru vincam. » On ne comprend pas très bien cette allusion à une course en char qui n'a pas été annoncée et qui n'est guère en situation, puisque rien n'indique chez Léon que les deux rivaux se soient rencontrés en un lieu destiné à des jeux, mais ce qui suit est bien plus extraordinaire : « Et te et patriam tuam per arma mihi subjugabo. » On ne conçoit guère cette conséquence excessive d'une lutte toute pacifique. Mais c'est que la lutte doit être tout autre chose que pacifique. La suite nous montre

Alexandre fixant avec son rival le jour d'un véritable combat, comme pour ce qu'on nommait au moyen âge bataille *aramie*, puis retournant dans sa patrie, rassemblant une armée, et venant au jour dit livrer bataille à Nicolas qu'il tue de sa propre main. A la suite de sa victoire, Alexandre subjugue le royaume de son adversaire, et est couronné par ses soldats ainsi que son cheval : « Et coronaverunt eum milites et equum ejus. »

Si on compare ce récit à celui de Valerius d'une part, et à ceux des poèmes d'autre part, on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'il ressemble beaucoup plus à ceux-ci qu'à celui-là. Chez Valerius, il y a non une guerre, mais un concours entre deux rivaux : Nicolas, vaincu, n'est nullement dépossédé de son royaume. Chez Léon comme dans les poèmes, il y a guerre : Nicolas est tué, et sa terre passe aux mains d'Alexandre. Toutefois, à examiner de près le récit français, — qui seul peut être pris comme terme de comparaison, le récit allemand étant trop écourté, — on remarque que, à part le fait essentiel de la guerre entre Alexandre et Nicolas, les circonstances sont tout autres que chez Léon ; d'où il est permis de conclure que l'idée de transformer en une guerre véritable, avec ses conséquences les plus extrêmes, la scène des jeux de Pise décrite par le Pseudo-Callisthènes et d'après lui par Valerius, est originale chez Léon et chez Alberic, source du poème allemand et du poème en décasyllabes. C'est spontanément que le traducteur Léon, ayant sous les yeux le Pseudo-Callisthènes, et Alberic, ayant sous les yeux Valerius, auront transformé un récit que son caractère

trop particulièrement antique rendait peu intelligible et surtout peu intéressant pour des gens du moyen âge. L'hypothèse contraire, d'après laquelle Alberic aurait eu recours à la version de Léon, n'est véritablement pas suffisamment appuyée par le rapport très léger qu'offrent les deux récits, et d'autre part il est peu admissible qu'Alberic, après avoir puisé dans Valerius, comme on l'a vu précédemment, ait eu, pour un point isolé, recours à l'autre version latine de l'histoire d'Alexandre.

C'est avec l'épisode de Nicolas que se termine la rédaction en décasyllabes. Dans les deux mss. que nous possédons de cette rédaction, l'histoire d'Alexandre est continuée et complétée à l'aide du poème en alexandrins de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris. Comme les deux mss. du poème en vers décasyllabiques offrent des leçons parfois très différentes, il est impossible qu'ils soient copiés l'un de l'autre ou tous deux d'un original commun. Il paraît donc probable que si le texte décasyllabique s'arrête au même point dans les deux mss., c'est qu'il n'en a pas été composé d'avantage.

Et Alberic ? s'arrêterait-il au même point que les versions en décasyllabes, ou poursuivait-il l'histoire d'Alexandre jusqu'à sa mort ? On conçoit qu'on ne peut répondre à cette question que par des conjectures. Entre les conjectures qu'on peut former, celle qui me paraît la plus vraisemblable est qu'Alberic n'avait pas achevé son poème ; qu'il ne l'a conduit que jusqu'au point où s'arrête la rédaction en décasyllabes, c'est-à-

dire jusqu'à l'épisode de Nicolas inclusivement. Ce qui me suggère cette hypothèse, ce n'est pas le désir d'établir une correspondance parfaite entre Alberic et le remaniement de son œuvre, c'est ce fait incontestable qu'après l'épisode de Nicolas, c'est-à-dire à partir du v. 482 de l'édition de Weismann, le récit de Lamprecht change de caractère. Jusque-là le poète allemand manifeste, par comparaison avec les récits latins, une originalité, une quasi-indépendance dont nous savons maintenant qu'il faut attribuer l'honneur à Alberic. A partir de ce point, on retrouve aisément sous sa narration facile, mais un peu commune, les textes latins qu'il a suivis avec une fidélité relative : à savoir l'*Epitome* de Valerius, la lettre d'Alexandre à Aristote, et l'*Iter ad paradisum*. Prenons par exemple l'épisode qui fait immédiatement suite à la guerre contre Nicolas. Nous y lisons (vv. 451-519) qu'Alexandre, au retour de son expédition contre Nicolas, apprit que son père avait répudié Olympias et pris une autre femme nommée Cléopâtre. Affligé de cette nouvelle, il se rendit auprès de son père et lui plaça sur la tête la couronne qu'il avait enlevée à Nicolas, lui faisant connaître en même temps combien il lui était pénible de le voir abandonner Olympias pour une autre femme, et jurant qu'il arriverait malheur à celui qui lui avait donné un tel conseil. Sur, ce, un chevalier appelé Lysias, homme impudent et habile parleur, lui adresse des paroles inconvenantes. Alexandre, furieux, lui jette à la tête un hanap d'or. Philippe, saisi de colère, se lève, et en voulant se précipiter sur son fils, il tombe et se casse la jambe. Alexandre cependant s'éloigne, me-

naçant de son épée quiconque voudrait l'arrêter. Bientôt après cependant, il se réconcilie avec son père et l'amène à reprendre Olympias. C'est le récit même de Valerius¹ reproduit avec une fidélité que jusqu'ici nous n'avons point eu occasion de constater. Il y a donc chez Lamprecht, à partir du point précis qui vient d'être indiqué, un changement de direction très notable, qui s'explique tout naturellement si on suppose que la source française a fait tout à coup défaut à Lamprecht, et dont il est malaisé de se rendre compte dans toute autre hypothèse.

1. De Valerius et non point de Leon. Chez ce dernier, la femme pour laquelle Philippe abandonna Olympias s'appelle *Caliopatra* ou *Galliopatra*, et non, comme dans Valerius, Cléopâtre. Puis c'est avec un bâton qu'Alexandre frappe Lisias, au lieu que chez Valerius et chez Lamprecht il lui lance une coupe à la tête, etc.



CHAPITRE VII.

LE ROMAN EN ALEXANDRINS. — ANALYSE ET RECHERCHE DES SOURCES.

La version décasyllabique est le trait d'union entre le poème d'Alberic et le long roman en alexandrins qui nomme comme ses auteurs Lambert le Tort et Alexandre de Paris. Nous avons montré dans le chapitre précédent comment elle se rattachait au premier ; nous allons voir présentement quels éléments elle a fournis au second.

Entre tant de questions compliquées que soulève l'étude de la légende d'Alexandre, les plus aisées à résoudre ne sont pas celles qui se rapportent au Roman. Quelle est la part de chacun des deux auteurs dans la composition de l'œuvre commune qui porte leurs deux noms ? Alexandre de Paris, venu après Lambert, s'est-il borné à continuer le travail de son devancier, ou l'a-t-il remanié ? D'autres poètes n'ont-ils pas contribué

à cette vaste composition? Et enfin, quels sont les éléments d'après lesquels les diverses parties du Roman ont été rédigées, et dans quelle mesure ces éléments ont-ils été modifiés ou complétés par l'imagination des poètes?

Telles sont en gros les questions que soulève l'examen du roman d'Alexandre. Je n'ai pas la prétention de les résoudre toutes d'une façon définitive. Déjà très compliquées par elles-mêmes, elles se présentent dans les conditions les moins favorables à l'examen. Le roman d'Alexandre a été accueilli avec une faveur que peu des œuvres littéraires du moyen âge ont obtenue. Les copies en sont nombreuses et diverses. Elles se distinguent par des transpositions, par l'addition ou l'omission d'épisodes entiers, par le remaniement de parties plus ou moins considérables. Avant de rechercher si tel morceau a été remanié et tel autre ajouté à la rédaction primitive, il est évidemment indispensable de se rendre un compte exact des données des mss. Or il se trouve que l'unique édition que nous possédions du roman d'Alexandre¹ est la reproduction pure et simple d'un ms. médiocre, avec addition, en note, d'un certain nombre de variantes tirées d'un second exemplaire². Il

1. *Li romans d'Alexandre par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay*, nach handschriften der kœniglichen Bûchersammlung zu Paris, hgg. von Heinrich MICHELANT. Stuttgart, 1846, xxiv-560 p. in-8° (t. XIII de la Bibliothèque du cercle littéraire de Stuttgart).

2. Le ms. que reproduit l'édition est le n° 786 du fonds français; jadis ancien fonds 7190. C'est par une confusion de chiffres que M. Michelant dit, p. xix de sa préface, avoir copié le ms. 7190-4, actuellement fonds français 789. Les variantes placées au bas des pages sont tirées du ms. fr. 375 que l'éditeur a consulté, non pas directement, mais d'après une copie de Sainte-Palaye, qui se trouve à

est donc nécessaire, si l'on veut recueillir tous les indices que la tradition manuscrite peut fournir sur la composition de l'œuvre, de consulter directement les mss. eux-mêmes; tâche longue et pénible, si on considère que ces mss. sont au nombre de plus de vingt, qui tous ou presque tous offrent des particularités notables. J'ai étudié et comparé tous ces mss., et j'en ai fait plus d'usage qu'il ne paraîtra à lire les pages qui suivent. Mais on conçoit qu'une telle étude ne peut être faite avec le développement convenable que dans la préface d'une édition. Les résultats fournis par la comparaison de textes différents ne sont clairement intelligibles qu'à la condition que le lecteur ait sous les yeux les leçons comparées. Or je suis obligé d'être très sobre de citations, sous peine de donner à

la Bibliothèque de l'Arsenal. Ces variantes ne sont pas données d'une façon régulière. Les vers ou les tirades que ce ms. a en moins, par rapport au ms. pris pour base, ne sont pas signalés. D'autre part le ms. 375 a en plus des vers ou même des tirades entières, fait dont il est très rarement tenu compte dans l'édition. Enfin le lecteur n'est pas averti qu'en plusieurs endroits l'ordre des tirades diffère notablement d'un ms. à l'autre. Il n'est tenu aucun compte des autres mss. Notons encore que dans le ms. 786, reproduit du reste avec une louable fidélité, les rubriques sont souvent mal placées. Or ces rubriques sont devenues dans l'édition des titres courants correspondant à autant de parties ou épisodes du poème. Il en résulte une division presque constamment fautive. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la rubrique *fuers* (lis. *fuerre*) de *Gadres* occupe les pages 459 à 483, tandis qu'elle devrait paraître aux pages 93 à 230. Je ne fais point ces remarques avec l'intention de critiquer l'édition de M. Michelant, je n'oublie pas que l'ouvrage remonte à 1846 et que l'éditeur s'est trouvé dans des circonstances singulièrement défavorables qui ne lui ont pas permis de préparer son travail avec le loisir et les éléments nécessaires. Mais je ne pouvais me dispenser de montrer que cette édition ne saurait fournir une base suffisante à une étude critique sur le Roman d'Alexandre.

cette partie de mon travail une étendue hors de proportion avec l'ensemble de l'œuvre. Je devrai donc me résigner en certains cas à esquisser des recherches qu'il appartiendra à un futur éditeur du roman de pousser à fond. Le lecteur m'excusera, si, par suite des conditions où se présente le sujet, certaines conclusions ne peuvent être regardées comme définitives. J'aurai d'ailleurs soin de distinguer ce qui me paraît assuré de ce que je regarde comme simplement probable¹.

Avant de déterminer les auteurs qui ont pris part à la composition du roman, il importe tout d'abord de savoir d'après quelles sources ce poème, ou, si l'on veut, cette suite de poèmes, tel qu'il se présente dans beaucoup de mss. et dans l'édition, a été composé. Il est impossible que nous ne découvriions pas dans la manière dont les sources ont été utilisées la trace de mains différentes. Après avoir fait, en un certain sens, la critique de l'ouvrage, nous aurons de solides éléments, auxquels d'autres encore viendront se joindre, pour faire ce que j'appellerai la critique des auteurs. Commençons donc par analyser le poème en indiquant, pour chaque récit particulier, la source certaine ou probable. Pour donner à cette analyse toute la clarté désirable et

1. J'avais d'abord l'intention de donner dans l'appendice du présent volume la liste des mss. du Roman avec quelques remarques sur chacun d'eux; mais je n'ai pas tardé à reconnaître qu'une notice sommaire ne pouvait être d'une grande utilité, et je me suis décidé, pendant l'impression de ce chapitre, à transformer cette notice en une description détaillée et accompagnée d'extraits. Cette description paraît dans la *Romania*, t. XI, pp. 213 et suiv., sous le titre d'*Étude sur les manuscrits du Roman d'Alexandre*. J'aurai plus d'une fois à m'y référer dans les pages qui suivent.

pour faciliter les références, je diviserai le Roman en un assez grand nombre de sections qui seront étudiées dans des paragraphes numérotés. Ces sections sont factices : elles ne correspondent qu'accidentellement aux divisions naturelles du poème, lesquelles seront déterminées dans le chapitre suivant. Si je ne m'en tiens pas ici à ces divisions naturelles, c'est qu'elles sont trop peu nombreuses et d'étendue trop inégale pour servir à mon but qui est, non pas de dégager les unités primitives qui, par leur agrégation, ont formé le Roman, mais tout simplement de classer sous des numéros d'ordre chacun des épisodes dont j'ai à rechercher présentement les sources.

§ 1. *Prologue. Enfance d'Alexandre* (éd. Michelant, pp. 1-15). — Le prologue indique clairement que le Roman n'a pas la prétention d'être une œuvre originale :

D'Alixandre vos voel l'estoire *rafrescir*.

(Ed. Michelant, v. 11.)

Vient ensuite dans la seconde laisse un passage où l'auteur fait l'éloge de son sujet et exprime son mépris pour les *bastars troveors* en des termes qui rappellent l'invective de J. Bodel contre les *bastars juggleors*¹. Comme ce passage curieux est fort tronqué dans le ms. 786 et par conséquent dans l'édition de M. Michelant, je le donnerai ici d'après les mss. 375 (fol. 164 r^o a) et 792².

1. *Chanson des Saxons*, éd. Fr. Michel, I, p. 3.

2. Comparez le texte du ms. 789, au tome I du présent ouvrage, p. 116-7.

L'estoire d'Alexandre vos voel par vers traitier
 En romans, qu'a gent laie doie auques porfitier;
 Mais tés ne set finer qui bien set commencer
 Ne mostre[r] bele fin por s'ovraigne essauchier,
 Ains resanle l'asnon en son versefier
 Qui biax est quant il naist et mainte gent l'ont cier,
 Com plus croist plus laidist et plus sanle aversier.
 Cil treveor bastart font contes avillier;
 Si se voelent en cort sor les millors prisier,
 Et quant il ont tot dit si ne vaut .j. denier,
 Ains convient par penas¹ la lor oeuvre atacier.
 Mais encontre ces vers doit la teste decier
 Qui veut a boines oeuvres son cuer asoploier,
 Et savoir qu'il doit faire et quel voie laisser,
 Com il doit ses amis et blandir et proier,
 Cex qu'il a fait tenir et autres porcacier,
 Ses anemis grever et si estoutoier (b)
 C'uns tos seus envers lui n'ost mostrer samblant fier;
 Plus les tiegne cremans c'aloete espievier,
 Quant le voit de la main escaper en gibier².
 Mais ne soit mie avers s'il se veut³ essaucier,
 Car ainc par avarisse ne vi rien gaaignier.
 Qui trop croit en tresor, trop a le cuer lanier...

Les pages qui suivent sont consacrées à la jeunesse d'Alexandre. Aux traits qui décrivent les premières années de son héros l'auteur mêle par avance quelques aperçus des événements qu'il aura par suite à raconter.

1. Sic dans 792; par pans 789.

2. D'après 792; dans 375. Q. et v. de la m. e. l'espievier. Ce vers manque dans 789.

3. Sil sevent 789; faute évidente que j'aurais dû corriger (voy. t. I, p. 117).

Tout ce commencement se retrouve en substance dans le Pseudo-Callisthènes, et il paraît bien que l'auteur a utilisé en certains endroits l'une des rédactions latines de ce texte grec, l'*Epitome Valerii*, mais il est beaucoup plus évident encore qu'il avait sous les yeux le poème décasyllabique étudié dans le chapitre précédent.

Ce fait n'a pu être remarqué jusqu'à présent par la raison toute simple que la rédaction décasyllabique n'était pas connue. Comme il a de l'importance, j'entrerai à cet égard dans une comparaison détaillée.

Les signes qui annoncent la naissance d'Alexandre sont énumérés dans le Pseudo-Callisthènes (Val. I, 12), mais si on se reporte à la rédaction décasyllabique (cf. ci-dessus, p. 116), on n'hésitera guère à y retrouver l'origine des vers qui suivent (Mich. p. 2) :

Quar li airs en mua, c'est verités prouvée....
 Et la tiere en tranla par toute la contrée...
 Por çou crola la tiere en icele jornee
 Qu'a cele eure naiscoit la persone doutée
 A cui la signorie del mont seroit donnée.

Ceci n'est pas très décisif. Nous reconnaissons mieux l'influence de la rédaction décasyllabique dans le passage où l'auteur s'indigne contre ceux qui donnent Nectanebus comme père à Alexandre. Il s'inspire clairement des sentiments que la rédaction décasyllabique (voy. Arsenal, tirade VII) a empruntés à Alberic, mais il n'est pas moins certain qu'il a eu sous les yeux un texte du Pseudo-Callisthènes, car il reconnaît que Nectanebus

Al nestre aida l'enfant, coi que nus vous en die
(Mich. 5, 6)

idée que l'auteur aurait pu emprunter aussi bien à l'*Historia* de l'archiprêtre Léon qu'à l'*Epitome* de Valerius, mais nous aurons plus loin la preuve que le roman a suivi l'*Epitome* et non l'*Historia*.

Peu après nous rencontrons deux tirades bien manifestement imitées de la rédaction décasyllabique :

L'enfance d'Alexandre fut mout gentius et bele :
Bel semblant fet et rit a celui ki l'apele ;
Onques nel pot servir vilaine ne ancele,
Ains le couvint tous dis norir une pucele,
Et d'une france dame alaitier la mamele ;
Desi en Occident en ala la novele¹.

Quant li rois Alixandres fu nés, en icel jor
Avoec lui furent né .xxx. fil de contor
Ki tous furent vassal² et bon conquereor ;
De la terre de Grece estoient li plusor,
Et li autre trestuit³ gentil Macedonor.
Cil sofrirent o lui mainte ruiste dolor
En la terre escaudée u n'ot onques froidor ;
Tous jors vescuient d'armes, tel furent lor⁴ labor.
Par ceus et par les autres conquist il grant honor,
Car de⁵ tot Orient le tinrent a signor.

(Mich. p. 6.)

1. Il y a quatre vers de plus, du reste assez insignifiants, dans le ms. du Vatican (Keller, *Romvart*, p. 199).

2. *Franc home* 375 et 792.

3. *Restoient Mich.*

4. *N'orent onques Mich.*, répétition du vers précédent.

5. *Par Mich.*

L'idée exprimée dans la première de ces deux tirades se retrouve déjà, avec quelques différences, dans la rédaction décasyllabique (Ars. tirade IV ; Ven. p. 239). Le jeune Alexandre, y est-il dit, avait le cœur si fier qu'il ne voulait se laisser allaiter par une femme, et qu'une vierge de noble naissance dut le nourrir avec une cuiller d'or.¹ Cette idée n'est pas empruntée au Pseudo-Callisthènes ni à Alberic : elle paraît avoir été imaginée, ou du moins appliquée à Alexandre par l'auteur de la rédaction décasyllabique. C'est là que l'aura prise l'auteur du Roman¹. Quant à la seconde tirade, elle reproduit, non seulement pour l'idée, mais à peu près complètement pour l'expression, la tirade III (Arsenal) de la rédaction décasyllabique (cf. Venise, p. 239). La plupart des vers sont identiques de part et d'autre, sauf les légères altérations que nécessitait la transformation de vers décasyllabiques en alexandrins.

A l'âge de dix ans, dit le Roman (p. 6 et suiv.), Alexandre eut un songe : il lui sembla qu'un œuf qu'il allait manger² se brisait : qu'un serpent en sortait, faisait trois fois le tour du lit où Alexandre reposait, s'ef-

1. Voir ci-dessus, p. 117. Il semble qu'il y ait contradiction entre ce vers : ... « le convint tous dis *norir* une pucele » et celui-ci : « Et d'une france dame *alaitier* la mamele » ; mais il faut entendre *norir* au sens d'« élever » (angl. *to nurse*). Quoi qu'il en soit, il est certain que le Roman a modifié sur un point important l'idée de son original. Remarquons à ce propos que l'allaitement maternel n'est guère en usage, au moyen âge, que dans les classes inférieures. Il y a sur ce point un bien curieux passage au commencement du *Roman des Sept Sages* p. p. Keller, vv. 185 et suiv.

2. J'interprète le texte, qui porte : *Qu'il manjoit un oef* (Mich. 6, 22 ; cf. au t. I, p. 125, la leçon du ms. 789, v. 247).

forçait de rentrer dans l'œuf brisé, et mourait à ce moment. Là-dessus Philippe consulte plusieurs sages, dont un seul, Aristote, lui donne une réponse satisfaisante. Ce songe est assez étroitement lié dans le Pseudo-Callisthènes aux merveilles qui précèdent la naissance d'Alexandre¹. Alberic et la rédaction décasyllabique l'ont rejeté, parce qu'ils ont débarrassé la légende de ses principaux traits merveilleux; le Roman l'a repris, seulement il le place après la naissance de son héros et en modifie considérablement les circonstances². Notamment, il en tire parti pour amener sur la scène Aristote, qui apparaîtra en d'autres occasions encore dans le poème.

Après une vingtaine de vers sur l'éducation donnée par Aristote à Alexandre, le Roman nous offre une tirade intéressante (Mich. p. 9, vv. 3 à 21) où figure pour la première et dernière fois l'enchanteur Nectanebus (*Natanaburs* dans l'édition). C'est le développement d'un couplet de la version décasyllabique qui a été rapportée ci-dessus, p. 118. Le Roman ajoute à son original des traits plus ou moins comiques destinés à prouver l'habileté de Nectanebus, nous le présentant, pour ne citer qu'un exemple, comme un homme capable de faire tenir dans sa bourse les tours de vingt cités.

Les pages qui suivent contiennent l'épisode de Bucéphale raconté d'après la version décasyllabique, mais

1. Il est raconté dans le poème de Thomas de Kent. (d'après l'*Építome*) ; voir I, 210-11.

2. Les circonstances sont trop altérées pour qu'on puisse en cas déterminer si le récit a été puisé dans Valerius ou dans Léon.

avec un talent bien moindre. L'imitation est d'ailleurs lointaine : tout au plus peut-on mettre en parallèle un ou deux passages des deux textes. Le roi Philippe, s'adressant à la reine, lui dit (*Ars.* XXI) :

« De vos, reine, vengent li vestiment,
« De mei vendrunt li autre garniment.

.
« Por soa amor en adoberai cent. »

De même dans le Roman (Mich. 13, 28-31) :

Si dist a la roïne : « Or vos estuet pener

« De querre rices dras por lor cors conraer ;

« Et jou m'entremetrai de boins conrois doner,

« Et ferai .ccc. autres pour s'amour adouber. »

§ 2. *Guerre contre Nicolas* (Mich. pp. 15-45). — C'est au milieu des fêtes célébrées à l'occasion de cet adoubement que se présente le messager de Nicolas, roi de Césaire, venant, selon le Roman, réclamer le tribut dû par Philippe, porteur d'une déclaration de guerre selon la rédaction décasyllabique (*Ars.* XLVI). Nous avons vu plus haut (pp. 127-9) que dans les deux versions latines du Pseudo-Callisthènes, l'épisode de Nicolas est présenté avec des circonstances qui ne pouvaient avoir aucun sens pour les gens du moyen âge.

Les préparatifs de l'expédition sont contés dans le Roman beaucoup plus longuement que dans le poème décasyllabique, et, sinon avec une bien réelle originalité, du moins sans emprunt à aucun des récits relatifs à la légende d'Alexandre.

L'auteur a profité de l'occasion qui s'offrait à lui pour

manifeste sa prédilection pour les larges dépensiers, son antipathie pour les avarés et pour les vilains. A l'en croire, Alexandre aurait confisqué les trésors des *usu-riers et des serfs de basse origine* ¹ pour les distribuer aux pauvres chevaliers (Mich. p. 16). Ces sentiments sont fréquents chez certains poètes du moyen âge (moins au Nord qu'au Midi), mais ils se reproduisent dans notre Roman avec une singulière insistance.

Au nombre des préparatifs de la guerre contre Nicolas, on peut compter la création de douze pairs (Mich. p. 17) dont il n'y a pas trace dans le poème décasyllabique, mais qui se retrouve avec quelques variantes dans des tirades en alexandrins que nous a conservées le seul ms. de Venise (voy. I, 271-2). Le ms. de l'Arsenal offre en effet à cet endroit une lacune considérable, dont il a été parlé ci-dessus, p. 104. La liste des douze pairs n'est pas entièrement la même dans le ms. de Venise et dans le Roman ²; elle n'est pas non plus placée au même endroit du récit.

Un peu plus loin (Mich. p. 18), nous rencontrons une coïncidence entre les deux poèmes, qui ne peut être fortuite. Le personnage de Sanson a sûrement été emprunté par le plus récent au plus ancien. De part et d'autre ³ c'est un jeune bachelier aux cheveux blonds,

1. Par « les sers de pute orine » (Mich. p. 16, v. 24) l'auteur du Roman entend sans doute des serfs affranchis, car des hommes en servitude ne pouvaient guère amasser de richesses.

2. Le manuscrit de Venise range au nombre des pairs Aristote, Festion, Sanse et Toras, qui dans le Roman sont remplacés par Lionne Arides, Aristes et Caumon (Mich. p. 17, vv. 18, 19).

3. Ars. v. 508; Mich. p. 17, v. 31.

neveu de Darius ¹, qui a à se plaindre de son oncle, et cherche une occasion pour se venger. Le grief diffère d'une rédaction à l'autre ², mais c'est dans le cas présent une variation insignifiante.

Le récit des événements auxquels Sanson se trouve mêlé diffère considérablement dans les deux récits. Nous pouvons ici saisir sur le fait l'emploi d'un des procédés au moyen duquel l'histoire légendaire d'Alexandre, encore assez brève dans la rédaction décasyllabique, est devenue un interminable et fastidieux roman. Dans le poème en vers de dix syllabes Alexandre envoie Sanson proposer à Nicolas de décider la querelle par un combat singulier (Ars. vv. 568-70). Le combat a lieu et tourne à l'avantage d'Alexandre. Dans le Roman, c'est bien aussi par un combat singulier que se terminent la querelle et la guerre, mais la provocation vient de Nicolas (Mich. p. 38), qui, ayant perdu une première bataille et ne comptant plus assez sur ses troupes pour en risquer une seconde, a recours au duel comme à une chance dernière. L'auteur du Roman, nourri de la lecture (ou plutôt de l'audition) des chansons de geste, n'a pu résister à la tentation d'insérer ici un de ces monotones récits de batailles, tout en épisodes sans lien et sans relief, comme la poésie chevaleresque nous en offre tant. Un petit détail est à remarquer dans ce récit : c'est que la bataille a lieu sur les bords du *Copar* ou *Cobar* (Mich. p. 23, vv. 7, 9), dans

1. Ars. v. 524, Mich. p. 18, v. 8 (voy. la variante), p. 20, v. 12.

2. Cf. Ars. vv. 515-6, 623, et Mich. p. 18, vv. 10, 19-22.

les plaines qui sont devant Césaire (Mich. p. 37, v. 1). C'est un souvenir de l'Orient qui arrive assez mal à propos; et l'auteur de la rédaction décasyllabique avait été mieux inspiré, en mentionnant Césaire, sans faire intervenir le Cobar. Car ce fleuve, l'un des affluents de l'Euphrate, coule en Mésopotamie, près des confins de la Perse¹, et fort loin de toutes les villes qui ont porté le nom de Césarée au Kaisarieh.

La terre de Nicolas étant conquise, Alexandre en donne l'investiture à Ptolémée, selon le roman, tandis que dans la version en décasyllabes il paraît la garder pour lui (voy. Ars. coupl. 77). Ainsi se termine l'expédition d'Alexandre contre Nicolas, épisode de quelques lignes dans les deux versions latines du Pseudo-Callisthènes, qui s'étend à 340 vers dans le poème décasyllabique, et dépasse 1000 vers dans le Roman.

La partie en vers décasyllabiques des mss. de l'Arse-nal et de Venise s'arrête ici. Dorénavant c'est aux textes latins que nous aurons à comparer le roman.

§ 3. *Expédition d'Athènes. — Second mariage de Philippe* (Mich. pp. 45-52). — Alexandre avait à peine triomphé de Nicolas, lorsqu'on lui annonce qu'il existe une cité antique et renommée pour la sagesse de ses habitants qui ne reconnaissait aucun seigneur. C'est Athènes. Alexandre, manifestant les sentiments d'un roi

d'épopée du moyen âge, déclare qu'il en aura la seigneurie, ou sinon qu'il la détruira et fera couper la tête aux habitants. Mais bientôt, grâce à la sagesse d'Aristote, le danger qui menaçait Athènes est détourné, et Alexandre, cédant aux suggestions qui lui sont adressées, se décide à poursuivre ses conquêtes du côté de l'Orient¹.

Le fonds, ou du moins le point de départ de cette histoire, paraît avoir été fourni par le Pseudo-Callisthènes I. II, chap. 1 et suiv. (version de Valerius)². Entre autres différences très considérables qui séparent les deux récits, on remarquera dans le roman la substitution d'Aristote à Démosthènes et à Eschine, auxquels le Pseudo-Callisthènes fait jouer un rôle dans cette affaire. Ces deux noms étaient en effet fort peu connus dans le moyen âge occidental, tandis qu'Aristote avait toute une légende. Ce n'est pas le seul cas où le roman donne à la personnalité d'Aristote un relief qu'elle n'a pas dans les textes latins de l'histoire fabuleuse d'Alexandre.

Alexandre s'éloignait d'Athènes, lorsqu'un message lui apprend que son père, suivant les conseils de Jonas, sénéchal de Grèce, a répudié Olympias pour une certaine Cléopâtre « née de Pincernie »³. Colère du jeune prince, qui monte à cheval, se dirige vers la Grèce (ou plutôt vers la Macédoine) et entre dans la salle où déjà on célébrait les nouvelles noces de Philippe et de Cléopâtre. D'un coup d'épée il coupe la tête du séné-

1. Guillaume de Tyr, I, VII (*Histor. occid. des crois.*, I, 23); Albert d'Aix, IX, xxxix (*ibid.* IV, 615); c'est le Χαθώρας de Ptolémée.

1. Mich. p. 48-9.

2. Ces chapitres sont conservés dans l'*Epitome*. Il y a peut-être aussi dans le récit du Roman un souvenir de Justin, XI, 2, 3.

3. Mich. p. 49 ss.

chal Jonas. Une lutte s'engage entre les siens et les compatriotes de la dame, « ceux de Pincernie ». Philippe même y prend part et va percer son fils d'un couteau, quand un faux pas le fait tomber au pouvoir d'Alexandre, qui le calme et finit par le décider à renvoyer la dame.

Le second mariage de Philippe, le faux pas qu'il fait en voulant frapper son fils sont déjà dans Valerius (*Epit.* I, 20-22), mais combien le bouillant héros du poème français diffère du jeune homme calme et subtil à qui le Pseudo-Callisthènes fait dire : « Mon père, lorsque que je remarierai ma mère, je vous inviterai aussi aux noces » ! De l'origine de cette Cléopâtre, il n'est nullement question dans le Pseudo-Callisthènes, et la *Pincernie* est dans le Roman un souvenir des *Pincinati* ou *Pincenates*, peuple de la Thrace dont les récits de la première croisade avaient porté le nom en Occident¹. Remarquons ici, comme plus haut (p. 132) à l'occasion de Lamprecht, que le nom de Cléopâtre indique un emprunt fait à Valerius, car dans la version Léon cette même femme est nommée *Galliopatra*².

§ 4. Guerre contre Darius. Prise de la Roche. Alexandre et le médecin Philippe. Le tertre aventureux. Prise de Tarse (Mich. pp. 52-74). — L'auteur du Roman, sans tenir compte d'un certain nombre de conquêtes dont le

1. Les Παυζανίου d'Anne Comnène, les *Pincenais* de Rolant, v. 3241 ; cf. G. Paris. *Romania*, II, 332-3.

2. Ms. 2477 fol. 32, *Caliopatra* dans le ms. lat. nouv. acq. 174, fol. 5 v°.

récit ou plutôt l'énumération occupe dans le Pseudo-Callisthènes plusieurs chapitres, aborde la guerre contre Darius. Il la motive assez naturellement en faisant de Darius un parent de Nicolas¹ : de la sorte la guerre contre ce dernier engendre l'expédition de Perse. Dans le texte décasyllabique Nicolas est seulement l'allié de Darius².

Ici il y a dans le Pseudo-Callisthènes (Val. I, 36) un trait de subtilité que le roman a conservé. Darius affecte de traiter Alexandre comme un enfant : il lui envoie des rênes, une balle à jouer, une bourse pleine d'or ; les rênes pour le tenir serré, la balle pour jouer, et l'or comme preuve de la richesse de son adversaire. Tout cela est dans le Roman (Mich. p. 52)³, qui ajoute à ces dons celui d'une verge « pour son cors castoier ». — Alexandre répond à Darius sur le même ton (Val. I, 38) en interprétant ces dons à son avantage : la balle par sa rondeur signifie le monde et lui en présage l'empire, etc. Même explication, ou à peu près, dans le Roman⁴.

Notons en passant que les présents sont un peu différents dans Léon, et que notamment on n'y voit pas figurer le frein mentionné par le Roman d'après Valerius.

1. Mich. p. 52, v. 14.

2. Arsenal, v. 448.

3. Sauf ce détail insignifiant que *habenæ* est devenu un frein.

4. Mich. p. 59, vv. 2-10. Dans le Roman tout cet épisode est assez confus parce que l'explication des dons faits par Darius et l'arrivée au camp des messagers qui en sont chargés sont séparées par une longue description de la tente d'Alexandre (Mich. p. 53, 27 à p. 56, 29). Il y a aussi, pp. 57-8, des tirades qui s'accordent mal et semblent provenir de rédactions différentes.

Alexandre marche aussitôt contre Darius. A ce moment Philippe vit encore dans le Roman (Mich. p. 60, vv. 4, 11), l'épisode du Pseudo-Callisthènes (Val. I, 24) où il trouve la mort ayant été omis dans le poème français.

Chemin faisant, Alexandre aperçoit une « roche » qui d'un côté était défendue par la mer et de l'autre par un fleuve, et à laquelle on ne peut avoir accès que par une voie étroite où cent hommes arrêteraient une armée (Mich. p. 60-1). Sommé de prêter hommage à Alexandre, le duc qui était seigneur de cette roche répond par des paroles dédaigneuses. Bientôt la place est enlevée d'assaut et le duc pendu (Mich. p. 66). Cet épisode doit avoir été imaginé par l'auteur de cette partie du Roman, car il ne se trouve pas dans le Pseudo-Callisthènes. Le nom de « la Roche » semble avoir été suggéré par quelque souvenir des croisades¹.

C'est après la prise de la Roche que prend place dans le Roman le fameux bain d'Alexandre dans le Cydnus².

1. On trouve dans les chroniques françaises des croisades deux lieux appelés ainsi : l'un est la Roche-Guillaume « en la terre d'Antioche », place dont la position n'est pas exactement déterminée, voy. la chronique d'Ernoul, éd. de Mas Latrie, p. 255, et *Histor. occid. des crois.* II, 122, note f.; l'autre, simplement « La Roche », étant mentionné (*Hist. occid.* II, 72, var.) avec Zibel et Saone (Sahion), devait être situé sur la rive gauche de l'Orontes dans le voisinage de Laodicée. — Dans le récit même de l'assaut, tel qu'on le trouve dans le Roman, il y a un trait qui rappelle par un autre côté les croisades. Alexandre promet dix marcs à qui montera le premier sur la Roche, neuf au second, huit au troisième et ainsi de suite en diminuant jusqu'au dixième. Une convention semblable eut lieu lors du siège de Constantinople (avril 1204); voy. la chronique d'Ernoul, éd. de Mas Latrie, p. 372.

2. Quinte-Curce III, 5; Justin XI, 8; Orose III, 16.

Mais ici le fleuve n'est pas nommé, et l'auteur français a modifié le récit traditionnel en un point important. Dans le Pseudo-Callisthènes¹ comme dans Quinte-Curce et Justin, le médecin Philippe est accusé de vouloir empoisonner Alexandre à l'instigation de Darius, mais cette accusation est présentée comme mensongère. On ne suppose pas un seul instant que Darius ait en effet cherché à corrompre Philippe. Dans le poème français, au contraire, non seulement cette supposition est faite, mais un messenger vient porter les propositions de Darius à Philippe qui d'abord accepte, puis rejette loin de lui toute pensée coupable. Les faits acquièrent ainsi une apparence plus dramatique, mais Alexandre n'a plus de rôle. Le rimeur français n'a pas vu que le vrai drame était dans le sentiment qui portait Alexandre à se livrer à son médecin, au moment même où on le lui signalait comme un traître.

Puis les Macédoniens traversent le royaume « de Libe et de Lutis »² et parviennent au pied d'une montagne qu'il leur faut passer, et qui jouissait d'une propriété merveilleuse : les vaillants y devenaient couards, et les couards vaillants. Je ne sais à quelle tradition a été puisée la merveille du « tertre aventureux »³.

1. *Epitome* de Valerius, II, 8.

2. Mich. p. 69, v. 28. *Libe* c'est la Lybie, mais qu'est-ce que Lutis ? A la fin du poème, p. 525, v. 10, il est encore question des ports de Lutis. Il y a dans *Roland* un roi « leutis » v. 3205 et un roi « Leutice » v. 3360, où M. Th. Müller corrige « de Leutice ».

3. Mich. p. 70-1.

L'armée, continuant sa route, arrive devant Tarse¹ dont elle s'empare. Là se place l'épisode d'un jongleur habile à dire des lais au son de la flûte, à qui Alexandre accorde la seigneurie « de la cité de Trase et de tout le país ». Ce n'est point dans le Pseudo-Callisthènes, mais dans l'imagination intéressée d'un jongleur que ce trait a été puisé².

§ 5. *Siège de Tyr; Combats devant la ville* (Mich. pp. 74-92). — Vient ensuite le siège de Tyr, raconté aussi longuement qu'il l'est brièvement dans nos deux rédactions latines du Pseudo-Callisthènes. Aussi n'est-ce à aucune d'elles que le poète a puisé les éléments de son récit. Mis de côté des développements de pure fantaisie, on peut reconnaître en plus d'un endroit l'imitation de Quinte-Curce :

Quinte-Curce, IV, II, 2, 4, 5. Coronam igitur auream donum legati offerebant. Ille dona, ut ab amicis, accipit jussit, benigne legatos allocutus, Herculi, quem præcipue Tyrii colebant, sacrificare velle se dixit... Legati respondent esse templum Herculis extra urbem in ea sede quam Palætyron ipsi vocent : ibi regem Deo sacrum rite facturum. Non tenuit iram Alexander...

Cil de Tyr li presentent d'or fin une couronne,
Li present et les pieres valaient mainte somme
Del plus cier argent fin qui soit en Escalonne.

1. *Trage* Mich. 72, v. 17, *Trase* 73, vv. 9, 32.

2. Il y a dans les romans d'autres exemples de cette libéralité, voy. par ex. *Daurel et Beton*. On peut aussi rappeler à ce propos le récit bien connu du *Chronicon Novalicense* (III, x-xiv), Muratori, *Rer. ital. Script.*, II, 717-720; Pertz, *Script.*, VII, 100-101.

Li rois prist la coronne, qui mult fist a loer...
Et dist a ceus de Tyr qu'il les laient aler
En la cité dedens por les dex celebrer.
Adonques se commence li dus a redouter,
Qui par force nel vot de sa cité jeter.
« Sire, dedens la vile ne vos caut a entrer,
« Quar nous les te ferons ça defors apporter »...
Alexandres ot ire, si commence a enfler...

(Mich. 76, 1-15.)

Le vent violent qui trouble les travaux d'attaque (Mich. p. 77, vv. 23-31) est déjà mentionné par Quinte-Curce (IV, II, 7-9), et le poète ne peut revendiquer l'idée, renouvelée de Xerxès, de faire fouetter la mer (Mich. p. 76, vv. 30-1; p. 77, vv. 8, 9)¹. C'est encore de l'historien latin (IV, IV, 3-5) que vient le poisson gigantesque qui excite une tempête (Mich. p. 76, v. 32, à p. 77, v. 7) et qui selon les Tyriens n'est autre que Neptune :

« C'est li Dex de la mer qui vous vint correcier;
« Ceste cités est sienne, si la veut calengier.
« Neptunus qui la est, qui tant fait a prasier,
« Encor vos fera pis se ne ralés arrier. »

(Mich. p. 77, vv. 25-9.)

Mais les emprunts à Quinte-Curce ont fourni, outre l'idée générale du siège de Tyr, un bien petit nombre de pages, et l'épisode entier, avec ce qu'on pourrait

1. Peut-être même y a-t-il simplement eu de la part du poète une interprétation quelque peu forcée de ces mots de Quinte-Curce : « Tandem remis pertinacius everberatum mare veluti eripientibus » navigia classicis cessit. »

appeler ses dépendances, occupe dans le poème près de 4,000 vers. Il est intéressant d'étudier les procédés par lesquels l'auteur est arrivé à allonger sa matière, pour employer ici l'expression du moyen âge.

Il l'a allongée sans beaucoup de frais d'imagination, en introduisant dans son récit des faits de guerre, véritables lieux-communs qu'il a développés jusqu'à la satiété. C'est d'abord (Mich. p. 84-91) une sortie des Tyriens, c'est ensuite et surtout un nouvel épisode qui porte dans certains mss. le titre de *Fuerre* (fourrage) de Gadres, et que nous étudierons à part.

§ 6. *Le fuerre de Gadres* (Mich. pp. 93-231). — Cet épisode se distingue très nettement de ce qui précède par le fonds d'abord, qui est indépendant des sources latines, puis par cette circonstance matérielle qu'on le rencontre parfois copié à part, ou cité comme un ouvrage indépendant¹. Le début en est clairement indiqué dans certains manuscrits, par exemple dans le manuscrit fr. 791 de la Bibliothèque nationale, par cette rubrique : *Ci coumence le fuerre de Gadres*. La fin est indiquée d'une manière non moins précise, comme on verra au § suivant, mais il se trouve que le morceau ainsi délimité contient en réalité plusieurs récits au premier desquels seul convient le titre de *fuerre de Gadres*. Pour la commodité de mon exposé, je limite ici l'épisode à ce qui constitue proprement le *fuerre*, c'est-à-dire au fourrage exécuté par ordre

1. Voy. le chap. suivant.

d'Alexandre dans le voisinage de Gadres (*Gaza*). Le siège de Tyr se prolongeant, Alexandre se trouve à court de vivres, et envoie une troupe, commandée par Emenidus d'Arcade, l'un de ses fidèles, faire un fourrage du côté du val de Josaphas (Mich. p. 93). Les Grecs s'emparent en effet, non sans combat, de troupeaux qu'ils se disposent à conduire à l'armée d'Alexandre, lorsque le seigneur du pays, Bétis¹, sire de Gadres, rassemble en hâte ses troupes, et se jette sur les hommes d'Emenidus. Ici prend place une scène qui pourrait avoir une certaine grandeur si elle était moins délayée. Emenidus prie successivement chacun des principaux guerriers de sa troupe d'aller demander du secours à Alexandre : tous s'y refusent, préférant rester au combat. Cette rodomontade, qui fait plus d'honneur au courage individuel des guerriers qu'à leur discipline, se poursuit pendant près de 400 vers (Mich. p. 98-109). L'auteur de notre poème n'a pas, du reste, le mérite de l'invention, car une scène toute semblable est décrite dans la chanson de Jérusalem où l'on voit, à la bataille d'Antioche (28 juin 1098), tous les guerriers refuser l'un après l'autre de porter la croix trouvée par Barthélemy². C'est de même qu'au moment de la bataille de Hastings, Wace nous représente plusieurs chevaliers refusant l'un après l'autre l'honneur de porter l'enseigne de Guillaume, afin de pouvoir prendre une part active au combat³.

1. Ce nom est pris à Quinte-Curce IV, vi.

2. P. Paris, *Chansons d'Antioche*, II, 200-5.

3. *Roman de Rou*, édit. Pluquet, vv. 12713 et suiv.; édit. Andre-sen, II, vv. 5797 et suiv. — M. Freeman (*History of the Norman*

Cependant la lutte s'engage entre les hommes du seigneur de Gaza et la poignée de Grecs d'Emenidus. Finalement, après un détail infini des exploits de chacun, un des Macédoniens, trop grièvement blessé pour continuer à se battre, va prévenir Alexandre de l'extrémité où ses hommes sont réduits (Mich. p. 151). L'armée entière vole au secours d'Emenidus, et alors recommence l'interminable série de combats singuliers dont se composent les batailles de nos chansons de geste, jusqu'à la déroute complète des Gadrains (Mich. p. 186).

L'épisode n'est pas terminé. Les Grecs se mettent à la poursuite du duc Bétis, laissant derrière eux Emenidus et ses « fourriers », parmi lesquels bon nombre ont besoin des soins des médecins. Mais voici que l'amiral des « Arcois » (Mich. 192, 13) et le duc de Haman, ou de Naman¹, avec quinze mille hommes, viennent attaquer Emenidus. Alors se renouvelle, mais moins longtemps prolongée, la scène de tout à l'heure : c'est à grand-peine, et après avoir essuyé plusieurs refus, qu'Emenidus obtient qu'un de ses hommes, « un pauvre vavasseur de la terre d'Alie » (Mich. p. 195, v. 23), aille chercher du secours auprès d'Alexandre. Le roi macédonien arrive, cette fois encore, à temps pour sauver ses hommes, et tue de sa main le duc de Naman (Mich. p. 205). Puis il se remet en marche vers Gadres

conquest, III, 465) n'a pas manqué de prendre ce lieu-commun épique pour de l'histoire.

1. Mich. p. 192, v. 2, var.; cf. p. 200, v. 2. La seconde leçon est la bonne.

qu'il se prépare à assiéger. Mais il apprend que les troupes qu'il a laissées devant Tyr viennent d'être battues par les assiégés¹. Abandonnant aussitôt le siège de Gadres, il se dirige vers Tyr, passant les défilés de Cayphas (Mich. p. 214, v. 17), et ne tarde pas à apercevoir, piquées sur des pieux, les têtes des hommes qu'il avait laissés devant la ville. Le siège recommence; Alexandre saute le premier dans Tyr du haut d'un beffroi; les Grecs le suivent et la ville est bientôt en son pouvoir. Alexandre revient assiéger Gadres (Mich. p. 218, v. 30). Chemin faisant il s'empare d'Araine² (Mich. pp. 219-22), et peu après la ville de Gadres tombe en son pouvoir (Mich. p. 230). De là il se rend à Ascalon qui lui ouvre ses portes (Mich. p. 231).

§ 7. *Entrée d'Alexandre à Jérusalem. Défaite de Darius. Fin de la première partie du poème* (Mich. pp. 231-249)³. — Ascalon occupé, Alexandre traverse la Syrie se dirigeant vers Jérusalem où il est reçu à grand honneur (Mich. p. 231). Le récit fort court de la reddition de cette ville doit venir originairement, sinon immédia-

1. Le texte de l'édition est ici fort mauvais, voy. p. 209, v. 27 et la variante, et p. 212, vv. 6 et suiv.

2. Entre Tyr et Gaza le lieu dont le nom s'éloigne le moins d'Araine est Ramla, mais je ne vois pas que cette ville ait jamais été appelée, dans les documents latins ou français, soit *Arena*, soit *Araine*. Il est possible que l'auteur, employant au hasard les noms que lui fournissent ses connaissances géographiques, se soit souvenu du lieu appelé *Arena* par l'*Historia Peregrinorum* (Hist. occid. des crois. III, 190) qui est Harenc, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'Antioche.

3. Premier vers, commençant dans plusieurs mss. par une lettre ornée (Mich. 231, 12) : *Alixandres trespasse le regne de Surie*.

tement, de Josephé. Il y a en effet dans les *Antiquités judaïques* un chapitre (XI, VIII) relatif à Alexandre qui, traduit en latin, a été copié à part au moyen âge¹.

Dès lors Alexandre se dirige vers la Perse. Darius, apprenant que les Grecs ont envahi son empire, cherche à intimider son adversaire. Il lui envoie une grande quantité d'une graine très menue et douce au goût, lui faisant dire que ces grains innombrables sont pourtant moins nombreux que les hommes dont se compose l'armée des Perses. Alexandre lui répond que la douce saveur de cette graine lui représente la douceur, et par conséquent la faiblesse, des Perses. Les Grecs sont autrement durs, et pour en donner l'idée à Darius, il lui envoie un plein gant de poivre (Mich. p. 232-3). Je n'ai pas trouvé la source de cette sorte d'apologue, qui a un air oriental.

Darius, voyant qu'il faut, pour arrêter Alexandre, autre chose que des paroles, rassemble une nombreuse armée, et bientôt il se trouve face à face avec les Grecs. Mais il essaie encore une fois d'éviter la lutte. Il offre à Alexandre sa fille et la moitié de son royaume. Celui-ci consulte les siens. Perdicas est d'avis qu'il convient d'accepter. Alexandre s'irrite : « Si j'étais Perdicas, « j'accepterais, mais je suis Alexandre et je refuse. « Jamais en ma vie je n'aurai ni pair ni compagnon » (Mich. p. 237). La scène est imitée de Quinte-Curce (IV, XI), le nom de Perdicas ayant été substitué à celui de Parménion.

1. Il se trouve notamment dans le ms. de Corpus, Oxford; voy. l'appendice I.

C'est maintenant qu'Alexandre va pour la première fois se mesurer contre Darius. La bataille a lieu « parmi les prés de Pale » (Mich. p. 234, v. 34; p. 242, v. 24)¹. Y a-t-il là un souvenir d'Arbelles? Cela est douteux, car aucun trait du récit ne rappelle particulièrement Quinte-Curce, et tout ce que l'auteur du Roman aurait pu lui avoir emprunté peut aussi bien venir de l'Épître de Valerius (I, 41). Comme dans Quinte-Curce (IV, XIII, 33), mais aussi comme dans Valerius, Alexandre rend inutiles, par une habile manœuvre, les chars armés de faux de Darius. C'est sans doute dans sa propre imagination que l'auteur du Roman aura pris l'idée de faire traîner les chars en question par des éléphants (Mich. p. 239). D'accord avec Valerius il nous montre la mère, la femme et la fille de Darius tombant entre les mains du vainqueur (Mich. p. 245), événement que Quinte-Curce place à la bataille d'Issus (III, XI, 24). Si donc l'auteur du Roman a ici suivi Quinte-Curce, il faut admettre qu'il aura combiné deux circonstances empruntées, l'une (les chariots armés de faux) au récit de la bataille d'Arbelles, l'autre (la prise de la famille de Darius) au récit de la bataille d'Issus.

Immédiatement après la bataille des « prés de Pale » le Roman se rattache de nouveau à Quinte-Curce. C'est évidemment d'après cet auteur qu'il nous montre Alexandre entourant de respect et de soins la famille de Darius et manifestant une vive douleur à la mort de la

1. *Paille*, dans une tirade en *aire* p. 248, v. 26.

reine des Perses. Darius, apprenant les pertes qu'il vient de faire, attribue la mort de sa femme aux violences d'Alexandre, mais il est bientôt détrompé par un prisonnier perse échappé de l'armée grecque, et manifeste hautement son admiration pour la générosité de son vainqueur. Ces divers faits, dont il n'y a pas trace dans Valerius, sont groupés ensemble dans le Roman où ils n'occupent guère qu'une page (Mich. pp. 246-7); ils se trouvent, avec quelques différences dans les détails, en divers endroits de Quinte-Curce¹, mais c'est incontestablement de cet auteur qu'ils ont été tirés, puisqu'il n'y a rien de pareil dans le Pseudo-Callisthènes.

Alexandre s'empare sans beaucoup de peine de la cité de Sis, qui était située « sur l'aigle de Gangis », et la donne à la mère de Darius (Mich. p. 247-8). Le point de départ de ce récit doit probablement être cherché dans ce que Quinte-Curce rapporte de Suse où Alexandre laissa la mère et les enfants de Darius (V, II, 17). L'auteur du Roman aura substitué Sis à Suse par un souvenir, peut-être inconscient, de la ville de Sis qui était au moyen âge la capitale de la Cilicie, appelée aussi Petite-Arménie².

A cet endroit quelques vers seulement nous séparent d'un point où le récit s'interrompt un instant pour reprendre ensuite une autre allure et dans une autre bouche. Ces quelques vers, destinés à préparer la transition entre les deux parties, contiennent des idées, si-

1. III, fin du chap. XII; IV, x.

2. Voy. Dulaurier, *Documents arméniens*, I, 112, n. 1.

non incohérentes, du moins assez mal assemblées. Nous voyons d'abord Alexandre se remettre, après la prise de Sis, à la poursuite de Darius. Chemin faisant il exprime cette idée que le monde est trop petit pour un homme de bien¹. Il fait tendre son pavillon sur les bords du Gange, placé, comme on voit, assez loin de son cours habituel, et se rend à la chasse avec quelques compagnons, entre lesquels son maître Aristote. A cet endroit nous rencontrons trois vers dans lesquels l'auteur, Alexandre dit de Paris, quoique né à Bernai, nous apprend que le *fuerte de Gadres* est achevé (Mich. p. 249, vv. 19-21).

Nous reviendrons sur ces vers dans le chapitre suivant : nous chercherons à déterminer, dans la mesure du possible, la part qu'Alexandre de Paris a prise à la composition du Roman : actuellement nous n'avons qu'à constater le point où est indiquée la suture et à poursuivre notre analyse.

§ 8. *Le poème recommence. Meurtre de Darius. Alexandre assiste à ses derniers moments et tire vengeance de sa mort. Traversée du désert. Descente d'Alexandre au fond de la mer* (Mich. pp. 249-266). — Immédiatement après le vers où se nomme Alexandre de Paris vient une tirade qui a tout l'air d'un début :

Or entendés signor, que ceste estore dist :

1. *Dex a fait peu de terre a .j. proudome asés* (Mich. p. 249, v. 9). Alexandre avait déjà dit (Mich. p. 13, v. 15-6) *Dex a fait peu de tiere, si com lui est avis, | Quar se il en estoit sires et poestis, | Toute l'aroit donée desi a .xv. dis.*

De Daire le persant k'Alixandres conquist,
De Porus le roi d'Inde qu'il kaça et ocist....

C'est, à quelques variantes près, la tirade qui fait suite, dans les manuscrits de l'Arsenal et de Venise¹, à la partie en vers de dix syllabes. Elle se termine par ces vers (Mich. p. 249-50²) :

La verté de l'estore, si com li rois le fist,
.I. clers de Casteldun, Lambers li tors, l'escrist
Qui del latin le traist et en romans le mist.

Après cette tirade le récit reprend au point où nous l'avons laissé. Alexandre converse, au retour de la chasse, avec Aristote qui lui adresse une sorte de sermon, de *chastoïement*, comme on disait au moyen âge, sur la mauvaise foi des serfs et sur les dangers qui attendent ceux qui se fient à eux (Mich. pp. 250-1)³. Ils se trouvaient déjà en substance tout au commencement du poème (Mich. p. 8, v. 35). On se met à table, et, le repas achevé, Aristote fait à son royal élève une communication bien imprévue : c'est que Darius le réclame comme son serf, exigeant de lui un tribut (Mich. p. 252). C'est alors qu'Alexandre se met en marche contre Daire. Cela s'accorde bien mal avec ce qui précède :

1. Voy. le présent ouvrage, I, 59-60 et 273. Les premiers vers de la tirade manquent dans le ms. de l'Arsenal.

2. Ils sont tirés du ms. Bibl. nat. fr. 375 ; cf. au tome I, p. 274, les variantes d'autres mss.

3. C'est un lieu commun de la morale chevaleresque ; voyez les textes réunis à ce propos dans une note de ma traduction de *Girart de Roussillon*, p. 28.

le poète ne paraît pas savoir qu'on nous a déjà conté la lutte d'Alexandre et Darius et la défaite du second. C'est un nouveau poème qui commence. Poursuivons. Darius apprend avec colère qu'Alexandre marche sur lui ; il lui annonce par messenger qu'il lui livrera bataille au terme de onze jours, et que s'il le prend il le fera pendre. En même temps il convoque ses hommes de toutes parts (Mich. pp. 253-4). Le poète, revenant sur un sujet qui lui est familier, annonce que Darius, ayant eu le tort d'accorder sa confiance aux fils de ses garçons (p. 254, v. 17), dont il avait fait ses sénéchaux et ses baillis, et qui par leurs exactions avaient indisposé ses sujets contre lui, fut finalement abandonné de ses hommes et tué par ses serfs mêmes.

Darius, voyant qu'Alexandre se préparait à l'attaquer, appelle à son secours le roi d'Inde Porus, lui promettant d'avance les armes et le cheval d'Alexandre (Mich. p. 255). Cela est pris de Valerius (*Epit.* II, 19). Mais Porus, saisi d'effroi, refuse ; ici l'auteur du Roman invente. Puis les hommes de Darius se débandent. Ils se souviennent des mauvais traitements que leur ont infligés les serfs en qui le roi avait placé sa confiance, et, comme dit l'un des soudoyers en s'en allant : « Pire est orgueil de serf que venin de crapaud » (Mich. p. 256, v. 29). Bientôt Darius est frappé à mort par les deux serfs, cause de son malheur. Il fait venir Alexandre, lui abandonne son empire, le prie d'épouser sa fille et meurt (Mich. p. 257). Alexandre promet de récompenser dignement les meurtriers, de leur mettre un collier autour du col et de les élever très haut. Ceux-ci se dé-

clarent. Alexandre leur fait mettre le hart au col, en guise de collier, et les fait pendre au haut de fourches patibulaires (Mich. p. 258-9). L'imitation de Valerius (*Epit.* II, 20, 21) est flagrante¹.

Alexandre, ayant fait justice des traîtres, s'engage avec son armée dans un désert infesté de bêtes féroces, sans que rien motive cette excursion. L'ayant traversé, il rassemble ses compagnons et leur dit en substance : « J'ai conquis Rome, Pouille, Calabre, Afrique. Je con-
« nais suffisamment les habitants de la terre : je veux
« faire connaissance avec ceux de la mer. » (Mich. pp. 259-60.) Remarquons que c'est la première fois qu'il est fait mention de conquêtes en Italie. — Le procédé qu'emploie Alexandre consiste à se faire dévaler au fond de la mer dans un tonneau de verre. Ses découvertes se bornent à constater que les gros poissons mangent les petits. Cet épisode ne peut avoir été emprunté à Valerius, qui n'en fait pas mention. Il se trouve dans l'*Historia de praeliis*². On peut supposer, mais on n'ose affirmer, tant les différences sont grandes, que le récit français a été puisé à cette source.

§ 9. *Expédition en Inde. Défaite de Porus. Sa cité occupée par Alexandre* (Mich. pp. 266-276). — Nous avons vu au § précédent que Darius, se voyant attaqué par Alexandre, avait appelé à son aide le roi Porus. Mais celui-ci avait refusé son concours, se bornant à se

tenir sur la défensive (Mich. p. 255, vv. 26-35). Voici maintenant qu'Alexandre, revenu de son exploration au fond des eaux, annonce à ses compagnons l'intention d'aller attaquer Porus (Mich. p. 266), et dès le lendemain il part pour l'Inde à la tête de son armée. Ici (Mich. p. 266, v. 34) se place une tirade dans laquelle il est dit qu'Alexandre se dirigea vers l'Inde huit jours après s'être mis en possession du royaume de Darius. Cette tirade est en contradiction avec ce qui précède : elle est l'œuvre d'un homme qui ne savait rien de la traversée du désert et de la descente au fond de la mer qui viennent d'être racontées. Elle est le début d'une partie nouvelle du poème, comme le constate d'ailleurs, d'une façon toute matérielle, la présence à cet endroit, dans plusieurs manuscrits, d'une grande capitale ornée. Cette tirade a pour premier vers : *Ce fu el mois de mai qu'il se sont combatu.*

Porus se prépare à la lutte. Il commence par mettre en sûreté sa fille en la confiant à la reine Candace (Mich. p. 267) qui fait ici sa première apparition dans le poème; puis il livre bataille à Alexandre qui le met en fuite, et s'empare de sa cité où il trouve d'immenses richesses (Mich. p. 268-74). On peut à grand-peine ici constater en quelques traits épars une imitation fort libre de la Lettre à Aristote :

Ce fu el mois de mai qu'il se sont combatu,
Que li rois Alixandres ot Daire en camp vaincu

Si com issi jugnet en Inde sunt venu...

(Mich. p. 266-7.)

1. Les circonstances sont différentes dans l'*Historia de praeliis*.

2. Bibl. nat. nouv. acq. lat. 174, fol. 38 v°; le passage est cité presque entier dans le mémoire de Favre, *Mélanges*, II, 72, note 4.

Lettre à Aristote, éd. de 1706, p. 21-2 : « Mense
« maio rege Persarum Dario apud Gangem amnem
« superato... Mense Julio deficiente, in Indiam Phasia-
« cem pervenimus... » La description du palais de
Porus offre aussi certains traits communs dans le
Roman et dans la Lettre, mais cette dernière présente
à cet endroit un texte si corrompu, et corrompu de
tant de façons différentes, selon les mss. que l'on con-
sulte¹, que la comparaison manque d'une base solide.
Cependant il est clair que lorsque le poète s'exprime
ainsi (Mich. p. 275, vv. 9, 10) :

Une vignete i ot mise par graut engin;
Les fuelles sunt d'argent, ce truis en parcermin,
De jagonce li fust, de cristal le roisin;

il a eu en vue ces mots de la Lettre (éd. de 1706,
p. 22-3) : « ... vineamque solidam auro sarmentoque
« aureo inter columnas pendentem miratus sum, in qua
« folia aurea racemique crystallini... »

§ 10. *Les merveilles de l'Inde* (M. pp. 276-295). —
Ici commence le long récit des épreuves que l'armée
d'Alexandre eut à subir dans son passage à travers les
régions étranges de l'Inde. Cette expédition, bien fai-
blement motivée dans le Roman, a pour prétexte la
poursuite de Porus (Mich. p. 276, v. 14). Elle est
racontée d'un bout à l'autre d'après la Lettre à Aristote,

1. Je rapporterai à l'appendice, selon divers ms., le texte de ce passage.

dont les données ont été amplifiées et développées par
l'imagination du poète. Alexandre prend 150 guides
(Mich. p. 277, v. 11)¹. L'armée ne tarde pas à souf-
frir de la soif. Zephirus, l'un des Macédoniens, apporte
à Alexandre un peu d'eau, que celui-ci jette à terre,
voulant partager les souffrances de ses compagnons
(Mich. p. 278; Lettre, p. 26)². — Il n'y a pas dans les
faits de raison bien décisive pour rattacher le récit du
Roman plutôt à la Lettre qu'à l'*Historia de praeliis* de
Léon, mais il en est autrement de l'épisode qui suit.

Les Macédoniens arrivent à un fleuve dont l'eau est
si amère qu'on ne saurait la boire. Au milieu se trouve
une ville fortifiée (une *ferté*), entourée de roseaux.
Quatre cents chevaliers qui, par ordre d'Alexandre, ont
tenté d'aborder l'île à la nage, sont dévorés par
des hippopotames (Mich. pp. 280-1). Tout ceci se trouve
avec peu de différences dans Léon aussi bien que dans
la Lettre, mais ce qui est propre à la Lettre (p. 29) et au
Roman (p. 281) c'est le châtement qu'inflige Alexandre
aux guides qui l'ont conduit en des lieux aussi dange-
reux. Selon la Lettre, Alexandre en fait jeter cent cin-
quante dans le fleuve où ils sont immédiatement dévorés

1. Le même chiffre dans la Lettre éd. de 1706, p. 24; mais cette
leçon n'est pas admissible, car plus loin, d'après la même édition,
Alexandre fait jeter 150 de ces guides en pâture aux hippopotames,
et pourtant il lui en reste encore qu'il abandonne au bord de l'étang
(voir ci-après les dernières lignes du §). Il faut donc admettre
ici le chiffre de 300 donné par d'autres éditions, notamment par
celle de Bologne, 1501 (fol. f^{vo}, col. 1).

2. Ce trait a été repris au moyen âge et appliqué à un roi d'An-
gleterre; voy. la chronique de Salimbeene (*Monumenta historica ad
provincias Parmensem et Placentinam pertinentia*, III, 487).

par les hippopotames ; selon le Roman ce supplice n'est infligé qu'à cent d'entre eux. Ce trait manque à l'*Historia*.

Bientôt après, Alexandre aperçoit des Indiens qui naviguaient sur une sorte de radeau. Il apprend d'eux qu'à peu de distance se trouve un étang d'eau douce, le seul qui existe dans l'Inde (Mich. pp. 281-2). Constatons de nouveau qu'il y a ici accord avec la Lettre, désaccord avec l'*Historia* où les Macédoniens trouvent d'eux-mêmes l'étang d'eau douce.

L'armée arrive enfin auprès de l'étang, mais non sans avoir eu à repousser les assauts incessants d'une quantité de bêtes sauvages qui lui font éprouver des pertes cruelles. Le Roman développe longuement (pp. 283-8) quelques lignes de la Lettre (p. 30).

Alexandre fait allumer 2000 lampes d'or (Mich. p. 288, v. 13 ; Lettre, p. 30) et des feux nombreux dont le bois qui entoure l'étang fournit la matière. Puis les Grecs se mettent à souper. Mais à peine avaient-ils commencé, qu'ils sont attaqués par des troupes sans cesse renouvelées de bêtes féroces, qui viennent, selon leur usage, boire à l'étang après le coucher du soleil. Je ne puis entrer ici dans une comparaison détaillée de cet épisode du Roman avec les deux textes latins : les citations qu'exigerait cette comparaison occuperaient trop d'espace ; qu'il me suffise de dire qu'ici encore des points de contact nombreux prouvent le rapport de la Lettre avec le Roman. Ainsi c'est dans ces deux textes seuls, à l'exclusion de l'*Historia*, qu'on voit Alexandre abandonner auprès de l'étang, après leur avoir fait briser

bras et jambes, ceux des guides qu'il avait jusque-là épargnés (Lettre, pp. 34-5, Mich. p. 294).

§ 11. *Arrivée à Batre. Défaite et soumission de Porus. Gog et Magog.* — A la venue du jour les bêtes disparaissent et l'armée se remet en marche, faisant retentir le désert du son de ses cors. Elle arrive dans les prés de *Batre* (Mich. p. 295, v. 3¹), c'est-à-dire « in loca *Bactrianorum* » selon la Lettre (p. 35), et bientôt après rejoint Porus. Celui-ci demande une trêve de vingt jours, qui est accordée par Alexandre à la condition que les hommes de *Batre* seront tenus de vendre des vivres aux Macédoniens. Cette circonstance, ne se trouvant pas dans le Pseudo-Callisthènes, a sans doute été imaginée par le poète français, mais il en est autrement de ce qui suit. Alexandre a l'idée de se rendre au marché, monté sur une bête de somme, et se présente à Porus comme étant le chambellan d'Alexandre. Il lui conte comment son maître est vieux, tout gelé de froid, et passe son temps au coin du feu à se chauffer. Grande joie de Porus, qui charge le faux chambellan de remettre à son maître une lettre injurieuse. A son retour, Alexandre et les siens font des gorges chaudes de Porus. Tous les éléments de cet épisode comique sont déjà dans la Lettre (pp. 36-37).

La bataille qui a lieu entre Alexandre et Porus, et dans laquelle ce dernier est vaincu et fait prisonnier, est traitée dans le Roman à la façon des chansons de

1. Variante : *Bastre*, plus loin *Bautre*.

geste, c'est-à-dire présentée comme une suite indéfinie de combats singuliers. Ce récit long et monotone (Mich. pp. 300-311) n'a que deux lignes dans la Lettre (p. 37). Dans le Roman comme dans la Lettre, Alexandre restitue à Porus son royaume. Au contraire, dans Valerius (*Epit.* III, 3) et dans Léon (Bibl. nat. N. acq. 174, fol. 25), Porus est tué par Alexandre en combat singulier.

Ici se place un épisode fort court et sans importance dans le développement du récit, qui soulève toutefois des questions délicates et compliquées dont l'examen devra être renvoyé à l'appendice. Entre les vassaux que Porus a appelés à son aide figurent « Gos et Magos » c'est-à-dire Gog et Magog, qui conduisent quatre cent mille hommes. Porus vaincu, Gos et Magos s'enfuient, poursuivis par Alexandre qui, désespérant de les atteindre dans les défilés de montagnes où ils se sont réfugiés, les y fait enfermer à l'aide d'un mur qui clôt les passages. Nous étudierons à l'appendice les différents récits que l'on a de cette fable; bornons-nous actuellement à constater qu'elle ne paraît ni dans Valerius, ni dans la Lettre à Aristote, que d'autre part elle ne semble pas avoir été prise à l'*Historia de praeliis*.

§ 12. *Alexandre se fait guider par Porus aux bornes d'Hercule. Stratagème contre les attaques des éléphants* (Mich. pp. 313-318). — L'expédition contre Gog et Magog étant terminée, Alexandre revient en Inde où Porus se met en devoir de lui montrer ses trésors. Il est curieux de voir comment l'épisode de Gog et Magog

est venu s'intercaler entre deux événements que la Lettre à Aristote présente comme consécutifs et intimement liés : « Mox cum Indis contuli manum, superatis-
« que his, ut volebam, arreptis armis, Poro regna res-
« titui. Qui, ut insperato honore donatus est, mihi
« thesauros suos manifestavit quos esse ignorabam :
« quibus me et comites meos et universum ditavit
« exercitum. » Mais le poète traite la fable traditionnelle avec le mépris qu'elle mérite. Les données du Pseudo-Callisthènes ne sont pour lui qu'une indication générale des matières à traiter, et il se réserve toute liberté quant au sens dans lequel il les traitera. Aux offres de Porus, tout prêt à mettre ses trésors à la disposition de son vainqueur, Alexandre répond par une dissertation philosophique, appuyée de citations¹, sur les dangers de la cupidité : ce qu'il désire, c'est que Porus le fasse conduire dans les déserts de l'Inde jusqu'aux « bornes Arcu ». Ce ne sont pas les bornes *Artus* : il y a dans la lettre « [Porus] factus est amicus, « ex hoste, Macedonibus, et ad Herculis Liberique « trophæa deduxit »².

Les Macédoniens étant donc parvenus jusqu'aux statues d'or élevées par *Liber* et *Hercules*, qui sont devenus dans le Roman « *Libis* et *Arcus* » (p. 317, v. 4), Porus engage Alexandre à offrir un sacrifice à

1. Sés que dist Salemons el livre de Savoir?
Bons rois adrece tiere et le fait bien seoir.

(Mich. p. 313, vv. 24-5.)

Cf. SAP. VI, 26 : « Rex sapiens stabilimentum populi est. »

2. Il y a du reste *Hercu* dans certains mss. (voy. *Romania*, XI, 323, n. 4), ce qui est vraisemblablement la bonne leçon.

ces statues et à ne pas aller plus loin. Alexandre persiste à avancer, tout en se livrant à des plaisanteries de mauvais goût sur le compte des statues, qu'il prend naturellement pour des idoles. Mais voilà que d'immenses troupes d'éléphants viennent attaquer l'armée. Alexandre a recours, pour les mettre en fuite, au hennissement des chevaux et au grognement des porcs. Voici, d'après un manuscrit, le texte qui dans l'édition est totalement inintelligible. Le roi, dit l'auteur,

Ses cors et tous ses grailes commanda a souner,

Les chevax por henir fist ces ives¹ monstrier,

Et les truies fait prendre et batre por crier;

Les homes por noisier fait durement huer,

Si que les olifans fait en fuie torner².

Il y a dans la Lettre (p. 39) : Imperavi Thessalicis
« militibus ut ascenderent equos, secum tollerent sues
« quorum grunnitus timere bestias noveram... »

§ 13. *L'armée se met au retour. Les Otifals. Le Val périlleux* (Mich. pp. 318-329). — Cependant, le terrain

1. Juments, ce qui est la leçon du ms. 790 fol. 65 a.

2. Ms. fr. 15094, fol. 150; le deuxième et le troisième vers sont omis dans Mich., p. 318. La même idée est reproduite dans la tirade suivante, qui manque aussi dans Mich., où elle devrait prendre place p. 318, entre le v. 22 et le v. 23 :

Gomar ot a non l'ève ou se vont herbergier;

Ja fu midis passez quant ils durent mangier.

Atant ez vos les gaites qui revinrent noncier

Que les olifant viennent ques suelent domagier.

Alix. comande : « Car montez, chevalier ! »

A ceus a pié comande les herberges gaitier,

As chevax, por henir, fait les eves (juments) flairier.

Et les muls rechaner et les pors grondillier...

Gomar est l'« amnis Buemar » de la Lettre (p. 39).

devenant marécageux, Alexandre consent, à la prière de Porus, à revenir sur ses pas. Ils repassent devant les statues et, comme c'était le jour des Calendes, ils offrent un sacrifice (Mich. p. 318-9). Cette circonstance ne se trouve pas dans la Lettre, qui place le retour un peu plus loin. Bientôt les Grecs sont attaqués par une bête étrange qu'on tue à coups de maillets et de coignées. Il est aussi question dans la Lettre, mais avant l'épisode des éléphants, d'un monstre dont on ne put venir à bout que de cette façon, la lance ne pouvant percer sa peau (p. 38). Viennent ensuite « li Otifal » qui vivent dans l'eau aussi bien que sur terre. Ce sont assurément les *Ichthyophagi* de la lettre (p. 41) dont le poète a, selon son usage, agrémenté la description par quelques traits nouveaux. L'armée eut ensuite à souffrir du froid : *Mout i fist grant froidure, mout i plut e neja* (Mich. p. 320, v. 8). Il semble que le Roman resserre ici en quelques lignes un épisode qui dans la Lettre est traité assez longuement (p. 41-4). Mais nous le retrouverons plus loin, § 15. Ce qui suit dans le Roman fait défaut non seulement à la Lettre, mais à toutes les formes du Pseudo-Callisthènes. C'est une étrange histoire. Alexandre s'est trompé de chemin. Il est entré dans une vallée profonde dont il ne peut plus sortir. L'armée est plongée dans l'effroi. Alexandre finit par trouver une inscription aux termes de laquelle l'armée ne peut être délivrée qu'à condition qu'un homme se dévoue pour tous et consente à rester dans la vallée. Cette nouvelle met l'armée en grand émoi, car personne n'a envie de se sacrifier pour les autres. Enfin Alexandre

se dévoue. Aussitôt le val périlleux commence à trembler et les Grecs trouvent leur voie hors des montagnes. Alexandre reste seul au milieu d'une tempête effroyable. Pendant toute une nuit les montagnes s'agitent, la foudre gronde et une puanteur insupportable se répand par tout le val. Bientôt apparaissent des dragons, des démons hurlants. Alexandre est épouvanté. Bucéphale, n'osant ni gratter la terre ni hennir, cache sa tête sous le manteau de son maître. Au matin toutes ces merveilles disparaissent, et Alexandre se met à parcourir le val dans l'espoir de trouver une issue. Il trouve un diable qui était étendu sous une pierre et qui, si Alexandre veut le délivrer, s'engage à le faire sortir du val. Le roi accepte : il va d'abord vérifier l'existence du chemin indiqué, puis il revient sur ses pas, met le diable en liberté et court rejoindre son armée (Mich. p. 329). Je n'ai trouvé nulle part ailleurs cet étrange récit.

§ 14. *Arrivée aux bords de l'Océan. Femmes aquatiques. Les trois fontaines merveilleuses. Découverte de deux de ces fontaines* (Mich. pp. 329-335)¹. — Les Grecs arrivent sur les bords de l'Océan. Des femmes d'une beauté merveilleuse vivant dans l'eau se montrent à eux. Ceux qui se laissent séduire ne tardent pas à périr dans leurs embrassements (Mich. pp. 329-30). Cf. la lettre (p. 56-7). « Quæ itidem mulieres ignaros regionum homines » in flumine natantes aut tenendo gurgitibus suffocabant,

1. Premier vers (Mich. p. 329, v. 35) qui dans plusieurs mss. commence par une capitale ornée : *Au matin, par son l'aube, montèrent li baron.*

« aut in arundine tractos, cum essent specie mirabiles, » affectu suo avide victos rumpebant, aut venerea » exanimabant voluptate. »

Quatre vieillards d'une taille gigantesque, velus comme des ours et cornus comme des cerfs, s'enfuient devant l'armée. Alexandre, aidé de quelques-uns de ses compagnons, réussit non sans peine à les capturer. On les interroge, et l'un d'eux fait savoir qu'il existe en un pays voisin trois fontaines *fales*, c'est-à-dire douées de vertus miraculeuses. L'une ramène à l'âge de 30 ans tout vieillard qui s'y baigne; l'autre rend immortel, mais on ne peut la voir qu'une fois par an, la troisième ressuscite les morts. Cette dernière est celle que l'armée rencontre d'abord. Deux poissons cuits placés auprès de la source y tombent accidentellement¹. Ils reviennent à la vie aussitôt et se mettent à nager. Alexandre fait élever une tour au-dessus de la source. Au moyen d'une roue que le vent fait tourner, l'eau monte au haut de la tour et de là se déverse dans une vasque garnie de plomb. Cela fait, Alexandre envoie un détachement à la découverte de la fontaine qui rend immortel, avec défense expresse de s'y baigner avant qu'elle lui ait été montrée. Un nommé Enoc², qui précédait la troupe des explorateurs, trouve la fontaine qui justement se laissait voir ce jour-là. Enfreignant les ordres du roi, il s'y baigne, et revient annon-

1. Ce sont « ij. levrier » qui les y font tomber; lever (Mich. 334, v. 2) est une mauvaise leçon.

2. Enoc est un nom bien choisi pour un homme qui va se trouver soustrait aux conditions normales de la vie.

cer à Alexandre que d'un an personne ne pourra voir la précieuse source. Mais par malheur ses cheveux étaient encore mouillés du bain qu'il venait de prendre. Alexandre s'en aperçoit, et, pour se venger, il fait enmurier dans un pilier construit en maçonnerie celui qu'il n'est plus en son pouvoir de faire mourir. Puis l'armée se remet en marche et nous la verrons plus loin arriver à la troisième source, celle qui rajeunit.

Je n'ai pas réussi à découvrir dans quel écrit le poète a pris les éléments de cet épisode. Il n'est question des trois sources merveilleuses ni dans Valerius, ni dans la Lettre à Aristote, ni dans Léon. De plus, je ne connais aucun ouvrage où elles soient mentionnées toutes les trois. Nous devons donc supposer que l'auteur a fait œuvre d'imagination ou qu'il a eu recours à un ou plusieurs ouvrages perdus ou du moins non signalés jusqu'à présent par ceux qui ont traité de la légende d'Alexandre. Il y a lieu d'adopter la seconde de ces deux hypothèses, tout en laissant d'ailleurs, pour les détails, une part assez large au poète. En effet la fontaine qui ressuscite ne fait pas sa première apparition dans le Roman : elle est déjà décrite dans certains textes grecs du Pseudo-Callisthènes¹. La propriété de la source est constatée, à peu de chose près, comme dans le Roman : le cuisinier d'Alexandre met un poisson salé dans l'eau pour le laver et le voit s'échapper de ses mains tout vivant. Mais la

1. Dans C et L, voy. pour le premier l'édition de Müller, pour le second celle de Meusel, l. I, ch. xxxix; dans B il y a aussi quelques mots sur le même sujet; voyez Zacher, *Pseudo-Callisthenes*, p. 140.

scène est amenée d'une façon tout autre, et il n'est pas question des deux autres sources. D'ailleurs, la ressemblance serait-elle plus complète qu'il resterait toujours à trouver le lien entre le texte grec et le Roman.

§ 15. *Le pui de Faligot. Encore les Otifals. L'armée se met de nouveau au retour. Les hommes fendus jusqu'au nombril. Tempête* (M. pp. 336-9). — L'armée fait l'ascension du « Pui de Faligot » qui était roide à monter (M. p. 336, v. 2). Comme ils arrivaient « au puits que clot Hercules Liber », ils sont assaillis par les Otifals, que nous avons déjà rencontrés plus haut, § 13, mais qui cette fois se présentent sous une forme nouvelle : ils ont des têtes de chien (Mich. 336, 7), ce qui donne à penser que l'auteur a eu en vue cette fois non plus les *Ichthyophagi*, comme précédemment, mais les *Cynocephali* (Lettre à Aristote, p. 41). Parvenus au sommet des monts d'Ethiopie¹, ils découvrent la mer qui enceint la terre entière. Alexandre se décide à revenir sur ses pas : c'est la seconde fois que nous le voyons prendre cette sage résolution; cf. § 13. — Il rencontre près d'un étang des hommes de haute taille, nus et velus, dont la particularité est d'être fendus jusqu'au nombril (Mich. p. 336, v. 32). Ces monstres attaquent l'armée à coups de pierres et lui font éprouver des pertes. Je ne sais d'où cela est pris, mais avec ce qui suit nous rentrons dans les données de la Lettre à Aristote. Au moment où l'armée

1. Il est bien connu qu'au moyen âge on a désigné l'Inde sous le nom d'Ethiopie. C'est d'un passage de la Lettre qui sera cité plus loin que le poète a tiré cette mention.

allait se mettre à la poursuite des hommes velus et fendus, voici qu'un tourbillon de vent, accompagné de flammes ardentes qui tombent dru comme la neige, abat les tentes et met tout le camp en confusion. Les hommes se garantissent comme ils peuvent avec leurs boucliers. Vient ensuite une tempête de neige, à laquelle succède la pluie. Cet épisode est raconté, presque dans les mêmes termes, dans la Lettre et dans l'*Historia de praliis* :

Lettre, éd. 1706, p. 41-4.

LÉON, nouv. acq. 174,
fol. 27 v^o.

Atque jam cuncta tentoria erecta erant largique ignes accensi, cum repente Euri venti tanta vis exorta est, ut omnia tabernacula principiaque nostra conturbaverit, evertissetque, ultra omnem modum nobis stupentibus. Quadrupedia multo vehementius vexabantur exituque scintillarum¹ et titi- nibus in terga venientibus adu- rebantur... Vix tandem, re- collectis sarcinis ex integro in apriciori valle castrorum sedem inveni... Cadere mox in modum vellerum cœperunt nives. Quarum aggerationem metuens, ne castra cumlarentur, militem calcare nivem jubebam, ut quam primum injuria pedum tabesceret, proderenturque ignes aliquatenus qui nive erant pene extincti.

Circa vero horam undeci- mam tanta virtus Euri venti flare cepit quod omnes tendas et papiliones de ipsis castris ad terram dedit, et erat magna angustia ipsis militibus eoque tollebat ventus scintil- las et titiones de ipsis focis quos accensos habebant, et feriebat illos et incendebant eos... Cum autem recessisset ipse ventus, continuo ceperunt milites ejus colligere que ipse ventus disperserat. Et amoto exercitu, venerunt in quan- dam vallem maximam, et castrametatus est ibi... (Fol. 28). Et tunc precepit accendi focos plurimos, cepitque ma- gnum frigus accrescere, et ceperunt cadere nives sicut lane majores. Continuo prece- pit militibus suis ut calcarent

Una tamen tum res saluti fuit, quod momento temporis hæc deletæ sunt nives, imbre super- veniente largo, quem protinus atra nubes subsecuta est, visæque nubes aliæ de cœlo ardentes tanquam faces decidere, ut incendio earum totus campus arderet.... Jussi autem milites suas vestes op- ponere ignibus. Nox serena continuo nobis orantibus red- dita est, ignes ex integro ac- cenduntur, et a securis epulæ capiuntur. Et triduo sine sole claro id nobis continue accidit, minaci pendente nube. Tum sepultis admodum quingentis militibus qui inter nives perierant, castra inde mutari imperavi.

eas pedibus, quia timebant ne cresceret ipsa nivis. Adjuva- bant enim eos multum ipsi foci quos accensos habebant; sed tamen mortui sunt quingenti milites ex ipsa nive, quos jussit Alexander sepeliri. Deinde venit maxima pluvia que fuit causa salutis eorum, et cessaverunt ipse nives. Inter hæc supervenit cum ipsa pluvia nubes maxime obscura, ita ut tres dies sine colore¹ essent, eo quod nubes obscure pendebant super eos, et cepe- runt cadere de celo ardentes nubes sicut facule, ita ut totum campum arderet de incendio illarum. Statimque Alexander fecit diis suas vic- timas, et, orante eo, continuo serenitas reddita est celo.

Je me suis permis cette citation un peu longue pour plus d'un motif. D'abord j'aurai besoin dans un cha- pitre subséquent de m'y référer; ensuite il m'a paru inté- ressant, à côté de tant de passages où la Lettre et l'*Historia* diffèrent si notamment, d'en rapporter un où ces deux textes reproduisent, à bien peu de chose près, la même leçon. Il est certain qu'ici il serait difficile de décider lequel des deux textes latins a servi de base au Roman, et l'incertitude est encore augmentée par la liberté avec laquelle le poète français traite sa matière.

1. Edit. *scintillis*; corrigé d'après l'édit. de Bologne, 1501.

1. Corr. *sole*, cf. la traduction italienne, éd. Grion p. 131: « che bene stettono tre giorni che non viddono sole. »

On voit qu'il a modifié l'ordre selon lequel les textes latins présentent les phénomènes météorologiques, plaçant en premier lieu la pluie de feu; on voit aussi qu'il suppose que ces divers phénomènes se font sentir dans le même lieu.

Dans l'épisode immédiatement suivant l'accord du Roman avec la Lettre devient de nouveau manifeste. En effet on lit dans la Lettre, à la suite du passage qui vient d'être rapporté, ces lignes :

Nam ad edita cœlo promontoria et ad Oceanum in Æthiopiam venimus, ad Dionysios quoque montes et antrum Liberi. Perdidit quoque homines in antrum missos qui dicebantur tertia die febribus mori, quia speluncam Dei introissent. Quod fuisse manifestum mortibus eorum probavimus, quia vi intrare præter religionem et sine muneribus specus petierant (p. 44) ¹.

C'est la matière qui est développée aux pages 338-9 du Roman, et il n'y a rien de semblable dans l'*Historia*. Le Roman nous dit qu'Alexandre est guidé et renseigné dans cette partie de l'expédition par deux vieillards indiens, qui paraissent assez civilisés et sont tout à fait distincts des quatre vieillards ci-dessus mentionnés (§ 14) qui semblent s'être évanouis : on n'en entend plus parler. Ces deux nouveaux venus proposent au roi macédonien de le conduire auprès d'arbres merveilleux qui lui feront savoir l'époque de sa mort. Cela encore est pris de la Lettre. Nous y arriverons tout à l'heure.

1. La fin de la phrase est corrompue. Elle l'est d'autre façon dans l'édition de Bologne, 1501. Toutefois on comprend le sens général.

§ 16. *Toujours les Otifals. La forêt aux pucelles* (Mich. pp. 340-7). — Les Grecs, guidés par les deux vieillards, continuent leur route, et ne tardent pas à être assaillis, pour la troisième fois, par les Otifals. Puis ils pénètrent dans une forêt où jamais l'homme n'a porté la cognée. On y trouve en avril et en mai la mandragore et bien d'autres plantes précieuses dont l'une a la vertu de rendre aux femmes leur virginité perdue. Mais la merveille la plus extraordinaire de cette forêt, c'est que sous chaque arbre habite une pucelle. Ces jeunes filles, toutes d'une merveilleuse beauté, excitent chez les Grecs, Alexandre y compris, des transports que le poète décrit avec complaisance, mais il n'est pas facile de les aborder. En effet, l'approche de la forêt est défendue par une rivière. Sur cette rivière est construit un pont tournant à l'une des extrémités duquel sont placés deux enfants en or fondu qui agitent des massues et font mine de s'opposer au passage. Mais l'un des vieillards a recours à certains enchantements à la suite desquels l'un des enfants est précipité dans l'eau, où les poissons, pourvus d'un appareil digestif puissant, le dévorent, tandis que l'autre est enlevé par un démon. Voilà donc le passage libre. Les Grecs s'y précipitent, et chacun d'eux trouve parmi les jeunes filles une compagne pleine de bonne volonté. Mais les joies de ce monde sont passagères. Au bout de quatre jours, l'armée se remet en marche. C'est en vain qu'Alexandre veut emmener avec lui une belle fille dont il voudrait faire une reine couronnée. Les Grecs apprennent que les gracieuses créatures qui ont apporté une si agréable diver-

sion à leurs fatigues ne sauraient vivre hors du bois qu'elles habitent. Tout ce qu'elles peuvent faire, c'est d'accompagner l'armée aussi loin que durera le couvert de la forêt. Alexandre doit user de menaces pour arracher ses hommes à ce séjour de délices. Interrogeant les deux vieillards, il apprend que ces jeunes filles entrent dans la terre à l'entrée de l'hiver et en ressortent au printemps en façon de fleurs.

Il y a longtemps qu'on a remarqué l'absence de cette fable dans les textes soit grecs soit latins du Pseudo-Callisthènes et sa présence dans le poème de Lamprecht¹. On a conclu de cette double circonstance qu'Alberic avait le premier introduit les femmes-fleurs dans la légende d'Alexandre. Hypothèse qu'il serait oiseux de discuter : elle peut être fondée comme elle peut ne pas l'être ; nous n'avons aucun moyen de la vérifier. Notons cependant qu'il résulte des recherches présentées au chapitre VI, § 3, que l'œuvre de Lamprecht ne peut, sauf en son début, être considérée comme représentant avec exactitude le poème d'Alberic. Et puis c'est une hypothèse qui n'explique rien. Il a été constaté² que la fable en question est d'origine orientale. On la trouve chez Edrisi et chez Maçoudi. Qu'elle ait été adoptée par Alberic ou non, il n'importe guère : ce qui importe c'est de savoir comment Alberic ou tout autre poète roman, qui apparemment n'ignorait pas l'arabe, a pu en avoir connaissance, et c'est ce que nous ne savons pas.

1. Zacher, *Alexandri magni iter ad Paradisum*, p. 14-5; Bartsch, *Germania*, II, 458.

2. Par A. de Humboldt; voy. Zacher, *ouvr. cité*, p. 15.

§ 17. *La fontaine de Jouvence* (Mich. pp. 347-51). — L'armée poursuit sa marche par un pays étrange en sa variété. Elle suit une vallée où règne un froid intense et où le sol cède sous les pas des chevaux (M. p. 347). Plus loin les Grecs sont assaillis par une pluie de sang (M. p. 348, v. 4). Enfin ils arrivent à la troisième des fontaines annoncées plus haut (§ 14), à la fontaine « qui, quatre fois le jour, rajeunit les gens » (Mich. p. 349, v. 8) et qui dérive de l'Euphrate, l'un des fleuves du Paradis (Mich. p. 350, vv. 16-7). Les compagnons d'Alexandre, et avec eux les deux vieillards qui les guident, se plongent dans l'eau de cette source et en sortent avec l'apparence d'hommes de trente ans. Au cinquième jour l'armée se remet en marche. C'est la célèbre fontaine de Jouvence, dont la renommée s'était répandue en Occident dès le ^{xiii}e siècle, et qu'au commencement du ^{xvi}e encore le capitaine Pons de Léon cherchait en Floride. D'où vient cette fable? Est-ce de l'Orient? Peut-être, mais ce n'est pas un auteur oriental qui nous la fournira. Il existe à la vérité un récit persan, qui figure sous des formes assez différentes, dans le *Chah Nameh* de Firdousi et dans l'*Iskender Nameh* de Nizâmi, où l'on voit Alexandre parvenir en une région ténébreuse où coule la fontaine de vie qui rend immortels ceux qui boivent de son eau¹. Mais cette fontaine doit bien plutôt être

1. Voy. Vogelstein, *Adnotationes... ad fabulas de Alexandro magno*, p. 23; Ethé, *Alexander Zug zur Lebensquelle in Lande der Fistermiss*, dans les comptes-rendus des séances de l'Académie de Munich, 1871, pp. 339-405. M. Ethé s'est surtout attaché à faire ressortir le caractère philosophique et religieux du récit de Nizâmi. Voir aussi Grion, *Nobili fatti di Alessandro*, xcvi-c.

identifiée avec celle qui confère l'immortalité et qui, nous l'avons vu plus haut, disparut après qu'Enoc, pour son malheur, s'y fut baigné (voy. ci-dessus, § 14) : la fontaine dont nous nous occupons actuellement a une propriété tout autre : elle rajeunit. Ajoutons, comme signe particulier, qu'elle sort du paradis. Cette fontaine, je la retrouve bien en Orient, mais non pas dans la littérature orientale. Elle est clairement indiquée dans le texte le plus ancien de la lettre de Prêtre Jean, dont la composition appartient au troisième quart environ du XII^e siècle¹ :

Quod nemus² situm est ad radicem montis Olimpī, unde fons perspicuus oritur, omnium in se specierum saporem retinens; variatur autem sapor per singulas horas diei ac noctis, et progreditur itinere dierum trium, non longe a paradiso unde Adam fuit expulsus. Si quis de fonte illo ter jejunos gustaverit, nullam ex illa die infirmitatem patietur, semperque erit quasi in ætate .xxx. duorum annorum, quamdiu vixerit³.

Je ne puis donner ce texte comme l'original du récit français : il y a dans le Roman bien des détails qui n'ont sans doute pas été tous inventés par le poète et dont la lettre de Prêtre Jean ne dit rien. C'est un récit parallèle. J'en dirai autant du passage de *Huon de Bordeaux* où le héros de ce poème trouve la fontaine de Jouvence dans le jardin de l'émir Gaudise :

1. Voy. Zarncke, *Der Priester Johannes*, dans les Mém. de l'Acad. de Saxe, classe de philologie et d'histoire, VII, 878.

2. Un bois où on recueille le poivre.

3. Zarncke, ouvrage cité, pp. 912-3.

Une fontaine i cort par son canel :
De paradis vient li rius sans fauser.
Il n'est nus hom qui de mere soit nés
Qui tant soit vieus ne quenus ne mellés,
Que, se il puet el riu ses mains laver,
Que lues ne soit meschins et bachelers.

Li riusiaus vient del flun de paradis.
Dex ne fist feme tant ait fait ses delis,
Que, s'ele boit de l'aige .j. seul petit,
Ne soit pucele comme au jour ke nasqui.

(Ed. Guessard, p. 165-6.)

On voit qu'ici la fontaine a deux vertus, dont la seconde est attribuée dans le Roman, non à cette fontaine, mais aux plantes qui croissent à l'entour¹.

§ 18. *Les arbres du soleil et de la lune* (M. pp. 351-356).
— Après avoir quitté la fontaine de Jouvence, Alexandre rencontre deux paysans à qui il demande s'ils savent quelque chose des « merveilles de l'Inde. » Ceux-ci le conduisent auprès des arbres du soleil et de la lune, arbres merveilleux, qui savent parler, et annoncent à

1. D'après une autre tradition le don de rendre la jeunesse était attribué à un arbre. Ainsi dans le roman de Blancandin (éd. Michéant, p. 85) :

Un jor entra en un vergier
Blancandin por esbanoier ;
Arbres i ot mout de manieres...
S'i estoit l'arbres de jovent
Qui fait rajevenir la gent.

Il y a là probablement un souvenir du *lignum vite* de la Genèse, II, 9.

Alexandre sa mort prochaine. Chemin faisant on rencontre des gens qui vivent de l'odeur des épices (Mich. p. 353, vv. 3-5). Cet épisode se trouve dans l'*Historia de preliis* comme dans la Lettre à Aristote, mais cette dernière seule fait mention de certains traits qui se retrouvent dans le Roman. Ainsi dans la Lettre (p. 46) et dans le Roman (p. 352), Alexandre commence par croire que les vieillards se moquent de lui ou méditent quelque trahison, et leur adresse des menaces; on le voit aussi, dans les mêmes ouvrages, se rendre auprès des arbres merveilleux à la tête d'un simple détachement, le reste de l'armée étant momentanément placé sous les ordres de Porus, tandis que dans l'*Historia*, lorsqu'on en arrive à cette partie du récit, Porus est mort depuis longtemps. Enfin c'est de la Lettre encore qu'a été tirée, par une interprétation un peu forcée, l'idée que certains hommes vivaient de l'odeur des épices : « Locus autem erat spaciosus et largus, thure et « opobalsamo abundans... His vesci ejus regionis incolae « consueverant » (p. 47).

§ 19. *Duel d'Alexandre et de Porus. Mort de Porus* (Mich. pp. 356-369). — Alexandre retourne en Inde. Il cherche à dissimuler la réponse qui lui a été faite par les arbres, mais Porus devine la vérité. Il croit le moment venu de venger la défaite que naguère lui a fait éprouver Alexandre. Il lui cherche querelle. Les deux rivaux se séparent irrités, rassemblent chacun son armée et bientôt se retrouvent en présence l'un de l'autre. Alexandre propose, et Porus accepte, de vider

la querelle par un combat singulier. Dans un premier duel, où Alexandre voit Bucéphale blessé à mort, Porus est mis hors de combat. Il se fait guérir, se bat une seconde fois et est tué. Ses hommes se rendent au vainqueur qui leur donne pour seigneur Aristote, l'un de ses pairs. — Il y a deux parties à distinguer : 1^o la préparation au duel; 2^o le duel. La seconde partie a son origine dans l'*Epitome*, l. III, ch. 4. Naturellement il y a des différences; par exemple, dans le Roman le duel a deux reprises séparées par un certain intervalle, mais cela n'a pas d'importance. La première partie au contraire, la préparation au duel, est de l'invention du poète français. Le Roman a intercalé la matière de la Lettre à Aristote entre les chapitres 3 et 4 du troisième livre de l'*Epitome*. Or il y a entre ces deux documents un désaccord qui va jusqu'à la contradiction. Dans l'*Epitome* le duel du chap. 4 est la suite et la conclusion de la bataille indécise du ch. 3. A aucun moment Porus et Alexandre ne sont alliés. Au contraire dans la Lettre il n'est pas question de duel, et Porus vaincu (ci-dessus § 11) se fait l'allié d'Alexandre et ne cesse pas de l'être. L'auteur du Roman, en combinant deux situations totalement différentes, a fait ce qu'avait fait avant lui certain copiste de l'*Epitome* qui entre les chapitres 3 et 4 du livre III a intercalé presque toute la lettre¹. Mais il l'a fait d'une façon moins mécanique, en motivant par une transition de sa façon le duel qu'il empruntait à l'*Epitome*.

1. Ms. de Wolfenbüttel (D); voy. Zacher, *Epitome*, pp. vij et 54. Il est bien possible que le poète ait eu sous les yeux un ms. ainsi disposé.

§ 20. *Trahison de Divinuspater et d'Antipater.* — *La reine Candace* (Mich. pp. 369-382). — Alexandre donne l'ordre à Divinuspater et à Antipater de se rendre auprès de lui à Babylone. Aussitôt ces deux personnages forment le projet de l'empoisonner. Le poète français s'est donné beaucoup de peine pour motiver cette résolution, et il y a médiocrement réussi. Il est visible qu'il n'a pas compris le texte assez obscur de l'*Epitome* (l. III, début du ch. 31). Le texte complet de Valerius, qu'il n'avait pas à sa disposition¹, est plus clair. Puis il passe subitement à un autre sujet, et nous raconte, toujours d'après l'*Epitome* (III, 18-24), l'épisode de la reine Candace. Il modifie en divers points le récit. Le peintre envoyé par Candace pour faire le portrait d'Alexandre n'est pas nommé dans le latin². Ce peintre a dans le Roman un nom célèbre : c'est Apelle (Mich. p. 372, v. 18). Le « *rex Bebryciorum* » à qui Alexandre reprend la bru de la reine Candace est devenu « le duc de Palatine » ou de « Baletine » (Mich. pp. 373, v. 7, 374, v. 11, etc.). Enfin, dans le Roman, la reine prouve à Alexandre sa reconnaissance d'une façon bien autrement complète que dans le latin (M. p. 380).

§ 21. *Marche sur Babylone. Ascension d'Alexandre en une nacelle enlevée par des griffons. Combats devant Ba-*

1. On a vu plus haut (p. 24) que, pour ce chapitre, le texte du ms. de Corpus est identique à celui de l'*Epitome*.

2. « *Illa clam mittens unum e pictoribus suis.* » *Epit.* III, 19. De même dans le texte complet.

bylone (Mich. pp. 383-446)¹. — Alexandre se dirige vers Babylone, la seule terre dont il n'ait pas encore la seigneurie. Il se propose de distribuer à ses compagnons le trésor de l'amiral, mais de respecter la propriété des pauvres gens et des bourgeois (Mich. p. 383-4). Ils passent par une contrée déserte appelée *Sixte* (Mich. p. 385, v. 4)². En cette terre habitent des oiseaux hideux et gigantesques qu'on nomme griffons. Le roi en fait attacher sept ou huit à une chambre de bois et de cuir frais qu'il a fait construire exprès, et dans laquelle il prend place. Il élève hors de cette sorte de nacelle un morceau de viande attaché à la pointe d'une lance. Les griffons s'enlèvent aussitôt entraînant la nacelle dans le sens où Alexandre dirige la lance. Il monte ainsi jusqu'auprès du ciel de feu. L'excessive chaleur le contraint de redescendre, ce qu'il fait en abaissant la lance (Mich. pp. 386-9). On reprend la marche vers Babylone. Les Bédouins (il y a là un souvenir des croisades) apportent des vivres à la ville (Mich. p. 391, v. 30). On passe le Cobar (ibid. v. 32)³. L'amiral envoie un messenger à Alexandre pour l'inviter à se retirer ; à cette condition des présents considérables lui seront offerts. Nabusardan⁴, sénéchal de

1. Premier vers (Mich. p. 283, v. 9) commençant en divers mss. par une capitale ornée : *Alixandre li rois est au tref descendus*.

2. La leçon *Sixte* ou *Siste* est assurée par l'accord du plus grand nombre des mss. *En esture ms.* 375, fol. 198 v^o b, est une leçon isolée.

3. Cf. ci-dessus, p. 146, note.

4. Nom emprunté à la Bible, ROIS, IV, xxxv. Ce personnage était entré dans la littérature en langue vulgaire ; voy. *Romania* VI,

l'amiral, propose de son côté un duel à Tolomé. Alexandre refuse naturellement les propositions de l'amiral et met le siège devant Babylone (Mich. p. 397). Puis il va à la chasse. Les Babyloniens profitent de son absence pour attaquer les Macédoniens. Ils sont repoussés, et Radoan¹, le frère de l'amiral, est fait prisonnier (M. p. 403). Le lendemain Alexandre fait exécuter un fourrage. Les gens de pied sont protégés par une forte escorte de cavalerie qui ne tarde pas à être attaquée par des forces supérieures. Cet épisode donne lieu à un récit un peu long, et qui ne le cède en absurdité à aucun des nombreux récits de bataille que nous offrent les chansons de geste. Tolomé veut envoyer l'un des siens demander du secours à Alexandre, mais personne ne veut être le messager. C'est une répétition du fourrage de Gadres analysé plus haut, § 6. Enfin, celui des Grecs qui reste le dernier en état de chevaucher, tous ses compagnons étant tués ou blessés, bat en retraite, et bientôt ramène Alexandre qui repousse vigoureusement l'amiral et le force à se réfugier dans sa ville. Puis il revient sur le champ de bataille et il fait soigner les blessés, au nombre desquels se trouve Tolomé à qui il donne l'Égypte (Mich. p. 412). C'est là (M. p. 413) que se trouve le passage souvent cité depuis Loisel², où « Elinant » chante devant Alexandre

7. Toutefois, il peut ici venir de l'*Historia de præliis*; voir la fin du §.

1. Encore un souvenir des croisades. Rodouân est le nom d'un prince d'Alep (1095-1113), dont il est souvent question dans l'histoire des premiers établissements des croisés en Orient.

2. *Vers de la mort par Dans Helynaud*, fol. 1, v°. — Cf. Pas-

la guerre des géants contre Jupiter. L'armée se met en marche pour Babylone, Tolomé étant à l'avant-garde (pp. 413-4)¹.

L'amiral² fait porter à Alexandre par messagers une lettre dans laquelle il lui intime l'ordre d'évacuer sa terre. Naturellement le roi macédonien n'en tient compte. Une lutte, dont les péripéties n'ont aucun intérêt, s'engage, et finalement Alexandre, ayant tué de sa main l'amiral, est maître incontesté de la terre de Babylone et de la tour de Babel. L'épisode se termine par la description du tombeau somptueux qu'Alexandre fait élever à l'amiral (Mich. pp. 444-6).

Quelle que soit la source de ce long épisode, il est tout d'abord évident que l'invention du romancier (si tant est qu'on puisse voir de l'invention dans un entassement de lieux communs) a la plus grande part dans le récit dont on vient de lire la rapide analyse. Il n'y a pour tout cela dans l'*Épitome* que ces mots, tirés du ch. xxvii du l. III de Valerius : « Ac demum Baby-
« lonem adire contendit. Qua in potestatem suam
« redacta, aliquantisper ibi commoratus est. » La version de Léon offre ici des rédactions différentes dans l'examen desquelles nous pouvons d'autant moins entrer que beaucoup des textes qu'il s'agirait de comparer ne

quier, *Recherches de la France* (éd. de 1611), l. VI, ch. III; Du Boulay, *Hist. univ. Par.* II, 746, etc.

1. Toutefois, p. 412, v. 8-10, l'armée semblait être déjà en vue de Babylone.

2. Il semble qu'ici, au vers : *Ce fu el mois de mai que florissent gardin* (M. p. 414, v. 28) commence une nouvelle branche, car ce vers a dans plusieurs mss. une grande initiale ornée.

sont pas à notre portée. Voici la leçon du ms. Bibl. nat. nouv. acq. lat. 174 :

Indeque amoto exercitu venit in Babilonem quam suo imperio coartavit, et occiso rege Babilonis Naburogarda et prefecto suo, ibidem usque ad diem sui obitus (est moratus)¹, id est septem mensibus, in pace est moratus, statimque scripsit epistolam Olimpiadi matri sue et Aristoteli (fol. 41).

Ce qui paraît bien avoir été emprunté à cette version du Pseudo-Callisthènes, c'est l'épisode du voyage dans les airs. On trouvera dans le mémoire de Favre (*Mélanges*, II, 72, n. 3) le texte latin de cet épisode qui fait pendant à celui de la descente au fond de la mer dont il a été question plus haut, à la fin du § 8.

§ 22. *Les Amazones* (Mich. pp. 447-458²). — Dans les chansons de geste du cycle carolingien, il arrive souvent qu'un vassal mal intentionné dit à Charlemagne en pleine cour : « Je sais tel pays ou quiconque se « réclamerait de vous, serait mal reçu. — Hé Dieu ! « où est-ce ? » dit l'empereur qui n'est pas toujours bien informé de l'étendue de ses propres états. On le lui dit, et aussitôt une expédition est décidée³. C'est par un artifice du même genre que l'épisode des Amazones est, dans le Roman, rattaché à l'épisode précédent.

1. Il faut supprimer *est moratus*.

2. Deux tirades manquent qui devraient prendre place p. 454. Je les ai rétablies d'après le ms. de l'Arsenal au t. I du présent ouvrage, pp. 90-2.

3. Ainsi dans *Huon de Bordeaux*, p. 8, dans *Gui de Bourgogne*, p. 4, etc. Cf. plus haut, p. 146, l'expédition d'Athènes.

Un Babylonien nommé Sanson dit à Alexandre : « Je « sais une terre qui vous donnerait du mal à conquérir. « — Quelle est-elle ? reprend le roi. — Sire, c'est « le royaume d'Amasone¹, qui est entouré d'eau, « et qui n'a pour habitants que des femmes » (Mich. p. 447). Et il poursuit, exposant comment une fois l'an les femmes de ce pays passent « Meothedie », le fleuve qui environne cette terre, et s'unissent à des chevaliers qui les attendent au jour et au lieu dits. Alexandre se met en marche avec Sanson et un certain nombre de fidèles. La reine d'Amasone est avertie de l'approche d'Alexandre ; en même temps un songe merveilleux (Mich. p. 449) lui fait redouter un malheur. Elle se décide à envoyer au roi macédonien deux jeunes vierges, Flore et Beauté, qui lui porteront de riches présents et lui offriront la suzeraineté de sa terre. Celles-ci se mettent en route et, tout en chevauchant, elles chantaient une chanson ayant pour sujet les aventures de Narcisse (Mich. p. 452-3)². Tout se passe le plus pacifiquement du monde : Flore et Beauté se fiancent à deux des chevaliers d'Alexandre, et la reine d'Amasone a une entrevue très cordiale avec son nouveau suzerain qui ne tarde pas à reprendre le chemin de Babylone.

Des Amazones figurent en maint récit historique ou fabuleux du moyen âge ; ainsi dans le roman de Troie³,

1. *Amasone* est .j. *regne des flues* (lis. d'un *flueve*) *avironés* (M. p. 447, v. 8) ; plus loin *Masone*. C'est toujours le nom du pays et nullement des personnes qui l'habitent.

2. Sur l'histoire de Narcisse dans notre ancienne littérature, voir une note de mon édition de *Flamenca*, p. 282-3.

3. Edit. Joly, p. 309 et suiv.

où leur terre est appelée *Azoine* (v. 23231). Indépendamment des poètes, deux des historiens de l'antiquité les plus lus au moyen âge, Quinte-Curce¹ et Justin², avaient conservé la mémoire de cette nation singulière. Ces deux auteurs rapportent comme un fait historique l'entrevue d'Alexandre et de Thalestris, reine des Amazones. Ils prêtent à la reine un motif tout intéressé, qui aurait pu fournir à l'auteur du Roman la matière d'une scène agréable³. Mais ce n'est pas là qu'il a puisé. Ce n'est pas non plus dans l'*Historia de praliis* qui ne souffle mot des Amazones. L'*Epitome* n'a que cette ligne, débris du ch. 25 du III^e livre : « Dehinc Amazonas sibi tribu-
« tarias fecit. » Il est bien difficile de supposer que tout l'épisode soit sorti de ces quelques mots. D'ailleurs l'auteur du Roman n'aurait pas inventé le fleuve « Meothedie » (Mich. p. 447, v. 14, et p. 452, v. 15). Je crois trouver la source cherchée dans le Valerius complet où les rapports d'Alexandre et des Amazones se présentent sous la forme de lettres⁴ et où nous trouvons, non pas tous les éléments de l'épisode du Roman — les amours de Flore et de Beauté avec deux des généraux d'Alexandre sont de l'invention du romancier — mais certains au moins de ces éléments. Je ne puis rendre compte de *Meothedie*, ce fleuve qui entoure la terre d'Amazone, que par une altération du *flumen Ama-*

zonicum de Valerius¹, et qui a pu se trouver sous une forme corrompue dans le texte qu'avait sous les yeux le romancier ; hypothèse d'autant plus vraisemblable que dans le ms. de Milan suivi par Mai (éd. de Milan, 1817, p. 204), ce fleuve est appelé, non pas *Amazonicum*, mais *Machonicum*. Il n'est d'ailleurs nullement nécessaire de supposer que le romancier ait eu sous les yeux le texte complet de Valerius. Nous pouvons en effet supposer qu'il a fait usage d'une rédaction intermédiaire entre le Valerius complet et l'*Epitome*. On a vu ci-dessus, p. 23-4, que les chapitres 25 et 26 du livre III de Valerius, réduits à une ligne dans l'*Epitome*, se sont conservés entiers dans la rédaction intermédiaire du ms. de Corpus.

§ 23. *Prise de Defur et mort du duc Melcis. Le fleuve enchanté. Séjour à Tarse. L'œil humain* (Mich. pp. 459-500)². — Je réunis ici une suite d'épisodes formant ensemble environ 1500 vers qui ont comme caractère commun d'avoir été composés par un auteur distinct de ceux qui ont composé le reste du poème. Ce long morceau, qui manque dans quelques-uns des plus anciens mss. du Roman³, se distingue à première vue de tout ce qui précède et de tout ce qui suit par une remarquable particularité : il est en tirades que l'on pourrait, en

1. L. V, ch. XI.

2. L. II, ch. IV.

3. Quinte-Curce, l. VI, fin du chap. v ; Justin, XII, III.

4. On peut voir l'analyse de ces lettres dans Zacher, *Pseudocallisthenes*, p. 165.

1. « Scito igitur primum nos colere interamnanum, Amazonico flumine locum omnem quo consistimus ambiente (Ed. Müller, l. III, ch. xxv).

2. Premier vers (Mich. 459, 1) : *Alixandres cevauce a loi d'em-pereour*.

3. Voy. *Romania*, XI, 417 et suiv.

empruntant une expression à la technologie des *Leys d'amors* (I, 184), appeler tirades *dérivatives*. Les *Leys* appellent rimes *dérivatives* les rimes qui sont formées de la rime précédente par l'addition d'une lettre, ainsi *atura* est une rime *dérivative* par rapport à *atur*. C'est ce que nous observons ici, chaque tirade masculine étant suivie de la tirade féminine correspondante, du moins à partir de la page 461 : à la rime féminine *é* fait suite la rime *ée*, après *ir* vient *ire*, et ainsi de suite. Ce système a été employé assez fréquemment dans la poésie lyrique provençale, et aussi dans la poésie lyrique française¹. Les seuls exemples qu'on en connaisse jusqu'à présent dans la poésie narrative sont fournis par Adenet dans *Berte et Beuve de Commerci*, et par Girart d'Amiens dans son *Charlemagne*². Venons-en maintenant à l'analyse.

Alexandre, quittant la reine d'Amasone ou de Masone, se rendait à Babylone, lorsqu'un chevalier nommé Gratien se présenta à lui, se plaignant de son seigneur, le duc Melcis, de la terre de Chaldée, qui avait laissé ses services sans récompense. Bien que les torts de Melcis à l'égard de son vassal aient un caractère tout privé et soient d'une nature très problématique, le roi de Macédoine n'hésite pas à envahir la Chaldée. Le motif qui le détermine, c'est le désir de soumettre un pays dont il n'avait pas encore entendu parler, car il s'était

flatté jusqu'à ce moment d'avoir conquis toute la terre (Mich. p. 460, v. 33). Bientôt l'armée des Grecs arrive auprès de la cité de Defur¹ que tenaient Dauris et Floridas, les deux fils d'un certain Jaspert² récemment décédé (Mich. p. 461, v. 30). Ces jeunes gens, se voyant assiégés, font avertir le duc Melcis, et entre temps se livrent, au dehors de la ville, à des passes d'armes dans lesquelles, du côté des Grecs, Emenidus et Gratien jouent le principal rôle. Floridas est fait prisonnier par Emenidus (Mich. p. 469). Mais bientôt après, Clin, l'un des fidèles d'Alexandre, tombe au pouvoir de Dauris. Clin et Floridas sont échangés l'un pour l'autre (Mich. p. 477). La lutte recommence ; le duc Melcis qui était venu secourir Defur à la tête de son armée est tué par Gratien (Mich. p. 481), et la ville tombe au pouvoir des Grecs. Là se trouvait la belle Escavie, fille du duc Melcis. Alexandre l'unit à Dauris qu'elle aimait, et Floridas et Dauris le reconnaissent pour leur seigneur. Le mariage des deux jeunes gens a lieu en grande pompe « au moustier » (Mich. p. 489, v. 8).

La première partie de l'épisode est ici finie. Cette partie constitue, comme on l'a vu, un petit roman complet en soi, avec intrigue et dénouement. La seconde partie de l'épisode est loin d'offrir la même unité. C'est une série d'aventures qui se déroulent successivement jusqu'au moment où Alexandre rentre à Babylone.

1. Voy. *Romania*, IV, 376.

2. Ça et là on trouve des exemples isolés de cette recherche ; ainsi dans le fragment de la version des *Macchabées* publiée par M. Stengel, *Rivista di Filologia romanza*, II, 86-7.

1. Mich. p. 461, v. 12, voy. la variante.

2. Ce nom, qui est celui d'un des trois rois mages, n'est pas connu avant 1158 ; voy. la préface de la *Vie de saint Gilles* (*Soc. des anc. Textes français*), p. xxv-vij.

L'armée se repose à Defur un mois (M. p. 490, v. 28) ou un mois et demi (*ibid.* v. 11); puis elle marche contre « Almere »,

Une riche cité qui siet desous Osere, (490, 29)
Çou est une aighe rade qui est et bele et clere.

Phonides, le seigneur de la cité, ayant fait hommage à Alexandre, l'armée reprend sa marche vers Babylone (M. p. 491, v. 1). Au dixième jour elle arrive à « Caras »,

U l'or but tout boullant li emperere Cras¹. (491, 14)

Le romancier, rattachant son récit à un épisode que nous avons analysé plus haut, nous dit que cette cité avait appartenu à Nicolas. Actuellement elle était tenue par un roi appelé Solomas qui avait une fille unique nommée Cassandre. Alexandre donne la jeune fille et la cité à Floridas. De là, se dirigeant toujours vers Babylone, l'armée arrive à Tarse, « une bonne cité située « sur Annase² » (M. p. 492, v. 4), que tenait la reine

1. Cet empereur *Cras* n'est autre que le triumvir Crassus battu par les Parthes auprès de *Carrae*, et dans la bouche duquel, selon certains historiens, on aurait fait couler de l'or en fusion. Il est probable que le Roman se sera inspiré, soit directement, soit d'après quelque compilation secondaire, de ce passage de *l'Historia miscella* (Muratori, *Script. rer. Ital.*, I, 45) : « Surenas, raptu equitatu, Crassum perse-
« qui intendit, eumque circumventum, ac frustra colloquium ejus
« petentem, cepit, et in castra perduxit, ac postremum auro in os
« ejus infuso interfecit. Pauci, noctis beneficio liberati, Carras confu-
« gere. » Cf. aussi Florus, III, ix, *in fine*. Il y a dans le roman, Mich. 526, 15-6, une autre allusion, reconnaissable malgré la corruption du texte, au même récit. On en pourrait trouver ailleurs, voy. par ex. le *Trésor* de Peire de Corbiac, éd. Sachs, v. 772.

2. Ce nom, qui varie selon les mss. (*Orasse*, fr. 25517, fol. 250 v°), me paraît de pure invention. Tarse est sur le Cydnus.

Candace. Nous avons vu plus haut (§ 20) l'épisode consacré aux rapports d'Alexandre et de cette dame. Le romancier fait ici (p. 492, v. 10) allusion à l'une des circonstances de cet épisode, en rappelant que Candace possédait le portrait d'Alexandre. Le roi macédonien séjourne avec cette ancienne amie pendant deux semaines, et, au grand regret de celle-ci, continue son voyage. Il arrive auprès d'une eau saumâtre qui n'est pas potable. Un paysan lui indique une source d'eau douce dont la vertu est que tout homme avare ou traître qui en boit devient fou sur l'heure. — « J'irai, » dit Alexandre, « et j'en boirai » (M. p. 493). La rivière indiquée par le paysan a nom Sapience; elle entoure le château de « Grant Oir » (M. p. 494). Alexandre apprend du paysan qui le guide qu'en ce château un singulier procès est pendant. Un seigneur ruiné a vendu sa terre à un bourgeois. Celui-ci, faisant fouiller le sol, y a découvert un grand tonneau plein d'or et d'argent¹. Il veut contraindre le vendeur à le recevoir; celui-ci s'y refuse, déclarant qu'il a entendu vendre la totalité du bien. « Le bourgeois est fou, » dit Alexandre; « eussé-je trouvé un cent de pareils tonneaux, je n'en « aurais pas rendu un seul! — Taisez-vous, homme « cupide; vous parlez follement. Vous ne boirez pas de « l'eau. » — Et en effet la rivière devient rouge comme sang et répand une forte odeur. Un chien à qui on en

1. Les découvertes de trésors enfouis (sans doute depuis l'invasion barbare) ont été assez fréquentes au moyen âge pour que la législation les ait prévues. Voir sur ce point ma traduction de *Girart de Roussillon*, p. 287, n. 1.

fait goûter meurt sur l'heure. Alexandre prend le parti de retourner vers Tarse (M. pp. 495-7).

Cette eau, à laquelle ne peuvent s'abreuver que les hommes ennemis de la cupidité et de la fausseté, a ses analogues dans la tradition du moyen âge. C'est ainsi que le hanap d'Auberon avait telle vertu que nul n'y pouvait boire s'il n'était honnête homme, et pur de tout péché mortel. Mais d'où vient la forme particulière qu'a reçue ici cette idée générale, d'où le poète a-t-il tiré le fleuve de Sapience et le château de « Grant Oir » ? est-ce de sa propre imagination, est-ce d'un texte ? voilà ce que je n'ai pas réussi à trouver. Quant au procès, il vient, par voie directe ou par voie indirecte, d'un ouvrage d'origine arabe qui a eu au moyen âge une grande fortune et qui, en sa forme latine, est connu sous le titre de *Libellus de vita et moribus philosophorum* ou de *Dicta philosophorum*. Je n'ai pas remarqué d'autre rapport entre cet ouvrage et le Roman, ce qui me fait douter qu'ici l'emprunt soit direct. Quoi qu'il en soit, je donne en note le texte correspondant au récit du poème¹.

1. Voici ce texte, d'après l'édition qu'en a donnée M. H. Knust, dans son livre érudit, mais terriblement confus, intitulé *Mittheilungen aus dem Eskurial*, Tübingen, 1879 (publication 141 de l'Association littéraire de Stuttgart). Dans ce livre sont imprimés, en colonnes parallèles, le texte latin du chapitre qui concerne Alexandre, les versions espagnole et française de ce texte, et une traduction anglaise de la version française. Le passage qui correspond au récit du Roman se trouve aux pages 458-463 :

Et dicitur quod Alexander assuescebat ipsemet perquirere regna sua, quia deferentibus aliquibus aliqua credere volebat quousque oculata fide videret. Et quadam die, dum ignotus quendam villam transiret, cuidam ex suis iudicibus occurrit, et vidit duos contententes ad invicem coram eo venire. Et unus ex eis conquestus est dicens :

Alexandre, après être resté quinze jours à Tarse, auprès de la reine Candace qui lui accorde les marques les moins douteuses de son bon vouloir, reprend sa marche vers Babylone. Chemin faisant, il voit sur une pierre un œil humain. Aristote affirme que cet œil est l'objet le plus pesant du monde. Et en effet, on le place dans l'un des plateaux d'une balance et on constate que les objets les plus lourds ne peuvent lui faire contrepoids, mais aussitôt qu'il est couvert il pèse moins que deux besants d'or. C'est l'emblème de l'ambitieux qui convoite tout ce qu'il voit. Nous avons déjà rencontré un récit fort analogue dans l'*Iter ad Paradisum*¹. Mais le récit même de l'*Iter ad Paradisum* a été repris en sa presque totalité par un interpolateur inconnu, et fourré soit à l'endroit où nous en sommes arrivé dans l'analyse du Roman,

« Emi ab isto quandam domum, et habitans eam inveni thesaurum « quandam subhumatum in ea, et invitavi eum ut sumeret, et « sumere noluit. » At iudex, petens ab alio, dixit ei : « Quid res- « pones tu ? » Respondit : « Ego nullum thesaurum subhumavi, « nec scio quod dicit, nec meus est thesaurus, nec auferam eum. » Et ambo dixerunt iudici : « Mandes eum accipi et ubi volueris repone. » Quibus iudex : « Vos a culpa seceditis, me immiscere credentes, « sed si rectum ac justum appetitis, quod dixero faciatis. » Et tunc actori dixit : « Habes filium ? » Respondit : « Habeo. » Et dixit reo : « Habes filiam ? » Respondit : « Habeo. » Et dixit : « Recede « et contrahe de filia cum filio istius, et oportunis (?) munia- « tis ambos de pecunia ipsa, et quod residuum fuerit dimittatis eis « ut vivant. » Alexander vero hoc audiens dixit iudici admiratus : « Nunquam credidit quod in terra haberet homo qui talia faceret, nec « iudex qui talia iudicaret. » Et respondit iudex nullam habens sui « notitiam : « Est aliquis in mundo qui hoc non faceret ? » Et dixit Alexander : « Plures sunt tales. » Et iudex : « Pluitne in terra illo- « rum ? » Et admiratus est Alexander verbi sui dicens : « Tali sicut « hic est firmantur celi et terre. »

Cette histoire paraît venir originairement du Talmud. Voy. Knust, ouvrage cité, p. 297, note a.

1. Ci-dessus, p. 48.



soit un peu plus loin. Cette nouvelle interpolation ne figure pas dans le texte publié par M. Michelant¹.

Enfin Alexandre arrive à Babylone où l'attendaient les traîtres qui devaient le faire mourir.

§ 24. *Complot formé par Antipater et Divinuspater* (M. pp. 500-505). — Nous avons vu plus haut (§ 20) qu'un complot avait été ourdi par deux individus, appelés l'un Antipater, l'autre Divinuspater, à l'effet d'empoisonner Alexandre. Mais le poète, après nous avoir expliqué d'une façon assez peu satisfaisante les motifs de ce crime, est passé brusquement à d'autres sujets. Présentement le récit du complot est repris depuis sa première origine et conduit jusqu'à sa mise à exécution. Alexandre reçoit une lettre dans laquelle sa mère Olympias l'engage à se défier d'Antipater et de Divinuspater et à les expulser au plus tôt. L'un d'eux était seigneur de Tyr², l'autre de Sidon. Alexandre mande aussitôt à sa cour les deux traîtres qui s'indignent, sans que l'on conçoive bien le motif de leur indignation, le poète ayant négligé de nous faire connaître le contenu de la lettre qu'ils ont reçue³. Ils obéissent néanmoins, et c'est chemin faisant qu'ils forment le projet d'empoisonner

1. J'ai publié cet épisode interpolé, en indiquant de quelle façon il se raccorde au contexte, selon les manuscrits, dans la *Romania*, XI, 228 et suiv.

2. Cette ville avait été donnée à Antipater par Alexandre; voy. le *Roman*, p. 218, v. 26. Ici, au contraire, c'est Divinuspater qui est seigneur de Tyr (Mich. 502, 16), tandis qu'Antipater tient Sidon (501, 15).

3. Du moins dans le texte de l'édition Michelant, mais d'autres textes, et notamment celui de l'Arsenal, sont plus explicites: voy. le présent ouvrage, I, 94-6.

Alexandre. Le poison auquel ils ont recours a pour propriété de n'amener la mort qu'au bout de dix jours. Grâce à cette circonstance, les deux traîtres espèrent échapper aux soupçons. L'imitation de l'*Epitome* (III, 34), si l'on fait abstraction de quelques enjolivements, est ici indubitable. L'*Historia* en effet ne nomme qu'un seul des conjurés, Antipater.

§ 25. *Mort d'Alexandre* (M. pp. 506-529)¹. — Cette branche débute dans la plupart des mss. par une initiale ornée. Dans le ms. fr. 791 où elle commence (fol. 98) en belle page, elle a pour titre: *La sinificacion de la mort Alexandre*; dans le ms. 792, fol. 139², la seconde signification, etc. — Au mois de mai, alors qu'Alexandre se préparait à « porter couronne », c'est-à-dire à tenir une cour solennelle, un monstre étrange naquit à Babylone. Des devins consultés y voient un présage de la mort d'Alexandre, qui est frappé d'épouvante³. Ce récit étant raconté sans variantes bien considérables par Valerius et par l'*Historia*, il est assez difficile de prouver qu'il a été emprunté par le romancier à l'un plutôt qu'à l'autre. Mais pour ce qui suit le doute n'est pas possible. C'est certainement l'*Historia* qui est la source.

1. Premier vers (Mich. 506, 1):

A l'issue de mai tout droit a cel termine.

2. Dans la marge: c'est une rubrique ajoutée, à en juger par l'écriture, peu de temps après l'achèvement du ms.

3. Le même épisode, autrement rédigé, se trouve à une place toute différente dans le ms. de l'Arsenal, ci-dessus, I, 74-77, ce qui n'empêche pas qu'il reparait sous la même forme que dans le texte commun, à sa place ordinaire; voy. I, 97.

Alexandre s'effraie surtout en songeant que le terme annoncé par les arbres¹ est arrivé. Il prend des précautions excessives pour échapper à son destin. Redoutant le poison, il ordonne que les serviteurs n'approcheront de la table que les bras nus. Il exige que celui qui le sert boive le premier à sa coupe ; mais il est si loin de se défier de Divinuspater et d'Antipater qu'il va au-devant d'eux et « les acole et baise » (Mich. p. 507, v. 24). Bien plus, il admet l'un d'eux à sa table tandis que l'autre le sert (Mich. p. 508, vv. 32, 33). Celui-ci, selon l'ordre donné, goûte d'abord à la coupe avant de la présenter au roi, mais aussitôt après il y plonge (en cachette probablement) ses ongles, sous lesquels était le poison. Alexandre, aussitôt qu'il a bu, se sent le feu au cœur : il se lève brusquement, jette la coupe et demande une plume² pour se faire vomir. — Le traître Antipater la lui apporte, mais cette plume encore est empoisonnée, si bien qu'Alexandre, en se la mettant dans la bouche, consomme sa perte. — L'empoisonnement d'Alexandre est raconté dans Valerius sans aucun des détails qu'on vient de lire ; il y a simplement dans l'*Epitome* (III, 31) :

Unde Antipater iratus, in ipso itinere veneno efficacissimo atque potentissimo elaborato, per ministrum regi destinavit hauriendum. Quo illo hausto, mox lectulo datur, intellexitque se moriturum.

Le Valerius complet dit les mêmes choses en d'autres

termes. Comme l'a remarqué M. Zacher¹, l'original grec est ici bien abrégé. Si maintenant nous passons à l'*Historia de praeliis*, nous y trouverons, sinon toutes les circonstances, du moins les éléments du récit français :

Alexander itaque statuit convivium maximum in Babilonia et omnes principes fecit undique convocari, et dum A., die statuta, sederet in convivio cum principibus suis, et letitiam maximam excereret, Jobas autem, qui coram A. serviebat, grato animo a Causandro² fratre suo, pro interitu regis, venenum suscepit, ponensque id sub ungula pollicis sui, et in vino commiscuit. A. autem magis atque magis letando se, pocula a Joba postulavit. Jobas itaque statim vas aureum presentavit. A. autem, cum bibisset venenum, subito altissimam vocem elevavit : « Succurrite, principes et karissimi mei ! » et inclinans se in dextram partem sui corporis, visum est ei ut epar suum esset gladio perforatum..... Alexander vero turbatus ingressus est cubiculum et quesivit pennam ut mitteret sibi in gutture, ut sumpta venena repelleret. Cassander vero, caput tanti mali, eandem pennam ei dedit veneno lenitum ; ipse vero pennam mittens in guttur suum ut vomeret, magis cepit eum veneni sumptio coartare.

(Bibl. nat. nouv. acq. lat. 174, fol. 43.)

La circonstance seule de la plume à l'aide de laquelle Alexandre cherche à provoquer un vomissement suffit à montrer qu'ici la source est bien réellement l'*Historia*. Entre les modifications que le Roman apporte aux données du texte latin, la plus importante consiste en ceci,

1. Pseudocallisthenes, p. 173.

1. Ci-dessus, § 18.
2. Mich. p. 509, v. 9. La leçon « une coupe a rouverte » est évidemment fautive : il faut adopter la variante « une plume. »

2. Lire, d'après le grec, *Jollas*... *Cassandro* ; cf. Justin, XII, XIV, et Quinte-Curce, X, x.

que le crime est accompli par le traître Antipater, et non, comme dans l'*Historia*, par Jobas et Cassandre, personnages accessoires dont le poète n'a pas voulu embarrasser son récit. Si maintenant nous rapprochons ce récit de la partie du poème qui a été analysée au § précédent, nous serons frappés des contradictions que présentent ces deux morceaux si étroitement liés l'un à l'autre. Au § précédent nous avons vu le roi, plein de défiance à l'égard de Divinuspater et d'Antipater : ici au contraire il les accueille avec honneur et reçoit de l'un d'eux la coupe empoisonnée. Ce n'est pas la seule contradiction. Nous avons vu plus haut (p. 203) que le poison ne devait produire son effet qu'après dix jours ; or nous voyons actuellement qu'Alexandre s'aperçoit immédiatement après avoir bu qu'il est empoisonné. Il est donc impossible que les deux morceaux soient du même auteur.

Poursuivons notre analyse. Nous constaterons de nouveau deux faits : 1° que cette branche est parfois en contradiction avec ce qui précède ; 2° qu'elle est dans la dépendance de l'*Historia de praeliis* et non plus de Valerius. Alexandre se voyant perdu prend ses dernières dispositions. Il annonce aux douze pairs qu'il fera d'eux autant de rois (M. p. 510). Dans l'excès de sa douleur il veut se précipiter dans l'Euphrate, mais il n'a plus la force de marcher et tombe sur ses genoux. Rosenès, la reine, fait éclater son désespoir. Les Macédoniens cependant font un grand tumulte à la porte et menacent de tout briser si on ne les introduit pas auprès d'Alexandre. Celui-ci désigne Perdicas pour régner

sur les Grecs ; il lui lègue sa femme Rosenès et l'invite à l'épouser dès le lendemain. Il spécifie ce que Perdicas devra faire, selon que l'enfant que Rosenès porte en son sein sera un fils ou une fille (M. p. 511). A Tolomé il assigne l'Égypte et Babylone¹ et lui donne en mariage sa mère Olympias. « Mon père l'avait épousée, dit-il, « mais je rompis le mariage qui était pour moi une « cause de honte » (M. p. 512)². A Clin il laisse la Perse, à Emenidus la Nubie, à Aristé l'Inde³, à Antigonus la Syrie et la Perse jusqu'aux monts de Tus, avec mission de garder Gog et Magog (M. p. 514). Philotas reçoit Cesaïre, la terre de Nicolas, et Lincanor « Ale-nie et toute Escomenie⁴ » (p. 515). Il revient ensuite à Perdicas qui, au siège de Tyr, a sauté dans la ville après lui⁵, et en récompense de cet exploit il lui donne la Hongrie. A Lionès il donne l'Afrique, à Antigonus la Grèce ; Arides, le douzième des pairs, reçoit Car-

1. Ici le poète a en vue Babylone d'Égypte, le Vieux-Caire, ville très connue au moyen âge, qu'il ne faut pas confondre avec Babylone d'Asie.

2. Cela est en contradiction avec le récit du poème, M. p. 50-2, voir ci-dessus, pp. 147-8.

3. Il en avait déjà été investi après la mort de Porus (ci-dessus, p. 187). Mais, dans la deuxième branche du Roman (M. p. 218, vv. 10 et suiv.), c'est Aristé qui à l'assaut de Tyr vient le premier au secours d'Alexandre, qui dès lors se promet de le récompenser richement. Le poète ajoute :

S'il le dit, il le tint et bien li a paru,
Quar par cele aventure li est si avenu
Que puis li donna toute la terre au roi Porru.

4. « Alemaigne vos doins et toute Lombardie, » selon le ms. 15095, fol. 252 v°.

5. Mais nous venons de voir que cet exploit est attribué, p. 218, à Aristé.

thage « où Didon se tua par sa folie pour l'amour « d'Énée » (p. 517). Enfin Caulus de Macédoine est investi de la Grande-Arménie (p. 517, v. 28).

Ces dispositions testamentaires sont imitées librement de l'*Historia de præliis*, où elles se retrouvent avec des variantes assez nombreuses selon les textes. Elles manquent totalement dans Valerius.

Après avoir fait connaître ainsi ses dernières volontés, Alexandre perd connaissance. Ses compagnons et sa femme Rosenès manifestent tour à tour leur douleur. Alexandre, réveillé de son assoupissement par leurs cris, leur adresse encore quelques paroles et meurt. Tout cela est assez longuement développé. L'imagination du poète s'est ici donné carrière, l'*Historia* n'ayant consacré aux regrets de la mort d'Alexandre que peu de lignes.

§ 26. *Regrets des douze pairs. Fin du poème* (M. p. 529-550). — Il semble que tout devrait être fini, mais il en va tout autrement. Le récit de l'empoisonnement d'Alexandre est repris brièvement à la p. 529 de l'édition², puis les regrets recommencent de plus belle et se poursuivent jusqu'à la p. 544. Ce morceau ne peut aucunement être de la même main que le précédent, avec lequel il fait double emploi et qu'il contredit en divers points.

1. Dans le ms. d'Oxford on lit à la fin du poème un *explicit* ainsi conçu : « Chî finent les regrès d'Alixandre. » (*Romania*, XI, 300.) De même à la fin du ms. fr. 790. (*Ibid.*, 307.)

2. A la tirade qui commence par le vers : *Del bon roi Alixandre dont tiere est orfenine.*

La fin du poème (pp. 544-50) contient la description des obsèques faites à Alexandre et du tombeau qui lui fut élevé, l'énumération des villes fondées sous le nom d'Alexandrie, et des réflexions morales du poète sur l'histoire de son héros et sur les enseignements qu'on en peut tirer.

Toute cette fin est incontestablement tirée non plus de l'*Historia* de Léon, mais de l'*Epitome* de Valerius. Il est facile de le prouver. A la p. 544 de l'édition, il est dit que l'on « fit jeter un sort » dans le « temple Jovis » pour savoir où Alexandre serait enterré. De la statue placée sur l'autel sortit une voix qui ordonna aux Grecs de faire porter le corps à Alexandrie. Il n'est pas question de cette circonstance dans l'*Historia*, tandis qu'on lit dans l'*Epitome* (III, 31) : « Cumque de sepul-
« tura illius iurgia orirentur..... tandem Jovis oraculum
« consulentes, responsum acceperunt apud Ægyptum
« eum sepeliri oportere, non in Memphis, verum in
« illa quam ipse sibi ædificaverat urbe. » Voici une autre coïncidence non moins notable. Dans l'*Historia* il est dit qu'Alexandre fonda quatorze cités qu'il appela de son nom. La même version ne fait pas mention du nombre d'années de son règne. Or, on lit dans l'*Epitome* (III, 35) : « Vixit autem annis triginta duobus,
« imperio potitus annis duodecim, condiditque urbes
« duodecim, quas omnes suo de nomine Alexandriam
« denominavit. » Suit l'énumération de ces douze cités. De même dans le Roman :

Si n'avoit que .x. ans quant il fu adobés, (547, 14)

Et quant il en ot .xx. si fu rois coronés,
Et .xij. ans regna il, iteus lu ses aés.

L'énumération qui suit dans le poème correspond beaucoup mieux à la liste de l'*Epitome* qu'à celle de l'*Historia*. On lit encore dans le Roman, à la suite de cette énumération, qu'il y avait sur les murs de ces villes cinq lettres grecques :

.V. lettres de grijois el mur escrites as¹ (548, 14).

Puis, à la tirade suivante, le texte continue ainsi :

Por coi i fist ces lettres vos sai je bien a dire.
Alixandres ki fu de tout le monde sire
D'un lignage Jovis et si fu de s'empire.....

On reconnaît là le texte de l'*Epitome* (III, 35) :
« Insignivit ergo muros earum primorum quinque græcorum elementorum characteribus, uti legeretur in eis : *Alexander rex genus Jovis, fecit* : A B Γ Δ Ε². »
Il n'y a rien de cela dans l'*Historia*. Enfin les derniers vers d'une tirade à laquelle s'arrêtent certains mss.³ :

Et quant il ot tant fait, si com l'estore dist, (547, 6.)
D'armes ne pot morir, mais que venins l'ocist.

reproduisent assez bien la fin de l'*Epitome* : « Et quem orbis universus ferro superare non potuit, vino et veneno superatus atque extinctus occubuit. »

1. Ce vers est corrompu dans plusieurs mss. et dans l'édition. Il se trouve à la fin d'une tirade que j'ai publiée d'après la plupart des mss. qui la contiennent; voy. *Romania*, XI, 252, 254-5, 262, 283, 287-8, 300, 306, 313 et 324 (note). Dans un prochain supplément à la notice de la *Romania* je publierai de nouveau la même tirade d'après le ms. de Venise.

2. Dans le texte grec : Ἀλέξανδρος βασιλεὺς γένους Διὸς ἔκτισε.

3. Voy. *Romania*, XI, pp. 268, 271, 275, 279.



CHAPITRE VIII.

LE ROMAN EN ALEXANDRINS. — DISTINCTION DES BRANCHES ET RECHERCHE DES AUTEURS.

Nous avons présentement à déterminer ce que j'ai appelé ci-dessus (p. 137) « les divisions naturelles » du poème, c'est-à-dire à rétablir, autant que possible en leurs limites primitives, les morceaux ou branches par l'agrégation desquels s'est formé le Roman.

Pour mener cette recherche à bonne fin, nous possédons d'assez nombreux éléments d'information. Voici l'énumération des principaux :

Les renseignements fournis par les auteurs eux-mêmes; telles sont les mentions concernant Alexandre de Paris et Lambert le Tort, citées pp. 161-2.

Les indications matérielles fournies par certains mss. qui s'accordent à placer au début de tel ou tel épisode une grande capitale peinte.

Les incohérences, les contradictions même qui s'observent d'un morceau à un autre et décèlent une différence de main. Nous avons signalé plus d'un cas de ce genre dans le chapitre précédent.

La variété dans l'emploi des sources. En certaines parties il est fait usage de sources véritablement historiques; en d'autres, l'auteur se sert uniquement de tel ou tel des récits dérivés du Pseudo-Callisthènes. Il y a là l'indice de manières différentes, dont la critique doit tenir compte.

Enfin des particularités de langue, malheureusement difficiles à étudier dans l'édition de M. Michelant, et occasionnellement des particularités très notables de versionification, comme celle qui a été signalée au chap. précédent, § 23.

L'emploi de ces divers éléments d'information m'a permis d'arriver à des conclusions certaines ou probables qui seront établies au cours de ce chapitre, mais que je veux tout d'abord exprimer ici sous une forme sommaire, afin de donner plus de clarté à la discussion qui suivra.

Le Roman en alexandrins se divise naturellement en quatre parties ou branches, ayant chacune son origine propre, à savoir :

Première branche (Mich. pp. 1-92). Cette branche s'étend jusqu'au siège de Tyr, comprenant l'enfance d'Alexandre, la guerre contre Nicolas, l'expédition d'Athènes, la première guerre contre Darius, le siège (mais non encore la prise) de Tyr. Tout cela répond aux §§ 1-5 du chapitre précédent. Pour le début le ms.

Bibl. nat. fr. 789 offre une rédaction particulière de cette branche qui sera étudiée à la fin de ce chapitre.

Deuxième branche (Mich. 93-249). Le *Fuerre de Gadres*, l'entrée d'Alexandre à Jérusalem, la défaite de Darius dans les prés de Pale. Chapitre précédent, §§ 6 et 7.

Troisième branche (Mich. pp. 249-405). Comprend la poursuite et la mort de Darius, la descente d'Alexandre au fond de la mer, l'expédition en Inde et la défaite de Porus, les merveilles de l'Inde, la seconde défaite de Porus et sa soumission, le voyage aux bornes d'Hercule, le duel d'Alexandre et de Porus, l'épisode de la reine Candace et du duc de Palatine, la prise de Babylone, la guerre d'Amazone, la trahison d'Antipater et de Divinuspater. Chap. précédent, §§ 8-24.

Quatrième branche (Mich. 506-550). Comprend la mort d'Alexandre, son testament, les regrets des douze pairs. Chap. précédent, §§ 25 et 26.

Ces quatre branches n'ont point été composées dans l'ordre numérique que je viens de leur assigner et qui est celui selon lequel elles se présentent dans les manuscrits. La plus ancienne est la troisième, qui est aussi la plus longue et forme à elle seule un poème à peu près complet. Je dis à *peu près* parce que si ce poème a un commencement il n'a pas de fin. Mais on peut croire qu'il avait autrefois une conclusion, qui était le récit de la mort d'Alexandre. Cette troisième branche, après avoir existé isolément pendant un temps probablement assez court, a été le tronc sur lequel sont venus s'enter successivement les trois autres branches. C'est proprement le noyau du poème.

Dans quel ordre les autres branches sont-elles venues s'agréger à la branche III, c'est ce que je ne saurais dire, du moins en ce qui concerne les branches I et IV. Pour la branche II, je la crois la plus récente de toutes. J'étudierai les quatre branches dans l'ordre suivant : III, IV, I, II.

§ 1. — Troisième branche.

Cette branche est celle qui a pour auteur Lambert le Tort¹. Le début en est indiqué de la façon la plus nette par une tirade d'introduction, qui en annonce le contenu. Je cite cette tirade d'après l'un des mss. qui me paraissent la donner sous la forme la plus complète, sinon la plus correcte, le ms. Bodley 264 de la bibliothèque Bodleyenne, à Oxford.

1. *Lambers li tors* (le tort ou le tortu) est certainement la bonne leçon. Elle est donnée par le plus grand nombre des mss., à savoir par Arsenal (voy. t. I, p. 60), par Venise (*ibid.*, p. 274), par les mss. fr. 375 (*Romania*, XI, 267), 792 (*ibid.*, 275), 789 (*ibid.*, 277), 791 (*ibid.*, 286), 1375 (*ibid.*, 290), par le fragment des archives du Comité (*ibid.*, 321). A la même leçon se rattachent la leçon évidemment fautive *Lambers .j. tors* du ms. fr. 368 (*ibid.*, 309) et du ms. d'Oxford (*ibid.*, 295), comme aussi la leçon tout à fait absurde, *un clers du castel el tour de l'arbre*, du ms. 24366 (*ibid.*, 270). La leçon *li cors* (le court) ne se trouve que dans le ms. 24365 (*ibid.*, 281), d'où il est bien probable que Fauchet (*Œuvres*, 1610, ff. 539 v^o et 554 r^o) l'aura tirée, car il a eu ce ms. entre les mains, comme le prouvent diverses notes de son écriture (*Romania*, XI, 280). Cette leçon, évidemment sans autorité, a fait fortune, grâce à Fauchet, et a servi de base à de ridicules prétentions généalogiques mises en avant par un certain breton appelé Lecoart de la Villehassetz, prétentions qui ont été soutenues dans une brochure spéciale par un professeur de l'Université (Eug. Talbot, *Recherches sur l'origine bretonne de Lambert li Court, trouvère du XII^e siècle*. Dinan, 1853, in-8^o). Nous n'avons sur Lambert le tort d'autres renseignements que ceux qu'il est permis de tirer de son œuvre.

Or entendés, seignors, que ceste estoire dist :
De Daire le persant qu'Alixandres conquist,
De Poron le roi d'Inde qu'il chassa et occist,
Et de la grant vermine qu'es desers desconfist,
Et des bornes Artu qu'il cercha et enquist,
De Got et de Margot que il enclost et prist
Et estoupa lor terre du mur que il i fist,
Que jamès n'en istront jusqu'au tans Antecrist;
Ainsi com Appellès s'ymage contrefist,
Du roi de Palatine qu'il pendi et deffist,
La roïne Candace qu'en sa chambre le mist,
Et de la vois des arbres qui de sa mort li dist,
Ainsi comme Aristotes l'entrodist et apprist :
La verté de l'istore, si com li rois la fist,
.I. clerc de Chastiaudun, LAMBERT .I. TORS, escrist,
Qui del latin le tret et en romans la mist.

Reprenons maintenant un à un les articles de ce sommaire, en tenant compte des variantes qu'offrent les autres mss., et voyons comment ces articles s'adaptent au texte de la branche que nous étudions.

De Daire le persant qu'Alixandres conquist. Donc le récit commençait avec la guerre de Perse. Tout ce qui précède — l'histoire de la jeunesse d'Alexandre, le récit de la guerre contre Nicolas, le siège de Tyr — était omis. C'est qu'en effet Lambert le Tort ne se proposait pas de refaire ce qui avait été fait avant lui. L'enfance d'Alexandre et la guerre contre Nicolas avaient été racontées dans le poème en vers décasyllabiques¹, et quant à l'expédition contre Tyr, il est probable — nous

1. Voy. ci-dessus, pp. 115-30.

le verrons tout à l'heure en étudiant la première branche — qu'elle ne fut introduite dans le Roman qu'après le temps de Lambert le Tort. L'auteur de la rédaction conservée par le ms. de Venise a voulu rendre la tirade aussi complète que possible, et il a inséré un vers de sa façon avant le vers qui concerne Darius : *De Nicholas le rei que il prist et ocist*¹. Pour le récit de la guerre de Perse, voir au chapitre précédent le § 8.

De Porron le roi d'Inde qu'il chassa et occist | Et de la grant vermine qu'es desers desconfist. Ces deux vers résument assez bien les récits étudiés aux §§ 9 et 10 du chapitre précédent. J'ai dit, p. 165, que la marche contre Porus était annoncée dans une certaine tirade du poème comme ayant commencé huit jours après la conquête du royaume de Darius, et j'ai fait remarquer que cette assertion ne pouvait se concilier avec un récit qui dans le Roman précède immédiatement, et nous représente Alexandre partant pour une expédition, d'ailleurs non motivée, dans un désert infesté de bêtes féroces, et se faisant enfin descendre au fond de la mer dans un tonneau de verre pour voir ce que font les poissons. Il est visible que ce récit, qui n'est du reste qu'un hors-d'œuvre, a été interpolé. Lambert le Tort n'en est pas l'auteur, et de fait nous voyons qu'il ne l'annonce pas dans le sommaire que nous étudions.

Et des bornes Artu qu'il cercha et enquist. Artu est une mauvaise leçon, comme j'en ai averti à la note de la

1. Voy. t. I, p. 274, v. 869.

p. 171. Il s'agit de bornes d'Hercule. Ce récit est analysé au § 12 du précédent chapitre.

De Got et de Margot que il enclost et prist | Et estoupa lor terre du mur que il i fist, | Que jamès n'en istront jus-qu'au tans Antecrist. Voir pour cet épisode, ci-dessus p. 170, la fin du § 11. On voit que ce récit et le précédent ne se présentent pas ici dans le même ordre que dans le texte, mais cette petite interversion ne tire pas à conséquence.

Ainsi com Appelles s'y mage contrefist, | Du roi de Palatine qu'il pendi et deffist, | La roïne Candace qu'en sa chambre le mist. Le ms. de Venise¹ met le dernier de ces vers avant les deux autres, ce qui n'a aucune importance. Pour l'épisode de la reine Candace, voir au précédent chapitre le § 20.

Et de la vois des arbres qui de sa mort li dist. L'épisode des arbres du soleil et de la lune est analysé au chapitre précédent, § 18.

Là s'arrête dans la grande majorité des mss. le sommaire que fournit la tirade initiale de la troisième branche. Mais trois mss., Arsenal², fr. 789³ et Venise⁴, ont un vers de plus : *Et de la fort cité Babiloine qu'assist*, qui se rapporte évidemment au récit compliqué dont l'analyse est donnée au § 21 du précédent chapitre. Si ce vers ne se trouvait que dans le ms. de Venise, qui repré-

1. Voy. t. I, p. 274.

2. Voy. t. I, p. 59.

3. Voy. *Romania*, XI, 277.

4. Voy. t. I, p. 274.

sente un texte ancien, mais très interpolé, on pourrait en suspecter l'authenticité, mais sa présence dans les deux autres mss. ne permet guère de douter qu'il émane véritablement de Lambert. Toutefois il ne faut pas en forcer le sens. Ce vers veut dire que Lambert se proposait de traiter de l'expédition contre Babylone, qui est en effet, dans l'*Epitome* de Valerius, la dernière guerre du héros macédonien. Mais il y a bien autre chose à cet endroit du Roman (voy. le chapitre précédent, p. 21). Il y a le récit assez inutile d'un fourrage qui rappelle de trop près le *Fuerre de Gadres*. Il y a l'ascension d'Alexandre dans une sorte de caisse à laquelle sont attelés des dragons. Selon toute apparence, ces deux épisodes sont interpolés. Le voyage dans les airs et la descente au fond de la mer étaient des faits assez remarquables pour mériter de la part de Lambert une mention dans sa tirade initiale, si réellement il avait eu l'intention de conter ces deux merveilleux exploits. — Pure supposition, dira-t-on, car rien n'obligeait Lambert à donner par avance un sommaire complet de son poème. — Sans doute, mais à l'appui de cette simple supposition on peut invoquer un argument très grave. Tous les récits annoncés dans la tirade initiale, et que nous pouvons considérer comme appartenant certainement à Lambert, ont leur source soit dans l'*Epitome* de Valerius, soit dans la Lettre à Aristote, deux textes qu'on trouve très souvent, pour ne pas dire le plus souvent, copiés à la suite l'un de l'autre dans les manuscrits¹.

1. Voy. ci-dessus, p. 28.

Par suite, il est permis de supposer que Lambert n'a pas eu d'autre source que ces deux opuscules. Si donc nous rencontrons dans la partie du Roman qui nous occupe des épisodes empruntés à quelque autre source et que la tirade initiale n'annonce pas, il semble légitime de considérer ces épisodes comme autant d'interpolations. Or, tel est précisément le cas des deux épisodes en question qui, d'ailleurs, sont de véritables hors-d'œuvre, et comme tels interrompent la narration et se lient très mal avec le contexte.

Nous raisonnerons de même à l'égard de trois récits importants qui ne figurent ni à la tirade précitée, ni dans les sources constatées de Lambert. Le premier de ces récits est celui du Val périlleux, analysé ci-dessus pp. 171-2, et dont la source m'est inconnue¹. L'interpolation est évidente. On peut enlever tout ce qui est compris dans l'édition entre la p. 320, v. 1, et la p. 329, v. 34, sans que la suite de la narration en éprouve aucun dommage. Le second récit est celui concernant les trois fontaines merveilleuses. Il est divisé en deux fragments dans le Roman; voy. ci-dessus pp. 175-6, pour les deux premières fontaines, et p. 183 pour la troisième. Enfin, je considère comme également interpolée la gracieuse histoire de la forêt aux pucelles (ci-dessus pp. 181-2²) dont l'origine reste à trouver.

1. Le ms. de Venise seul introduit le Val périlleux dans la tirade initiale de Lambert (voy. 1, 274).

2. Dans l'édition le récit relatif aux deux premières fontaines s'étend de la p. 331, v. 1, à la p. 335, v. 37. La fable de la forêt aux pucelles et le récit qui concerne la troisième fontaine occupent les pages 341, v. 1, à 351, v. 10.

Jusqu'ici, c'est par des procédés de critique, qui naturellement laissent une part, si petite soit-elle, à l'hypothèse, que nous avons reconnu dans la troisième branche un certain nombre de morceaux interpolés. Ces morceaux ont été composés et insérés dans la trame du poème à une époque ancienne, antérieure en tout cas aux plus anciens manuscrits du Roman. Nous allons maintenant constater par des procédés en quelque sorte matériels toute une série d'interpolations plus récentes qui ont dû se produire à divers moments du XIII^e siècle et jusque dans le premier quart du XIV^e siècle.

Première interpolation. Episode de Floridas et Dauris ou du duc Melcis (Mich. pp. 459 à 500, v. 21). La plupart des mss. du *Roman* contiennent cet épisode, qui a été étudié au chapitre précédent, § 23, et qui se distingue à première vue du reste du poème par l'emploi d'un agencement particulier de rimes qu'on appelle rimes dérivatives, ou plutôt, dans le cas présent, tirades dérivatives. Les seuls mss. du *Roman*, où je ne l'ai pas rencontré, sont les mss. de l'Arsenal, de Venise et ceux conservés à la Bibliothèque nationale sous les numéros fr. 787, 1594, 1595. Il y faut ajouter probablement le ms. de Parme n° 1206. Ce morceau n'a pas été intercalé dans tous les mss. à la même place; dans certains l'intercalation ne s'est pas faite sans que de légères modifications fussent apportées au texte primitif afin de faciliter le raccord du morceau avec le contexte; voir à ce sujet *Romania*, XI, 225-6. En outre,

1. Voy. *Romania*, XI, 258.

on le trouve, copié à part, dans le ms. fr. 12565¹.

Deuxième interpolation. Episode du voyage d'Alexandre au Paradis, imité de l'*Iter ad Paradisum*². Cet épisode est toujours joint au précédent. Il ne se rencontre pas dans tous les mss. qui ont l'épisode de Dauris et de Floridas ou du duc Melcis, mais il n'est admis par aucun des mss. où ce dernier épisode manque. Les mss. fr. 375, 786, 24366, 25517 ont l'épisode du duc Melcis et n'ont pas celui du Voyage au paradis; les mss. fr. 789, 790, 791, 792, 1375, 24365 et le ms. d'Oxford ont l'un et l'autre épisode; le second (Voyage au paradis) ne se trouve point ailleurs³.

J'ai publié le Voyage au paradis dans la *Romania*, XI, 228-244, d'après le ms. 792, qui offre une leçon particulière, joignant en note les variantes des autres manuscrits.

Troisième interpolation. Les Vœux du Paon. Les deux interpolations dont nous venons de parler remontent au XIII^e siècle, car les mss. qui contiennent seulement la première sont tous antérieurs à 1300, et entre les mss. qui contiennent non seulement la première interpolation, mais aussi la seconde, il en est un, fr. 789, qui est daté de 1280⁴, et un autre, fr. 792, qui paraît être à peu près du même temps. La troisième interpolation

1. *Ibid.*, 318.

2. Sur ce texte latin voy. ci-dessus ch. III.

3. A ces mss. on pourrait joindre les mss. fr. 368, 1590 auxquels manquent les feuillets qui devaient contenir les deux épisodes, mais qui par maint caractère se rattachent aux groupes des mss. où ces épisodes ont été admis. Voy. *Romania*, XI, 310 et 314.

4. *Romania*, XI, 276.

est sensiblement plus récente. Elle ne consiste point en un simple épisode de quelques centaines de vers : ce n'est rien de moins que tout un poème d'environ 8,000 vers, le poème des *Vœux du Paon* composé par Jacques de Longuyon après 1312. L'œuvre de Jacques de Longuyon n'a pas été faite, à proprement parler, pour être intercalée dans le roman d'Alexandre. Elle se trouve copiée à part dans un très grand nombre de manuscrits. Mais elle se rattache exactement à l'épisode du duc Melcis. Il est conté dans cet épisode qu'Alexandre, ayant vaincu et tué le duc Melcis, s'empara de sa ville, la ville de Defur. C'est de là que part le roman des *Vœux du Paon* qui commence ainsi :

Après ce qu'Alixandres ot Dedefur conquis
Et a force d'espée ocis le duc Melchis.....

Il n'est donc pas surprenant qu'il soit venu à quelques copistes l'idée d'intercaler ce poème, malgré sa longueur, entre l'épisode du duc Melcis et le Voyage au paradis. C'est ce qui a eu lieu dans le ms. d'Oxford¹, daté de 1338, et dans les mss. fr. 368² et 790³ de la Bibliothèque nationale. Le ms. fr. 12565, qui contient l'épisode du duc Melcis copié à part, y joint les *Vœux du Paon* et de plus le *Restor du Paon*, continuation des *Vœux* dont nous allons dire un mot.

Quatrième interpolation. Le *Restor du Paon*. Ce poème, qui a pour auteur un certain Brisebarre, se présente

1. Voy. *Romania*, XI, 296.

2. *Ibid.*, 310.

3. *Ibid.*, 304.

comme la continuation des *Vœux*. Il a été intercalé dans le ms. d'Oxford précité à la suite des *Vœux*¹.

§ 2. — Quatrième branche.

J'ai déjà fait remarquer plus haut que la branche centrale, dont nous venons d'achever l'étude, n'avait pas de conclusion. La conclusion naturelle du poème de Lambert le Tort devait être la mort d'Alexandre. Bien que le dernier des récits annoncés dans la tirade initiale soit l'expédition contre Babylone, j'ai peine à croire que Lambert n'ait pas conduit l'histoire d'Alexandre jusqu'à son terme. On conçoit bien qu'il n'ait pas pris cette histoire à son début, si, comme c'est mon opinion, il s'est proposé de continuer en alexandrins le poème en vers décasyllabiques où étaient contées les enfances d'Alexandre, mais on n'a aucune raison de croire qu'il existât au temps où composait Lambert un poème spécialement consacré à la mort d'Alexandre. Je suis donc porté à croire que les dernières pages du poème de Lambert ont été supprimées ou très remaniées lorsqu'a été composée notre quatrième branche qui a pris leur place.

Cette quatrième branche présente d'un manuscrit à l'autre des variantes très considérables. Elle n'a pas dans tous les exemplaires la même étendue. Dans certains mss. elle s'arrête à une tirade qui dans l'édition se trouve à la page 547², dans d'autres à une tirade de la

1. *Romania*, XI, 297.

2. Voy. ci-dessus, p. 210.

page 548, le Roman tout entier occupant dans cette édition 550 pages. De plus, l'ordre des tirades est sujet, selon les textes, à de nombreuses variations. On comprend que l'étude de la quatrième branche gagnerait singulièrement en précision, si on opérait sur une édition donnant le texte le plus ancien que puissent fournir les manuscrits. Je ne puis, pour le besoin de mes recherches, m'attarder à faire ici cette édition, je me bornerai donc à exprimer les conclusions que permet le texte imprimé.

Il a été établi à la fin du chapitre précédent que la quatrième branche se divisait en deux parties d'origine très distincte, et faisant, dans une certaine mesure, double emploi l'une avec l'autre. Comme il est inadmissible que le même auteur ait exprimé deux fois les plaintes, les *regrets*, pour employer le mot ancien, des douze pairs réunis autour de la dépouille de leur roi, on est forcé de reconnaître que les deux parties sont de deux auteurs différents, induction qui est amplement confirmée par le fait que la première partie se rattache à l'*Historia* de Léon, tandis que la seconde dépend de l'*Epitome* de Valerius. Il est possible de noter chez chacun de ces deux auteurs quelques traits assez caractéristiques. Parlons d'abord de l'auteur de la première partie (édition, pp. 506-529). Il paraît avoir été fort au courant du contenu des premières branches du poème. Voici, par exemple, ce que dit Aristote dans ses lamentations sur la mort d'Alexandre :

Et si me deïs tu sor l'aighe de Ganghis¹ (526, 1)
Que cis mondes estoit a .j. home petis.

Et Alexandre dit en effet, dans la dernière tirade de la seconde branche, celle où se nomme Alexandre de Paris :

Mais d'une rien me poise dont me sui porpensés : (249, 7)
Dex a fait peu de tiere a .j. proudome asés.

La même idée est exprimée presque dans les mêmes termes au commencement du Roman, où l'on voit les barons faire auprès de Philippe l'éloge du jeune Alexandre, et lui dire :

Dex a fait peu de tiere, si com lui est avis, (13, 16)
Quar, se il en estoit sires et poestis,
Toute l'aroit donée de si a .xv. dis.

A la p. 514 le roi mourant donne à Aristes « toute Ynde le [la] Porru ». J'ai fait remarquer ci-dessus (p. 207, note 3) que cette donation est d'avance annoncée p. 218 (seconde branche).

Un peu plus loin, Alexandre donne à Philotas la ville de Césaire, la terre de Nicolas, et il ajoute :

Tholomé le dounai, mais il ne l'avra pas, (514, 29)
Quar il a tout le regne de si que a Baudas.

On peut voir, p. 45, vers 5 à 18, qu'Alexandre avait en

1. Ici, et de temps en temps, j'introduis dans le texte de M. Michelang les variantes (tirées du ms. fr. 375) qui sont au bas des pages. Elles donnent généralement la bonne leçon.

action se soit limitée à cette partie du poème. Alexandre de Paris se présente à nous comme l'auteur d'une édition revue, corrigée et très augmentée de divers poèmes indépendants ayant pour sujet Alexandre le Grand. Si dans le Roman nous rencontrons des morceaux qui ne soient réclamés par personne, qui offrent un air de famille et qui puissent convenir à un auteur né en France (dans le sens ancien et restreint du mot) ou devenu français par une sorte d'adoption, il sera légitime de les lui attribuer. Or nous avons remarqué en étudiant la première partie de notre quatrième branche deux caractères saillants : un sentiment très français qui fait en quelque sorte explosion de la façon la plus inattendue ; une érudition que nous n'observons pas à beaucoup près au même degré dans les parties de la troisième branche dont Lambert le Tort est l'auteur. De ces deux caractères, le premier convient parfaitement à un auteur qui tire son surnom de la ville de Paris ; quant au second nous verrons plus tard qu'il se manifeste aussi dans les parties du Roman auxquelles on peut supposer que ce même auteur a mis la main. Provisoirement contentons-nous de poser qu'il n'est point invraisemblable que la première partie de la quatrième branche soit l'œuvre d'Alexandre de Paris. Nous verrons bientôt cette hypothèse gagner en vraisemblance.

Arrivons maintenant à la seconde partie. Nous avons vu à la fin du chapitre précédent qu'elle ne pouvait être du même auteur que la première, parce qu'elle fait en quelques-unes de ses tirades double emploi avec celle-ci, parce qu'elle suit l'*Epitome* tandis que la première partie

suit l'*Historia*. Elle se raccorde assez bien à la troisième branche, et par suite on pourrait être tenté de l'attribuer à l'auteur de cette troisième branche, c'est-à-dire à Lambert le Tort. Mais, à cette hypothèse il y aurait deux objections très fortes. L'une est que l'auteur du morceau que nous étudions semble être beaucoup plus lettré que Lambert le Tort, ou du moins beaucoup plus porté à faire étalage de ses connaissances littéraires. Nous rencontrons en effet dans ces dernières pages du poème un assez bon nombre d'allusions à l'antiquité. Il fait intervenir, à propos d'Alexandre, Paris et Hélène (Mich. 535, 1-2), Cloto et Lachesis (537, 19), Enée et Didon (541, 11-3). Il n'était pas moins versé dans la Bible, qu'il cite à plusieurs reprises (531, 6 ; 540, 16 ; 549, 6). Evidemment cette partie du poème est l'œuvre d'un clerc. L'autre objection à l'opinion selon laquelle ce clerc pourrait être Lambert le Tort est que l'auteur s'est nommé, ou du moins paraît bien s'être nommé dans des vers que nous ont conservés un assez bon nombre de manuscrits¹, et entre autres dans celui qu'a suivi M. Michelant (542, 4-6). Les voici d'après le ms. 24365 qui les donne sous une forme plus correcte que l'édition² :

Pierres³ de S. Cloot si trueve en l'escripture

1. Fr. 786 (= édition 542, 4), 790 (*Romania*, XI, 306), 791 (*ibid.*, 287), 1590 (*ibid.*, 313), 24365 (*ibid.*, 283). Dans plusieurs mss. (voy. *Romania*, XI, 268, 275) le nom de l'auteur est remplacé par ces mots *Signor, li sages hons...* Dans d'autres mss. la tirade où se trouve ce passage est omise ; voy. *Romania*, XI, 324.

2. Les deux premiers de ces vers ont été cités, selon toute apparence d'après ce même ms., par Fauchet, *Œuvres* (1610), fol. 554.

3. Perrot dans le ms. 790.

Que mauvès est li arbres dont li fruis ne meüre¹,
Ne dedenz lit a chien ne querez ja ointure.

A considérer le contexte, on pourrait prendre ce passage pour une citation et non pas comme la mention de l'auteur de cette partie du Roman. Toutefois, ce serait là, à mon sens, une hypothèse assez peu probable. Il n'était guère d'usage au moyen âge de citer comme autorité des contemporains, surtout lorsqu'ils avaient composé en langue vulgaire. Acceptons donc Pierre ou Perrot de Saint-Cloud comme l'auteur de la dernière partie du poème, celle qui commence à la page 529 de l'édition.

Pierre de Saint-Cloud est connu surtout comme l'un des auteurs à qui nous devons cette longue suite de contes facétieux auxquels on a donné le nom fort impropre de Roman de Renart. S'il ne fut probablement pas le premier qui s'essaya sur cet inépuisable sujet, il ne fut pas non plus le dernier : il eut des successeurs dont l'un le mentionne pour dire qu'il n'a pas épuisé la matière :

PERROT, qui son engin en s'art
Mist en vers fere de Renart
Et d'Isengrin son chier compere,
Lessa le mieus de sa matere.....

(Edit. Martin, t. I, p. 1; Méon, vv. 9649 et suiv.)

Le nom de Pierre ou Perrot est fort commun, mais on ne peut douter que l'auteur ait eu en vue Pierre ou Perrot de Saint-Cloud, lorsqu'on lit au début d'un autre conte de Renart :

1. Est-ce une allusion à MATT. III, 10 : « Omnis ergo arbor
« que non facit fructum bonum excidetur et in ignem mittetur » ?

Signor, oi avés assez,
Et ans et jors a ja passez,
Les aventures et le conte
Que PIERRE DE SAINT CLOOT conte
De Renart et de ses affaires.

(Chabaille, *Roman de Renart*, supplément, p. 1.)

Assurément les compositions de Pierre de Saint-Cloud sur les aventures de Renart étaient en vogue. Nous ne voyons pas qu'aucun de ses émules ou successeurs ait joui d'un succès égal. Et cependant, dans l'état actuel de nos connaissances, il n'y a qu'un seul des nombreux contes de Renart qui nous sont parvenus qui puisse lui être attribué avec certitude. C'est celui qui commence ainsi :

PIERRE qui de Saint Clost fu nez
S'est tant travailliez et penez
Par proiere de ses amis
Que il nos a en rime mis
Une risée et un gabet
De Renart qui tant set d'abet....

(Méon, I, vv. 8451 et suiv.)

Il se peut que tel ou tel des contes anonymes doive lui être restitué, mais sur ce point on n'a pu former, jusqu'à présent, que des conjectures plus ou moins aventurées¹.

Je n'ai trouvé matière à aucun rapprochement entre l'unique conte de Renart qu'on soit en droit d'attribuer

1. Les recherches longues et minutieuses de M. Jonckbloet (*Etude sur le roman de Renart*, pp. 135 et suiv.), en vue de déterminer parmi les branches anonymes celles qu'on peut attribuer à Pierre de Saint-Cloud, n'ont abouti à aucun résultat certain.

à Pierre de Saint-Cloud et la seconde partie de notre quatrième branche d'*Alexandre*. Mais cette circonstance s'explique assez naturellement par le peu d'étendue des deux textes comparés et surtout par la différence du sujet et de la forme¹. En somme, je ne vois pas d'impossibilité à ce que le Pierre de Saint-Cloud à qui nous devons au moins un des contes de Renart soit identique au personnage du même nom qui est mentionné, très probablement en qualité d'auteur, dans la seconde partie de notre quatrième branche.

Le nom de Pierre de Saint-Cloud soulève une dernière question qui ne peut être ici passée sous silence, encore bien qu'elle ne soit pas susceptible, à mon avis, d'une solution définitive. Il résulte de la combinaison de deux passages de Guillaume le Breton et de Césaire de Heisterbach² qu'en 1209 plusieurs sectateurs de l'hérésiarque Amauri de Bèlyne furent poursuivis et condamnés les uns au feu, les autres à l'emprisonnement

1. M. Jonckbloet, qui a étudié la même question, n'est point arrivé à se faire une opinion. A la p. 129 de son *Etude sur le roman de Renart*, il pense que ce nom de Pierre de Saint-Cloud a été interpolé dans le passage précité d'*Alexandre*, et il fait à ce propos cette remarque naïve que « le nom d'un trouvère du XII^e siècle ne peut pas se placer naturellement dans la bouche d'un des pairs d'*Alexandre* », comme s'il n'y avait pas dans la même partie du poème bien d'autres anachronismes ! Il suppose d'ailleurs sans raison que le passage où figure Pierre de Saint-Cloud est corrompu. Plus loin, pp. 330 et suiv., revenant sur la même question, il paraît assez disposé à admettre que Pierre de Saint-Cloud a pu travailler à l'*Alexandre*. Cette seconde opinion me paraît plus juste que la précédente. Mais il faut avouer que M. Jonckbloet la défend par des raisons qui, en général, reposent sur des erreurs de fait ou sur des circonstances parfaitement insignifiantes (pp. 333-6).

2. Bouquet, XVII, 83. Cf. J. Havet, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1880, pp. 513-4.

perpétuel. L'un d'eux, « Petrus de Sancto Clodovaldo, » qualifié de « sacerdos, » échappa au châtement en se faisant moine. Plusieurs érudits¹ ont reconnu dans ce « Petrus de Sancto Clodovaldo » notre Pierre de Saint-Cloud, poète français. Pour ma part je n'y contredis point : la date des poursuites n'est postérieure que de vingt ans, trente ans peut-être, à la date probable de la partie de l'*Alexandre* où figure Pierre de Saint-Cloud. Ce point sera établi dans le chapitre suivant. Mais il reste à savoir si l'identité des noms et le rapport des dates est une raison suffisante d'admettre l'identité des personnes. Il y a un certain degré de probabilité : il n'y a pas certitude.

Au point où nous en sommes, il est, sinon prouvé, du moins vraisemblable : 1^o que la première partie de la quatrième branche est d'*Alexandre de Paris* ; 2^o que la seconde partie de cette même branche est essentiellement de Pierre de Saint-Cloud. Mais je ne veux pas dire qu'*Alexandre de Paris* soit resté tout à fait étranger à cette seconde partie. Il a pu englober dans sa compilation l'œuvre de Pierre. Inversement, il est possible que les tirades composées par Pierre soient une interpolation. C'est là une question qu'il serait prématuré de vouloir résoudre en l'absence d'une édition critique de cette partie du poème. Ce qu'on peut tenir pour certain, c'est qu'*Alexandre de Paris*, que nous avons vu se nommer à l'approche de la troisième branche, nous faisant savoir qu'il avait mêlé ou ajouté ses vers à ceux de

1. Notamment M. Jonckbloet, ouvrage cité, p. 290-2.

Lambert le Tort, s'est nommé une fois de plus, tout à la fin de la quatrième branche, dans une tirade que trois mss. seulement, mais tous trois anciens, nous ont conservée. Cette tirade, la voici d'après le ms. de Rome¹ avec les variantes des deux autres mss., ceux de l'Arsenal et de Venise². Par une fâcheuse coïncidence le vers où se nomme Alexandre de Paris (ici Alexandre de Bernai) est omis avec quelques autres dans le ms. de Venise, et d'autre part ce même vers est en partie illisible dans le ms. de Rome comme dans celui de l'Arsenal, la dernière page de ces deux mss. étant très usée. Mais quant au fait même de la mention du nom de l'auteur à cet endroit, il ne peut y avoir aucun doute.

Si fenissent li ver, dès or mez est mesure³,
 Del bon roi Alix. qui tant ama d[roiture]⁴.]
 Sour la tombe de lui ot fait main[te peinture]⁵,]
 Et de mer et de terre, de tote creature;
 El mont n'a chose vive dont n'i eüst figure⁶,
 De poissons et de bestez dont n'i ait portraiture⁷.
 Li Griu s'en sont torné la petite ambleüre.
 Alix. remest dedens sa sepouture.

1. Je ne connaissais ce ms. que par la notice totalement insignifiante de M. de Keller (*Romvart*, 199-201) lorsque j'ai publié mon *Etude sur les mss. du Roman d'Alexandre* dans le t. XI de la *Romania*. Mais depuis, M. Grandjean, de l'Ecole de Rome, m'en a envoyé une description.

2. La leçon de l'Arsenal est transcrite 1, 105; celle de Venise, 1, 295.

3. Le second hémistiche est illisible dans Ars. Il y a dans Ven. *dès or est bien m.*

4. Complété à l'aide de Venise.

5. Complété d'après Ars. et Ven.

6. Manque dans Ven.

7. Manque dans Ars. et Ven.

Diex li face merci qui fet la nuit obscure¹,
 S'il onques a cel tans ot de nule arme² [cure].
 Ce reconte Alix. de Bernai ver...re³
 Qui onques n'en ot jor longement d'aventure
 S'un jor la trova blanche, l'endemain la...⁴.
 Explicit li romans d'Alexandres⁵.

Par cette tirade, Alexandre de Bernai ou de Paris affirme en quelque sorte son droit d'auteur sur la quatrième branche du Roman, et par suite l'hypothèse émise plus haut sur la part qu'il aurait prise à cette branche acquiert une grande vraisemblance⁶.

1. D'accord avec Ven.; dans Ars. : *qui fist lo mont* (?)

2. Ars. et Ven. *de nul home*.

3. Lire *ver[té] pu[re]*? Ce vers manque, ainsi que les deux suivants, dans Ven.; le dernier mot, ici en partie illisible, est très effacé dans Ars. P.-ë. y lirait-on *a seüre*.

4. Le second hémistiche est illisible dans Ars.

5. Au lieu d'explicit, il y a dans Ars. ce vers dont la fin n'est plus lisible : *Ci fenissent li vers d'Alexandre...*, et dans Ven. : *Ci fenissent li livres, l'estoire plus no dure*.

6. Il est du reste infiniment probable qu'il faut aussi reconnaître notre Alexandre de Paris dans ce vers d'une tirade qui, dans un grand nombre de mss. et notamment dans celui qu'a suivi M. Michelant, est l'avant-dernière du poème :

Alexandres le dit et monstre par raison : (549, 35)
 Fols est qui consel croit de fol ne de felon.

Au premier vers l'édition porte *li*, mais il faut évidemment *le*; telle est d'ailleurs la leçon des mss. sur lesquels j'ai vérifié ce passage.

Je ne crois pas devoir examiner la question de savoir si Alexandre de Paris est l'auteur du *Siège d'Athènes* (ou roman d'Athis et Porfilias). C'est une recherche qu'il convient de laisser au futur éditeur de ce poème. Mais je signalerai une singulière inadvertance commise par Ginguéné dans l'article plus que léger qu'il a écrit (*Histoire littéraire*, XV, 119 et suiv.) sur Alexandre de Paris. « On attribue, » dit-il, « au même Alexandre de Paris un roman en vers qui avait pour titre *Roman d'Athis et de Porfilias*. Il se trouvait manuscrit « dans un recueil de romans du XII^e siècle de la bibliothèque de « Dufay, et l'on y lisait, après ce premier titre, *rimé par Alexandre « de Bernay, surnommé de Paris*. » Puis il reproduit, d'après des cita-

§ 3. — Première branche.

Il est probable qu'il y eut un moment où le roman d'Alexandre se composait : 1° de la partie en vers décasyllabiques ; 2° de notre troisième branche, œuvre de Lambert le Tort, interpolée çà et là par Alexandre de Bernai ; 3° de notre quatrième branche. Ce qui est sûr, c'est que tel est l'état du Roman que nous offrent les deux mss. de l'Arsenal et de Venise.

La rédaction en vers décasyllabiques se termine, comme on l'a vu¹, à la mort de Nicolas et à la prise de la cité de César. J'ai montré dans le chapitre précédent (§§ 1 et 2) que la première branche du Roman en alexandrins offrait pour cette partie un remaniement très libre du texte en décasyllabes. L'auteur annonce dès le début² l'intention de « rafraîchir » l'histoire d'Alexandre.

tions de Du Cange, plusieurs vers de ce roman d'Athys, qu'il considère comme perdu, et ajoute (p. 126) : « Il en existe un autre (roman) dont l'auteur se nommait Alexandre et qui paraît du même temps. Il se trouve dans le ms. 6987... » Ginguéné n'a pas vu : 1° que le ms. du catalogue de Dufay (*Bibliotheca Fayana...* Paris, 1725, in-8°, n° 1890), loin d'être perdu, est maintenant celui qui porte à la Bibl. nat. le n° 794 du fonds français ; 2° que l'*Athis* et *Porfilas* du catal. Dufay et le *Siège d'Athènes* du ms. 6987 (maintenant fonds français n° 375) sont, sous deux titres différents, le même roman. En réalité l'auteur de ce roman se désigne par le simple nom d'« Alixandre », et les mots « de Bernai surnommé de Paris » sont une addition du rédacteur du catalogue Dufay. — Les mss. du *Siège d'Athènes* ne sont pas rares. Il y en a trois à Paris, B. N. fr. 375, 793, 794 ; un à Londres (Musée brit. add. 16441), un à Stockholm, n° XLVI du catalogue de G. Stephens (cf. *Arch. des Missions*, IV, 266), et un à Saint-Petersbourg, Bibl. de l'Ermitage (cf. *Bibl. de l'Ecole des chartes*, 5° série, V, 166 ; *Revue des Sociétés savantes*, 5° série, VI, 547).

1. Chap. VI, § 3.

2. Voy. ci-dessus, p. 137.

J'ai indiqué par le menu les modifications et les additions qu'il avait faites à son texte. Il est facile de faire le départ des idées qui lui appartiennent en propre et de celles qu'il a empruntées à son devancier. Or, parmi les idées propres au remanieur, il en est qui sont en complet accord avec celles qu'on trouve exprimées dans des parties dont l'auteur est Alexandre de Paris. Je noterai par exemple cette pensée que Dieu a fait trop peu de terre pour un seul homme (Mich. 13, vv. 16-8) que nous avons retrouvée à la fin de la seconde branche, à l'endroit même où Alexandre de Paris se nomme, et dans la quatrième branche¹. Toute la partie du poème qui s'étend du point où cesse la rédaction décasyllabique jusqu'à la deuxième branche² est nécessairement l'œuvre du remanieur, et il n'y a aucune raison de supposer que ce remanieur puisse être un autre qu'Alexandre de Paris. Les sources auxquelles il puise sont l'*Epitome* de Valerius et Quinte-Curce. Souvent aussi il trouve de lui-même, par exemple dans l'épisode de la prise de la Roche, et peut-être dans celui du Tertre aventureux³. Cette variété dans l'emploi des sources convient encore fort bien à Alexandre de Paris.

§ 4. — Deuxième branche.

Nous désignons ainsi toute la partie du Roman qui s'étend de la page 93 à la page 249 de l'édition. Elle

1. Ci-dessus, p. 225.

2. Mich. pp. 45-92, ci-dessus, ch. VII, §§ 3-5.

3. Ci-dessus, p. 150-1.

contient le *Fuerre* (fourrage) de *Gadres* proprement dit, le siège, bientôt interrompu, de *Gadres*, la prise de Tyr, d'Araine, de *Gadres*, la reddition d'Ascalon, l'entrée d'Alexandre dans Jérusalem, la défaite de Darius dans les « prés de Pale. » Ce sont là des matières variées et d'origine très diverse. Le *Fuerre de Gadres* proprement dit¹ est une œuvre de pure imagination; le reste est inspiré de Josèphe et de Quinte-Curce.

Il n'y a rien dans tout ce morceau qui répugne à l'idée que nous pouvons nous former du talent et de la manière d'Alexandre de Bernai. Cet auteur, nourri des lieux communs de la littérature chevaleresque, avait sinon le don de la poésie, du moins une veine facile. *A priori* on peut le supposer capable d'avoir trouvé le *Fuerre de Gadres*. D'autre part nous savons qu'il possédait une certaine érudition, et par conséquent rien n'empêche d'admettre qu'il ait su faire usage des historiens anciens qu'il avait à sa portée pour composer la seconde partie de la branche. Si on peut trouver quelque motif pour lui contester la première partie, on n'en a aucun pour lui retirer la seconde à la fin de laquelle se trouve le passage où il se nomme². Toute la difficulté en effet porte sur la première partie, celle qui se termine soit avec le *Fuerre de Gadres* proprement dit, vers la page 210 de l'édition, soit à la prise de *Gadres*, p. 231, soit à un endroit quelconque entre ces deux points³.

1. Ci-dessus, ch. vii, § 6.

2. Cf. ci-dessus, p. 227.

3. Par ex. après la prise de Tyr, avant la tirade *Quant li rois mut de Tyr bele compaignie maine* (Mich. 218, 34) où le ms. fr. 25517 met une grande capitale.

Tout d'abord, il est à savoir que le *Fuerre de Gadres* a formé un poème complet en soi. Deux mss. contiennent cette partie seule du Roman¹. De plus des témoignages très précis font mention du *Fuerre de Gadres* comme d'une œuvre à part. On lit dans la chronique de Bernart le Trésorier composée vers 1231 : « Entre ces « deux montaignes a une valée c'on apiele le Val Bacar, « la ou li home Alexandre alerent en fuere quant il aseja « Sur. Dont on dist encore el romans del Fuere de « *Gadres* qu'il estoient alé el Val de Josafas. Mais ce « n'estoit mie li vaus de Josafas, mais li vaus de Bacar, « dont cil qui le romant en fist, pour mix mener se rime, « le noma Val de Josafas, por sa rime faire². » Dans le roman de Girart de Roussillon, composé par un poète anonyme entre 1330 et 1334, on lit ces vers :

Nous rendrons tel estour, senz faire reculée,
Se Francoeis ne s'en vont fuant en recelée,
Puis le feivres de gordres ne fut si fiers veü.

Tel est le texte de l'édition de M. Mignard, p. 210. Un autre ms., cité en note, porte *le feivre de Guedres*. Il s'agit évidemment du *Fuerre de Gadres*. Nous possédons, en un ms. du milieu du xiv^e siècle, écrit peut-être de la main de Boccace, une traduction inachevée

1. Le ms. Bibl. nat. fr. 12567, qui s'arrête à la prise de *Gadres*, p. 230 de l'édition (voy. *Romania*, XI, 317), et le ms. de la Bodleienne, Hatton 67, qui s'arrête beaucoup plus tôt, mais qui est évidemment inachevé (*Romania*, XI, 317-8).

2. Edition p. p. M. de Mas Latrie pour la Société de l'histoire de France, pp. 62-3. — Le « Val de Josafas » est en effet plusieurs fois nommé au début du *Fuerre de Gadres*; voy. l'édition pp. 93 v. 22; 94 v. 22; 95 vv. 16, 27, etc.

du *Fuerre de Gadres*¹. Notons enfin que l'histoire en vers de Guillaume le Maréchal, composée entre 1221 et 1225, contient deux allusions au roman d'Alexandre, et que dans les deux cas il s'agit du *Fuerre de Gadres*².

Si le *Fuerre de Gadres* a été primitivement, comme je pense l'avoir prouvé, un poème existant par soi, il ne peut être l'œuvre d'Alexandre de Paris, qui ne l'eût composé que pour le faire entrer immédiatement, dans le Roman. Cette conjecture est confirmée par les faits. Le *Fuerre de Gadres* contient (éd. Mich. p. 171, v. 5) ce vers :

Mout fu grande la perde, ce raconte Ustace³.

Pour *Ustace* on trouve ailleurs *Estace*⁴, *Witace* ou *Wistace*. Sous des formes diverses c'est le nom moderne

1. On en trouvera le texte dans la *Romania*, XI, 325-32.

2. Voici les deux passages :

1002 Li Mareschals i fiert e maille
Si cum le feufres (= *fevres*) sor le fer.
Unkes [ne] quit ke Gadefer
Des Larriz qui tant ont enor.
Feist tant d'armes en un jor.

Pour les exploits de Gadifer des Larriz, voy. éd. Miche-
lant, pp. 134 et suiv. — Plus loin, les troupes de Henri II étant
poursuivies par l'armée de Philippe-Auguste, un certain Robert de
Souville, placé à l'arrière-garde, propose au Maréchal d'aller avertir
le roi de l'attaque qui se prépare. Alors un autre chevalier, Guifrei
de Bruslou (Brulon, Sarthe), s'écrit ironiquement :

8444 « Ahi ! Ahi !
« Com fu grant dels e grant damage
« Qu'Eumenidus n'out tel message
« Com vos estes a son besoing !
« Mal fu que trop li fustes loing ;
« Molt li eüssiez grant mestier. »

Pour l'intelligence de cette allusion, cf. ci-dessus, p. 155.

3. *Ustace* dans l'édition, mais la tirade rime en *ace*.

4. Ms. B. N. fr. 15094, fol. 87 v°, 25517, fol. 83, etc.

5. Fragment de Saint-Lô, *Rev. des Soc. sav.*, 5^e série, VI, 99.

Eustache, qui au moyen âge a été surtout fréquent vers l'extrémité septentrionale des pays romans (Champagne, Artois, Flandre, Hainaut, etc.)¹. L'Eustache ainsi cité ne peut être que l'auteur du *Fuerre* ou une autorité invoquée par cet auteur. La seconde de ces deux hypothèses est inadmissible : le morceau tout entier est imaginé, et de plus aucun des auteurs grecs ou latins qui ont écrit sur Alexandre ne s'est nommé Eustache. La première hypothèse est donc la seule possible. Nous ne savons rien d'ailleurs sur ce romancier. L'introduction de son œuvre dans le Roman peut s'expliquer de deux façons. On peut supposer qu'Alexandre de Paris l'a fait entrer en disposant le contexte de façon à recevoir cette addition ; on peut aussi se demander si le *Fuerre* n'aurait pas été intercalé dans le Roman après qu'Alexandre de Paris eut fini son œuvre de revision et de coordination. Il en serait alors du *Fuerre* comme des épisodes de Dauris et Floridas et du Voyage d'Alexandre au paradis, interpolés vers la fin de la troisième branche postérieurement à Alexandre de Paris. Sans vouloir me prononcer d'une façon décisive, j'incline plutôt vers la première hypothèse que vers la seconde. Et d'abord il faut reconnaître que le raccord entre le *Fuerre* et le Roman est exécuté avec trop d'art pour que l'interpolation ait été faite par un simple copiste : il est difficile, on l'a vu plus haut, de déterminer le point où s'arrêtait le *Fuerre* dans son état primitif. En outre, il y a çà et là dans ce

1. L'idée de l'abbé de La Rue (*Essai sur les bardes*, etc., II, 344) que ce nom désignerait Stace, l'auteur de la Thébaine, ne mérite pas d'être discutée.

morceau des vers qui portent la marque d'Alexandre de Paris. Ainsi, nous avons remarqué, ci-dessus (p. 226), en un passage qui, selon toutes les apparences, est l'œuvre d'Alexandre de Paris, l'introduction, assez intempestive au point de vue historique, d'un éloge très caractérisé de la France. Or il y a dans le *Fuerre* quelques vers qui répondent tout à fait au même sentiment :

Cil ne semblast as armes Provençiel ne Basclois, (138, 11)
Ains quidast que il fust .j. naturaus François.

Emenidus le fiert a guise de François. (186, 15)

L'amiraus des Arçois fu chevaliers vaillans.... (192, 13)
Vestus comme François et sot parler romans. (192, 16)

Quar il n'avoit tel home dusqu'al regne as François¹.
(206, 25)

Comparons encore ces deux passages, qui semblent bien sortis de la même plume : Caunus de Milaite ou Milette s'exprime ainsi :

Li rois m'a ja Melans otroié et promis, (107, 20)
Versgaus et Ivorie et trestout le païs
Et trestoute la tiere de si a Monsenis.

Et dans la quatrième branche il est dit du même personnage :

Por çou que li bons rois li avoit ja promis, (536, 31)
Quant il aroit de Roume le roiaume conquis,

1. Ici la leçon n'est pas sûre, car le ms. 375 porte *as Irois* (que l'éditeur écrit *Asirois* !)

Qu'il li donroit Melan le jour k'il l'aroit pris;
Et se il se tenoit de rien a mesaisis,
Se li croistroit encore Monjou et Monsenis,
Versaus et Yvorie et Aoste et Thoris.

Je suis donc porté à croire que c'est Alexandre de Paris qui a introduit le *Fuerre de Gadres* dans le Roman, et qu'il a çà et là intercalé des vers ou des tirades de sa façon. Ce n'est là qu'une conjecture. Peut-être acquerrait-elle plus de probabilité si nous avions de cette branche, pour laquelle les mss. offrent des variantes considérables, un texte critique.

En résumé voici comment je me représente la composition du Roman. Lambert le Tort a le premier mis la main à l'œuvre et composa la troisième branche qu'il conduisit, selon toute apparence, jusqu'à la mort d'Alexandre. Il n'avait pas compris, dans son récit, l'histoire de la jeunesse du roi macédonien, qui existait déjà en langue vulgaire sous la forme d'un poème inachevé en vers décasyllabiques. Vinrent ensuite Alexandre de Bernai ou de Paris et Pierre de Saint-Cloud — je ne m'aventure pas à décider lequel des deux vint le premier — dont les deux œuvres combinées forment notre quatrième branche. Alexandre de Paris est de plus l'auteur de quelques additions à la branche de Lambert. Cet état du poème est représenté d'une façon plus ou moins imparfaite dans les mss. de l'Arsenal et de Venise¹. Puis

1. Je dis « plus ou moins imparfaite », parce que le ms. de l'Arsenal offre une lacune assez considérable qui empêche de distin-

Alexandre de Paris reprit l'histoire de son illustre homonyme depuis le commencement, rédigeant, tant d'après le poème en vers décasyllabiques que d'après les documents latins, les 3300 vers ou environ qui forment la première branche, plaçant à la suite le *Fuerre de Gadres* d'Eustache, et composant encore toute la portion du Roman qui s'étend de la fin du *Fuerre* à la branche de Lambert¹.

guer nettement le point où se rejoignent la version décasyllabique et la troisième branche; voy. ci-dessus, p. 104. D'autre part le ms. de Venise, offrant des interpolations qui lui sont particulières, ne fournit pas non plus une base sûre à l'étude.

1. Il serait périlleux, avec l'édition que nous possédons du roman d'Alexandre, d'entreprendre une étude linguistique ayant pour objet de déterminer des particularités propres à chacune des sections de ce roman. Toutefois voici, sur un point particulier, quelques observations qui ont, je crois, une base passablement assurée. Il s'agit des finales en *ie* qui dès la fin du XII^e siècle, du moins en certains textes, se réduisent à *ie* et sont conséquemment admises à rimer avec des finales en *ie* pur, telles que *mie*, *folie*, *oïe*, etc. Examiné à ce point de vue le Roman présente les faits suivants : les branches III et IV n'ont point de tirades en *iee* : en revanche elles ont de nombreuses tirades en *ie* pur. La branche I distingue les rimes en *iee* de celles en *ie* pur. Les cas assez rares où ces rimes sont mêlées peuvent être considérés comme des fautes du texte suivi par M. Michéant. Ainsi, p. 42, une tirade originellement en *iee* présente dans l'édition plusieurs mots en *ie* pur, mais ce sont autant de mauvaises leçons qui se peuvent corriger à l'aide des autres mss. Par ex. au lieu de *qui ne l'espargna mie*, le ms. 25517 porte : *qui sa lance ot baissie* (c.-à-d. *baissite*) et au lieu de *ke l'eschine li plie*, il y a dans le même ms. *que l'eschine a pliie* (= *pliée*). P. 47, dans une rime en *ie* pur, là où l'édition porte *quant se carte ot baillie* (= *baillide*), il faut remplacer avec 25517 le dernier mot par *guerpie*; de même ailleurs. Au contraire je crois que la première partie de la deuxième branche (œuvre d'Eustache), tout en séparant en principe les rimes *iee* et *ie*, admet accidentellement le mélange de l'une et de l'autre. Les tirades en *ie* des pages 95-6, 119-20, 129-30, 181, 183-4 sont en *ie* pur avec quelques rimes en *iee*. La tirade de la p. 207 est tout à fait en *ie* pur, mais p. 209-10 il y a une tirade en *iee* qui contient cinq rimes en *ie*. A partir de ce point les tirades sont pures de tout mélange; voy. pp. 215, 220-1, 225-6, 231, 233-4, 237. Ainsi donc

Jusqu'à présent nous ne nous sommes pas occupés de chercher à quelle époque Alexandre de Paris a exécuté son travail de composition et de coordination. C'est que le principal élément d'information nous fait encore défaut. Il nous sera fourni par un petit poème dont nous traiterons dans le chapitre suivant. Mais nous n'en avons pas encore fini avec le Roman.

§ 5. — La première branche dans le ms. fr. 789.

Il me reste, pour terminer ce chapitre, à dire quelques mots d'un état particulier de la première branche qui se trouve dans le seul ms. fr. 789 de la Bibliothèque nationale. Dans ce ms. les 1500 premiers vers du poème offrent une rédaction qui par quelques tirades est identique au texte ordinaire, qui, la plupart du temps, en diffère très notablement. J'ai publié tout ce morceau aux pages 115-173 du t. I du présent ouvrage. Les passages qui nous intéressent sont ceux naturellement qui s'éloignent de la rédaction ordinaire. Entre ces passages plusieurs sont imités directement du texte en vers décasyllabiques que nous offrent les mss. de l'Arsenal et de Venise; d'autres se rapprochent singulièrement du vieux

Eustache seul aurait été un peu moins rigoureux dans l'emploi des rimes que les autres auteurs du Roman. Je n'insiste pas beaucoup sur ce fait, qui est favorable aux vues exposées plus haut, parce que les variantes sont infiniment nombreuses pour la deuxième branche, et je n'ai pu faire sur les mss. un travail de vérification que l'inter-version constante des tirades rendrait très long et très pénible. Je le répète : toute argumentation fondée sur la langue du texte doit être réservée jusqu'au moment où nous aurons du Roman une édition critique.

poème d'Alberic. Faut-il croire que l'auteur a eu sous les yeux les deux textes ? J'inclinerais plutôt à croire qu'il a eu à sa disposition un manuscrit du texte décasyllabique plus complet que les deux manuscrits du même texte qui nous sont parvenus. Je crois du reste qu'avec les éléments dont nous disposons il est prudent de ne pas aller au delà d'une simple conjecture. Quoi qu'il en soit, voici les faits.

Les deux premières tirades sont celles de la rédaction ordinaire. La troisième est un nouveau début qui annonce le contenu du poème selon l'ordre suivi dans ce manuscrit. A la quatrième tirade nous trouvons des vers qui sont évidemment inspirés médiatement ou immédiatement d'Alberic :

Quant li rois Salemons son premier livre fist
 100 Du vain siecle parla dont il l'estoirequist....
 105 Salemons si vit Diu ainchois qu'el mont venist;
 Pour chou prophetisa l'avenement de Crist :
 .I. prophete naistroit, en cest monde, ce dist,
 Qui sauveroit son pueple, ke nus n'en peresist,
 Et geteroit d'enfer cheus que puis en eslist;
 110 Et nonporquant l'estore d'Alixandre rescrist
 Por le bonté de lui que tans regnes conquist.
 Ce fu cil ki la tour de Babilone prist....

Il est impossible de ne pas reconnaître ici le début d'Alberic :

Dit Salomon, al premier pas,
 Quant de son libre mot lo clas :
Est vanitatum vanitas
Et universa vanitas.

Comment le rédacteur du ms. 789 en est-il arrivé à s'imaginer que Salomon s'était mis à écrire l'histoire d'Alexandre, si c'est là ce qu'il a voulu dire, c'est ce que je ne réussis pas à m'expliquer.

Les onze premiers vers de la cinquième tirade sont copiés de la version décasyllabique avec les changements strictement nécessaires pour convertir des vers de dix syllabes en vers alexandrins. C'est le procédé que l'auteur des décasyllabes avait appliqué au texte d'Alberic. Si le lecteur veut bien comparer les vers qui suivent aux deux textes transcrits ci-dessus, p. 116, il verra comment des vers de huit syllabes ont été successivement portés à dix et à douze.

Quant Alixandre fu, li fix Phelippe, nés,
 120 Par mout grans signes fu icel jor demostrés,
 Car li cius en mua toutes ses qualités,
 Li solaus et la lune perdirent lor clartés,
 Et li jours si en fu durement obscurés.
 Forment croissi la tere environ, de tous lés,
 125 En mer parfonde fu mout grans la tempestés;
 Li rois ses pere en fu fortment espoentés.
 Por l'enfant ki fu nés s'iert li signes mostrés :
 Ce fu senefianche k'il seroit mout senés
 Et que il en sa vie conquerroit mains regnés.

Un peu plus bas, dans la même tirade, l'auteur s'élève

1. Notons en passant que le ms. de Venise aussi a conservé une réminiscence analogue d'Alberic :

Por ce qu'il ere sages et vit en la lecion
 De l'enfance Alixandre comence un sermon,
 Et tot primerement parla de Salamon.

890 Per lo segle qu'est vans commence un' action....

contre les bruits qui couraient au sujet de la naissance d'Alexandre, et il le fait en termes qui rappellent aussi bien Alberic que la version décasyllabique :

- 135 A icel tans en furent les gens espoentés
Et dirent d'Alixandre ke dut estre engendrès
D'un maistre encantaour en dragon figurés;
Mais iche fu mençoingne, ne fu pas verités,
Car asés fu par lui l'afaires esprovés,
140 Car ne fu nus tés ber ne de tés qualités.
Fix fu au roi Phelippe ki mout fu honerés.....

Il est évident que l'auteur avait lu l'une des versions du Pseudo-Callisthènes, probablement celle de Valerius, car ni Alberic ni la rédaction décasyllabique ne disent que Nectanebus eût pris la figure d'un dragon. Alberic :

- Dicunt alquant estrobatour
Quel reys fud filz d'encatatur :
Mentent fellon losengetour;
30 Mal en credreyz nec un de lour,
Qu'anz fu de ling d'enperatur
Et filz al rey Macedonor.

Rédaction décasyllabique¹ :

- Quant li .vij. maistre l'orent apris forment,
Un en i ot de greignor escient;
60 Sor toz les autres sot cil d'enchantment,
Neptanebus ot nom, men escient.
Par lo reaume o desient la gent
Que Alix. ert sis filz veirement;

1. Je suis le ms. de l'Arsenal en empruntant au v. 59 la leçon *greignor* (Ars. *plus grant*) à celui de Venise.

Plusor o distrent, mas il ne fu nient :
65 Li reis Felis l'engendra veirement.

La septième tirade est celle de la version ordinaire (Michelant, p. 9, vv. 3-21).

Dans la huitième tirade il n'est question que de l'éducation d'Alexandre. Il reçut cinq maîtres : Aristote, Cliton, Tholomer, Homer et enfin Natanabus¹. Dans la rédaction décasyllabique, ces maîtres, qui ne sont pas nommés, sont au nombre de sept. Alberic en énumère cinq, toujours sans les nommer, mais le fragment s'arrête au moment où peut-être il allait être fait mention d'un sixième et d'un septième. Dans la version ordinaire (Mich. p. 8) il semble qu'Aristote et, plus tard, Nectanebus soient seuls chargés de l'éducation du jeune prince. Vers la fin de notre huitième tirade, quelques traits rappellent Alberic :

- 208 Bien sot son chief couvrir et maintenant jeter,
Son compaignon ferir, blechier et encontre....
217 D'estrumens li apringent, tymbre et harpe a soner,
De rote et de viele et de gige canter,
Et sons et lais et notes connoistre et atemper
220 Et par le sien engien en tous tans cans trover.

Il n'y a rien de pareil dans le texte en décasyllabes. Faut-il supposer que l'auteur du ms. 789 a connu une leçon qui présentait une tirade de plus entre les tirades vi et vii du ms. de l'Arsenal ? Peut-être. Mais, directe ou indirecte, l'influence d'Alberic ne peut être méconnue :

1. Ces noms ne sont point traditionnels : dans Valerius, I, 13, ils sont totalement différents.

- Et l'altrel doyst d'escud cubrir
 95 Et de s'espaa grant ferir
 Et de sa lanci en loyn jausir.....
- 100 Li quarz lo duyst corda toccar,
 Et rotta et leyra clar sonar,
 Et en toz tons corda temprar,
 Per semedips cant ad levar.

La tirade ix décrit la « façon » d'Alexandre en des termes qui se rapprochent singulièrement du texte d'Alberic :

- Les chevix ot mout biax, crespes comme toison;
 235 L'un des iex ot vermel comme fu de carbon,
 Et l'autre ot ausi vair com d'un mué faucon.
 Molt ot fier le visage et regart de lion;
 N'esgardast par mal home ke n'en eüst frichon.

Alberic :

- 60 Saur ab lo peyl cum de peysson¹,
 Tot cresp cum coma de leon;
 L'un uyl ab glauc cum de dracon,
 Et l'altre neyr cum de falcon.

La rédaction décasyllabique offre ici un mauvais texte. Dans le ms. de Venise, la description de la personne d'Alexandre fait défaut. Dans celui de l'Arsenal elle se

1. Cette comparaison de la chevelure d'Alexandre avec un poisson a étonné plus d'un éditeur d'Alberic, et moi tout le premier. Remarquons qu'il y a *toison* dans le ms. 789. On ne peut transporter cette leçon dans le texte d'Alberic où la comparaison porte sur la couleur, mais *toison* fait penser au *tesson*, notre *taisson* ou *blaireau* qui est p.-ê. à substituer au *peysson* du texte.

compose de vers interpolés¹. Nous ne pouvons donc comparer le ms. 789 qu'avec Alberic.

Les tirades x à xvi sont celles de la rédaction ordinaire. A la tirade xvii, le texte du ms. 789 redevient original, mais à ce point le fragment d'Alberic nous fait défaut. Cette tirade xvii est assez insignifiante : elle revient sur des faits contés plus haut et annonce vaguement ce qui va suivre. Les tirades xviii à xxxv racontent avec de longs développements, dont il n'y a pas trace ailleurs, l'ascension d'Alexandre dans les airs et sa descente au fond de la mer². Ce double récit n'offre rien de bien ancien ni de particulièrement intéressant.

La tirade xxxvi appartient à la rédaction ordinaire. La tirade xxxvii nous conte un exploit du jeune prince, alors âgé de douze ans³. On avait fait présent à son père d'un lion; cet animal mit en pièces un de ses gardiens. Alexandre, furieux, le frappa d'un tel coup sur la hure qu'il l'abattit mort. C'est là l'invention d'un jongleur à qui ne suffisait pas l'aventure de Bucéphale. Vient ensuite (tir. xxxviii-xl) le récit très développé du meurtre de Nectanebus (ici Natanabus). Il n'y a sur ce sujet dans la version décasyllabique (Arsenal, tirade vii) et dans la version ordinaire (Mich. p. 9) que quelques vers.

Le meurtre de Nectanebus par Alexandre est brutal et sans motif dans la version décasyllabique (tirade vii). Il est motivé dans la version ordinaire par les bruits qui

1. Voy. t. I, p. 241, vv. 84-93.

2. Cf. ci-dessus, pp. 164 et 189.

3. Cet exploit est annoncé tout au début, au v. 69.

couraient sur la naissance d'Alexandre. Le jeune prince, qui ne voulait pas passer pour un bâtard, n'hésita point à jeter son maître, qui prétendait être son père, du haut en bas d'un mont (Mich. p. 9, vv. 17-21). Ce qui est conté en quelques vers dans ces deux versions est développé en plus de soixante (tirades xxxviii et xxxix) dans le ms. 789. Le meurtre, qui n'a aucune conséquence dans les autres textes, sert ici à amener l'épisode de Bucéphale. Voici comment. Un neveu de Nectanebus porte plainte auprès du roi Philippe qui, en vrai souverain du moyen âge, fait juger son fils par la cour de ses barons (tir. xl, xli). Les barons, désireux de sauver la vie du coupable, demandent un répit de huit jours, dans l'espoir que, la colère du roi s'étant apaisée, Alexandre obtiendrait plus facilement son pardon. Le roi y consent, bien qu'à contre-cœur (tir. xlii-xliii). C'est alors que Philippe reçoit, à titre de présent, un cheval monstrueux et d'une grande férocité. C'est Bucéphale. Les barons jugent qu'Alexandre sera condamné à dompter cet animal, ou, s'il refuse, qu'il sera exilé (tir. xliv, xlv). Alexandre réussit dans son entreprise. Il rentre en grâce auprès de son père, qui consent même à l'armer chevalier. C'est à ce point (tir. xlix) que la leçon du ms. 789 rejoint la version ordinaire (Mich. p. 14). Ça et là, dans ces dernières tirades, on reconnaît l'influence de la version décasyllabique¹.

La question qui se présente maintenant est de savoir si la rédaction dont nous venons de donner l'analyse est

antérieure ou postérieure à la rédaction ordinaire. Je n'hésite pas à me décider pour la seconde alternative. Il me paraît évident que le romancier à qui nous devons le début particulier du ms. 789 a eu sous les yeux la rédaction commune, et qu'il n'en a pas été satisfait; que certains événements lui ont paru mal motivés, que d'autres (la descente au fond de la mer et l'ascension dans les airs) lui ont semblé prendre plus naturellement place dans les *enfances* d'Alexandre que nulle part ailleurs, qu'enfin certaines circonstances de la version décasyllabique lui ont plu, et qu'il a jugé à propos de les reproduire. Cette hypothèse se concilie très bien avec l'adoption de telle ou telle tirade de la version commune. Tout, dans celle-ci, ne lui a pas paru devoir être rejeté.



1. J'ai indiqué dans les notes la concordance des deux textes.



CHAPITRE IX.

LA VENGEANCE DE LA MORT D'ALEXANDRE. — SUITES DIVERSES.

Selon les idées régnantes au moyen âge, lorsqu'un meurtre a été commis, le meurtrier est virtuellement en état de guerre avec les parents et alliés du mort, jusqu'à ce que vengeance ait été prise par ceux-ci, ou qu'une transaction ait mis fin à la querelle, à ce que l'ancien droit germanique appelait la *faida*¹. Alexandre était mort empoisonné en trahison : son histoire ne pouvait être considérée comme terminée tant que les traîtres n'auraient pas reçu leur châtiment. Deux poètes d'époques assez différentes, Gui de Cambrai et Jean le Nevelois, se sont mis en peine de combler ce qui, à leurs yeux comme à ceux de leurs contemporains, pouvait passer pour une lacune dans le Roman d'Alexandre tel que nous l'avons vu constitué dans les deux cha-

1. Voy. Du Cange à ce mot.

pitres précédents. Chacun de ces deux poètes a composé une *Vengeance Alexandre*, et la propriété de cette addition a été si bien reconnue, que presque tous les mss. du Roman¹ ont adopté, comme complément du Roman, soit l'un soit l'autre des deux poèmes.

§ 1. — *La Vengeance Alexandre* de Gui de Cambrai.

Cette nouvelle branche du Roman se trouve dans huit des mss. connus du Roman, à savoir dans un ms. de Parme et dans les mss. Bibl. nat. fr. 375, 786, 789, 792, 15094, 24366, 25517². Mais entre ces mss. trois seulement contiennent les vers où l'auteur se nomme et fait connaître le nom des deux personnages pour qui il a composé le poème de la *Vengeance d'Alexandre*. Ce sont les mss. 786, 15094 de la Bibliothèque nationale, et le ms. de Parme. Les vers qui nous intéressent se trouvent dans les tirades II et III du poème. Je vais transcrire, d'après le ms. 786, la plus grande partie de la seconde tirade et le commencement de la troisième, mettant en italiques les vers qui sont omis dans cinq de nos mss. :

Fol. 84^d Mout conquist Alix. et cités et palais ;
Et saciés a fiance teus rois nen iert jamaïs.

1. Quatre mss. seulement font exception ; ce sont les mss. de l'Arsenal, de Venise, de Rome et le ms. fr. 15095 de la Bibliothèque nationale. Je ne puis naturellement parler que des mss. complets, mais il est infiniment probable que les mss. fr. 368, 1635 et 787, incomplets de la fin, contenaient, les deux premiers le poème de Jean le Nevelois et le dernier celui de Gui de Cambrai.

2. Voir la description de ces mss. dans la *Romania*, XI, 255 et suiv.

Assés fu plus vaillans que Carlemaine d'Ais....
 Il fu enpuisonnés el mois ki a non mais ;
 Ains ne li pot aidier laituires n'entraîs.
 Grans fu en Babiloine li dius et li deshaïs.
Ces vers ai commenciés por le conte et portrais¹
Qui tint cuite Clermons par deseure Biauvais².
Dameldex li doinst joie, victore onor et pais³ !

El non al vaillant conte a cui Clermons apent,
Et por Simon son frere, saciës seürement⁴,
Sont cist ver ici fait qui ci sont en present⁵.
Guis de Cambrai les fist en lor tesmognement
Qui por ceste oeuvre ara⁶ gueredon bel et gent.
 D'Alixandre viut dire⁷ et de son vengement.

En somme les mss. 375, 789, 792, 24366 et 25517 omettent les trois derniers vers de la seconde tirade et les cinq premiers de la troisième. Le comte Raoul et son frère sont des personnages fort connus. Raoul succéda à son père Renaud II, comte de Clermont en Beauvaisis, à la fin de l'année 1156 ou dans les premiers mois de 1157. Il mourut à la croisade, sous les murs d'Acre, le 15 octobre 1191⁸. Simon, seigneur d'Ailli-

1. Mss. 15094 et Parme : *Ces vers ay pour le conte et commanziez et fais.*

2. Mss. 15094 et Parme : *qui est delez B.*

3. Mêmes mss. : *joie honeur victoire et pais ; 15094 omet victoire.*

4. 15094 : *le hardi combatant* (ce qui ne convient pas à la rime) ; Parme : *sachiez veralement.*

5. 15094 : *cil ver por aus faiz sachiez veralement ; Parme : cist vers establiz en lor avancement.*

6. 15094 et Parme : *Qui ot por ceste oeuvre.*

7. 15094 et Parme : *Cist vers (15094 Cy ver) sont d'Alixandre.*

8. L'histoire de ce personnage a été faite en grand détail, d'après de nombreux documents, par M. le comte de Luçay, *Le comté de*

sur-Noye et de Tartigni en Picardie, mourut avant 1194¹. Il faut donc que le poème dédié par Gui de Cambrai à ces deux seigneurs soit antérieur à 1191, probablement à 1190, époque du départ de Raoul pour la croisade. Au moment où Gui se mit à l'œuvre le Roman d'Alexandre existait déjà dans l'état où nous le possédons. Il n'avait pas encore admis l'épisode de Dauris et de Floridas, qui manque dans deux des mss. où se trouve la Vengeance², peut-être le *Fuerre de Gadres* n'y avait-il pas encore été introduit, bien que ce dernier point ne paraisse plus douteux, mais assurément la quatrième branche était faite. Le début de la *Vengeance* en témoigne :

De la mort Alixandre avés oï assés
 Coment fu par les sers li rois enpoisonés,
 Et couchiés el sarcu quant il fu regretés
 Mais anchois qu'il i fust ne qe il fust finés
 Ot il ses compaignons de sa terre chasés...³.

Par conséquent le travail d'Alexandre de Paris se place avant 1190, et les éléments qu'il a remaniés et coordonnés, la version décasyllabique et le poème de Lambert le Tort sont plus anciens encore. Ce sont là des résultats qui, sans être très précis, le sont pourtant plus que ceux dont on est généralement obligé de se contenter dans l'étude de nos anciens poèmes.

Clermont en Beauvaisis (Paris, 1878), pp. 18-28, et par feu Eug. de Lépinos, *Recherches historiques et critiques sur l'ancien comté et les comtes de Clermont en Beauvaisis* (Beauvais, 1877), pp. 335-353.

1. Luçay, ouvr. cité, p. 15, note.

2. Les mss. fr. 15094 et le ms. de Parme.

3. Ms. fr. 25517, fol. 284.

Gui de Cambrai, auteur de la *Vengeance*, est-il le même que Gui de Cambrai qui mit en vers de huit syllabes l'histoire de Barlaam et de Josaphat ? J'ai admis, jadis¹, sans hésitation que les deux œuvres avaient un auteur commun. Je serais peut-être un peu moins affirmatif aujourd'hui. La version de Barlaam et Josaphat est écrite en un tout autre style que la *Vengeance*. Les vers équivoqués y abondent, et il n'y a pas trace de cette recherche de mauvais goût dans l'ouvrage dédié au comte de Clermont. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'un nom aussi répandu que celui de Gui et d'une ville aussi importante que Cambrai, l'identité du nom et du surnom ne peut constituer qu'une présomption. Toutefois, si on a égard à la différence des sujets et de la forme du vers employé, si on considère qu'il s'est écoulé probablement trente à quarante ans entre la composition du premier poème et celle du second², on n'attachera pas une importance exagérée à la différence du style et de la manière. Je me résume en disant que l'identité est probable, mais non certaine.

Voici l'analyse sommaire du poème de Gui de Cambrai, qui, on le verra, est d'un bout à l'autre une œuvre de pure imagination.

Les serfs qui avaient empoisonné Alexandre se reti-

1. *Barlaam und Josaphat...*, von GUI DE CAMBRAI, hgg. von H. Zotenberg und Paul Meyer, Stuttgart, 1864.

2. Nous possédons quelques éléments chronologiques pour dater *Barlaam* (voy. l'édition, pp. 319-23). Le plus sûr est fourni par le nom de Gilles de Markais, sur lequel j'ai cité (p. 320) un témoignage de 1228. J'ajoute maintenant que le même personnage paraît dans un compte de 1231 (Bouquet, XXI, 221 F).

rèrent « en la parfonde Gresse » et y bâtirent, en un lieu désert, un château-fort pour lequel ils firent hommage à un roi du pays, nommé Marinde, qui devint leur protecteur, leur *avoué*. Cependant, les douze pairs d'Alexandre se réunirent un jour en parlement, à Alexandrie, afin de chercher le moyen de venger leur seigneur. Le poète nous dit que jamais Charlemagne ne tint si riche cour. Tout le monde tombe d'accord sur la nécessité de tirer une vengeance éclatante des deux traîtres, mais personne ne sait où les aller chercher. A ce moment Aristote, ouvrant une fenêtre qui donnait sur la mer, voit descendre d'un navire deux jeunes gens richement vêtus, qui se dirigent vers la ville, et qui, ayant été introduits auprès des barons assemblés, leur font connaître le lieu où se sont réfugiés les traîtres. Ils décrivent en grand détail le château, qui a nom le château d'Aronde, dans lequel les deux serfs ont placé une garnison de dix mille hommes, et où ils mènent joyeuse vie en compagnie de mainte riche dame. Interrogés sur leur origine, les jeunes gens répondent qu'ils sont cousins du frère de l'amirant qui jadis possédait Alexandrie et Athènes. Les douze pairs mandent leurs hommes, louent des soudoyers, et s'embarquent avec une armée de vingt mille hommes. Les deux jeunes gens les guident. La flotte arrive au bout de quinze jours à Rochefort, puis se dirige vers l'île de Gadifer, où elle s'arrête pendant trois jours et enfin aborde sous Aronde. Les traîtres, voyant qu'ils vont être assiégés, se préparent à la défense, et font prévenir leur seigneur, le roi Marinde. L'armée campe tout à l'entour du château. Aristote va sommer

les traîtres de se rendre, leur faisant savoir que l'intention des Grecs est de les faire pendre, eux et leurs hommes. Naturellement les assiégés repoussent cette proposition, et bientôt les hostilités commencent. Les traîtres font une sortie. La lutte qui s'engage consiste, selon l'usage des chansons de geste, en une longue suite de combats singuliers. Les Grecs ont le dessus, mais Perdicas, qui s'était engagé trop avant, est fait prisonnier et emmené dans le château.

Peu après, Marinde arrive au secours de ses hommes. Le combat recommence avec des chances diverses, et les Grecs perdent successivement deux des leurs, Licanor et Tolomé, qui sont faits prisonniers. Les Grecs sont obligés de se réfugier dans leur camp, et la nuit les préserve d'une défaite. Se voyant moins forts que leurs adversaires, ils se décident, sur le conseil d'Emenidus, à envoyer demander du secours à Olympias, mère d'Alexandre, et à un frère de celui-ci, Philiperideus ou Perideus, qui était fils, non d'Olympias, mais de Cléopâtre, seconde femme du roi Philippe¹. Caulus se charge du message. Il s'embarque pour se rendre « en la terre de Gresse, en la lande Gaiffier. » Mais une tempête l'entraîne jusqu'à la cité de « Jascle » qui dépendait du roi Marinde. Caulus est pris et jeté en prison. Heureau-

1. L'auteur se rattache ici à un épisode du Roman, dont il a été question ci-dessus, pp. 147-8. Seulement, d'après le Roman, Alexandre serait intervenu au moment où se célébraient les noces de Philippe et de Cléopâtre, et aurait décidé son père à renvoyer sa nouvelle épouse et à reprendre Olympias, tandis que Gui de Cambrai suppose que Philippe garda Cléopâtre « un an et quatre mois » et en eut un fils qui est notre Perideus.

sement pour lui, le fils du geôlier s'intéresse à son sort et consent à accomplir le message. Il se rend à Baudas, où, paraît-il, résidait Perideus, et décide sans peine celui-ci à prendre parti pour les Grecs. Perideus s'embarque à la tête d'une armée. Chemin faisant, il occupe Jascle et délivre Caulus. Il arrive à temps pour faire pencher la balance en faveur des Grecs. Il fait prisonnier Antipater qui est abreuvé d'ignominies: on lui tond les cheveux à la façon d'un champion, on lui barbouille la figure avec du charbon, « car ainsi fait on d'ome qui maine traison. » Cependant Emenidus, faisant un détour par derrière l'armée ennemie, a trouvé le moyen d'entrer à la dérobee dans le château. Il s'y enferme, monte aux créneaux et corne sa prise. Effroi des troupes de Marinde, qui prennent la fuite. Divinuspater est fait prisonnier après une défense vigoureuse, Marinde ne tarde pas à éprouver le même sort. Les Grecs occupent le château et délivrent Perdicas, Licanor et Tolomé. Leur victoire est complète. La terre qu'ils ont conquise est donnée aux deux jeunes chevaliers qui les ont conduits jusqu'à Arondel, et les deux traîtres périssent dans d'affreux supplices.

§ 2. — *La Vengeance Alexandre* de Jean le Nevelois.

Jean le Nevelois, ayant été mentionné par Fauchet¹, a été beaucoup plus souvent cité que Gui de Cambrai par les auteurs qui ont écrit sur notre vieille littérature

1. *Œuvres*, 1610, fol. 554.

en général ou sur la légende d'Alexandre en particulier. Mais il ne suit pas de là que les questions qu'on peut se poser au sujet de ce romancier aient été éclaircies. La forme même de son surnom n'est pas sûre, et par suite les conclusions qu'on a fondées sur ce surnom manquent d'une base assurée. On a discuté la question de savoir si notre Jean était de Nivelles en Brabant ou de Nevelles en Flandre¹. Il est certain que les probabilités sont en faveur de Nivelles qui est en pays wallon, tandis que Nevelles est en pays flamand. Mais l'auteur de la *Vengeance* pourrait bien avoir été étranger à l'une comme à l'autre de ces deux villes. Le surnom *li Nevelois* n'a pour lui, autant que je puis le vérifier, que l'autorité de Fauchet. Les mss. donnent trois formes : *li Nevelons*², *li Venelais*³, *li nouviaux hoirs*⁴. La dernière de ces formes est évidemment fautive, mais on peut hésiter entre les deux autres. Parmi les vers rapportés par Fauchet, et qu'on a souvent réimprimés d'après lui, il en est un d'où il résulte que Jean le Nevelois se proposait d'offrir son poème à un certain comte Henri :

Encor sera il bien du conte Henri louez.

(Bibl. nat. fr. 1590, fol. 85 d.)

1. Voy. A. Dinaux, *Trouvères brabançons* (1863), p. 549.

2. Bibl. nat. fr. 24365 (*Romania*, XI, 284). Ce ms. a été lu et annoté par Fauchet. Est-ce là qu'il a pris *Nevelois* par une fausse lecture ?

3. Bibl. nat. fr. 790, 791, 1375 (*Romania*, XI, 307 et 288); Musée brit. roy. 19. D. I (voir mes Rapports, p. 70). — Notons en passant qu'E. du Méril, trompé par la variété du nom, a fait de Jean le Venelais et de Nevelon deux poètes distincts (*Poésies pop. lat. antérieures au XII^e siècle*, p. 31, n. 2).

4. Bibl. nat. fr. 1590 (*Romania*, XI, 313) et ms. d'Oxford (*Romania*, XI, 300).

Ce vers, dit Fauchet, « me fait deviner qu'il veut « parler de Henry comte de Champagne, surnommé le « Large, depuis roi de Jérusalem. Que si ma conjecture « est vraie, Nevelois auroit vescu du temps de Louis « le jeune, roi de France, et avant l'an MCXCIII, qui fut « celui du couronnement dudit Henry, auquel Nevelois « auroit présenté son œuvre. Car j'oseroi presque asseu- « rer qu'il fut subject de ce comte, y ayant encore à « Troyes une honneste famille portant le nom de Neve- « let. » Il est inutile de faire ressortir la faiblesse de cette argumentation. Je me bornerai à dire que le poème ne paraît pas assez ancien pour être attribué à l'époque du comte de Champagne Henri II (1181-1192). Il y a toute apparence qu'il est plus récent d'un siècle au moins. Ce qui le prouve, c'est, indépendamment de la langue et du style, le fait qu'il ne se rencontre que dans des mss. postérieurs au XIII^e siècle. Par la même raison il y a lieu d'écarter Henri, comte de Namur, contemporain du comte de Champagne Henri II, que M. A. Dinaux¹ a proposé, très dubitativement du reste, d'identifier avec le protecteur de Jean le Nevelois. Dans l'incertitude où nous sommes au sujet de la patrie de notre poète, il ne me paraît pas possible de dire en toute sûreté qui était le comte Henri duquel il se réclame. Toutefois on peut, je crois, hasarder une conjecture qui ne manque pas de vraisemblance. Remarquons tout d'abord que ce comte était probablement un seigneur du Hainaut, de la Flandre, du Brabant ou des contrées

1. *Trouvères brabançons*, etc., p. 551.

avoisinentes, car, après le milieu du XIII^e siècle, ce n'est guère que dans ces pays que l'on continua à composer des poèmes en forme de chanson de geste. La région et l'époque où il faut chercher étant ainsi limitées, je ne pense pas que le comte Henri auquel fait allusion notre Jean puisse être un autre que Henri V, comte de Luxembourg depuis 1288, proclamé roi des Romains en 1308 et couronné empereur à Rome en 1312, l'année qui précéda sa mort¹. La date du poème se placerait donc entre 1288 et 1308.

Comme Gui de Cambrai, Jean le Nevelois, à qui nous conserverons provisoirement le surnom que lui assigne Fauchet, s'est proposé d'apporter au Roman d'Alexandre un complément nécessaire en écrivant « la Vengeance Alexandre. » Comme lui aussi, il a pensé que la victime devait être vengée par un homme qui fût du même sang. Mais le personnage qu'il a choisi pour instrument principal du châtiment infligé aux traîtres n'est pas, comme chez Gui de Cambrai, un frère du roi macédonien : il s'est rappelé que d'après le Roman la reine Candace avait eu pour Alexandre certaines complaisances², et il a supposé que des rapports éphémères du roi et de cette dame étaient né un fils dont il a fait le héros de son poème. Il ne paraît pas, du reste, qu'il ait connu l'œuvre de son devancier. Ayant entendu lire l'histoire d'Alexandre, nous dit-il dans son prologue, il

1. Gilles le Muisit fait de lui un pompeux éloge en l'un de ses poèmes, le représentant comme le modèle de toute chevalerie. Voy. *Poésies de Gilles li Muisit*, édition Kervyn de Lettenhove (1882), I, 309 et suiv.

2. Voy. ci-dessus, pp. 188 et 199.

fut indigné de voir qu'Alexandre n'avait pas été vengé, et c'est alors qu'il se mit à l'œuvre.

L'action commence assez longtemps après la mort d'Alexandre, lorsque le fils de la reine Candace, nommé Alior, a atteint sa quinzième année. C'était un très beau jeune homme qui ressemblait à son père trait pour trait. Il ignorait encore le secret de sa naissance, lorsqu'un jour, en considérant le portrait d'Alexandre, que Candace avait fait faire par Apelle¹, il y reconnut sa propre ressemblance. Sa mère le confirma dans sa pensée et lui apprit comment son père avait péri empoisonné par des traîtres. Aussitôt, l'idée de tirer de ce crime une éclatante vengeance naquit en lui. Il se fit armer chevalier, et, avec l'assentiment de sa mère, il envoya des messagers aux successeurs d'Alexandre, pour les convier à une action commune contre les traîtres. Ceux-ci y consentent, faisant trêve à leurs querelles, et promettent de se rendre auprès d'Alior à la prochaine Pentecôte. Ils tinrent leur parole, et bientôt le jeune prince se vit entouré des anciens compagnons d'armes de son père, ayant à leur suite une armée de soixante mille hommes. Cependant Antipater, l'un des traîtres, prévenu par un espion de l'expédition qui se préparait contre lui, rassemblait de son côté une puissante armée, et se disposait à résister dans Rocheflor, sa cité. C'était une ville très forte, qui, située sur un fleuve, près de la mer, pouvait sans cesse se ravitailler. D'autre part, elle confinait à une forêt où les assiégés pouvaient, à leur

1. Ci-dessus, p. 188.

volonté, se donner le plaisir de la chasse. L'armée alliée ayant mis le siège, un combat de cavalerie s'engage devant la cité. Cassadran, qui est ici représenté comme l'un des meurtriers d'Alexandre, est fait prisonnier dans le premier engagement et brûlé à petit feu. Peu après, le roi de Hongrie amène par mer aux assiégés un renfort de vingt mille hommes. Une sortie a lieu, qui est dirigée par Florent, le fils d'Antipater. Alior combine alors une opération qui consiste à attirer les ennemis vers le camp, tandis que lui et Tolomé, placés en réserve, à la tête d'une troupe nombreuse, leur couperont la retraite en se plaçant entre eux et la ville. Les assiégés sont battus, mais pourtant ceux qui échappent au carnage réussissent à rentrer dans Rocheflor. Mais la ville est si forte qu'Alior désespère de la prendre. On consulte alors un maître habile, nommé Sapient, qui trouve le moyen d'affamer les assiégés. On construit deux grands chalands au moyen desquels une partie de l'armée se transporte sur l'autre rive du fleuve, de façon à empêcher le ravitaillement. Un nouveau combat s'engage dans lequel Alior se distingue par de nombreux exploits. Il se rencontre avec Florent, le fils d'Antipater, et réussit à le faire prisonnier. Mais, le combat fini et les assiégés refoulés dans Rocheflor, il s'aperçoit que son frère Ariste manque à l'appel. Celui-ci en effet avait été pris dès le commencement de la bataille. Florent et Ariste sont échangés l'un pour l'autre. Bientôt les Grecs, ayant fait combler les fossés, réussissent à s'emparer de la tour. Antipater, qui fuyait, est pris par Alior, et bientôt Divinuspater, dont il n'avait pas été question

jusque-là, est pris aussi. Les barons délibèrent entre eux sur le genre de supplice qu'il convient de leur faire subir. Licanor en propose un qui est adopté comme le plus cruel. Puis les douze pairs d'Alexandre reconnaissent Alior comme leur seigneur.

§ 3. — Suites diverses.

La vengeance de la mort d'Alexandre est la conclusion dernière du Roman. Alexandre mort et vengé, on ne voit pas ce qu'on pouvait encore ajouter à son histoire. Mais la vie d'Alexandre était devenue peu à peu, comme celle de Charlemagne, bien qu'à un degré moindre, une matière épique, où les romanciers puisèrent longtemps des sujets de poème. Lambert le Tort, Alexandre de Bernai, Pierre de Saint-Cloud et leurs devanciers avaient mis en œuvre à peu près tout ce que la tradition écrite avait conservé de notions historiques ou légendaires sur Alexandre. Déjà Gui de Cambrai et Jean le Nevelois avaient dû trouver ou imaginer les récits par lesquels ils avaient, chacun de son côté, complété le Roman. Ceux qui vinrent après eux firent de même. Les poèmes que je vais énumérer sont de pures fictions, qui prennent, à la vérité, leur point de départ dans le Roman, qui lui empruntent quelques noms de personnages, mais n'appartiennent plus, à proprement parler, à la légende d'Alexandre.

Le premier de ces poèmes est celui des *Vœux du Paon*¹,

1. Le paon était considéré comme étant proprement « la viande

dont le héros principal est Porus, et qui a pour auteur Jacques de Longuyon, romancier dont on ne connaît aucun autre ouvrage. Comme on l'a vu plus haut (p. 222), ce poème se rattache immédiatement à l'épisode de Dauris et Floridas ou du duc Melcis. Par suite, il a été dans quelques mss. intercalé dans le corps même du Roman à la suite de cet épisode. Mais le plus ordinairement les *Vœux du Paon* sont copiés, soit à la suite du Roman, dans les mss. les moins anciens, ceux qui se terminent par la *Vengeance* de Jean le Nevelois¹, soit à part. Ce dernier cas est, de beaucoup, le plus fréquent. Peu de poèmes du moyen âge ont obtenu un succès comparable à celui des *Vœux du Paon*. J'en connais une trentaine de copies, dont il me paraît inutile de dresser ici la liste. Il a donné matière à deux continuations successives. C'est là que pour la première fois sont énumérés les neuf preux, ces types de la vaillance et de l'honneur chevaleresque qui ont inspiré, de la fin du xiv^e siècle au commencement du xvi^e, tant d'écrivains et d'artistes.

Malgré son importance, le poème des *Vœux du Paon* n'a pas encore obtenu les honneurs de l'impression, et les auteurs assez nombreux qui l'ont mentionné en ont parlé avec peu d'exactitude². Rappelons qu'il résulte

des preux. » L'usage de prononcer des vœux sur cet oiseau, dans certains festins, paraît avoir été surtout répandu au xiv^e et au xv^e siècle, principalement dans le nord de la France. Voy. Sainte-Palaye, *Mémoires de l'ancienne chevalerie*, éd. Nodier, I, 158.

1. Bibl. nat. fr. 791 (*Romania*, XI, 289), 1375 (*ibid.*, 290), 1590 (*ibid.*, 312), 24365 (*ibid.*, 284).

2. L'abbé de La Rue (*Essai sur les bardes*, etc., II, 347), et ceux qui l'ont suivi (par ex. Dinaux, *Trouvères brabançons*, p. 391), supposent que Jacques de Longuyon a dédié son poème à Thibaut II, comte de

d'un passage cité par le marquis de La Grange dans son édition de *Hugues Capet*, p. xix, que le poème fut composé à la demande de Thibaut II qui fut duc de Lorraine de 1304 à 1312, époque de sa mort. Comme dans le passage cité, qui se trouve tout à fait à la fin du poème, l'auteur rappelle les circonstances dans lesquelles Thibaut mourut, il faut admettre que le poème, commencé avant 1312, fut terminé après cette date.

Le succès extraordinaire qu'obtint le poème des *Vœux du Paon* suscita à Jacques de Longuyon des émules et des continuateurs. Un certain Brisebarre composa le *Restor du Paon*, comme complément des *Vœux*¹. Le *Restor* se trouve à la suite des *Vœux* dans un grand nombre de mss. Nous avons vu (p. 223) qu'il a été admis dans le ms. d'Oxford; d'où il résulte que Brisebarre composait avant 1338, date de l'exécution de ce manuscrit². Rien n'empêche d'identifier l'auteur du *Restor* avec un Brisebarre de Douai sur lequel on lit, dans les *Règles de la seconde Rhétorique*³ :

Ou temps dudit Machault fut Brisebarre de Douay qui

Bar, mort en 1296 ou 1297; M. Didot, *Essai de classification des Romans de chevalerie* (Paris, 1870), tableau IX, dit que les *Vœux du Paon* furent commencés par Brisebarre et terminés par Jacques de Longuyon avant 1312.

1. Les vers où Brisebarre se nomme ont été plus d'une fois cités; voy. La Grange, préface de *Hugues Capet*, p. xvij, et *Romania*, XI, 297.

2. Voy. *Romania*, XI, 292.

3. La citation qui suit est tirée du catalogue de la bibliothèque A. Firmin-Didot, vente de juin 1881, ms. n° 25. Ce passage a déjà été cité par P. Paris, *Mss. français*, V, 48, d'après le même ms. qui alors appartenait à Monmerqué.

fist le livre de l'Escolle de foy et le Tresor Nostre-Dame¹ et si fist le serventois :

S'amours n'estoit plus poissant que nature
No foy seroit legiere a condempner.

Et plusieurs autres bons [dits ?] qui bien sont à recomman-
der et à presier, car ses faits furent bons ; et n'estoit point
clers, ne ne savoit lire n'escriper.

Après Brisebarre vint Jean de le Mote qui composa
en 1340 le *Parfait du Paon*, poème d'environ 3,900 vers,
pour faire suite au *Restor*. Il était lui aussi du nord de
la France, comme le prouve la forme « de le Mote »,
assurée par l'acrostiche qui termine son œuvre². Ce

1. Ces deux poèmes se trouvent dans le ms. Bibl. nat. fr. 576, ff. 93 et 114. Le premier est daté, dans la rubrique, de 1327. Ils ont été connus de l'abbé de La Rue, qui suppose, à ce propos, que Brisebarre était de Rouen (*Essai sur les Bardes*, etc., II, 354), supposition démentie, comme on le voit par le témoignage des *Règles de la seconde rhétorique*. Un autre poème, qui paraît être du même auteur, est indiqué sous le titre de « Plaidoyer de J. Brisebarre » dans le catalogue du fonds Barrois, n° 374, à Ashburnham place. Il est incomplet du début.

2. Voici la tirade où l'auteur se nomme en acrostiche. On pourra, par cet échantillon, se former une idée suffisante du style de l'ouvrage :

Ensi est li Paons parfaits pour miex parfaire
L'ouvrage de devant qui miex plaist et doit plaire
Que ne fait li darrains qu'en rime ay volu traire,
Car il fu fais de sens mieudre et plus secretaire.
Et pour chou qu'il n'est pas de souffissant affaire,
Mon non couvrentement voel en ces viers atraire.
Je commenche mon non, Diex me gart de contraire.
Eureuse soit ma vie, es chius ait sen repaire ;
Hautelement y soit mis chis pour qui m'i apaire
Avec la sainte Virge devinne et debonnaire,
Ne mauves ne le puist ja en ses las atraire.
Diex l'en voelle eschiver car mout fait a desplaire,

Jean de le Mote eut en son temps une certaine célé-
brité¹. Il est l'auteur du *Regrès de Guillaume comte de Hainaut* (Guillaume I^{er}, † 1337), poème maniéré et pédantesque composé en 1339 pour la reine Philippe, femme d'Édouard III². L'intérêt presque unique de cette fade composition consiste dans les allusions aux romans en vogue que l'auteur y a semées. L'une de ces allusions (vv. 3106 et suiv.) se rapporte à l'histoire d'Alexandre et de Porus telle qu'on peut la lire dans les *Vœux du Paon*.

Le succès de ces derniers rejets de la légende d'Alexandre allait s'affaiblissant graduellement. Les copies

En joie le fache iestre tous jours refrequentaire.
Lius et tans est q'il pense a Dieu qui les bien maire
En pleurs et en souspirs pour s'ame boine faire.
Morir le couvenra, c'est chose necessaire ;
Ordenée est la mors pour lanchier et pour traire.
Tous nous couvient finner : nus n'en voist au contraire.
En Dieu est qui tout fist de nous faire et desfaire.
L'an mil .ccc.xl. volt cest branche faire
Explichiit le *Parfait*, il est tans d'a fin traire
Car biaux canters anoie, che ay oy retraire.

(Bibl. nat. fr. 12565, fol. 297 v°.)

L'abbé de La Rue et ceux qui l'ont suivi donnent à l'auteur le nom de *Jean de Motelec*, en faisant compter dans l'acrostiche les trois derniers vers ; voy. *Essai sur les Bardes*, etc., II, 347 ; Grasse, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters* (1842), p. 450 ; Frocheur dans le *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 1847, p. 412. L'ouvrage de Jean de le Mote commence au fol. 233 v° du ms. précité.

1. Gilles le Muisit (éd. Kervyn de Lettenhove, I, 89) le range au nombre des meilleurs « faiseurs » de son temps.

2. Ce poème vient d'être publié pour l'Académie royale de Belgique (*Li regret Guillaume comte de Hainaut, poème inédit du XIV^e siècle* par Jehan de le Mote, publié, d'après le ms. unique de Lord Ashburnham, par A. SCHÉLER, 1882, in-8°). L'éditeur, M. Schéler, n'a pas soupçonné que Jean de le Mote fût connu comme l'auteur d'un autre ouvrage que le *Regret du comte Guillaume* ; voy. sa préface, p. vii.

du *Restor* sont déjà beaucoup moins nombreuses que celles des *Vœux*. Quant au *Parfait du Paon*, je n'en connais pas d'autre manuscrit que celui auquel est empruntée la citation donnée en note. Ces trois poèmes ne se rattachent, je l'ai déjà dit, que par un lien assez faible à l'histoire légendaire d'Alexandre. Leur intérêt consiste surtout en ce qu'ils sont de curieux spécimens d'une littérature chevaleresque très peu héroïque, mais très raffinée, qui se développa dans la Flandre et dans le pays wallon au xiv^e siècle et qui forme comme le prolongement de la littérature épique de la France centrale.



CHAPITRE X.

EUSTACHE OU THOMAS DE KENT, *LE ROMAN DE TOUTE CHEVALERIE*.

Tandis que sur le continent le Roman allait sans cesse s'accroissant de nouvelles branches ajoutées, les unes à la fin, les autres dans le corps même de l'œuvre, le même ouvrage, transporté en Angleterre, y était largement mis à contribution par un romancier, dont le nom varie selon les manuscrits, qui entreprenait à son tour, avec plus d'industrie que de talent, de raconter les hauts faits du héros macédonien. Il ne faut pas se faire d'illusion sur la valeur littéraire de cette nouvelle composition, qui paraît avoir reçu de son auteur le titre un peu ambitieux de « Roman de toute chevalerie »¹. C'est une œuvre également dépourvue d'originalité et de style. Il s'en faut cependant qu'elle soit sans impor-

1. C'est du moins la désignation qu'on lit à l'explicit des mss. de Paris et de Cambridge.

tance. D'abord elle nous fournit la preuve la plus certaine et la plus ancienne que nous ayons de l'introduction du Roman en Angleterre¹. Puis elle a servi de base à l'un des poèmes anglais sur Alexandre. Enfin elle offre, en sa composition même, de curieuses particularités. A ces divers titres elle mérite toute notre attention.

Le *Roman de toute chevalerie* est inédit, et il se passera peut-être bien des années avant qu'il soit publié. Les manuscrits en sont peu nombreux, incorrects et très dispersés. De plus il sera difficile d'en donner une édition correcte tant qu'on ne possédera pas un texte établi avec critique du Roman de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris. Les observations qui suivent pourront être de quelque utilité à un futur éditeur : elles ne prétendent nullement épuiser les questions que soulève ce poème. Je devrai, notamment en ce qui concerne les sources auxquelles l'auteur a puisé, me borner à des indications assez générales, une étude détaillée exigeant des citations nombreuses que ne per-

1. Entre tous les mss. du Roman dont j'ai donné la description dans la *Romania*, un seul, le ms. Hatton 67 de la Bodleienne (*Romania*, XI, 317-8), a été écrit par un scribe anglais, et il ne contient qu'une partie du *Fuerre de Gadres*. Le ms. Bodley 264 (*Romania*, XI, 290-301) a été, à la vérité, achevé en Angleterre, car les rubriques sont l'œuvre d'un copiste anglais; mais le texte a été écrit, sinon en France, du moins par un copiste français. Les témoignages sur la diffusion de la légende d'Alexandre en Angleterre réunis par Warton (1824, I, 126, 127, 132) et reproduits par Favre (*Mél.* II, 139-41) sont postérieurs au *Roman de toute chevalerie* et ne se réfèrent pas spécialement aux poèmes français. Quant à la traduction du *Fuerre de Gadres* et des *Vœux du Paon* imprimée en 1580 par Arburthnot, et rééditée en 1831 par le Bannatyne Club, elle est d'une époque relativement récente.

mettent pas les limites dans lesquelles je suis tenu de me renfermer.

Je traiterai d'abord avec quelque détail des manuscrits du poème, sujet sur lequel on n'a donné jusqu'à présent que des renseignements très incomplets.

Je connais, du *Roman de toute chevalerie* quatre mss. ou fragments de mss. :

1° Bibl. nat. fr. 24364, précédemment ancien fonds 7190⁶, ou La Vallière 45 (catalogue du duc de La Vallière, n° 2702). Une note écrite de la main de Cangé sur un feuillet de parchemin relié en tête du volume nous apprend que ce ms. faisait antérieurement partie de la bibliothèque de M. de Caumartin, évêque de Blois (voir le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu monseigneur Jean-François-Paul Le Febvre de Caumartin*. Paris, 1734, n° 3689). C'est un magnifique livre à deux colonnes, exécuté en Angleterre à la fin du XIII^e siècle ou au commencement du XIV^e, et orné d'un très grand nombre de miniatures d'un dessin fort remarquable. Le texte en est malheureusement fort incorrect. De ce ms. sont tirés les fragments publiés au t. I du présent ouvrage, pp. 195-235. La notice du catalogue du duc de La Vallière est très imparfaite et traite beaucoup moins du livre qu'elle a pour objet que du Roman de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris. Elle attribue le ms. au XII^e siècle. Legrand d'Aussy a donné du même ms. une notice assez étendue, mais toutefois bien médiocre, dans le tome V des *Notices et extraits des manuscrits*, pp. 121-30.

2° Ms. de la Bibliothèque du chapitre de Durham,

c. IV, 27 b, signalé jadis par M. Fr. Michel comme contenant « une copie du roman d'Alexandre, du XIV^e s. » et sans intérêt. » J'ai décrit ce ms. en 1867 dans mon rapport sur les mss. de Durham¹. J'en ai publié les rubriques ci-dessus, I, 177-93.

3^o Cambridge, Trinity College, O. 9. 34, ms. venant de Thomas Gale, ne figurant pas toutefois dans le catalogue imprimé par Bernard dans les *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ* (Oxford, 1697, fol.) à moins qu'on veuille le reconnaître dans le « liber quidam metris gallicis » inscrit sous le n^o 185 (*Catalogi*, II, 1, 189). Il porte les anciennes cotes 326 et H 12. Ce ms., que je ne connaissais pas lorsque j'ai imprimé le t. I du présent ouvrage, est important, malgré ses nombreuses lacunes, et mérite une description détaillée. Il ressemble beaucoup pour l'écriture et l'ornementation au ms. de Paris; peut-être serait-il un peu plus ancien. En tout cas il est plus correct. Dans son état actuel il commence au vers *Meint poindre bien enpris les autres fait corocer*, qui appartient au *Fuerre de Gadres* (Mich. p. 177 v. 32) et correspond au fol. 21 b du ms. de Paris². Il y a donc au commencement une lacune qu'on peut évaluer à trois cahiers. Ce qui subsiste est réparti entre sept cahiers composés originairement chacun de quatre feuillets doubles, mais dont plusieurs sont incomplets. Le cahier I (ff. 1-8) est complet. Le

cahier II (ff. 9-14) a perdu son troisième feuillet double, et de là deux lacunes d'un feuillet simple entre les ff. 10 et 11 et 12 et 13. Le cahier III (ff. 15-22) est complet, mais ensuite il doit manquer tout un cahier. Le cahier IV (ff. 23-29) n'a que sept feuillets simples. Le huitième (seconde moitié du feuillet double extérieur) manque, d'où une lacune après le f. 29. Le cahier V est réduit à trois feuillets simples (ff. 30-32); manquent le premier feuillet double, la première moitié du second feuillet double et le feuillet du centre; restent donc le troisième feuillet double et la seconde moitié du second. Ces pertes portent à trois feuillets simples la lacune entre les ff. 29 et 30, et causent une lacune de deux feuillets simples entre les ff. 30 et 31 et d'un feuillet simple entre les ff. 32 et 33. Le cahier VI (ff. 33-40) est complet. Le cahier VII (ff. 41-46) a perdu son feuillet double du centre, d'où une lacune entre les ff. 43 et 44. Le poème se termine au f. 44 c, les ff. 45 et 46 restent blancs. Chaque feuillet est à quatre colonnes dont chacune contient 46 vers lorsqu'il n'y a pas de miniature. Mais la plupart des pages sont ornées de miniatures qui occupent ordinairement la place de 12 vers, et il y a souvent, surtout dans la partie qui concerne la description des merveilles de l'Inde, plus d'une miniature par page. J'estime à environ 2,900 vers ce qui reste du poème dans ce ms.

4^o Fragment appartenant à la Bodleienne (Oxford), qui servait de couverture à un livre anglais imprimé en 1595. C'est un feuillet simple de 0,185 sur 0,135, mais rogné du bas, qui contient dans son état actuel 32 vers

1. *Arch. des Missions*, 2^e série, IV, 115-6 et 120-2; tirage à part pp. 83-4 et 87-9.

2. Sous cette forme, où le second hémistiche vaut mieux : *Maint poindre en pris ad hui fet recorcer*.

au r^o et autant au v^o. L'écriture paraît être du milieu du xiii^e siècle. Il m'a été signalé par M. Neubauer, sous-bibliothécaire de la Bodléienne. J'en donne en note la transcription, y joignant les variantes du ms. de Paris¹. Ces variantes, qui sont fort nombreuses, puis-

1. « Ainz me fust la corone de la teste tolue.
« Je ai a mainte terre a vus combatue,
« Mainte terre conquise e mainte gent vencieue.
« Si alques en puis durer la deserte iert rendue.
- 5 « A Grece rent mercis, la terre absolue,
« Que joie e juventé ad pur mei perdue.
« Se Grece m'ad esté por long tens connue
« Graciously le ment (*sic*) mi quers la salue.
« Si je auques puisse vivre, s'onor iert acréue. »

- 10 En leesce est li reis de sa gent qu'il veit;
Il en mercie Grece par qui l'onor aveit;
Graciously l'a nomé, que graciously esteit.
Honor e grant richesce a sa gent prometteit,
Qui por la sue amur issi s'en conbateit.
- 15 Il avoient reison, que quant que out lor doneit.
Si Alisandre fu liez, seignurs, ce fu dreit :
Quant il veieit tel ost, esleecer se deit;
Onques tel ne fu ne quid que jamés seit.
N'a la cholor d'Inde ne al septentrional freit.

- 20 De la beauté des armes tote la terre esclaire,
Relust l'or e l'argent e li taint reflaire,
Eirent li olifanz, chamels e dromedaire,

Var. du ms. Bibl. nat. fr. 24364, fol. 50. — 1 de mon chef t. — 2 par vous en sa vencieue. — 3 E meint poeple conquis e la gent esconbatue. — 4 Si aukes puis endurer. — 5 En Grece est meri. — 6 Qui j. en j. ad pur m'amur p. — 7 Sa grace m'ad esté par. — 8 Graciously Grece mis coers vus s. — 9 Si aukes en pus v. ta honor ert a. — 10 Alix. se rehaite. — 11 E mercie. — 12 car g. — 13 g. hautesce. — 14 se c. — 15 Il avieient grant r. car qu'il out. — 16 S'il en fut liez il en out bon d. — 17 Q. vit un t. o. enlescer se deveit. — 18 Onc t. ne fu veüe ne ne q. || Mès il n'est pas venu encore al grant destreit. — 19 n'al septentrion au freit. — 21 R. or e a. de haubers le teint fleire.

qu'il y en a pour presque tous les vers, sont en général très mauvaises. Il est visible que le copiste de Paris ne comprenait guère ce qu'il copiait. Non seulement il lit

- Ventelent gonfanun, galopent sagittaire.
Grant chose ad enpris li reis Alisandre a faire;
25 Si n'est par Dampnedeu a fin ne porreit traire.
Si com l'a trové en Solin le gramaire,
Denis, Magastanas mi troevent l'ensamplaire
Que alerent par Inde en maint liu solitaire,
Virent les granz serpenz e la bestiaire.
30 Des peres qu'il troverent escriptrent lapidaire.
Autres livres assez qu'il mostrent a l'almaire.
Solum ce que je sai vus voi le veir retraire.
.....

Verso.

- Qui escriptrent qu'il virent e est autoritez;
Jeronimus le dit e Solins l'alsez,
35 Li bon Magestenes e autres auttors assez.
Qui por ver mervailles furent en Inde alez;
Car des bons diz de livres est cist estretez.
Si vus de ce que die, seignurs, ne me creetz,
Jeronime serchez e Solins reversez,
40 E en Troie Pompeie ce que di troverez.
Sil tenez por mensonge, a ce vus tenez.
Dès Mede en amond dont vus oi avez,
Tresqu'en Yndien (*sic*) est Yndien regnez,

23 V. li g. — 24 emprise reis A. — 25 Si n'est de par Deu a fin ne poet. — 26 l'ai t. par Solin en gramaire. — 27 Deniz e Magastes me t. lasamplaire. — 28 en Ynde par m. — 29 E virent les genz e tut le grant. — 30 Ke i t. descrirent le lapidaire. — 31 E altres l. a. k'il mistrent en a. — 32 voil ors estraire. — *Voici ce qui manque au bas du feuillet du ms. d'Oxford* : En la fin d'Orient de Ynde i ad paire | Ynde superior e Ynde la maire | Mès ensemble merchant com Solin est viere.

De Jeronime le ystorien e de Solin.

Solum coe ke cens dient qui avant sunt nomez | Ki escriptrent...
33 co k'il v. en a. — 34 Jerome. — 35 Tibon Magastenes. — 37 Car des diz de lur livres est cestui. — 39 Jerome sur Ethique e S. — 40 E Troge Pompeie co. — 41 a ceus vus pernez. — 42 De moi en avint si com. — 43 Treskes en Orient.

mal et écrit de véritables non-sens (*lapadaire* pour *lapi-daire* v. 30, *Tibon* pour *Li bon*, v. 35); mais souvent il modifie le texte de la façon la plus arbitraire et la plus maladroite (*Sa grace* pour *Se Grece* v. 7, *De moi en avint* pour *Dès Mede en amont* v. 42). En somme, s'il est vrai que le fragment d'Oxford, le ms. bien incomplet de Cambridge, et surtout le ms. de Durham ne sont pas exempts de mauvaises leçons, il est certain que le plus mauvais texte est celui de Paris.

E en la mer d'Aufrike ou gist un deliez,
 45 E dès la mer de North desque al mont Casalez.
 Li air i est mult sainz, li mount est mult ensentez;
 Onques n'i ad yvern, deus foiz i ad esté;
 Deus foiz coilt hom les flur, les vins e les blez.
 El regn ad cent mil, que chastels que citez,
 50 Estre les granz illes e les autres fermetez,
 E noef mil pueple de diverse gente nez.
 Li tierce part du secle fu long tens contez
 Ne vus esmerveillez de ce que ci oiez :
 Greignurs sunt les mervailles que vus avant orrez.
 55 Liber ad nun cel qui prime fu chacez.
 De oure que Alisandre i out ses ostz menez
 Sunt sis mil cinc cenx anz e .xxj. meis passez ;
 Par les reis que entre furent, ce saver poez :
 Cent e cinquante rei

60 N'est mie de mervaille si li puples est grant :
 En cel eure engendrerent li hom mult enfanz.
 E si est un peuple que n'est mie grant ;
 Ja n'istra de son regne e vit ben cent anz,
 Mult i ad riches ylls, plusors reis mananz.

44 en gist un desliez. — 45 del N. amont çoe sachez. — 46 Li eirs i est s. hom i vit en santez. — 47 N'i ad nul ivers d. f. i est estez — 48 D. f. i coilt en les fruz. — 49 Al regne ad vint m. — 52 Pur la terce part del mund. — 54 Greindres s. l. m. k'en avant. — 55 Liberus fut li premiers ki en fut onc cassez. — 56 De l'oure. — 57 e treis meis nombrez. — 59 C. e c. treis i ont des coronez. — 60 C'est mie mervaille. — 61 En cel tans. — 62 mie erranz. 63 il vit bien. — 64 e p.

Actuellement, la première question qui se présente à notre examen, et non la plus facile à résoudre, concerne le nom de l'auteur. On lit dans l'extrait du *Roman de toute chevalerie* imprimé au t. I du présent ouvrage (p. 120, v. 40) le vers qui suit :

Qui mun nun demande, THOMAS ai non de Kent.

Telle est la leçon du ms. de Paris. A l'endroit correspondant, il manque au ms. de Durham trois feuillets (voy. ci-dessus, I, 182). Comme ceux qui ont parlé avec plus ou moins d'exactitude de notre roman n'ont connu directement ou indirectement que le ms. de Paris, le nom de Thomas de Kent est entré dans notre histoire littéraire, et je n'ai pas hésité pour ma part à le considérer comme à l'abri de toute contestation dans le rapport où je fis connaître pour la première fois, en 1867, le ms. de Durham. L'abbé de La Rue, à qui les informations biographiques coûtaient peu, va même jusqu'à assurer que Thomas « vivait encore dans les « premières années du xiv^e siècle. Du moins, » dit-il, « on le trouve mandé à l'échiquier en 1309 comme « exécuteur du testament de Jean de Cantorbéry » (*Essais sur les bardes*, etc., II, 352). Il n'y a aucun fondement à faire sur un rapprochement qui n'a d'autre base que l'identité d'un nom fort commun. Il est d'ailleurs probable que le *Roman de toute chevalerie* appartient au milieu environ du xiii^e siècle, et par suite il est très douteux que le Thomas signalé par l'abbé de La Rue en puisse être l'auteur.

Mais il y a plus : le nom même de Thomas est loin

d'être assuré. Le vers cité plus haut d'après le ms. de Paris est ainsi conçu dans le ms. de Cambridge :

Ki mon nun demande, EUSTACE ai non de Kent (f. 22 c)

Il n'y a aucune raison de préférer la leçon *Thomas* du ms. de Paris à la leçon *Eustace* du ms. de Cambridge. Au contraire, une circonstance particulière donne toute probabilité à la leçon de Cambridge : c'est que vers le milieu du poème, dans le ms. de Paris comme dans celui de Cambridge, on lit cette rubrique : *La conclusion del livre Alixandre et de mestre Eustace qui translata le livre* (ms. de Paris fol. 44 d, ms. de Cambridge f. 22 b). C'est dans la seconde des tirades qui viennent ensuite que se trouve le vers où est nommé Thomas de Kent, selon le ms. de Paris, Eustace de Kent selon le ms. de Cambridge. Le ms. de Paris, qui porte une fois Eustace et une autre fois Thomas, est donc en contradiction avec lui-même. Il serait certainement difficile de dire pourquoi le nom de Thomas a remplacé celui d'Eustace, mais la difficulté reste la même en toute hypothèse. On sait d'ailleurs que les substitutions de ce genre ne sont pas sans exemple, et, à ce propos, je ne puis m'empêcher de remarquer que dans le texte de la Bible en vers français de Herman de Valenciennes que renferme le ms. Harleien 5234, ce même nom Thomas a été substitué au nom de Herman, l'auteur véritable¹. Le nom de Thomas est connu dans la littérature anglo-normande. Le roman de Horn et

Rimel et l'un des romans de Tristan ont pour auteur un Thomas qui avait, pour le dire en passant, un tout autre talent que le rimeur, quel qu'il soit, à qui nous devons le *Roman de toute chevalerie*.

Appelons donc notre auteur Eustache, puisque ce nom est le plus autorisé des deux, et voyons comment il a procédé pour composer son roman. C'était très probablement un clerc. On sait qu'en Angleterre les clercs ont pris à la littérature vulgaire une part plus considérable que sur le continent. Son prologue¹ offre un caractère nettement religieux. Le monde est périlleux pour ceux qui ne servent pas Dieu fidèlement. La vie humaine est brève ; elle est pour tous pleine de pièges, pour beaucoup pénible. Cependant il n'est aucun homme, si peu fortuné qu'il soit, qui n'y ait quelque plaisir : tel est du moins le sentiment de notre romancier qui, pour satisfaire à ce besoin de récréation qui est naturel à l'homme, a entrepris de conter l'histoire d'Alixandre. Il l'a contée, comme pouvait le faire un clerc, et un clerc médiocre, du XIII^e siècle, avec érudition, mais sans aucune critique. Quant à l'imagination, il ne faut pas lui reprocher de n'en avoir pas montré, car son but était visiblement de produire une compilation nouvelle, non point d'ajouter quelques merveilles de plus à toutes celles que lui fournissaient les récits de ses devanciers. Il fait grand étalage des livres latins qu'il a consultés. Il cite Aristote, César, Denis, Isidore, Jérôme, Josephe, Mégasthènes, Moïse, Orose, Solin,

1. Voy. Th. Wright, *Biographia britannica literaria*, anglo-norman period, p. 335.

1. Voy. t. I, p. 195.

Troque Pompée¹. Mais, entre tous ces noms, il en est d'abord deux qui ne sont cités que pour l'effet, à savoir Denis et Mégasthènes, qu'il a pris dans Solin². César et Moïse (probablement la Genèse) n'ont pas dû lui être d'un grand secours, mais il a fait de nombreux emprunts à Isidore de Séville et à Solin pour la description des merveilles de l'Inde. Troque Pompée, c'est-à-dire Justin, Josèphe, Orose, lui ont fourni quelques notions sur des points accessoires. Jérôme n'est point autre que saint Jérôme, considéré au moyen âge comme le traducteur de la fabuleuse cosmographie d'Ethicus³.

1. Voy. le passage cité ci-dessus, p. 279, note, et cf., au t. I, p. 215, v. 493. Cf. encore ce passage que je cite d'après le ms. de Cambridge, fol. 8 a, et qui se trouve dans le ms. de Paris au fol. 31 a :
 . . . asez ai dont diter,

Kar l'estorie en est grant e li fet sont plener;
 E çoe poent li clerc ben tesmonier
 Ki se volent a Cesar e Pompeie acointier,
 E lire Aristotle e Solin versiller,
 Orosie e Ysidre e Jeromme le ber
 E les autres autors maistre de translater
 Ki les faz Alisandre descristrent premer.

Il y a dans le ms. de Paris : *Qui se volt a Troie a Pompeie acointier | Et lire Eutiche et Solin reverser | E les altres auctors...*

2. « Megasthenes sane apud Indicos reges aliquantisper moratus res Indicas scripsit, ut fidem quam oculis subjecerat, memoriae daret. Dionysius quoque, et ipse a Philadelpho rege spectator missus, gratia periclitandæ veritatis paria prodidit. » C. Iulii Solini *Collectanea rerum memorabilium*, §2, 1; cf. §2, 21; ed. Mommsen, pp. 203 et 207.

3. Il faut admettre ci-dessus, p. 279, v. 39, la variante du ms. de Paris *Jerome sur Ethike*. Fabre, *Mélanges d'histoire littéraire*, II, 105, a bien vu à quel ouvrage se rapporte l'allusion, et a relevé à ce propos la méprise de Legrand d'Aussy, qui, s'étant mis dans l'esprit que le Jérôme du romancier devait être l'historien Jérôme de Cardie, s'étonnait de voir attribuer à celui-ci un traité d'éthique ou de morale. Si Legrand avait lu avec un peu plus de soin l'ouvrage qu'il a tenté de faire connaître, il aurait trouvé plus d'un passage

Quant à Aristote, je pense qu'il ne faut pas chercher plus loin que la lettre d'Alexandre à Aristote, qu'il désigne d'ailleurs fort exactement en un passage¹, et dont il s'est beaucoup servi. Il a fait plus d'usage encore de Valerius, qu'il n'a pu citer par son nom, parce qu'il n'avait entre les mains que l'*Epitome*, où le nom de Valerius n'a pas été conservé.

Maître Eustache ne s'est pas contenté d'extraire et de paraphraser en mauvais vers de sa façon les auteurs latins, les livres de *clergie*, comme on eût dit au moyen âge, dont nous venons de dresser, d'après lui, la liste : il a aussi mis à contribution un ouvrage français dans lequel il a puisé d'autant plus librement qu'il n'a eu d'autre peine que celle de transcrire les morceaux qu'il lui a plu de s'approprier. Cet ouvrage français n'est autre que le Roman en alexandrins, auquel il a emprunté deux branches sur quatre : la deuxième en totalité, et la quatrième presque entière.

La compilation d'Eustache de Kent étant inédite, on ne peut entreprendre ici d'en donner une analyse détaillée, avec indication des sources, comme on a pu

qui l'auraient mis en garde contre une aussi fausse supposition. Ainsi, au fol. 63 c du ms. de Paris, à propos de Gog et de Magog : *Çoe dist seint Joromes e Ethicus li ber;* et fol. 66 a : *Çoe dist seint Jerom e Ethicus Palosé.* C'est après avoir commis un certain nombre de confusions de cette force que notre érudit en est arrivé à conclure « que l'ignorant Thomas, le plagiaire Thomas, n'est probablement encore, avec ces torts, qu'un charlatan impudent et « maladroit, qui, pour accréditer ses fables et donner quelque vogue « à son ouvrage, s'entourait d'autorités dont il ne connaissait que « les noms » (*Notices et extraits*, V, 128).

1. Voy. I, 222, vv. 64-6.

le faire dans un des chapitres qui précèdent, pour le Roman en alexandrins dont il existe un texte imprimé. Le lecteur devra se contenter d'indications sommaires qu'il pourra suivre, à défaut d'un texte complet, sur les rubriques et sur les extraits du poème qui ont été publiés dans le t. I du présent ouvrage, pp. 177 à 235.

Tout le commencement du poème, jusqu'à la rubrique xxvij inclusivement, est rédigé d'après l'*Epitome* de Valerius. Pour quelques détails de peu d'importance, l'auteur a eu recours à d'autres sources, à Solin par exemple¹. La division du monde en trois parties : Asie, Afrique et Europe², est un lieu commun de l'ancienne géographie, qui ne vient pas de Valerius, mais se trouve au début de bien des compilations historiques. Dans l'édition que j'ai donnée des 588 premiers vers du poème, d'après le ms. de Paris, le seul, malheureusement, qui fût alors à ma portée, j'ai indiqué, en regard de chaque rubrique, la concordance avec Valerius. Le point où je me suis arrêté (rubrique xiv selon le ms. de Durham) correspond au ch. xviii de Valerius. L'accord se poursuit jusqu'au début du siège mis devant Tyr par Alexandre (rubrique xxvij du ms. de Durham, ch. xxxv du livre I de Valerius³). A partir de ce point, Eustache de Kent abandonne pour quelque temps l'*Epitome*, et

1. Voir I, 215, note du v. 493.

2. I, 197.

3. Il est bien entendu que les numéros des chapitres sont ceux du Valerius complets, qui ont été conservés par M. Zacher dans son édition de l'*Epitome*. J'ai donné plus haut, p. 19, l'indication des chapitres omis par l'abrégiateur.

insère dans sa compilation tout le *Fuerre de Gadres*¹. Il a eu sous les yeux un texte qui, vers la fin de la branche, différerait de tous les mss. qui nous sont parvenus, et dont il y aurait peut-être lieu de tenir compte pour déterminer exactement à quel endroit et comment se termine le *Fuerre de Gadres* proprement dit. Nous avons vu, en effet, plus haut (p. 138) que ce point est assez flottant. Quoi qu'il en soit, la dernière des tirades du *Fuerre de Gadres* qui se retrouve à la fois dans le *Roman de toute chevalerie* et dans le Roman édité par M. Michelant, est celle qui commence par le vers : *Cil de Gadres en issent e rengé e serré* (ms. de Cambridge fol. 6 d ; ms. de Paris fol. 29 c ; Michelant, p. 223, v. 24²).

Suivent huit tirades que je ne retrouve dans aucun des mss. du Roman français qui contiennent le *Fuerre*,

1. Fol. 8 a du ms. de Paris. Voici, d'après ce ms., les dix premiers vers du *Fuerre* :

Devant les murs de Tyr, la dedenz en la mer,
Le rei de Macedoine fut (*sic*) un chastel fermer ;
Mult fu riche e manant, s'ot entor maint piler.
La façon del chastel ne vos sai deviser.
De la porte vers terre lor velt le port veer,
Qu'a la cité ne puissent ne venir ne aler,
Ne barges ne galies n'i puissent ariver.
Li reis i comanda de sa gent a entrer ;
Armes et garesons i fist asez porter ;
Sovent, de jor en altre, lui fait assalz doner.

Si on compare cette leçon à celles que nous offrent les autres mss. du *Fuerre* (*Romania*, XI, 251, 253, 256, 261, 266, 270, 273, 275, 281, 283, 289, 302, 308, 313, 315, 317, 318), on remarquera que la leçon *e manant*, du troisième vers, ne se rencontre nulle part ailleurs.

2. A ce propos, il est bon de noter que, par suite d'une erreur dans l'imposition, la page 223 de l'édition Michelant devrait être paginée 224, et réciproquement. En d'autres termes, il faut passer de la page 222 à la page 224, et de celle-ci à la page 223, puis de 223 à 225.

et qui néanmoins ne paraissent pas être de la façon du rimeur anglo-normand. Je vais donner, d'après le ms. de Paris corrigé en note à l'aide du ms. de Cambridge, le vers initial des sept premières de ces tirades, et la huitième en entier.

Li rois est revenuz de la grant pasmeison ¹...
 Mut demeinant grant joie e en font grant baudour...
 Li rois est garis e sauvez ² de sa plaie...
 Alisandre einz es reings aveit veü Pinçon ³...
 Mut out li duc grant ire quant le vit ⁴ morir...
 Li duz s'est arestu en la mestre ⁵ rue...
 Alisandre le sieut li maine empereor ⁶...

Quant Alix. l'ot qu'il crient dulcement ⁷
 Il escrie ⁸ en halt : « Laissez l'enchaînement ;
 « Joe ne voit pas destruire cil qui a moi se rent. »
 Donc s'en traient arere trestuit communement.
 Cil de la tor descendent ; a lui vont erralement,
 Li conestables les clefs tantost a li se ⁹ rent ;
 Li rois les comande ¹⁰ Macedor e Gaulent,
 Dous chevalers de Grece qu'il aime durement.
 Le païs mist en pès puis s'en va erralement ;
 Tuit droit vers Darie après ¹¹ sun errement.

1. Ms. de Cambridge, fol. 7 ; ms. de Paris, fol. 29 c à 31 a.

2. Lire avec Cambr. *Quant li r. e. g. e. sanex.*

3. Ponton, Cambr.

4. Cambr. g. vit Ponton m.

5. Lis. maître avec Cambr.

6. Cambr. Lors s'en fuient Gadrein a la maïstre tur.

7. Cambr. durement ; et de plus ce vers : E k'il crient merci tut acordément.

8. C. escria.

9. C. Li maïstres conestables tutes les portes lui rent.

10. C. Pad comandé.

11. C. E tut d. v. D. ad pris.

C'il le poent atreindre, çoe sachez verriement,
 Vendra lui le treü qu'il demande griefment.
 Li rois a leissié Gadres, a la voie se prent,
 E la branche del *Forre* ci prent deffinement ¹.

La marche sur Darius étant ainsi annoncée en ces derniers vers qui ne se retrouvent pas dans le texte ordinaire du *Fuerre*, nous revenons à Valerius. Eustache avait arrêté sa paraphrase de l'*Epitome* au ch. xxxv du premier livre pour faire place au *Fuerre*, il va la reprendre au chap. xxxvi, après une sorte de préambule dont voici les premiers vers :

Des messagers le rei Darie o le respons Alisandre, et coment Darie se conseilla a ses amis de doner respons.

Qui geste volt conter ou estoire traiter,
 A quele fin volt traire purveie al comencer,
 E die itel saveir que puisse profiter
 E tel fait dont la gent se puissent deliter.
 Altrement sun travail poet malement empleier.
 E quant il ot estoire a la soe tocher.
 Bien ² deit par reisun idonc ³ versefier.
 Verité deit dire e mençoenge laisser
 Et ne dire, qu'il puisse, rien qui n'i ait ⁴ mester.

1. La même tirade contient dans Cambr. six vers de plus : Ore dirrom après romanz a talent | De Alisandre e Darie e lur contement. | Atende cil ki voderà le vers en present : | De bone estorie sont estreit a men escient. | Nul nes poet blasmer ki nul ben entent, | Mès mut i poet aprendre k'a vasselage apent.

2. C'est la rubrique xlvij du ms. de Durham ; voy. I, 180.

3. Il semble qu'il y ait lieu d'intercaler ici [la] ; toutefois, pour ce premier hémistiche, les mss. de Cambridge et de Paris sont d'accord.

4. Cambr. dire e.

5. Cambr. E ren n'en die for çoe ke lui seit.

Hom fait soventes loiz belte pour enveiser
 Car qui matire fait ¹ covient a porchacer;
 Ne di pas pur la meie: assez ai dont ditier ²...

L'auteur continue à paraphraser Valerius, d'après l'*Epitome*, jusqu'au récit de la mort de Darius et du châtement infligé par Alexandre aux deux traîtres qui l'avaient assassiné (*Epitome*, II, 21, 22) ³. C'est ici que se trouve dans les mss. la rubrique citée plus haut, p. 282 : *La conclusion del livre Alixandre, et de mestre Eustace qui translata le livre* ⁴. Dans le chapitre qu'accompagne cette rubrique ⁵, l'auteur, s'adressant à ses lecteurs, leur annonce qu'il va traiter de l'expédition d'Alexandre en Inde, et fait connaître une fois de plus les sources auxquelles il puisera. Entre ces sources, la principale est la prétendue lettre d'Alexandre à Aristote, qui lui a fourni le gros de son récit ⁶, mais aux données de laquelle il a ajouté une foule de renseignements plus ou moins fabuleux tirés d'ailleurs ⁷. Le lecteur se formera une idée générale de cette longue nar-

1. Il faudrait *Car cui m. faut*; Cambr. *Kar a ki matire faut*.

2. La suite a été rapportée ci-dessus, p. 284, note.

3. Cf. ci-dessus, pp. 163-4.

4. Rubrique lxxij du ms. de Durham. Dans ce ms. cette rubrique est précédée d'un chapitre sur l'entrée d'Alexandre à Jérusalem, qui ne se trouve pas dans les mss. de Cambridge et de Paris (voy. I, 182), et qui est vraisemblablement tiré de Joseph (cf. ci-dessus, p. 157-8).

5. Il est publié au t. I, pp. 219-21.

6. Il y a dans le ms. de Paris *En romanz oi l'epistre d'Alisandre retraire* (I, 222, v. 64), ce qui voudrait dire que l'auteur « a entendu réciter en roman l'épître d'Alexandre », mais la leçon ci est mauvaise : le ms. de Cambridge porte *voil*, « je veux. »

7. Voir ci-dessus, p. 283.

ration à l'aide des rubriques lxxij à ccxxxix. A partir de la rubrique ccxl, l'auteur se met à nous conter, d'après le livre III de Valerius, la guerre contre Porus, l'épisode de Candace, le retour à Babylone, et enfin la trahison d'Antipater. Puis, abandonnant de nouveau Valerius à l'avant-dernier chapitre de l'*Epitome*, il complète son poème à l'aide de la quatrième branche du Roman en alexandrins, celle qui a pour auteurs Alexandre de Paris et Pierre de Saint-Cloud. Il n'a pas admis cette branche dans son intégrité : il en supprime les quatre premières tirades et s'arrête bien avant la fin. Ce qu'il lui emprunte correspond aux pages 507, v. 29, à 534, v. 11, de l'édition de M. Michelant. Puis il ajoute une conclusion de sa façon, qui est en partie la paraphrase des deux derniers chapitres de l'*Epitome*. Pour les détails, le lecteur pourra se reporter aux extraits donnés dans le premier volume du présent ouvrage. Il y trouvera, pp. 223 et suiv., toute la fin du *Roman de toute chevalerie*, depuis le retour d'Alexandre à Babylone, avec des renvois aux sources.

Nous sommes maintenant en mesure d'apprécier le *Roman de toute chevalerie*. C'est l'œuvre d'un homme aussi érudit que dépourvu de jugement. Eustache de Kent connaissait le Roman en alexandrins ¹. Mais il

1. Je suppose qu'il le connaissait en entier, bien qu'il n'ait fait usage que de la seconde et de la quatrième branches. Mais, si la seconde branche se rencontre isolément (voy. ci-dessus, p. 239-40), il n'en est pas de même de la quatrième, qui est toujours jointe aux trois premières.

connaissait aussi les ouvrages latins dont s'étaient servis les auteurs de ce Roman. Il lui parut que l'histoire de la jeunesse d'Alexandre, de la guerre contre Darius, de l'expédition en Inde, n'était pas assez conforme aux récits de Valerius et de la lettre d'Alexandre à Aristote. Aussi refit-il cette histoire à sa façon, restituant à Vectanebus le rôle que lui assignait le Pseudo-Callisthènes, et que lui avaient enlevé les romanciers français, ajoutant aux données fournies originairement par le roman grec, et notamment à l'exposé des merveilles de l'Inde, un grand nombre de traits empruntés à Solin, à Isidore de Séville, à Ethicus. Mais ses sources latines ne pouvaient lui procurer l'équivalent du *Fuerre de Gadres* (deuxième branche), ni du partage qu'Alexandre mourant fait de son empire (quatrième branche). Aussi n'a-t-il pas hésité à extraire du Roman ces deux morceaux pour les faire entrer dans sa propre composition. Il a fait cet emprunt en toute simplicité, suivant l'exemple des chroniqueurs de son temps, dont les chroniques sont, en tout ou en partie, la compilation de récits antérieurs. Il est d'autant moins légitime de l'accuser de plagiat qu'il n'a nulle part émis la prétention de faire une œuvre originale. Legrand d'Aussy, auteur de la seule notice qu'on eût jusqu'à ce jour sur le *Roman de toute chevalerie*, a donc bien vainement dépensé son indignation lorsqu'il s'est récrié sur « le vol impudent du romancier anglois ¹ », sur « sa forfanterie ² », sur

1. *Notices et extraits*, V, 125.

2. *Ibid.*, 127.

ses « filouteries ¹ ». Ces duretés sont d'autant plus déplacées qu'il serait facile de relever dans la notice même de Legrand plus d'un manque de probité littéraire ².

1. *Ibid.*, 129.

2. Il suffira de citer ce passage de la p. 125 : « Ce qui m'a le plus choqué dans le vol impudent du romancier anglois, c'est « l'affectation qu'il met à ne jamais citer l'Alexandriade, ni ses deux « auteurs (Lambert le Tort et Alexandre de Paris). Il pousse même « la mauvaïse foi jusqu'à se réclamer d'un autre et à le nommer « comme une des sources où il a puisé. Dans un endroit on lit : *La « conclusion del livre Alexandre et de mestre Eustace, qui translata ce « livre*. J'avoue qu'on peut attribuer au copiste cette espèce de som- « maire en prose; mais ce qui prouve qu'il est de l'auteur et que « celui-ci ne l'employait que comme une ruse pour dépayser ses « lecteurs, c'est que dans deux autres endroits il cite lui-même cet « Eustace : *Si com raconte Ystace*, fol. 42, col. 1; *Ce nous raconte « Eustace*, fol. 29 v°, col. 1. » — Je ne reprocherai pas à Legrand d'Aussy de s'être embrouillé sur ce nom d'Eustache que par une nouvelle erreur il identifie à la ligne d'après avec Wace, auteur du *Brut* : il est certain que le ms. de Paris porte deux noms : *Eustace* dans une rubrique, et *Thomas de Kent* dans la teneur du poème. Il y a là une difficulté dont nous ne nous sommes tirés qu'avec le secours du ms. de Cambridge qui, dans l'un et l'autre cas, donne *Eustace* (voy. ci-dessus, p. 282). Mais, en tout cas, la supposition de Legrand, que le nom d'Eustace aurait été introduit là uniquement « pour dépayser les lecteurs », était aussi invraisemblable que malveillante. Ce n'est toutefois pas encore là ce que je reproche à Legrand. Ce qui est de sa part l'indice d'une bien surprenante légèreté, c'est l'assertion qu'Eustace figurerait encore aux folios 29 et 42. Or, ce nom ne figure ni là ni ailleurs. Legrand a pris ces deux indications, non dans le ms., où elles ne se trouvent pas, mais dans une note de Cangé reliée en tête du volume. Il n'a pas vu que Cangé renvoyait aussi clairement que possible, non pas au *Roman de toute chevalerie*, mais à deux mss. du Roman d'Alexandre à lui appartenant (maintenant Bibl. nat. fr. 790 et 791) où en effet se retrouvent les deux citations, aux folios indiqués. Il s'agit d'Eustache, auteur du *Fuerre de Gadres*, ci-dessus pp. 240-1. Comme le *Fuerre* est intercalé dans le *Roman de toute chevalerie*, Eustache devrait paraître dans le ms. de Paris, mais il se trouve par un singulier hasard que la tirade où il est mentionné fait défaut dans ce ms. En revanche elle est conservée dans le ms. de Cambridge, fol. 4 : *Mut fut grant la perte, Çoe nus conte Eustace*.

Nous n'avons, pour déterminer l'époque où vivait Thomas de Kent, que des indices bien incertains. La langue notamment ne fournit pas de caractères chronologiques bien assurés, car, en Angleterre, le français varie non pas seulement selon les temps, mais encore et surtout selon les personnes. Toutefois, et sans entrer dans un examen de détail qui, ici, ne serait pas à sa place, je crois pouvoir dire que la langue d'Eustache, une fois purgée des fautes introduites par les copistes, est encore trop voisine du pur français pour être postérieure au milieu du XIII^e siècle. Je crois donc qu'Eustache composait sous le roi Jean ou, plus probablement, dans les premières années de Henri III. J'ajoute qu'il ne paraît avoir connu du Roman français que les anciennes branches¹. Il ne semble pas que l'exemplaire qu'il a eu sous les yeux ait contenu, ni l'épisode de Floridas et Dauris, ni le voyage au *Paradis*, ni la *Vengeance* de Gui de Cambrai. Il y a là encore un indice d'ancienneté relative.

L'un des anciens poèmes anglais sur Alexandre, le *King Alisaunder*, en 8031 vers, publié par H. Weber dans le t. I de ses *Metrical romances of the thirteenth, fourteenth and fifteenth centuries* (Edinburgh, 1810, in-8°)², est tiré en grande partie du *Roman de toute chevalerie*. C'est

1. Ci-dessus, pp. 195-202.

2. Analyse et extraits dans Weismann, *Alexander*, II, 405-82. Les vers 2049 à 2546, contenant le récit de la guerre d'Alexandre contre Darius, ont été imprimés dans les *Altenglische Sprachproben* de Mätzner et Goldbeck (Berlin, 1867, gr. in-8°), pp. 244-52.

ce que l'éditeur a déjà soupçonné, bien qu'il n'ait connu de l'original français que les quelques vers cités dans le catalogue La Vallière¹, la notice de Legrand d'Aussy lui étant restée inconnue. Le poète anglais, qui est anonyme et paraît avoir vécu au XIII^e siècle, n'a pas suivi littéralement le texte d'Eustache de Kent : il l'a traduit librement en certains endroits, abrégé la plupart du temps. Parfois il a eu recours à des sources latines. Ainsi, ne trouvant pas le poème français un récit suffisant, à son gré, de la bataille livrée par Alexandre à Darius, il a eu recours à un auteur latin qu'il ne nomme pas, mais dans lequel il ne faut pas hésiter à reconnaître Gautier de Chatillon² :

This batayl destuted (?) is
 2200 In the french, wel y-wis;
 Therefore Y have, hit to colour,
 Borrowed of the latyn atour,
 How hent the gentil knyghtis,
 How they conceyved heom in fyghtis,
 On Alisaundre half and Darie also.

Pour donner au lecteur une idée de la façon dont le poète anglais a rendu son original, je transcrirai ici un

1. Voy. la préface de Weber, au t. I, p. xxxviii; cf. p. xxv.

2. C'est du récit de la bataille d'Issus, au l. III de l'*Alexandreis*, qu'il a fait usage; mais l'imitation est lointaine, et c'est à peine si ça et là on peut reconnaître quelques traits de l'originalité. Le combat de Hardapilon et de Tolomé (vv. 2217-2240) est imité de celui d'Androphilo et de Clitus (Gautier, III, 35-47). — *Nygusar kyng of Nynyve* (v. 2273) à qui Philotes coupe le bras (v. 2294) est le princeps Ninivita Negusar, qui, d'après Gautier (III, 91) éprouve le même sort. — *Oxiatus*, le beau-frère de Darius (v. 2347-50) est l'*Oxathres*, *Dario quo nemo propinquier ortu*, de Gautier (III, 130), etc.

morceau du début. A gauche du texte sont placés les numéros des vers d'après l'édition de Weber, à droite ceux de l'édition partielle du poème français que contient le précédent volume (pp. 199 et suiv.).

- Averil is meory and longith the day ;
 140 Ladies loven solas and play ;
 Swaynes, justes ; knyghtis, turnay ;
 Syngith the nyghtyngale, gredeth theo jay ;
 The hote sunne chongeth the clay,
 Ar ye well y-seen may ¹.
 In this tyme, I undurstonde,
 Phelip is in Neptanabus' londe ², (96)
 And hath y-do to theo sweord,
 Tho that n'olde with him acord.
 Olimpias, Y finde in boke, (99)
 150 Theo cité of Macedoyne scholde loke
 Kyng Phelippes quene scheo is,
 Theo fairest woman lyvyng y-wis.
 Neptanabus in the cité was,
 Ac herith now a selcouth cas
 In this tyme, faire and jolif, (104)
 Olimpias, that faire wif
 Wolde make a riche fest,
 Of knyghtis and ladies honeste,
 Of burgeys and of jugoleris,
 160 And of men of eche mesteris.
 For mon seith, by north and south,
 Wimmen buth ever selcouth ;

1. Cette façon d'entrer en matière par une description poétique est fréquente dans le poème anglais. Ici il a pu s'inspirer des vers 100-103 d'Eustache de Kent.

2. Il faudrait l'inverse : *Neptanabus is in Phelip's londe*.

- Muche they desirith to schewe heore body, (107)
 Heore faire heir, heore fair rody,
 To have los and praisyng.
 Al hit is folie, by hevene kyng !
 So dude dame Olimpias,
 To schewe hire gentil face.
 Scheo hette marchal and knyghtis, (109)
 170 Greythen heom to ryde, anon ryghtis ;
 And ladies and damoselis
 Maken heom redy, a thousand delis,
 In faire atire, in divers coyntise ;
 Monye ther riden in riche wise.
 A myule also whit as mylk (113)
 With sadel of gold, semely of selk,
 Was y-brought to theo quene,
 With mony bellis of selver schene (122)
 Y-fastened on orfreys of mounde
 180 That hongon adoun to theo grounde.
 Forth thei ferden with heore roite,
 A thousand ladies of o swte.
 A sperver that was honeste (126)
 So was at theo ladies feste...

Au moment de commencer la seconde partie de son poème, celle qui débute par le récit des merveilles de l'Inde, le poète anglais fait une longue énumération des « bons clercs » qui ont écrit sur l'histoire d'Alexandre, donnant à entendre qu'il les avait lus lui-même, tandis qu'il s'est borné à emprunter leurs noms à Eustache de Kent :

- 4772 Thoo Alisaunder went thorough desert,
 Many wondres he seigh apert,

- Whiche he dude wel descryve
 By good clerkes in her lyve ;
 By Aristotle his maister that was ;
 Better clerk sithen non nas.
 He was with hym, and seigh, and wroot
 Alle thise wondres, God it woot.
- 4780 Salomon that al the werlde thorough yede,
 In sooth witenesse helde hym myde.
 Ysidre also, that was so wys,
 In his bokes telleth this.
 Maister Eustroge bereth hym witenesse
 Of the wondres more and lesse.
 Saint Jerome, yee schullen y-wyte,
 Hem hath also in book y-wryte,
 And Magestene, the gode clerk
 Hath made therof mychel werk.
- 4790 Denys¹, that was of gode memorie
 It sheweth al in his book of storie,
 And also Pompeie of Rome lorde,
 Dude it writen every worde
 Beheldeth me therof no fynder ;
 Her bokes ben my shewer,
 And the lyf of Alysaunder
 Of whom sleigh so riche sklaunder.

Je citerai encore quelques vers que l'on pourra comparer au morceau publié I, 226, sous la rubrique *Coment Antipater apparilla la poison* :

1. Weber pense que *Eustroge* (v. 4284) est *Eutropius* (*Metrical romances*, III, 311). Mais il faut tenir compte de la qualification de « maître ». Il n'y a aucun doute que *Maister Eustroge* est notre *Eustache* de Kent. Quant à *Denys*, qui, selon Weber, serait *Denis d'Halicarnasse*, voir ci-dessus, p. 284, n. 2.

- 7844 Antipater undurstod wel
 That the kyng is ful crewel.
 Adrad he was of heorte slygh,
 How so hit ever beo,
 The kyng scholde dyghe or he.
- 7850 Venym he tok and tempred hit with wyn,
 The wyn hette Elboryn...
 And to the kyng he hit sent.
 The kyng askid drynk of that present.
 Me broughte hit him in a coppe of gold
 The kyng therof drank ; that he no schold !

La fin est très abrégée, mais ça et là on retrouve encore la trace du texte français. Ainsi ces vers :

Now is the kyng out of lyf ;
 Swithe ariseth gret stryf

7980 For the body beoriing,

rappellent de près celui-ci : *Mult i out grant estrif pur le cors ensfuir* (I, 233, v. 14).





CHAPITRE XI.

LES RÉDACTIONS EN PROSE.

Le succès de l'histoire fabuleuse d'Alexandre s'est prolongé bien au delà du temps où les longues narrations en vers étaient en faveur. A mesure que l'art de la lecture se répand dans les classes supérieures de la société laïque, le rôle du jongleur perd de son importance; et comme la forme mesurée et rimée était surtout appropriée au chant et à la récitation, elle fut confinée peu à peu en un certain nombre de genres, et cessa graduellement d'être employée dans les récits d'histoire ou d'imagination. Dès le milieu du XIII^e siècle on ne compose plus guère de chansons de geste ou d'ouvrages en forme de chanson de geste en dehors de la France septentrionale, où le goût pour cette forme littéraire semble avoir persisté jusqu'à une époque avancée du XIV^e siècle. C'est dans la seconde moitié du XIII^e siècle qu'apparaît le

premier roman en prose française d'Alexandre. Deux autres datent du XV^e siècle. De ces trois compositions, deux sont traduites du latin, la troisième est une rédaction en prose du roman en vers¹. Nous allons étudier successivement ces trois ouvrages en commençant par ceux qui sont traduits du latin.

§ 1. — Traduction de l'*Építome* et de la Lettre à Aristote.

Nous avons vu que l'*Építome* de Valerius et la Lettre à Aristote, ordinairement joints dans les manuscrits, formaient la source principale des récits merveilleux qui se répandirent sous tant de formes diverses au moyen âge. On peut dire que, jusqu'au XII^e siècle en-

1. Il est probable qu'il a existé un quatrième texte en prose aujourd'hui perdu. Voici en effet ce qu'on lit dans l'inventaire de la bibliothèque de Charles VI :

« Alixandre en prose translaté l'an mil III^e XLI par frere Jehan de Vignay; escript de lettre formée a deux coulombes. Comm. « ou .ij^e. fo. sa langue au palais, et ou derrenier tint et vindrent. « Couvert de cuir, a deux fermouers de laton. xvj. s. p. » (*Inventaire de la bibliothèque du roi Charles VI fait au Louvre en 1423 par ordre du Régent, duc de Bedford*, publié par la Société des Bibliophiles français, pp. 79 et 80, n. 271; cf. Delisle, *Cabinet des mss.*, III, 163, art. 1070 de la librairie du Louvre.)

Ce devait être une version de l'*Építome* ou de l'*Historia de præliis*, mais différente des deux ouvrages qui seront étudiés ci-après. Van Praet dit (*Inventaire de l'ancienne bibliothèque du Louvre*, p. 75) que la version de Jean de Vignay se retrouve dans le manuscrit 7504 de la Bibliothèque royale; mais c'est une erreur, car la version contenue dans le manuscrit 7504 (aujourd'hui 1385 du fonds français) apparaît dans des manuscrits antérieurs d'un demi-siècle pour être à l'année 1341.



viron, à part un petit nombre de lettrés qui lisent Justin ou Quinte Curce, on ne connaît sur Alexandre d'autre livre que ces deux opuscules. A partir du XII^e siècle et surtout du XIII^e, la vogue de l'*Epitome* et de la Lettre à Aristote, sans diminuer très sensiblement, est partagée par une composition qui, au point de vue historique, ne vaut pas mieux, l'*Historia de praliis*, qui, bien qu'écrite au X^e siècle¹, ne paraît pas avoir été connue et mise à profit en France avant la fin du XII^e siècle, époque où nous en retrouvons la trace dans la partie la moins ancienne du roman en alexandrins². Le succès de l'*Historia de praliis* grandit rapidement et fit tort à l'*Epitome*. Les manuscrits de ce dernier opuscule deviennent rares après le XIII^e siècle, et si la Lettre à Aristote fut imprimée dès 1499³, la même fortune n'échut pas à l'*Epitome*. Il n'en est que plus intéressant de constater qu'une fois au moins, probablement au XV^e siècle, on eut l'idée de traduire en prose française l'abrégé de Valerius et la Lettre. De cette traduction nous ne connaissons qu'un seul manuscrit qui peut bien être l'exemplaire même du personnage pour qui le travail fut fait. Ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque royale de Belgique sous les nos 11104-11105⁴, a appartenu à Charles de Croy, prince de Chimai, le parrain de Charles-Quint

1. Voy. ci-dessus pp. 35-6.

2. Voy. ci-dessus pp. 205-8.

3. Ci-dessus p. 28.

4. Il y a deux numéros, parce qu'il y a deux opuscules dans le même volume.

(† 1521), et porte sa signature au dernier feuillet et ses armes à la première page du texte¹. Il a sans doute été exécuté pour ce prince, qui s'était formé une riche *librairie* dont les débris sont maintenant dispersés entre diverses collections. Plus tard il a fait partie de la bibliothèque de Marguerite d'Autriche, femme de Philibert de Savoie². C'est un petit volume (27 cent. sur 8) contenant 90 feuillets à 22 lignes par page. Il renferme uniquement la traduction de l'*Epitome* de Valerius et celle de la Lettre à Aristote.

Le manuscrit commence par la rubrique ci-après, à la fin de laquelle le traducteur anonyme manifeste une juste défiance à l'endroit des récits qu'il a mis en français.

Cy commence la table des rubriques d'un chascun chapitre de ce present volume intitulé L'YSTOIRE DU FORT ROY ALEXANDRE, lequel volume est partis en deux. La premiere

1. Fol. 10 du ms. — Plusieurs de ses manuscrits sont arrivés dès une époque ancienne à la Bibliothèque royale de Belgique : voy. Marchal, *Catal. de la Bibl. roy. des ducs de Bourgogne*, I, 104-7; cf. *Bulletin du Bibliophile belge*, IX (1852), 449-50. La même bibliothèque est récemment entrée en possession d'un manuscrit portant également la signature de Charles de Croy et provenant en dernier lieu de la bibliothèque de De Coussemaker (*Bibl. roy. de Belgique*, B 282); c'est un exemplaire de la *Lumière as lais* de Pierre de Peckam (cf. *Romania*, VIII, 326). Il a été vendu à Paris, en 1837, un manuscrit de Chr. de Pisan ayant appartenu à Charles de Croy, voy. de Reiffenberg, dans le *Bulletin de l'Acad. roy. de Belgique*, XI, 2^e partie, 443. — La Bibliothèque nationale possède une demi-douzaine de manuscrits qui ont la même provenance; voy. Delisle, *Cabinet des mss.*, II, 359.

2. Il figure sur l'inventaire de Marguerite d'Autriche qu'a publié M. Michelant, voy. *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 3^e série, XII, 36.

est de sa conquête et victoires qu'il eut en sa vie sur tous les roys et empereurs du monde, et comment il fina sa vie, et la seconde partie est son epystre, laquelle il mesmez envoia a son chier maistre prince des philosophes Aristote, de toutes les aventures et mervoillez qu'il eut et vites derraines parties d'Inde la majour, lesquelles sont moult fortes a croire.

La traduction de l'*Epitome* commence ainsi qu'il suit, au fol. 10, après une miniature de présentation :

Nous creons par escript que les sages hommes d'Egypte furent nez des lignages aux dieux, car par leur subtil engin ilz mesurerent la grandeur de la terre par le cours des estoilles ou il prenoient leur science, especialment par astronomie et par nigromancie, par lesquelles ilz sçavoient et faisoient toutes choses qu'ilz vouloient...

Fin (fol. 65 v^o) :

Alexandre qui estoit du lignage Jupiter escript ces lettres, *a b c d e*, lequel avoit esté de plus riche corage que poissance d'homme ne requiert, et ce moustra il tempre, car comme il ne fust que de .xx. ans d'eage, si commanda il qu'on l'appellast roy de toutes terres et seigneur de tout le monde. Nulle cité n'assiega qu'il ne conquist, nuelles gens par bataille ne requist qu'il ne vainquist et subjugast, mais en la parfin, que nul homme ne puet par force vaincre, par vin et par venin fut vaincus, surmontez et estains, en la fleur de sa jonesse et en la fleur de sa plus grande fortune, celui qui tout le monde avoit surmonté et vaincu. Orez vous ay dit de sa mort, si vous diray cy après comment il envoia par escript a son maistre Aristote une partie des aventures qu'il eut en Inde et des merveilles qu'il y vit.

Suit immédiatement la Lettre à Aristote, qui est divisée en chapitres distingués par des rubriques :

S'ensieut la seconde partie de ce livre qui est des merveilles d'Inde.

Alexandre roy des roys, seigneur deseure tous seigneurs, salue son très chier maistre Aristote comme cellui homme qui soit ou monde vivant que j'ayme le mieulx. Mon très chier maistre, sachiez que en toutes (v^o) mes paines et travaux il m'est tousjours souvenu de vous et aussi es grans perilz de mes batailles....

Elle se termine ainsi au folio 90 v^o :

Pourquoy, très chier maistre qui estes le plus saige de tous les hommes du siecle, vous prie et requier que vueillez mettre par escript mes faiz en remembrance de moy, affin qu'ilz ne soient mis en oubliance, et vueillez penser de ma mere Olympias, que Dieu vueille garder, et vous aussi, très chier maistre.

§ 2. — Traduction de l'*Historia de præliis*.

Les manuscrits de cette version qui sont parvenus à ma connaissance sont au nombre de dix-sept :

ASHBURNHAM PLACE, Barrois 16; xv^e s., ms. exécuté en Angleterre.

BERLIN, Bibl. roy., coll. Hamilton, xiv^e s.¹

BRUXELLES, Bibl. des ducs de Bourgogne, 1140; fin du xiii^e siècle ou comm. du xiv^e s.²

1. C'est l'*Alexander istoriatus* de la collection Gonzague, *Romania*, IX, 509.

2. Ce manuscrit, qui a appartenu à Charles de Croy, est orné

CHANTILLI, Bibl. de Mgr le duc d'Aumale; xv^e s. 1.

LE MANS, Bibl. de la Ville, 103; fin du xiv^e s.; incomplet du début.

LONDRES, Musée brit., Bibl. roy. 15. E. VI, ff. 1 et suiv.; peu après 1445².

— Musée brit., Bibl. roy. 19. D. I, ff. 1 et suiv.; milieu du xiv^e s. 3.

— Musée brit., Bibl. roy. 20. A. V; fin du xiii^e s.

— — — 20. B. XX; comm. du xv^e s.

L'histoire est divisée en 84 chapitres.

— Musée brit., Harl. 4979; fin du xiii^e s. ou comm. du xiv^e.

PARIS, Bibl. nat., fr. 788; 1461.

— — — 1373; xv^e s.

— — — 1385; xiv^e s.; ms. exécuté en Italie; incomplet de la fin 4.

— Bibl. nat., fr. 1418; xv^e s. 4.

de fort belles miniatures. Il a été décrit par Frocheur au début de son mémoire sur *L'Histoire romanesque d'Alexandre le Grand*, publiée en 1847 dans le *Messenger des sciences historiques de Gand*, pp. 393 et suiv. Ce travail est accompagné du fac-simile de deux des principales miniatures du manuscrit.

1. C'est un très beau livre qui n'a pas moins de quatre-vingts miniatures. Il a appartenu à Jacques d'Armagnac duc de Nemours, et était destiné à son château de Carlat. On lit en effet à la fin : « Ce livre est au duc de Nemours, comte de la Marche. Jacques. » Pour Carlat. » Pour l'histoire de ce manuscrit, voir Delisle, *Cabinet des mss.*, I, 90; n. 1.

2. Ce manuscrit, qui, par la richesse de son ornementation, est un des joyaux du Musée britannique, a été souvent décrit; voy. notamment Fr. Michel dans les *Rapports au Ministre* (Doc. inéd.), pp. 91 et suiv. Il a été présenté à Marguerite d'Anjou à l'occasion de son mariage avec Henri VI (1445) par lord Talbot, comte de Schrewsbury († 1453).

3. Voy. *Arch. des Missions*, 2^e série, III, 315, ou mes *Rapports au Ministre*, p. 69.

4. Deux extraits de ce manuscrit ont été publiés par Berger de Xivrey, *Notices et extraits des mss.*, XIII, 2^e partie, 302-6.

PARIS, Bibl. nat., 10468, ff. 193 et suiv.

STOCKHOLM, Bibl. roy. mss. fr. 51; fin du xiv^e s. 2.

TOURS, Bibl. de la Ville, 954, ff. 68 et suiv., xiv^e s.; le premier feuillet manque.

Le succès de ce roman s'est continué jusque bien avant dans le xvi^e siècle, malgré la concurrence de l'œuvre, non moins romanesque, de Jean Wauquelin, malgré la tentative de Vasque de Lucène pour substituer l'histoire à la légende. Imprimée pour la première fois pour Michel Le Noir en 1506, « *L'Histoire du noble et tres vaillant Alexandre le Grand* » avait obtenu six éditions en 1584³. Depuis lors elle n'a pas été rééditée.

La version en prose de l'*Historia* a dû être exécutée dans la seconde moitié du xiii^e siècle. Elle ne peut être antérieure, car le *Miroir historial* de Vincent y est cité⁴ : elle ne peut être postérieure, car certains des manuscrits qu'on en possède appartiennent aux dernières années de ce siècle. Elle est partout anonyme.

Dans plusieurs copies, le texte est divisé en chapitres accompagnés de rubriques qui correspondent assez bien à celles qu'on trouve dans quelques exemplaires de l'*Historia*.

Il y a dans quelques manuscrits et dans les édi-

1. Le commencement de ce manuscrit a été publié, non sans fautes, et avec des notes souvent erronées et parfois ridicules, par Berger de Xivrey, *Notices et extraits*, pp. 284-301.

2. G. Stephens, *Færteckning öfver de fœrnæmsta brittiska och fransyska Handskrifternas Kongl. Bibliothek Stockholm* (Stockholm, 1847), p. 15; A. Geffroy, *Archives des Missions*, IV (1856), 280.

3. Voir, pour l'indication exacte de ces éditions, le *Manuel* de Brunet, au mot ALEXANDER MAGNUS.

4. A la fin du prologue. Voir plus loin.

5. Ashburnham place, Bruxelles, Harl. 4979 et Bibl. nat. 10468.

tions un prologue assez long dont la matière presque entière a été fournie par Justin, I. VII, ch. I, II, IV, V, VI. En voici le commencement et la fin, d'après le ms. Harl. 4979 :

La terre de Machidone fu premiers apielée Emache, d'un roi ki ot a non Emachius ki en cel país essaucha premièrement les los et le pris des chevaliers. *Après celui, ele fu apielée Machidone de Machidonion ki puis en fu rois. Chis Machidonion fu niès Duchalton de par sa mere, ki fu li premiers rois puis le delouve. Ieste terre aviroune la mer devers orient, par devers byse est la terre de Trace¹, par devers miedi est la terre de Cage¹, par devers occident est la terre Dalmache².* Au premier furent mout leur accroissement et luer (*sic*) marches estroites, mais puis, par les proeces des roys et les proeces des genz, furent premiers li voisin atrait ; après atraient li voisin autres gens d'estranges terres lointaines, si ke li empires de Machidone s'espandi jusquen Orient. En le contrée de Machidone ke on apielle Peoine si en fu rois Thelegon, li peres Asteron, ki en la bataille ou li Grieu vainquirent les Troiens conquist grant pris et grant renon de chevalerie...

Fin (fol. 4) :

Après che ke tous ses affaires li fu si bien venus, espousa il Olympias la fille le roi Neptolemi, sires des Molosiens, et tout che fist il par le conseil Sarraba ki oncles estoit Olympias de par son pere, ki avoit pris a feme Doadain le seureur Olympias. Et ceste chose fu ocoison a Sarraba de tous

1-1. Manqué dans les éditions.

2. Ce qui est souligné ne vient pas de Justin, mais semble pris, non pas immédiatement toutefois, à Solin, IX, 10.

mals, car chis Sarrabas eseroit par l'aide et par l'esperanche de Phelippe a conquerer grant accroissement de son regne. Cis Phelippes l'encacha de son regne tout maintenant, et fu gietés en essil, et illueques morut¹. Et de che dist Orosies² ke quant Phelippes ot conquis les Atheniens a soi, les Thessaliens, et ichil Aruche, comme il quida eslargir son empire par l'aide de Phelippe de Macidone, fu aussi decheüs et cachiés en escil, et morut de vielleche. Après che Phelippes de Machidone rois engendra en la femme Olympias le boin roi Alixandre, mais Vincens, .j. jacobins ki cherqua toutes les hystores du monde, dist en son livre³, la ou il parole d'Alexandre, ke Nectanebus rois d'Egypte fu ses peres, et l'engendra en la roine Olympias, et gut a li en fourme de dragon.

Che fu .cccc. et .x. ans après che ke Romme fu faite, .xxxviii. ans regna Phelippes et .xvj. ans fu roys.

Vient ensuite un second prologue très court, qui, à la différence du précédent, se trouve dans tous les manuscrits. Il est, dans le manuscrit Harléien, précédé d'une rubrique :

Chi commenche li livres et la vraie ystore dou bon roi Alixandre ki fu fiex de Nectanebus ki jadis fu rois et sires d'Egypte, et de la roine Olympias ki feme estoit dou roy Phelippe sires de Macedone, liquels roys Alixandres par sa forche

1. Ce qui précède est tiré de Justin, VII, vi. Sarraba est Arruba et Doadain correspond à Troadam.

2. Orose, vii (éd. Oudendorp, p. 83) : « Igitur victis Atheniensibus subjectisque Thessalis, Olympiadem, Arubae regis Molossorum sororem duxit uxorem. Qui Aruba, cum per hoc, quod societatem Macedonum adfinitate regis paciscebatur; imperium suum se dilaturum putaret, per hoc deceptus omisit, privatusque in exilio consenuit. »

3. Speculum historiale, V, 111.

et par sa proeche conquist tout le monde en son vivant, si com vous orrés en l'ystore chi après.

Puis ke li premiers peres de l'humain lignage fu criés a l'ymage de son creatour, li rois de gloire nostre Sire, ki le volt honorer sor toutes creatures, li donna conaissanche de savoir triier le bien du mal pour user des choses ki seroient selonc nature et esciver les choses contraires...¹

Ce court prologue est une addition du traducteur. Il n'a rien de commun avec le préambule de l'archiprêtre Léon, que les copistes de l'*Historia* cessèrent bientôt de copier, puisque, on l'a vu plus haut², il n'existe plus actuellement que dans deux manuscrits. Le traducteur français s'est permis bien d'autres additions et modifications. On peut dire que bien souvent il a plutôt imité que traduit son original. Il fait parler les personnages mis en scène là où le texte latin emploie le style indirect. Il va même jusqu'à introduire dans le récit des circonstances nouvelles. Ainsi, tout au début, lorsque Nectanebus s'est enfui, après avoir constaté par des procédés magiques qu'il tenterait vainement de résister aux forces d'Artaxerxès, les Egyptiens ses sujets vont consulter Serapis et apprennent de ce dieu qu'ils seront subjugués par le roi des Perses, mais qu'après quelque temps Nectanebus reviendra sous la forme d'un jeune homme et les déli-

1. Tout ce prologue, avec les premières pages de l'ouvrage proprement dit, a été édité par Berger de Xivrey, voir plus haut, p. 306, n. 4.

2. Ci-dessus p. 35.

vrera. Les Egyptiens élèvent aussitôt une statue à Nectanebus, et sur la base ils inscrivent la réponse de Serapis. Tout cela est dit en quelques lignes dans le texte latin, mais dans la version française nous trouvons un assez long développement. D'abord les Egyptiens se réunissent en conseil, et c'est après une délibération dont nous avons le détail qu'ils s'adressent à Serapis. Comme dans le texte latin, ils font une statue en l'honneur de Nectanebus et y inscrivent la réponse de leur dieu, mais ensuite une nouvelle délibération intervient, dont il n'y a pas de trace dans l'*Historia* latine; des discours assez longs sont prononcés par deux citoyens dont on nous donne les noms, puis ils envoient au roi de Perse une députation chargée de présenter leur soumission. A ce propos encore, des discours d'une parfaite courtoisie sont échangés entre les messagers et Artaxerxès.

Citons encore un autre exemple des interpolations ou développements que se permet le traducteur. Vers la fin de l'*Historia* est contée l'entrée d'Alexandre à Babylone, où il doit trouver la mort. Voici le texte latin d'après le ms. Bibl. nat. latin 14169, fol. 149 v°:

Et exinde Alexander ingressus est civitatem magnam que dicitur Babilonia; in qua invenit ex provinciis totius mundi apocris[i]arios eum expectantes, id est ex Cartagine civitate¹, et nuncios² totius Africe et Ispanie, et Italie et Galie, necnon insularum; Sicilie et Sardinie et Anglie et aliarum

1. Ms. *civitatis*.

2. Ms. *nuncios*.

3. Ms. *insularum*.

regionum omnium. Itaque tantus timor et tremor invaserat partes Orientis et Occidentis et Aquilonis et totius mundi, ut omnes ad Alexandrum concurrerent et ei tributa deferrent, ne eorum terras opprimeret et desolaret, sicut fecerat innumeras gentes et regiones. Et supplicabantur ei ut concederet illis pacem et securitatem, et ipsi sub ejus dominio viverent et eum magnificum et dominum suum haberent. Igitur Alexander, vir magnus et super omnes homines inclitus, tremementem sub se totum mundum ferro et victoriali triumpho compressit, et suo imperio subjugavit.

Il y a ici, dans l'énumération des pays qui envoyèrent des messagers à Alexandre, un nom, *Gallie*, qui ne se trouve pas dans toutes les leçons¹, et qui a donné lieu, de la part du traducteur français, à un développement tout patriotique. Voici le passage, d'après le ms. Bibl. nat. fr. 1385, fol. 67 b :

Et quant Alixandre fu entrés en la cité, si trova ileuc messages de toutes les parties dou monde, car tuit li grant prince de Rome, de France, d'Espagne, d'Alemaigne et d'Engleterre et des autres isles et de Sessille, de Sardeigne et des autres illes de mer li manderent treü et letres en reconnoissance qu'il le tenoient a seignor; dont il avint que les Romains li manderent grant quantité d'or. Dont Alixandre dist que ceaus qui li avoient ce present mandé l'amoient, dont on pooit bien par ce conoistre qu'il estoit covoitous par nature et eschars. Les François li manderent escu, lequel² il reçut molt en gré, et dist que tout aussi

1. Il manque aussi dans la version italienne publiée par M. Grion, *I nobili fatti di Alessandro Magno*, p. 165.

2. Ms. *li que illi*.

com il estoient par nature et par usage la plus vigoureuse gent dou monde, et il devoient mander present qui fust convenables a lui qui le devoit resevoir et a çaus qui le tenoient; et ce dissant, qu'il avoient fait, car li escu li estoit convenables por ce qu'il avoit conquis a lui tout le monde a sa conoissance.

La version de l'*Historia de præliis* est donc une véritable adaptation des récits du faux Callisthènes au goût du XIII^e siècle. C'est dans tous les sens du mot un véritable roman. Par là s'explique sa grande popularité.

§ 3. — L'Histoire d'Alexandre de Jean Wauquelin.

Jean Wauquelin a été depuis 1445, date de son premier ouvrage connu, jusqu'en 1453, époque de sa mort, un des plus actifs ouvriers de cette littérature un peu lourde par la forme, souvent légère quant au fond, qui se développa dans les Flandres au XV^e siècle, sous l'influence, on pourrait dire sous la direction des princes de la maison de Bourgogne¹.

L'Histoire d'Alexandre est, parmi les ouvrages de Wauquelin, celui dont il nous est parvenu le plus grand nombre de copies. Il en existe au moins cinq :

GOTHA, Bibl. ducale, I, 117; fin du XV^e s. 2.

1. Voir pour l'énumération de ses œuvres ma traduction de *Girart de Roussillon*, p. CXLII, et *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, XIX (1879), pp. 139-55.

2. Magnifique manuscrit sur vélin ayant appartenu à Philippe de

PARIS, Bibl. nat., fr, 707; fin du xv^e s. ¹.

— — — 1419; milieu du xv^e s. ².

— — — 9342; avant 1467 ³.

En outre il a été vendu à Paris, en 1847, un manuscrit du même ouvrage dont l'incipit est ainsi donné par le catalogue rédigé pour la vente :

N^o 598. L'HISTOIRE DU ROY ALEXANDRE. Chy après s'ensieulvent les rubriques des capitres de ceste presente hystore laquelle remonstre les nobles emprises, fais d'armes et conquestes de hault, noble et vaillant conquerant le roy Alexandre, par ly faictes et achevées en conquistant le monde ⁴.

C'était un très beau manuscrit sur vélin, contenant

Clèves; voy. Jacobs et Ukert, *Beitrag zur æltern Literatur, oder Merkwuerdigkeiten der Herzogl. öffentlichen Bibliothek zu Gotha* (Leipzig, 1835), I, 379 et suiv.

1. Voy. sur ce ms. (autrefois 7142 de l'ancien fonds) P. Paris, *Manuscrits français*, V, 407-9.

2. Ce manuscrit, quoique sur papier et peu orné, doit avoir été transcrit d'un manuscrit fait pour Philippe le Bon († 1467) duc de Bourgogne. Les armes et la devise (*Monjoye — Aultre n'aray*) de ce prince se trouvent dans une miniature assez médiocre qui occupe le verso du fol. 16. Mais il ne figure pas sur les inventaires de la librairie des ducs de Bourgogne. Il a appartenu à Mazarin.

3. Magnifique manuscrit sur vélin exécuté pour Philippe le Bon, avec miniature de présentation. Il figure dans l'inventaire de la librairie de Bourgogne dressé en 1467 (n^o 1478, Barrois, *Bibl. prototypographique*, p. 212), et dans celui de 1487 (n^o 1647, Barrois, p. 235). C'est le n^o 62 de l'inventaire de Viglius, 1577 (Marchal, *Catal. de la Bibl. roy. des ducs de Bourgogne*, p. ccliii). Il était encore à Bruxelles en 1797, puisqu'il figure sur l'inventaire rédigé à cette date par Gérard, le conservateur de la bibliothèque de Bourgogne.

4. Catalogue des livres rares et précieux, manuscrits et imprimés, composant la bibliothèque de M. le marquis de C*** (Coislin). Paris, Potier, 1847, in-8.

317 feuillets et orné de 204 miniatures. Le catalogue l'assigne au milieu du xv^e siècle. Il a été adjugé au prix de 11,100 fr. ¹. J'ai lieu de croire que l'acquéreur de ce précieux livre est un riche amateur de Rouen.

L'œuvre de Wauquelin est inédite. Des fragments en ont été publiés d'une façon très incorrecte, par Berger de Xivrey, dans ses *Traditions tératologiques*, pp. 379-438, d'après le ms. 1419 du fonds français de la Bibliothèque nationale ². Berger de Xivrey a su pour qui l'ouvrage a été composé, mais il n'a fait aucune recherche sur les sources auxquelles l'auteur a puisé; il ne s'est pas douté que l'original des chapitres qu'il a édités nous était parvenu en de nombreux manuscrits.

L'ouvrage a été composé, ainsi qu'il résulte du prologue cité plus loin, pour Jean de Bourgogne, comte d'Etampes et seigneur de Dourdan. Ce personnage, né en 1415 et mort en 1491, était fils de Philippe comte de Nevers, tué à Azincourt, petit-fils par conséquent de Philippe le Hardi duc de Bourgogne ³. C'est par erreur que certains auteurs ⁴ ont identifié ce Jean de Bourgogne avec Jean sans Peur, qui périt en 1419, à une époque où Wauquelin n'écrivait pas encore. Rien n'indique quand l'*Histoire d'Alexandre* a été rédigée;

1. Voy. *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 2, IV, 191-2.

2. Ce sont des chapitres de la seconde partie, ff. 229 à 305 du ms.

3. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques* (1836), p. XLIII; P. Paris, *Manuscrits français*, V (1842), 407.

4. Fr. Jacobs, *Beitr. zur æltern Literatur*, I (1835), 379; V. Le Clerc, *Histoire littéraire*, XXIV, 198.

l'auteur, qui a daté plusieurs de ses ouvrages, n'a pas daté celui-là. Mais un document récemment publié le mentionne en 1448¹.

Dans son Histoire d'Alexandre, comme dans son Histoire de Girart de Roussillon, Wauquelin a mis ensemble des éléments empruntés à des livres divers. L'ouvrage dont il s'est le plus servi est le roman en vers de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris. C'est le « livre rimé » qu'il mentionne dans son prologue. L'exemplaire qu'il avait à sa disposition était certainement un de ces manuscrits du XIV^e siècle, ou même du XV^e, qui renferment toutes les interpolations et continuations possibles : l'épisode de Floridas et Dauris, les Vœux du paon et la Vengeance de Jean le Nevelois ou le Nevelon². Ce manuscrit offrait encore cette particularité que les noms des auteurs principaux, Lambert le Tort et Alexandre de Paris, y étaient omis³. Enfin l'auteur de la *Vengeance Alexandre* y était appelé « Jehan Nevelaux » (ms. fr. 1419, fol. 366 v^o), nou-

1. *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, XIX, 145. Je ne sais sur quoi se fonde l'auteur de cette notice pour dire que l'ouvrage a été composé « vers 1440 ». D'autre part, P. Paris (*Mss. fr.*, V, 409) suppose que l'ouvrage a dû être composé avant 1446, époque où aurait été confirmée l'érection de Nevers en comté-pairie, « car, dit-il, « notre auteur n'aurait pu se dispenser, plus tard, de désigner Jean de Bourgogne comme comte de Nevers » ; mais il y a là quelque confusion, car Jean de Bourgogne n'a été comte de Nevers qu'à partir de 1464, onze ans après la mort de Wauquelin; voy. *Art de vérifier les dates*, II, 575.

2. Tels sont les manuscrits désignés par les lettres M, N, O, D, Q, R, S, dans ma notice sur les manuscrits du roman d'Alexandre, *Romania*, XI, 279 et suiv.

3. Comme dans le ms. Q, voy. *Romania*, XI, 303.

velle forme à joindre à celles qui ont été relevées ci-dessus, p. 262. Subsidiairement, Wauquelin a puisé à d'autres sources, comme il le dit expressément en plusieurs endroits, et notamment au début du chapitre cent quatorzième du second livre, où commence le récit de la *Vengeance Alexandre* : « En la deduction de « nostre histore precedente, laquelle nous avons tissue « de moult d'autres histores, et principalement de une « dont nous ne savons le non de l'acteur, comme par « pluseurs pas nous avons dit et monsté, est conte- « nut... » (fr. 1419, fol. 366). Les « autres histores » à l'aide desquelles Wauquelin a complété les données fournies par le roman en alexandrins, sont le Miroir historial de Vincent de Beauvais, les Annales du Hainaut de Jacques de Guise, et un auteur, d'ailleurs inconnu, nommé Guillaume¹. C'est du moins ce qui résulte de son propre témoignage en plus d'un passage, et notamment dans le prologue du second livre. Ce prologue sera publié plus loin. Vincent de Beauvais a introduit dans le livre IV du *Speculum historiale* l'abrégé de Valerius². Ce que Wauquelin a tiré de Jacques de Guise est un récit tout à fait épisodique et qui n'a pas un rapport bien intime avec la légende d'Alexandre. Quant à Guillaume, je crois pouvoir montrer que par ce nom Wauquelin désigne la traduction en prose de l'*Historia* dont il a été question au paragraphe précédent.

1. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, p. XLIV, a lu *Guille!*

2. Voy. ci-dessus p. 18.

Je vais maintenant transcrire quelques extraits de la compilation de Wauquelin, et d'abord le prologue :

(Fol. 17). *Chi après s'enssieu la prologue faitte sus la geste ou ystoire du noble roy Alixandre roy de Macedonne.*

Pour ce que, par le record et remembrance de nobles emprises et fais d'armes, conquestes et vaillandises faittes et achevées par les vaillans, poissans et nobles hommes du tamps ancien et par chy devant passet, les coers des nobles et vaillans hommes du temps present, desirans et vueillans atteindre la haulte et excellente vertu de proeche et de bonne renommée sont esmeu, eslevé et incité plus em parfont a toute honneur et perfection et aussi a tout certain entendement de raison, et meisment tous jones coers de chevaliers et escuyers s'en doivent esveiller et eslever en haulteur et en proesche quant telz faiz oent recorder, pensant toudis a l'acquisition de bonne renommée, je, de ce non digne, povre et non sachant, a la requeste et principalement au commandement de treshault, noble et puissant seigneur monseigneur JEHAN DE BOURGOINGNE, conte d'Estampes et seigneur de Dourdaing, etc., ay mis et fermet mon porpos de mettre par escript en langage maternel les nobles faiz d'armes, conquestes et emprises du noble roy Alixandre, roy de Macedone, selon ce que je l'ay trouvé en un livre rimé dont je ne say le nom de l'acteur, fors que il est intitulé *l'istoire Alixandre*. Et pour ce, se de la vraye histoire de ce tant noble et poissant roy (v^e) je suy aucunement desvoyé, que non, s'a Dieu plaist, ou s'aucune deffaulte en la poursuite de la ditte matere est trouvée, par bon, vray et certain jugement il soit benignement et favourablement corigié et amendé, s'il y a quelque oeuvre digne de louenge, elle soit a Dieu attribuée, et la deffaulte a ma negligence tournée, laquelle a le mienne volenté eüst autant de faveurs que de contre-

disans. Et pour ce aussi que en le ditte histoire je n'ay point trouvé en quel tamps après la creation du monde ce fu, au mains la droitte certaineté, je supplie que s'il est aucun qui certainement le treuve, que il le voeille aneixer et adjouster a ceste presente oeuvre, en laquelle, pour comencement moyen et fin je appelle et requier en mon ayde le benoite grace du saint Esprit.

Jusqu'à la fin du *Fuerre de Gadres* Wauquelin n'a pas d'autre modèle que le roman en alexandrins; mais il ne le suit pas exactement; il l'abrège ou le paraphrase très librement. Voici un des passages où il m'a paru s'écarter le moins de son original; je le transcris de préférence à d'autres, parce qu'on pourra le comparer avec les vers du Roman qui ont été rapportés ci-dessus, pp. 139-40 :

(Fol. 19). Mais a son enfantement moult de signes ou chiel furent veübz et oys de toutes pars et de tous peuples par universe monde, car; comme dist l'istore, li airs se mua en diverses couleors, et furent moult d'escrois et de tonnoires oyés, dont moult de peuples furent esbahis et pensix; et nommés seulement li airs s'en mua, mais aussi la terre en trambla en plusieurs lieux. Et qui plus est, les bestes en fremirent de paour et de hide, (v^e) qui fu une grande signifiance; et avoecq ce et au deseure, dont che fu une tresgrant joie, nasquirent en celle propre heure que le dit roy Alixandre nasquit, .xxx. filz de princes qui pour le plus grant partie estoient tous de Gresse et des parties entour; et de ceulx chy parlera le histoire ens es fais dudit noble roy, car ce furent ceulx qui lui aidierent a faire ses conquestes, cheux chy souffrirent avecques lui moult de do-

leurs, comme en la terre escaudée et ailleurs, et toudis vesquirent d'armes, comme dist l'istoire. La signiffiance des signes qui advinrent a la nativité de cestui noble roy Alixandre est assez clere a entendre, car selon l'entendement, il fault dire que tout fremy a sa naissance, pour ce que tout devoit a lui estre subget. Bien y parut selon ce que chy après sera déclaré.

Après avoir conté la prise de Gadres¹, Wauquelin résume en quelques lignes l'épisode de Floridas, et introduit l'analyse des *Vœux du paon*², qui se termine par un chapitre tiré du *Restor du paon*³. Viennent ensuite quelques chapitres tirés de Vincent de Beauvais, c'est-à-dire de l'*Epitome* de Valerius, qui ont trait à la mort de Philippe et aux préliminaires de la guerre contre Darius⁴. Notre auteur revient ainsi à la prise

1. Chap. liij de la première partie : « De la mort le duc Betis, et comment la cité de Gadres fu prinse. » — Cf., pour l'original, ci-dessus p. 157.

2. Chap. liij : « Coment, après toutes ces conquestes le noble roy Alixandre encontra le viel Cassamus du Laris, frere de Gadres, qui avoit esté ochiz devant Gadres. » (Fol. 64.)

3. Chap. cxij : « Des noeches et du Restor du paon, que damoiselle Edea fist restorer de fin or, et de plusieurs aultres choses. » (Fol. 139 v°.)

4. Chap. cxlij : « De la mort du roy Philippe de Macedonne, comme raconte Vincent, ung historien qui composa ung traittié d'Alixandre. » (Fol. 141.) — Chap. cxlij : « Comment le roy Alixandre vengra son pere du roy Pausanias, dist l'istore de Vincent. » (Fol. 142 v°.) — Chap. cxv : « Comment Alixandre fist son pere enssevelir, et comment il se party de rechief atout son ost pour aller sur le roy Daire. » (Fol. 144.) — Chap. cxvj : « Des responces du dieu Apolin, et comment Alixandre vint en Ytalie, et de la rponse d'un dieu qui s'appelloit Seraphin. » (Fol. 145 v°.) — Chap. cxvij : « Coment la cité d'Alixandre fu fondée, dont le pays d'Alixandre sortist son nom, et de la prinse

de Tyr qu'il a déjà racontée d'après le roman en vers, et cette circonstance n'est pas sans lui causer un certain embarras. Il se tire d'affaire en supposant que la ville, une première fois prise et détruite par Alexandre, aurait été rebâtie par Darius, pour être de nouveau assiégée par le roi macédonien¹.

La guerre contre Darius est contée en partie d'après la traduction en prose de l'*Historia*, en partie d'après le roman en vers. Il faudrait des citations multipliées pour rendre compte de la façon dont le compilateur a procédé. Je me borne à transcrire un passage où l'imitation du poème est certaine :

(Fol. 172 v°). Et dist nostre histore que en ce foulis il furent jusques a nonne, que adont dou tout en tout se comenchierent a desconfir les Parsans, car il parchurent que le partie plus grande de leur capitaines y estoient mors, et en nomme l'istore aucuns telz comme le roy de Valage qui s'appelloit Ballot², et ung aultre roy qui s'apeloit Parcael³, lesquelx .ij. estoient tresvaillans hommes d'arme, et ens esquelx les Parsiens avoient grant confidence. Item Mabon⁴ de Mongibier, Lucien, Pinados⁵, Leon, Gardinas, Lippas, Passien⁶, Orbas, et plusieurs aultrez que je laisse; et tous ces hommes ichy estoient les chapittaines des eschelles.

« d'Escalongne. » (Fol. 147 v°.) — Chap. cxvij : « D'un ymage que Alixandre trouva faite a la samblance de Nectanebus, duquel raconte le devant dit Vincent en son livre. » (Fol. 148 v°.)

1. Voy. fol. 149 v°.

2. Au partir de sa joustte fiert Balot de Valage (*Mich.*, 241, 11).

3. Percael les conduist qui ert de le Valmiere (*Mich.*, 241, 20).

4. A une autre bataille merveilleuse Mabon (*Mich.*, 241, 30).

5. Sans doute le *Filardos* de l'édition Michelant, 242, 28, etc.

6. Ces noms se retrouvent, avec diverses variantes, dans les di-

La première partie de l'ouvrage se termine au moment où Alexandre, ayant épousé la fille de Darius, se dispose à marcher contre Porus. Voici maintenant le prologue de la seconde partie où on remarquera le passage relatif au duc Philippe le Bon :

(Fol. 203 v^o). *La seconde partie des conquestes du noble roy Alixandre. — Chy après s'enssieuvent aulcunes materes extravagans du roy Alixandre, touchans les parties d'Occhidens, comme France, Engleterre, Escoche, et les aultres pays d'environ.*

Je qui, au commandement de mon tresredoubté seigneur devant dit, ay a traittier et mettre en nostre langaige maternel les fais et conquestes du trespoissant et tresredoubté empereur Alixandre, le quel, comme la commune fame et renommée tesmongne, fu roy et seigneur par sa proesche de toute la terre d'Orient et d'Occident, dont il s'enssieuvent par ceste auctorité que il fu seigneur de France et de toutes les marches adjacentes, et pour ce que point ne m'est apparu par l'istore que en ce traittié j'ay alleguïé, ne aussi par aultres, comme de Vincent le Jacobin et de Guillemme, qui les fais dudit Alixandre traitterent, comment ne par quelle maniere il subjuga la ditte contrée, de laquelle ou des parties adjacentes est natif monditi tresredoubté seigneur, et avec ce seigneur particulier et grant gouverneur noble et puissant, et meisment du noble pays de Picardie souz la main de mon tresredoubté seigneur et trespuissant prince, Monseigneur PHELIPPE, par la grace de Dieu¹ (fol. 204)

vers manuscrits du roman; dans l'édition Michelant figurent *Pasien*, *Gluinas* (243, 18, 20); *Leon* doit être *Liones*, l'un des compagnons d'Alexandre (*Mich.*, 243, 17) que Wauquelin aura pris par erreur pour un Persan.

1. Les cinq mots qui précèdent ont été grattés.

duc de Bourgoingne, de Brabant et de Lembourgh, conte de Flandres, d'Artois, de Bourgoingne, palatin de Haynnau, de Hollande, de Zeelande et de Namur, marquis du Saint-Empire, seigneur de Frixe, de Salins et de Malines, et duquel pays de Picardie je suis natif, veulx ychy mettre et anequer une partie d'une histore laquelle j'ay trouvée ens es histores de Belges, faictez et rassablées par venerable docteur et maistre en theologie maistre Jaque de Guise cordelier, lesquelles histores il fist et assambla et composa au comandement de tresredoubté prince le duc Aubert de Baviere, conte de Haynnau, Hollande et Zelande, par laquelle histore aucuns polront conjecturer ou ymager que verité a esté que le roy Alixandre ait esté seigneur des parties presentement proposées, sy suplye tresbenignement a tous ceulx qui cest histore liront ou oront lire que, se plus de laditte histore troevent, ou des conquestes des pays devant dis, que benignement il leur plaise chou adjouster a ceste presente histore, et moy pardonner ma negligence en ceste partie, s'elle y est aucunement trouvée. Dont, pour mieus avoir declaration de la matere, nous retournerons ung petit a nostre matere emprise, et premierement nous parlerons comment ledit Alixandre conquist la terre d'Albaine, pour ce que après la conquete des Albaniens, comme dist Orosius (v^o) en son livre, ce tesmoingnant maistre Jaque de Guise devant dit, monstre le don que ledit Alixandre fist de la forest Carbonniere a la dame nommée Lirope¹, en laquelle forest Carbonniere sont maintenant constituez plusieurs pays, comme Picardie, Artois et par especial Hayn-

1. Voy. les Annales de Hainaut, de Jacques de Guise, I, III, chap. xxxvi, *Quod Alexander magnus dedit Liriope silvam Carbonariam*, éd. du marquis de Fortia d'Urban, II, 392. Il n'y a là rien qui rappelle l'histoire de Floris et Liriope dont Robert de Blois a pris l'idée à Ovide; voy. *Hist. litt.*, XXIII, 744.

nau, Flandres, Brabant, Liege, Hazebain¹ et plusieurs autres pays adjacens ou voisins ausdix pays.

L'histoire de Lirope et du chevalier Taron de Périgord occupe les chapitres ij à vij de la seconde partie, puis l'auteur revient à l'*Historia de præliis*, avec un chapitre (le huitième) sur Gog et Magog. Il poursuit son récit d'après la même source, sans cependant perdre de vue « Vincent le jacopin » et le roman en vers, ce qui parfois le met en présence de contradictions qui le jettent dans une grande perplexité. Ainsi nous avons vu plus haut (p. 170) que les deux versions latines du Pseudo-Callisthènes, celle de Valerius et celle de Léon racontent que Porus fut tué en duel par Alexandre. Au contraire, dans le roman en alexandrins, Porus accompagne Alexandre à travers les déserts de l'Inde et ne meurt que beaucoup plus tard. Cette différence entre les divers récits n'a point échappé à Wauquelin, qui, après avoir raconté la mort de Porus, tué par Alexandre, poursuit ainsi :

(Fol. 240). *L'acteur dist de la mort Porus*. De la mort le roy Porus meth en son histoire Vincent le jacopin ensi que dit est; ossi fait un aultre ystorijen appelez Guillaume². Mais le histoire que nous avons poursieuwy en ceste oeuvre, de laquelle nous ne savons l'acteur, car elle est

1. Ms. *Hazebam*, mais Hazebain dans le manuscrit 9342. C'est le Hasbain, pays de l'ancien Etat de Liège comprenant Liège, Tongres, Hui.

2. C'est, comme on le verra plus loin, le traducteur en prose de l'*Historia*.

sans titre¹, dist que Porus ne fu point a celle heure ochiz du roy Alixandre, mais se rendi a lui et fu grant temps chevauchant avec le roy Alixandre parmy les desers, la ou Alixandre fu, comme vous orez chy après; et la ou il parla as arbres du solleil et de la lune, après lequel parlement des arbres, laditte histore sans titre met que Porus oans et entendans que Alixandre ne viveroit point longuement, le assally de camp, ouquel camp ledit Porus fu ochiz. Laquelle chose je laisse en le discretion des lisans, car, quant que fuist, toutesseins se concordent toutes les histories que Alixandre ochist le roy Porus en ung camp de bataille, corps a corps. Or revenons a nostre pourpos.

La fontaine qui confère l'immortalité à ceux qui s'y baignent ne laisse pas non plus de lui inspirer des doutes. Nous avons constaté plus haut (p. 176) qu'elle ne se rencontrait ni chez Valerius ni chez Leon. Notre auteur fait la même remarque, ces deux traducteurs étant pour lui représentés par Vincent et Guillaume. Il termine le récit qu'il emprunte au poème en disant :

(Fol. 266). S'il est vray, vray soit, mais l'istore Vinchent ne de Guillemme n'en parlent point, non ostant que assez dient de toutes les merveilles que Alixandre vit et trouva en Inde, mais de ceste il n'ont point escrit.

Voici maintenant un passage qui prouve que Wauquelin a fait usage de la version française de l'*Historia* et non du texte latin. Il s'agit des présents qu'Alexandre reçut de diverses parties du monde lors de son séjour

1. C'est le Roman en alexandrins.

à Babylone. J'ai cité dans le paragraphe précédent, p. 312, quelques phrases très caractéristiques ajoutées au texte latin par le traducteur, où la nature des présents envoyés par différentes nations est spécifiée. Or ces phrases sont reproduites pour le sens, sinon dans leur teneur littérale, par Wauquelin (chap. 87 de la seconde partie) :

(*Fol.* 335). Vous avez bien oyt par dessus comment Alexandre avoit envoijé en plusieurs parties du monde que on lui aportast treüs et recongnissance comment il les avoit subjugué; pour lequel commandement ne demoura gaire de tamps que après ce que le roy Alixandre eult laditte cité conquise, lui comenchierent a venir et a confluer de tous les rengnes du monde ducs, contes, princes et barons, tous lesquels ly apportoient tribus et recongnissances que il seul estoit leur signeur, leur roy et leur empereur. Entre lesquels princes, dont les uns estoient de Romme, de France, d'Espaigne, d'Allemaigne, d'Engleterre, de Sezille, de (v^o) Sardaigne et de pluseurs aultres isles de mer, ceulx de Romme luy envoyerent une tresgrant some d'or par mullès et chevaux qui le porterent et conduisirent. Pour lequel present il les rechut moult honnourablement et grandement, et leur dist en tel maniere : « Je voy, » dist il, « clerement que ceulx qui nous ont rechupt et ce present « envoijé nous ayment d'une amour cordiale. Et pour ce « nous les retenons a noz tresespaciaulx amis, » Par laquelle parole on parchupt clerement et seult on que de sa proppre nature il estoit convoitteux et escars, et combien que toudis on lui ait donné le nom de larguesse¹. Toutefois

1. L'observation est de Wauquelin. Nous reviendrons plus loin sur ce renom de largesse qui s'est attaché pendant tout le moyen âge au nom d'Alexandre.

foix ne l'estoit il point par nature, mais il estoit tellement a chou induis, et ossi il veoit clerement que par ses dons il possesoit de plus grans. Et pour ce c'est ung mot veritable qui se dist : *Date et dabitur vobis*¹, qui est a dire en franchoix : « Donnez et on vous donra. » En ces presens et tribus devant dis ly Franchoix lui presenterent ung moult noble et riche escut armoyez moult puissanment de ses armes, le quel escu il rechupt a tresgrant joye. Sy dist aux messaiges qui ledit escu avoient aporté, oans tous ceulx qui oïr le volrent : « Tout ainsi que par nature et par usaige « la gent de Franche est (*Fol.* 336) la plus viguerouse gent « qui soit ou monde, me ont il envoijé present lequel est « moult convegnable a nous qui porter le devons, et a eulx « qui envoier le doivent. » Et ces parolles disoit il pour ce que il savoit bien que l'escu estoit tresconvegnables a ly, pour ce que il avoit par sa bachelerie tout le monde conquis, et a eulx pour ce que ossi il lui sambloit que la gent franchoise estoit la plus vaillant gent qui fuist ou monde a sa congnoissance, d'armes, de forche et de soubtillité.

Peu après Wauquelin reprend le roman en alexandrins, racontant la naissance à Babylone d'un enfant monstrueux, d'où un « astronmien » tire des présages funestes, puis les préliminaires de la trahison d'Antipater². Viennent ensuite deux chapitres qui correspondent à l'épisode de Dauris et Floridas, et qui devraient se trouver un peu plus haut, si Wauquelin avait suivi l'ordre du roman en alexandrins³. Le récit

1. « *Petite et dabitur vobis.* » MATT., VII, 7.

2. Cf. ci-dessus p. 203.

3. Chap. iij^xxij : « Comment la terre de Defur fu conquise et « le duc Melcis ochiz par le pourcas de ung chevalier nommez Gra-

de la mort d'Alexandre est une combinaison du poème et de la version de l'*Historia*. Ce dernier texte a fourni la matière des derniers chapitres où sont contées les dissensions qui éclatèrent, après la mort d'Alexandre, entre ses lieutenants. Vient enfin le résumé de la *Vengeance Alexandre* de « Jehan Nevelaux ».

En terminant ce chapitre, je mentionnerai une version en prose du Roman d'Alexandre, qui paraît avoir été faite au xv^e siècle et dont il ne reste plus, à ma connaissance, qu'un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Besançon. Ce manuscrit est un livre de grand format et richement orné, duquel malheureusement ont été arrachés quelques feuillets tant au commencement que dans le corps de l'ouvrage. Il appartenait avant la Révolution à l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, et a été signalé au siècle dernier par Quadrio¹. Cette rédaction en prose est divisée en sept parties, dont chacune renferme un nombre variable de chapitres. La cinquième partie correspond aux Vœux du paon, la septième à la Vengeance de Jean le Nevelois. Le rédacteur a donc eu sous les yeux, comme Wauquelin, un des manuscrits les plus complets, et en même temps

« cien de Thir. » (Fol. 342.) — Chap. iijxxliij : « Comment le « duc Melcis fu ochiz et Dauris mariez et Floridas enmenez. » (Fol. 343.) — Cf. ci-dessus p. 195.

1. *Della storia e della ragione d'ogni poesia*, IV, 479. Quadrio constate que le manuscrit commence au siège de Tyr, d'où il résulte que les premiers feuillets manquaient dès lors comme maintenant.

les moins anciens, du roman en alexandrins. Dans l'état actuel du manuscrit, l'ouvrage commence ainsi au Fierre de Gadres :

..... Ja allassent ilz tout de nuit comme a fourrageurs appartient qui voellent anemis souprendre tous armez et prestz a bataille, lesquelz tant chevalcherent que droit a l'aube du jour arriverent en un lieu appelé le Puich de Gibier¹, dont ilz percheurent la proye, et les gardiens d'ycelle, qui n'alloient mie comme simples bregiers, ains comme pasteurs, pour leur quartier deffendre.....

Je n'ai pas eu occasion de voir ce manuscrit ; c'est à l'obligeance de mon confrère, M. Castan, conservateur de la bibliothèque de Besançon, que je dois le court extrait qui précède, et qui suffit pour marquer le caractère de l'œuvre.

1. Cf. Michelant, p. 95, v. 16.





CHAPITRE XII.

LA LÉGENDE D'ALEXANDRE DANS LES COMPILATIONS HISTORIQUES.

Nous avons étudié dans les chapitres précédents les ouvrages qui ont pour objet propre de raconter la légende d'Alexandre : nous avons maintenant à passer en revue les grandes compilations historiques où la vie d'Alexandre est exposée d'après les données légendaires. Il résultera de cette étude que jusqu'au ^{xv}^e siècle des écrivains érudits ont cru aux fables du Pseudo-Callisthènes, les adoptant à l'exclusion des notions historiques fournies par les historiens antiques, ou les combinant avec des éléments empruntés à ces historiens. Je m'attacherai naturellement aux seules compilations qui traitent avec quelque détail de l'histoire d'Alexandre. Dans les recherches dont on trouvera ci-après les résultats, je me suis trouvé en présence de difficultés inhérentes au sujet, et que cependant je n'étais pas tenu de résoudre. Les

compilations françaises dans lesquelles j'aurai désormais à étudier la légende d'Alexandre sont en général de volumineux ouvrages que la critique a jusqu'ici à peu près négligés à cause du peu de profit qu'on en peut tirer pour l'histoire. On en a décrit quelques beaux exemplaires, qui ont attiré l'attention par la perfection de leurs enluminures, ou par la célébrité des personnages pour qui ils ont été faits, mais on n'a point pris la peine d'en étudier la composition, le caractère, les tendances. Il est évident que l'appréciation de la partie de ces histoires universelles qui concerne Alexandre gagnerait singulièrement en précision et en autorité, si elle était précédée d'un examen complet de chacun de ces grands ouvrages pris dans son ensemble, mais il n'est pas moins évident qu'un tel examen exigerait des développements hors de proportion avec l'objet de ce livre. J'espère ne rien dire qui ne soit exact, mais j'avertis que je suis bien loin d'avoir la prétention de tout dire.

§ 1^{er}. — Compilations latines.

Pour les compilations latines, dont je m'occuperai en premier lieu, je n'ai guère qu'à rappeler des faits déjà allégués dans les chapitres précédents. Nous avons vu que tout au commencement du ^{xii}^e siècle Ekkehart, premier abbé d'Aura, avait introduit dans sa chronique universelle un abrégé de l'*Historia de praliis*, en faisant usage d'un manuscrit de cet ouvrage qui nous est

parvenu, celui de Bamberg¹. Ce même manuscrit contenait aussi la Lettre d'Alexandre à Aristote, que l'abbé d'Aura n'a pas manqué de mettre à contribution, ne négligeant pas de faire remarquer la contradiction qui existe entre l'*Historia* et la Lettre sur les circonstances de la mort de Porus². Il a aussi emprunté quelques lignes à Orose.

L'emploi de l'*Historia* dans une compilation du XII^e siècle est un fait isolé. Nous allons voir que jusqu'à la fin du XIII^e siècle c'est dans l'*Epitome* de Valerius et dans sa suite ordinaire, la Lettre à Aristote, que les rédacteurs de chroniques universelles vont chercher l'histoire d'Alexandre.

Vers 1185 Godefroi de Viterbe introduit Alexandre dans son *Pantheon*, lui consacrant quelques pages de prose et de vers. Il rapporte comme une tradition, dont il ne semble pas se porter garant, qu'Alexandre aurait eu pour père Nectanebus³. Il a certainement fait usage de J. Valerius, sans doute d'après l'*Epitome*, car il raconte comme cet auteur la ruse par la-

quelle Alexandre réussit à découvrir les meurtriers de Darius, tandis que le récit de l'*Historia* est assez notablement différent⁴. Mais il a puisé à d'autres sources encore, car il connaît le traitement infligé par Alexandre à Gog et Magog, et fait mention d'un échange de lettres entre le roi Macédonien et les Romains, événements dont il n'est pas question dans Valerius. Nous avons vu plus haut qu'il avait mis en vers, sous une forme très abrégée, la correspondance échangée entre Alexandre et le roi des Brahmanes Dindimus⁵.

Vincent de Beauvais, ou frère Vincent, comme il serait plus sûr de l'appeler, a certainement contribué pour une grande part à maintenir aux fables du Pseudo-Callisthènes une certaine autorité, alors que, selon le progrès naturel de l'instruction et du bon sens, elles tombaient de plus en plus dans le discrédit. A une époque où l'*Alexandreis* de Gautier de Lille, rédigée d'après Quinte-Curce, était en possession de la faveur publique, où l'Angleterre possédait sur Alexandre une compilation purement historique⁶, frère Vincent a eu l'idée d'écrire l'histoire d'Alexandre⁷ en combinant de la façon la plus maladroitement l'*Epitome* de Valerius, qu'il cite sous le titre d'*Historia Alexandri*, avec Justin, Quinte-Curce, Valère Maxime et autres écrivains de

1. Ci-dessus p. 39. — Le ms. de Gotha, contenant une histoire d'Alexandre que décrit Fr. Jacobs, *Beiträge z. altern Literatur*, II (1857), 386-91, est un exemplaire d'Ekkehart; voyez Pertz, *Scriptores*, VI, 14.

2. Voy. Pertz, *Scriptores*, VI, 69. La même contradiction existe entre la Lettre et J. Valerius; voir ci-dessus, p. 187.

3. « Mortuo rege Græcorum Philippo, Alexander filius ejus in regnum successit; de quo traditur quod non Philippi sed magi cujusdam nomine Nathanabi regis ab Ægypto expulsi et in domo Philippi tunc commorantis filius fuerit. » PISTORIUS, curante STRUVIO, *Germanicorum scriptorum... tomus alter...* (Ratisbonæ, 1726), p. 162. — Cette partie du *Pantheon* est omise dans l'édition de Waitz, Pertz, XX.

1. Cf. ci-dessus, pp. 163-4.

2. P. 29, note. Les vers que j'ai cités d'après un manuscrit se lisent dans Pistorius, éd. Struve, p. 168.

3. Voir plus haut chap. IV.

4. *Speculum historiale*, I. IV dans l'édition de Douai, 1624; I. V dans les éditions antérieures et dans les manuscrits. L'édition de Douai ne compte pas le premier livre.

l'antiquité. Nous avons vu plus haut qu'il avait fait également usage des lettres d'Alexandre et de Dindimus¹. La massive compilation de Vincent ne tarda pas à acquérir de l'autorité, surtout lorsqu'elle eut été mise à la portée des lecteurs laïques par la traduction de Jean du Vignay; et, bien qu'il ne s'y trouvât absolument rien d'original, on ne se fit pas faute de la citer comme une des sources de l'histoire d'Alexandre².

Nous allons maintenant nous occuper des compilations françaises, qui sont beaucoup moins connues que les latines et retiendront plus longtemps notre attention.

§ 2. — Le Contrefait de Renart.

Cet ouvrage, en partie en vers, en partie en prose, est l'œuvre d'un écrivain que nous savons, par son propre témoignage, avoir été clerc et originaire de Troyes en Champagne. Il en existe deux rédactions. La première, commencée en 1319, lorsque l'auteur avait environ quarante ans, fut achevée en 1322; l'autre fut commencée en 1328, et l'auteur y travailla, nous dit-il, plus de treize ans. De chacune de ces deux rédactions on connaît un seul manuscrit. Celui de la première appartient à notre Bibliothèque Nationale (f. fr. n° 1630); celui de la seconde est en deux volumes, dont le premier est conservé à la Bibliothè-

1. Ci-dessus, p. 29, note.

2. Voyez ci-dessus, p. 307.

que impériale et royale de Vienne, n° 2562¹, tandis que le second est à Paris, Bibliothèque nationale, fonds fr. n° 370. Vers 1863 les deux bibliothèques de Paris et de Vienne ont échangé des copies de la partie qui leur manquait respectivement; la copie du manuscrit de Vienne porte à la Bibliothèque nationale le n° 369 du fonds français. En 1861 F. Wolf a publié dans les *Mémoires de l'Académie de Vienne* (t. XII) une étude de seize pages, principalement consacrée au manuscrit de Vienne, où il a donné sur la composition du *Contrefait de Renart* les notions que je viens de résumer sommairement.

Le *Contrefait de Renart*, ou *Renart le Contrefait*, n'a qu'un rapport éloigné avec les anciens contes de Renart d'Isengrin et des autres personnages de la cour du roi Noble. C'est à proprement parler un essai d'histoire universelle, et peut-être le premier qui ait été tenté en langue vulgaire. Les premières pages contiennent le récit d'aventures qui sont encore dans la donnée traditionnelle des contes de Renart, mais bientôt le principal personnage, Renart lui-même, se trouve amené, à la requête du roi Lion, à conter avec assez de détail les faits de l'histoire universelle. D'abord ce récit est rédigé en vers, puis Renart, sur l'invitation du roi Lion², poursuit en prose, à partir de l'histoire d'Auguste.

1. C'est le n° 39 des mss. de la *Bibliotheca Hohendorfiana* (La Haye, 1720).

2. Voyez ms. de Vienne ou Bib. nat. 369, fol. 156 c. (La copie qui forme le n° 369 suit page pour page l'original.)

Pour la partie qui concerne Alexandre, les deux rédactions n'offrent que des variantes sans importance : je me sers de la seconde, que j'étudie d'après la copie très exacte du manuscrit de Vienne, que possède notre Bibliothèque nationale.

L'auteur du *Contrefait* a rédigé l'histoire d'Alexandre d'après l'*Historia de praliis*. C'est ce dont se convaincra aisément quiconque prendra la peine de comparer même superficiellement les deux textes. On comprend que je ne puis fournir une démonstration en règle qui exigerait un déploiement de citations pour lesquelles l'espace me manque. Mais déjà l'analyse sommaire donnée de cette partie du *Contrefait* par Robert, dans ses *Fables inédites*, I, cxlj-cxliij, suffit à mettre l'imitation de l'*Historia* hors de doute¹, et d'autres preuves seront fournies dans la suite de ce chapitre. Il résulte des passages ci-après transcrits que l'auteur s'est servi du texte latin, non de la traduction en prose française, et qu'il a eu sous les yeux un manuscrit contenant, sinon le prologue de l'archiprêtre Léon², ce qui ne serait guère probable, du moins une rubrique initiale où Constantinople était indiquée comme

1. Ainsi la réponse d'Alexandre aux ambassadeurs du roi de Perse : « Tant que mon père n'eut pas d'héritier, une poule lui « pondait des œufs d'or qu'il envoyait à votre maître pour avoir « la paix, mais depuis qu'il a eu un fils, la geline est devenue « stérile » (Robert, p. cxlj; cf. fr. 369, fol. 76 a); cette réponse, dis-je, manque dans Valérius, mais se trouve dans l'*Historia*; voyez Bibl. nat., nouv. acq. lat. 174, fol. 5 v°, cf. la version italienne, *I nobili fatti di Al. magno*, éd. Grion, p. 23.

2. Voyez ci-dessus, pp. 35-6.

lieu d'origine de l'ouvrage¹. Il paraît aussi qu'il n'a pas tout d'abord mis en vers français le texte latin, mais qu'il a commencé par en faire une version en prose, qu'ensuite il a mise en vers. Ce procédé, si singulier qu'il paraisse, n'a rien de surprenant dans le cas présent : on a vu plus haut que la fin de l'ouvrage est en prose. Le temps ou la patience auront manqué au versificateur. Quoi qu'il en soit, répondant à la requête du roi Lion, Renart s'exprime ainsi :

Sire, et je iray veyr
L'istoire et puis y penseray,
Et le latin je cercheray
De l'istoire ancienne et noble
Qui fu faite a Constantinoble,
La ou Alixandre nasqui;
D'autre lieu ne l'ay que d'iqui,
Et sachiez point bourdes n'y a;
Tout ainsi que le diray va.
Et du latin meismement
Je le vous metray en roumant,
Et puis le roumant rimeray.
Tout ainsi le voir vous diray.
Ne oncquez mais ne fu rimée,
Ne ne fu si vraye trouvée,
Que, puis l'an mil trois cens et .xx.
Que cest livre tout nouvel vint,
En cel an fu renouvelles
Et tous le fait sur moy rimés.
(Fol. 65 d, 66 a.)

1. Nous avons vu plus haut, p. 37 note, que certains manuscrits avaient une rubrique où il est question de Constantinople.

Et plus loin, après avoir conté la conception d'Alexandre, l'auteur poursuit :

Ja plus vraye histore n'orez
Car elle est de Grece venue
La ou la chose est advenue.
En latin en fust aportée
Et puis en roumant translátée
En l'an que devant vous ay dit,
Que premier en fu fait le dit.
Devant nul tempz esté n'avoit
Rymé, ne nul ne le sçavoit;
Mais tant quist le clerc ceste histore
Que il en trouva la memore.

(Fol. 69 b.)

L'œuvre de notre clerc champenois ne doit pas être considérée comme une traduction exacte. Il développe, dans une mesure inégale, cela va sans dire, les divers épisodes de la vie d'Alexandre; il ajoute de temps en temps des circonstances nouvelles, qui n'ont pas d'autre source que son imagination et pas d'autre but que de montrer sa science, sa *clergie*, comme on disait alors. Ainsi, arrivé à l'épisode de ce Pausanias qui devient amoureux de la reine Olympias, fait la guerre à Philippe et finalement le blesse à mort¹, il imagine que ce personnage était un des vassaux de Darius, et de la sorte relie cet épisode à la guerre

1. Cet épisode se trouve dans l'*Historia* (voyez Bibl. nat., nouv. acq. lat. 174, fol. 6; cf. *I nobili fatti d'Al. magno*, pp. 23-6) et dans Valerius, I, 26, mais avec des différences considérables.

contre les Perses. Il suppose aussi que Pausanias était du lignage d'Agamemnon¹. La réponse d'Alexandre à la lettre injurieuse de Darius² offre un singulier mélange de français et de latin, ainsi (ms. 369, fol. 84 a) :

Se tu me vains tu aras nom
Que tu as vaincu ung larron.
Cum veneris mecum pugnem
Dum vinceris nullam laudem,
Secundum dictum, habebis,
Quia latrunculus vincis;
Et si vinco te, maximam
Pro eo acquirem laudem 3,
Quant j'aray vaincu en bataille
Cellui qui tout le monde taille.

L'arrivée d'Alexandre auprès des « bornes d'Hercule⁴ » lui fournit l'occasion d'écrire une quarantaine de vers sur Hercule, sur la conquête de la Toison d'or et sur Laomédon (fol. 101). La controverse épistolaire avec Dindimus l'amène à placer dans la bouche de ce dernier une attaque contre les divinités du

1. Ms. fr. 369, fol. 76 b.

2. Episode analysé ci-dessus (p. 149) d'après J. Valerius, qui dans les détails diffère de l'*Historia*.

3. Je reproduis la leçon du manuscrit avec toutes ses fautes. Voici le texte de l'*Historia* : « Cum veneris nobiscum pugnam committere et viceris nos, nullam laudem habebis quia latrunculum vincere debes. Quod si ego vicerò te, maximam laudem acquiram pro eo quod magnificentissimum vincam imperatoris rem. » (Bibl. nat., nouv. acq. lat. 174, fol. 10).

4. Cf. ci-dessus, p. 177. Réciproquement, au début du roman de Troie de Benoît de Sainte-More (vv. 791-6), il est fait allusion aux bornes fichées par Hercule, et trouvées par Alexandre.

paganisme, telle qu'on peut l'attendre d'un écrivain du ^{xiv}^e siècle (ff. 104). Le partage de l'empire d'Alexandre donne lieu à un développement assez original où l'auteur introduit des pays et des personnes dont les noms sont visiblement empruntés à la littérature des chansons de geste :

Et Getrisus si ot Prouvence
Et trestoute la circonstance
Si com la mer le depart
Devers Nymes et Pourpaillart;
Et Agens si ot la Gascongne
Si comme l'escript le tesmongne ¹;
Et Londres, une terre grant
Et trestout quancquez y apent
Qui le Grant Bretaigne est clamé,
Tint Loys et son frere aisé.
Coulongne, Trieves et Baviers
Tint Beaulx, Octons et Berengiers ².

(Fol. 123 a.)

Après quelques pages sur les dissensions des successeurs d'Alexandre, vient un chapitre précédé de cette rubrique : *Ensieut la vengeance de la mort du grant roy Alixandre* (fol. 126 a). Il est rédigé d'après la *Vengeance d'Alexandre* de Jean le Nivelois ou le Nivelon, dont l'analyse a été donnée ci-dessus au cha-

1. Je doute fort que l'auteur ait rien trouvé de semblable dans aucun texte de l'*Historia*.

2. Oton et Berengier sont ici associés comme dans *Rolant*, v. 795.

pitre IX. La fin de l'histoire d'Alexandre est marquée par une rubrique ainsi conçue : *Ci fine l'istore du preux Alixandre le Grant. Explicit* (fol. 135 c). Tel est cet ouvrage, sans nouveauté quant au fond et médiocre dans la forme.

§ 3. — Histoire ancienne jusqu'à César.

Je désigne ainsi, à défaut d'un titre plus précis, une compilation historique qui s'étend de la création à l'an 700 de Rome environ, et dont les éléments principaux sont fournis par la Bible, Orose, Darès, etc. La plupart des manuscrits qu'on en possède appartiennent au ^{xiv}^e siècle ou même au ^{xv}^e. Quelques-uns cependant remontent au ^{xiii}^e, et deux d'entre eux contiennent un prologue en vers, d'où il résulte que l'ouvrage a été composé pour un châtelain de Lille, nommé Rogier, qui mourut en 1230. J'ai traité ailleurs ¹ quelques-unes des questions que soulève cet ouvrage. Présentement je n'ai à m'occuper que de la partie consacrée à l'histoire d'Alexandre.

Cette partie est relativement originale. Le compilateur a fait usage d'Orose, mais il a donné la plus grande place aux fables du Pseudo-Callisthènes qu'il a connues par l'*Epitome* de Valerius et par la Lettre à Aristote. Il ne s'est point attaché à traduire ces deux ouvrages ni à les analyser rigoureusement : il les a

1. *Romania*, XIV, 36 et suiv.

résumés à grands traits, élaguant largement les récits fabuleux. Il n'est pas douteux qu'il connaissait aussi le roman en alexandrins, si répandu de son temps : il y fait même quelques allusions discrètes, mais il ne me semble pas qu'il en ait rien transporté dans sa narration. Pour les extraits qui suivent, je me sers du ms. fr. 20125 de la Bibliothèque nationale, qui est du XIII^e siècle :

(Fol. 226 c.) *De Neptanabus le roi d'Egypte, qui fu peres Alixandre, si come pluisor content et dient.*

Dit vos ai ariere que li pluisor cuidoiēt e cuident encore que cis Alixandres estoit fiz au roi Neptanabus d'Egypte, e si vos dirai por quoi il le cuidoiēt e disoiēt e dient encore. Cis Neptanabus estoit sages encanteres, et si savoit mout de l'art d'astronomie. Haus [hom] estoit d'Egypte, mais rois n'estoit mie de nasson de lignage, mès par l'art de nigromance avoit aqise la segnorie, e si en estoit mout doutés, parce que il en avoit fait noier et perillier en la mer pluisors princes d'Orient, qui, ou grant gent sor la terre d'Egypte venoient. Ensi guoverna il e tint une grant piece en pais le regne. Mais après ce petit de tans que il estoit apaisés en son roiaume, li Indiein e Arablois e li Turc e cil de Fenice, et cil de Scithe et li Assiriein e li Alan e cil qui habitoient vers les mons de Caukasos, et li Hiberiein et li Agriophagiein, totes ces gens li corurent seure...

On remarquera le caractère en quelque sorte populaire de l'exposition : l'auteur s'adresse à des auditeurs plutôt qu'à des lecteurs. C'est l'usage général

des chroniques françaises du XIII^e siècle et des anciens romans de chevalerie en prose. Le morceau qu'on vient de lire suffit à prouver que le compilateur s'est servi de l'*Epitome* de Valerius et non de l'*Historia* de Léon. On en sera convaincu pour peu qu'on prenne la peine de comparer dans les trois textes l'énumération des peuples qui termine la citation :

VALERIUS. — Nuntiatum est ei multas adversus eum gentes una conspiratione atque eadem voluntate consurxisse : scilicet Indos, Arabes Phœnicesque, Parthos et Assyrios, necnon et Scythas, Alanos, Oxydracontas, Seres atque Caucones, Hiberos, Agriophagos, Eunomitos et quæcumque sunt Orientis barbaræ gentes.

LEON. — Maxime Nactanebo, venit super te Artaxerses Persarum rex cum multitudine hostium ex pluribus gentibus. Sunt ibi Parthi, Medi, Perses, Siri, Mesopotami, Arabes, Bosphatri, Argivi, Chaldei, Bactrii, Scithes, Ircani atque Agriophagi et alie plures gentes de Orientis partibus innumerabiles¹.

Voici un second extrait qui montrera comment le compilateur sait resserrer sa matière. Ce morceau correspond aux chapitres XVIII à XXVI du livre I de Valerius (*Epitome*). En le comparant au texte latin, d'après l'édition de M. Zacher, il ne faut pas négliger de lire les variantes, qui souvent représentent le texte dont le compilateur a fait usage. On remarquera en

1. B. N. Nouv. acq. lat. 174, fol. 1. Ligne 4, je corrige et en ex, et l. 9, Agiographi en Agriophagi.

quels termes est expédiée la guerre contre Nicolas, « ... si comme vous avez oy par pluseurs fois conter et dire ». Le récit de la lutte d'Alexandre et de Nicolas est en effet une des parties de l'histoire fabuleuse d'Alexandre que les jongleurs ont traitées avec le plus de développement¹.

(Fol. 227 c.) Quant Alixandres ot .xv. ans il s'en ala combatre a ceaus de Pile que il venqui par l'aïe de sa bone gent e par sa grant proece. E en après se combati il au roi Nicholas cui il venqui en bataille, si com vos avés oi pluisors fois conter e dire. E après envai il la cité de Mathome² cui il sousmist au comandament le roi de Macedonie, e si en fist il as gens de la cité paier le treût a sa volenté e a sa devise. Après ce repaira il en Macedonie, si racorda sa mere la roïne Olimpias au roi Phelippe qui l'avoit laissée por Cleopatra. E l'ochoisons si fu dou laissier por ce que Pausonias amoit Olimpiadem e li l'avoit ravie; e por ce Pausonias navra le roi Phelippe a mort, que il le voloit detenir e avoir a feme. Mais Alixandres, en meisme l'ore que li roys Phelippes fu navrez, si com vos avés oi ariere, prist Pausoniam, si l'amena devant le roi Phelippe cui il mist en la main une mout bone espée tote nue, e si li dist que il s'en vengast a sa volenté si come de celui qui li avoit la mort donée; e li rois Phelippes tantost ocist Pausoniam³.

Adonques fu coronez Alixandres a roi de Macedonie, e si avoit tant soulement .xx. ans d'age. E lors fist il desfermer e ovrir les riches tresors le roi Phelippe son pere

por departir e por doner as vaillans chivaliers cui il fist assambler e venir a lui de Macedonie et de mout diverses contrées.

Que li Romain envoierent a Alixandre une corone d'or.

Des Macedoniens ot il avec lui a pié, armes portans .xv^m. e .vij^m. chivaliers et .ij^m. e .vi^je. d'autres contrées et .vi^je. dou regne de Trasse mout vaillans as armes....

Après le récit de la mort de Darius et du châtimement de ceux qui l'avaient tué en trahison (Valerius, II, 20, 21), intervient le voyage d'Alexandre à Jérusalem, événement dont il n'est question dans aucune des deux versions du Pseudo-Callisthènes: *Que li rois Alixandres repaira ariere en Jherusalem* (fol. 232 a). *Que Alixandres s'agenoilla contre le non Deu* (fol. 232 b). — *Coment Alix. entra en Jherusalem* (fol. 233 b). Le compilateur conte ensuite la visite de la reine des Amazones (à ce propos Orose est cité, fol. 234 a); la lutte contre Porus, la traversée des déserts de l'Inde, l'excursion aux arbres du soleil et de la lune, le duel d'Alexandre et de Porus. Tout cela est conté d'après la Lettre à Aristote. Puis vient l'épisode de la reine Candace (Valerius, III, 18-23). Alexandre revient à Babylone où il trouve la mort. La fin (fol. 252 a) est très écourtée et ne vient pas directement de Valerius. Les dernières phrases semblent indiquer une réminiscence du roman:

De la mort le roi Alixandre ne vos voill je ore plus descrire, ne de la dolor que si baron en demenerent, se tant non soulement que assés le plainstrent e plorerent e durement regreterent ses valors e ses grans proeces. E ses

1. Voir ci-dessus, pp. 126 et 143.

2. Methona ou Mothona dans le latin (Valerius, I, 22).

3. Dans l'*Historia* c'est Alexandre qui tue Pausanias.

serors le plainstrent mout ausi e sa mere Olimpias sor tos les autres tant com li cors fu ars e mis en la sepulture qui tant fu riche, sans plus dire, com el dut estre, d'or e d'argent e de pierres precieuses.

Mais, après quelques chapitres sur les dissensions des généraux d'Alexandre, nous retrouvons (fol. 258b) le dernier chapitre de J. Valerius :

.XII. ans regna li rois Alixandres e porta corone, e .xx. ans avoit il tant seulement d'age au jor qu'il fu primes coronés : ce furent .xxxij. ans qu'il vesqui tant seulement. E es .xij. ans qu'il regna conquist il .xij. roiaumes e si estora .xij. cités qu'il totes de son non apela et noma Alixandres. Il i fu Alixandres qu'il fist la ou ses chivaus Bucifaus fu ocis, e s'i fu Alixandres montuosa, e Alixandres la o Porrus fu ocis e Alixandres in Scithia, e Alixandres joustes Babiloine e Alixandres as Massagetheiens e Alixandres en Egypte e Alixandres Origalam et Alixandres sor le flum Granicum ou Daires fu vencus li rois de Perse, et Alixandres a Troadam qui fu mout riche, e Alixandres sor le flum Tigridem e Alixandres en Escante. Ceste fu la dousime, e en chascun mur de ces .xij. cités fist il faire par sa grant segnorie .v. kareptes grijoises teles com vos ci poés veir a presence H B I A N. Ce dit et senefie Alixandres roiaus lignée (*sic*) me fist, e lui cui fers ni aciers ne pot sormonter ne vaintre en tot le monde ocist venins meslés ensamble [od] vin e toli la vie, l'an tot droiturerement que li siecles ot esté comenciés a faire .iiij. mile e .ix. cens e .x. Et si comensa a regner devant la naissance nostre Seignor Jhesu Crist en terre .ccc. ans e .xlviij., si com l'estorie tesmoigne ¹.

1. Ces dates ne se trouvent pas dans le latin, dont le texte a été

Dans une autre compilation intitulée *Les Faits des Romains*, ou *Vie de César*, on trouve un récit du voyage d'Alexandre au Paradis. Ce récit n'est pas traduit ni même simplement imité de l'*Iter Alexandri magni ad paradysum* dont il a été traité ci-dessus, chap. III; il ne vient pas non plus du roman en alexandrins : l'occasion se présentera dans le chapitre suivant d'analyser ce morceau.

§ 4. — La Bouquechardière.

La *Bouquechardière* ou *Boucachardière* est le titre d'une vaste compilation d'histoire ancienne rédigée par Jean de Courci, seigneur de Bourg-Achard, dans l'arrondissement de Pont-Audemer. *Bourg-Achard* se trouve fréquemment écrit *Boucachard*, qui est encore la prononciation locale ¹, d'où le titre de l'ouvrage. Jean de Courci était déjà « plein de jours et vuïdié de jeunesse », selon les termes dont il se sert en son prologue, lorsqu'il entreprit, en 1416, la compilation qui est son principal ouvrage ². Il l'acheva en 1422 ³, et

rapporté ci-dessus, p. 210. Mais elles ont dû être ajoutées à certains textes de l'*Historia de præliis*, car on les retrouve à peu près dans la version italienne (éd. Grion, p. 180).

1. Blosseville, *Dict. topogr. de l'Eure*.

2. Voy. P. Paris, *Manuscrits français*, I, 74; Ward, *Catalogue of Romances in the department of mss. in the British Museum*, I, 897-8.

3. C'est ce qui résulte d'une note qui se trouve à la fin de deux mss. L'un, ayant fait partie de la bibliothèque La Vallière (n° 4601) est actuellement à la Bibl. nat., fr. 21024. L'autre porte le n° 38

mourut le 30 octobre 1431¹. Indépendamment de la Bouquechardièrre, on ne connaît de lui qu'un seul ouvrage : un poème allégorique fort peu récréatif, intitulé le *Chemin de Vaillance*, qu'il composa de 1424 à 1426, et qui, du reste, ne semble pas avoir eu beaucoup de succès, car on n'en possède qu'une seule copie exécutée avec grand luxe pour Edouard IV d'Angleterre².

Jean de Courci était un homme fort instruit pour son temps. On a supposé qu'il ignorait le latin et avait rédigé sa compilation historique d'après des traductions françaises³, mais cette opinion est contredite par un examen attentif de l'ouvrage où sont cités et analysés bien des écrivains latins qui au temps de Jean de Courci n'avaient pas encore été traduits. Il y aurait du reste à faire, pour cette compilation comme pour bien d'autres, des recherches sur les éléments dont elle se compose, sur l'esprit dans lequel l'œuvre a été conçue. Cette étude ne serait pas défavorable à l'auteur, chez qui on ne saurait méconnaître des sentiments élevés et une conception de l'histoire en progrès sur ses devanciers. Pour lui l'histoire est un enseignement moral, et sa préoccupation est de faire sortir cet enseignement des faits qu'il a patiemment exposés d'après

dans le fonds Barrois à Ashburnham place, et a été mal à propos identifié par le rédacteur du catalogue Barrois avec le ms. La Vallière précité.

1. Cela encore est dit à l'explicit des deux mss. indiqués à la note précédente.

2. Voyez Ward, catalogue cité, I, 895.

3. P. Paris, *Manuscrits français*, II, 334.

les historiens anciens¹. C'est déjà la conception philosophique de l'histoire qui a prédominé jusqu'au siècle où nous sommes².

La Bouquechardièrre a été fort goûtée jusque vers la fin du xv^e siècle. Il nous en reste un grand nombre de manuscrits³ dont plusieurs portent les armes de grandes familles. Mais d'autres compilations virent le jour ; l'œuvre de Jean de Courci fut peu à peu oubliée et n'eut pas les honneurs de l'impression.

Jean de Courci a consacré à l'histoire d'Alexandre son cinquième livre presque entier. Sa principale source est l'*Epitome*, accompagné de la Lettre à Aristote. Il fait en outre usage de l'*Historia de præliis*, de Justin, d'Orose, de Solin, de Josèphe, de Fulgence, du livre des Machabées, et surtout du chapitre consacré à Alexandre dans les *Dicta philosophorum*, ouvrage d'origine orientale qui a été connu aussi de l'un des auteurs du roman en alexandrins⁴. Mais il n'a pas eu recours au texte latin qui, de son temps, était peu répandu : il a pris ses extraits dans la version française

1. Jean de Courci s'exprime ainsi dans son prologue (Bibl. nat. fr. 329, fol. 3 a) : « Ces compilations dont je vueil parler ont » substance de fait de haulte memoire coulourée de couleur » torial et odeur de moralité, compilées de plusieurs volumes » dans a une fin en l'assemblément d'une concordance, ainsi que » plusieurs membres font ung corps et tous ensemble ne font que » ung propre corps. »

2. Il en reste quelque chose dans le titre de la chaire d'histoire du Collège de France : *Histoire et morale*.

3. Bibl. nat. fr. 62-3, 65-6, 307, 329, 330, 697, 698, 699, 700, 2685, 2686-7, 6183, 15459, 20124, 20130, Mus. brit. Harl. 4376; Ashburnham place, Barrois, 38, etc.

4. Voir ci-dessus, p. 200.

exécutée au commencement du xv^e siècle pour Charles VI par le prévôt de Paris Guillaume de Tignonville. Cette version, qui est intitulée « Les dits moraux des philosophes », a été l'un des livres les plus lus du xv^e siècle, et son succès est attesté encore au xvi^e siècle par six éditions dont la dernière est de 1532¹.

Ces documents variés et souvent disparates sont mis en œuvre et combinés, sinon de façon à former un ensemble bien harmonieux, du moins avec un certain jugement.

Au ch. xi du livre V, Jean de Courci raconte d'après le Pseudo-Callisthènes — c'est-à-dire d'après l'*Epitome* de Valerius — comment Alexandre naquit des œuvres de Nectanebus. Mais déjà le titre de ce chapitre : « De la conception du roy Alixandre, *comme l'en disoit* », indique un esprit sceptique. En effet, au chapitre suivant, l'honnête compilateur nous fait part des doutes très sérieux que le récit traditionnel avait suscités dans son esprit. Ce qui le met en défiance, ce n'est pas du tout l'énormité de l'invention : pour les gens du moyen âge, élevés dans la croyance du surnaturel, aucun prodige n'est par soi invraisemblable. Mais l'opinion qui donne Nectanebus pour père à Alexandre est en contradiction avec la Bible et avec Aristote :

1. Voy. Brunet, *Manuel*, sous DITS MORAUX.

*De ung signe qui apparut en la groisse sa mere, et comme
il fut né xij.*

Combien que cy dessus vous aye compté toute l'opinion d'aucuns hystoriens, et comme ja pieça en escript le mirent, si n'est pas tele la moye opinion ; et est l'une des causes qui me meut ad ce dire que la sainte Bible tesmoigne le contraire ou premier livre des Machabeux ou il dist de Alixandre et Phelippe son pere, celui qui premier en Grece regna... L'autre cause si est par Aristote qui mon opinion tesmoigne veritablement, qui tout vit celle chose advenir, car il fut conseiller d'icellui roy Phelippe. Repairer nous convient au vray histoire comme le roy Phelippe revint de sa conqueste pour l'iver temps qui de près le hastoit...

(B. N. fr. 329, fol. 287 d).

Après le récit de la mort de Darius, J. de Courci introduit (l. V, ch. LII) une lettre d'Olympias à Aristote qu'il a extraite à peu près littéralement des *Dits moraux des philosophes* de Guillaume de Tignonville :

Olympias royné de Macedonne au roy Alexandre son fils, jadis fieble, et ores exaulcié et fort par la voulenté et puissance de Dieu, salut. Très chier et très amé filz, ne te veuilles enorgueillir ne trop humilier pour grant estat que Dieu te ait doné, car soies certain que le grant estat en quoy tu es ores a petit d'achoisson pourroit dechoir... (Fr. 329, f. 325 a)¹.

1. Voir le passage correspondant des *Dits moraux*, avec l'original latin en regard, dans Knust, *Mittheilungen aus dem Eskurial*, 446.

J'ai dit tout à l'heure que J. de Courci avait fait usage de la Lettre à Aristote. Cela n'est point douteux, puisque, pour ne citer qu'un fait, il nous montre Porus accompagnant Alexandre à travers le désert. Dans l'*Epitome*, au contraire, et dans l'*Historia*, Porus ne survit pas à sa défaite¹. Mais il n'a pas connu les fables du Pseudo-Callisthènes uniquement par l'*Epitome* et la Lettre à Aristote, ces deux textes si ordinairement unis dans les mss. : il me paraît certain qu'il a mis aussi à profit l'*Historia de praeliis*. Je ne vois pas qu'il puisse avoir pris ailleurs la description des honneurs rendus à Alexandre lors de son entrée dans Babilone (l. V, ch. LXVII). Le texte correspondant de l'*Historia* a été imprimé ci-dessus, p. 311-2² :

Comme Alixandre fut empoisonné en Babilone a la feste qu'il fist.

Quant Alixandre fut en Babilone entré, vout il ilecques tenir son siege imperial, et lors fist enquerir se en tout le monde avoit aucunes gens qui ne fussent en son obeissance ; et par les regions envoya messages pour savoir de l'estat de

1. Cf. ci-dessus, p. 170.

2. J'aurais dû à cet endroit faire remarquer qu'en cet endroit l'auteur de l'*Historia* s'était très certainement écarté du texte grec pour paraphraser ce passage d'Orose (III, xx) :

Post, quasi circumacta meta, de Oceano Indam flumen ingressus, Babyloniam celeriter rediit ; ubi eum exteritarum totius orbis provinciarum legati opperiebantur, hoc est Carthaginiensium totiusque Africae civitatum, sed et Hispanorum, Gallorum, Siciliae, Sardiniaeque ; plurimae praeterea partis Italiae. Tantus timor in summo Oriente constituti ducis populos ultimi Occidentis invaserat, ut inde peregrinam toto mundo cerneret legationem, quo vix crederes pervenisse rumore.

chascune contrée. Ainsi que la nouvelle fut partout courue qu'il estoit venu en Babilone pour recevoir les obeissances de tous ceulx des citez et terres longinques, lesquelz dès lors se mirent a la voye pour aler devers lui devenir ses hommes et lui obeïr. Ceulx de Carthage devers lui envoyèrent leurs ambaxadeurs, faisans savoir comme eulx et leurs terres du tout mettoient a son plaisir faire, et lui presenterent l'obeissance de leur seignourie ; mesmement tous ceulx d'Auffrique et d'Espagne vindrent alors pour lui obeïr ; des parties de Gaulle et de la Grant Bretagne, de Germanie et de Lombardie et de plusieurs autres contrées occidentales, des isles de Sardaigne et de Danema[r]che, d'Ybernie et d'autres, tant que merveilles estoit de ces choses nombrer et du grant peuple qui devers lui aloit. Si grant pouoir du monde ot entrepris le roy Alixandre que de tous ceulx d'Orient et d'Occident et de toutes les autres parties de la terre qui devers lui en Babilone aloient estoient les chemins si chargez et si plains que a grant paine le pourroit on croire ne considerer que il fust raisonnable. En ce contemple advint que la royne Olimpias mere d'Alixandre out souspechon sur Antipater et Divinuspater qui ou gouvernement des contrées de Grece estoient ordonnez, qu'ilz avoient pensé de lui tollir Grece et le attribuer a leur propriété, par quoy la royne éscript a son filz a celle fin qu'il s'en donnast garde. Pour ces nouvelles envoya Alixandre es parties de Grece et manda Antipater et Divinuspater comme en Babilone devers lui venissent ; ainsi que les autres y estoient mandez, et que pour lui ordonnast ung autre au pays gouverner... (Fr. 329, fol. 341 c d).

J'ai fait la citation un peu longue afin de montrer comment J. de Courci sait combiner les éléments va-

riés qu'il emploie. Les dernières phrases, en effet, depuis *En ce contemple*, sont tirées de l'*Epitome* (III, 31) :
 « Mater ejus scripserat ad eum de simultatibus Anti-
 » patris et Divinopatris, præmonuitque insidias eorum
 » cavendas. At ille statuit Antipatrem ad sese de Ma-
 » cedonia venire, alio in loco ejus subrogato. »

Dans le récit de la mort d'Alexandre, J. de Courci a intercalé (l. V, ch. LXXIII) une prétendue lettre d'Alexandre à Olympias qu'il a empruntée aux *Dits moraux* de Guillaume de Tignonville. Il faut que le ton sententieux et religieux de cet ouvrage ait exercé sur notre auteur une bien puissante séduction pour qu'il ait eu l'idée d'adopter cette épître qui est aussi peu que possible en situation :

Alexandre, serf, filz de serf, qui son corps ordonné aux choses terrienes et en l'autre monde establit son ame, a ma très chere dame et très honorée mere avecques laquele je ne reposay onques et demain me convient faire mon demeure en une autre maison qui est moult large, salut. Je vous suppli comme vous ne vueillés ressembler les autres femmes en fragilité et fieblesse de cuer, ainsi comme moy n'ay voulu estre aux autres hommes semblable. Et quant de ma mort je ne ay aucun dueil, car bien certain suy que oncques ne fus ne ne suy immortel... (Fr. 329, f. 342 c) ¹.

La mort d'Alexandre est pour Jehan de Courci l'occasion d'une comparaison assez imprévue avec la fin tragique d'Actéon, telle qu'elle est contée au livre III

1. Cf. Guill. de Tignonville et le texte latin dans Knust, p. 465.

des Métamorphoses. Enfin, au ch. lxxiiij, consacré à l'histoire des successeurs d'Alexandre, on retrouve, mais sous une forme un peu différente de celle que nous connaissons déjà (ci-dessus, p. 346) l'énumération des douze villes fondées par Alexandre et nommées de son nom. La répartition de ses terres entre ses lieutenants est contée d'après Orose.

Tous les compilateurs de chroniques générales ne jugèrent pas à propos de traiter un sujet de plus en plus rebattu. Au commencement du xv^e siècle, Jean d'Outre-Meuse s'excusait ainsi de n'en point parler (édition Borgnet, I, 110) :

Je vous racompteroye bien tous les fais de Alixandre, mais ilh n'est pas besongne, car il en est fais des livres en latin et en franchois qui racomptent bien tout la matere veritable. Plaisist a Dieu que ons ne metist point en franchois giestes moins veritables ! Et de tous ses fais qui furent merveilheux et strennueux et son estat est fait un libre por li molt especial ¹ ; et por tant nos ne parlerons plus de luy, fours tant seulement la u li cas le requierrat.

1. Allusion au roman en alexandrins ?





CHAPITRE XIII.

ÉPISODES ISOLÉS EMPRUNTÉS A LA LÉGENDE D'ALEXANDRE.

Nous venons de voir que des compilations purement historiques avaient admis tout entière, bien que sous une forme plus ou moins abrégée, l'histoire fabuleuse d'Alexandre : nous ne serons pas étonnés de rencontrer des épisodes isolés de cette même histoire en des ouvrages variés, les uns proprement historiques, les autres purement romanesques. Il est probable que ces emprunts à une légende si répandue ont été fréquents : je ne puis signaler que ceux, en petit nombre, qui sont parvenus à ma connaissance.

Le récit du voyage au Paradis a été introduit dans la compilation d'histoire romaine connue sous le nom de *Faits des Romains*, qui est essentiellement une histoire de César d'après Salluste, César, Lucain et Suétone¹.

ÉPISODES EMPRUNTÉS A LA LÉGENDE D'ALEXANDRE. 357

tone¹. De là il est passé avec d'autres morceaux de la même compilation dans certains manuscrits de la lettre de Jean Sarrazin sur la première croisade de saint Louis, et figure par suite tout entier dans le tome II des *Historiens occidentaux des croisades* publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (pp. 586-589).

On a lu plus haut (ch. III) l'analyse du « Voyage d'Alexandre au Paradis », en latin *Alexandri magni iter ad Paradisum*. D'après ce récit latin, dont l'origine juive n'est pas douteuse², Alexandre, s'étant embarqué sur le Gange avec cinquante de ses compagnons d'armes, arrive après une longue navigation auprès d'une immense cité, bâtie dans une île. C'est là le paradis. Un récit identique au fond, mais assez différent par les détails, forme un épisode rédigé probablement au XIII^e siècle, qui a été intercalé dans un certain nombre de manuscrits du roman en alexandrins³. Les principales différences entre l'épisode en vers français et l'*Iter* sont les suivantes. Dans l'*Iter* Alexandre s'embarque avec cinq cents compagnons dont aucun n'est désigné nominativement ; dans le poème le roi n'embarque avec lui, indépendamment des marinières, que vingt compagnons dont deux sont nommés : Emenidus et Ptolémée. Dans l'un et l'autre récit Alexandre reçoit en don de l'un des habitants de la cité une pierre

1. Voir sur cette compilation *Romania*, XIV, 1 et suiv. Pour l'épisode du Voyage d'Alexandre au Paradis, voir pp. 14-5.

2. Voy. 1. Levy dans la *Revue des études juives*, II (1881), 298-300.

3. Voy. ci-dessus p. 221 et surtout *Romania*, XI, 228-44.

merveilleuse, mais dans l'*Iter* c'est lorsque le roi est de retour dans ses états qu'un vieillard juif lui explique les propriétés de cette pierre; au lieu que dans le poème l'explication est fournie par celui même qui a donné la pierre. C'est aussi dans le poème seulement qu'intervient Aristote qui fait à son royal élève un long sermon sur la convoitise.

L'épisode du Voyage au Paradis, tel que nous le lisons dans les *Faits des Romains*, diffère assez sensiblement des deux rédactions que nous connaissons déjà. Voici les traits principaux de ce nouveau texte : Alexandre a poussé si loin du côté de l'Orient qu'il est arrivé au point où le soleil se lève. Là il trouve un grand fleuve, le Gange¹, que le narrateur identifie avec le Gyon², l'un des quatre fleuves du Paradis terrestre. Par ordre du roi, deux chevaliers, Mitone (ou Mistone) et Aristeus (ces noms ne paraissent pas dans les autres rédactions) partent dans une barque bien approvisionnée. Ils ont pour mission de remonter le courant jusqu'à ce qu'ils aient épuisé les trois quarts de leurs vivres. On suppose en effet qu'il leur faudra moins de temps à la descente qu'à la montée. Ils arrivent auprès d'un manoir situé sur la rive du fleuve. En face était une haute montagne, et une chaîne, tendue entre la montagne et le manoir, barrait la rivière. Ce trait est nouveau. Nos hommes, se

1. Dans certains mss. le *Tygrane* (*Romania*, XIV, 14, note 3). Dans l'interpolation des *Historiens des croisades*, c'est le Nil.

2. Dans l'*Iter* (éd. Zacher, p. 20), le Gange est identifié avec le Physon.

voyant empêchés de pousser plus loin, agitent la chaîne, et bientôt voient apparaître à une fenêtre du manoir un vieillard dont les vêtements répandaient une odeur délicieuse. Ils le prient de faire lever ou abaisser la chaîne, afin qu'il leur soit possible de continuer l'exploration dont les a chargés Alexandre, le seigneur du monde. Ici je cite le texte, parce que la réponse du vieillard renferme des éléments inconnus aux autres rédactions de la même légende :

(Ms. fr. 23083, f. 112 d). « O ! » dist li hom anciens,
 » vous n'estes pas sage qui alez enquerant les secrez au
 » seigneur du monde. — Comment ! » dist Mitones, « est
 » li dont autres sires du monde que Alixandres ? — Oil, »
 dist li preudom, « uns autres qui n'a point de pareil. Alixan-
 » dres est ainnez de lui, et nepourquant il fu ançois que
 » Alixandres. Il m'a baillié cest leu et cest passage a gar-
 » der, car ci outre a .j. riche vergier ou il ne veut que nus
 » entre. Iluec a .j. arbre, qui avroit mangié du fruit, il ne
 » porroit morir. Il a plus de .iij. mile anz que je gart ceste
 » chaaine, ne onques puis n'i passerent que dui home, li
 » uns devant le deluge, et li autres après¹, et vivent et
 » vivront en cel vergier sain et sauf longuement ; ne je ne
 » me mouvrai de ci jusque il soient passé par ci arrieres,
 » mès ce ne sera devant que uns autres vendra avant, qui
 » voudra son reame plus essaucier que Alixandres, car il
 » voudra monter (fol. 113) jusques aus estoiles. Lor ven-
 » dra li rois par cui je sui ceanz, qui ne porra cel orgueil
 » souffrir, si envoiera par ci ses .ij. champions contre lui,
 » et me convendra avaler ceste chaaine. Je ne vos em puis

1. Probablement le patriarche Enoch et le prophète Elie.

» plus dire, mès ralez vous ent a vostre seigneur, car se
 » vous aliez avant, vous n'en porriez eschaper, ainz en
 » morriez. »

Le vieillard termine son discours en remettant à Mitone la pierre sur laquelle est gravé un œil humain. Il le charge de la porter à son maître : « C'est » dit-il « la chose qui lui ressemble le plus. » Les Macédoniens retournent auprès d'Alexandre, qui, après avoir vainement consulté plusieurs sages au sujet de la pierre, finit par s'adresser à Aristote. Celui-ci lui en explique la signification à peu près comme le juif dans l'*Iter ad Paradisum*, mais d'une façon plus brutale et en négligeant l'enseignement moral que le juif de l'*Iter* tire de son explication symbolique. D'après l'*Iter*, en effet, l'œil sculpté sur la pierre, qui, tant qu'il est découvert, l'emporte par son poids sur les objets les plus lourds, représente à la fois l'œil humain, qui convoite tout ce qu'il voit, et l'insatiable ambition d'Alexandre. Dès qu'il est recouvert d'un peu de terre, il perd sa propriété, de même que l'œil d'un homme mort cesse de voir et de désirer. Ici, au contraire, l'idée de la convoitise a disparu. Il ne reste plus que l'opposition entre la vie et la mort. Après avoir montré combien la pierre, une fois recouverte de terre, devient légère, Aristote conclut ainsi : « Ains est-il » de toi, Alexandre : tant que tu as les yeux ouverts » en cette courte vie, tu fais contre-poids au monde » entier, dont tu es proclamé seigneur; mais quand » tu seras mort et que tu auras les yeux couverts

» d'un peu de terre, il n'est personne qui ne t'échan-
 » geât volontiers pour une maille ou pour moins
 » encore. »

Il est évident que l'auteur des *Faits des Romains*, qui vivait au milieu du XIII^e siècle, a connu une rédaction de la légende du Voyage au Paradis terrestre plus complète que l'*Iter ad Paradisum*. Peut-être en a-t-il eu communication par quelque rabbin.

Philippe de Navarre, connu surtout comme homme politique et comme jurisconsulte, mais à qui des écrits variés assignent une place distinguée entre les écrivains français du XIII^e siècle, rapporte dans son traité des quatre âges de l'homme un curieux récit sur la jeunesse d'Alexandre. Le voici :

Li vaillant jone qui a bien béent et a conquerre, si doivent volentiers savoir et avoir en remembrance .j. respons que Alixandres dist a son pere. Il avint que li rois Phelipes, li peres Alixandre, fu mout cruex et orguillex, et vost toz jors avoir le servise de ses genz par fierté et par seignorie, sanz bienfait et sanz largesse. Il avoit a voisin .j. fort roi qui avoit a nom Nicholas. Cil avoit si sozmis le roi Phelipe que, chascun an, li randoit mout grant treü. Seur ce avint que Alixandres fu d'aage, chevaliers preuz et hardiz et larges seur touz homes. Adonques avint que li mesage dou roi Nicolas vindrent querre le treü. Alixandres en ot mout grant desdaing, et dist qu'il meïsmes li porteroit et paieroit si comme il afferoit. Et maintenant assambla touz

1. Je cite d'après le texte qui doit être prochainement publié par M. M. de Fréville pour la Société des anciens textes français, et qui repose essentiellement sur le ms. B. N. fr. 12581.

les bachelers et tous les bons chevaliers qu'il pot trover; si ala sor le roi Nicholas et se combati a lui et le vainqui et gaaigna quanqu'il avoit, mueble et eritage. Et dès iqui ala avant conquerant, et tout quanqu'il pooit gaaignier et conquerre enterinement donoit si largement que riens ne l'an demoroit. Ses peres l'oï dire, si li manda letres dont la tenor en fu tele : « Biax fix, il m'est avis que tu ne viaus mie que » tes genz te taignent por roi ne por seignor, mais por » prevost, car rois et sires doit estre serviz par seignorie » et par fierté, et prevos doit avoir servise por doner et » doit porchacier amis por ce qu'il est bailliz; se il avient » que on lè praigne, que ami li aident a delivrer, et se on » le reant, que il li aident a sa raençon. »

Alixandres li respondi a ce : « Sire, je doi miex avoir » meniere de prevost, de tant come monte a largesce, et » par ce conquerre, que avoir meniere de roi ou de seignor cruel ou eschars, et par ce estre au desouz de mes » anemis et randant treüage comme serf. Et sachiez, sire, » que je bée a tout conquerre, se Dieu plest, et tout doner » si largement que ja riens n'an demorra a moi que la seignorie et l'onor tant seulement, et en moi ne vueil qu'il » ait escharseté que une : ce est de retenir a moi proprement l'onor et l'amor de ma gent et de touz mes serveurs, et par ce avrai la seignorie dou monde; et tout » quanque je porrai conquerre et avoir, je le donrai a celz » par cui je le conquerrai. »

Et ainsi doivent faire li riche large qui vuelent avoir les cuers de lor serveurs, en remembrance d'un dit que uns rois de Jherusalem dist a .j. sien riche home qui refusa .j. don que li rois li donoit, disant : « Sire, voz me donez trop, » donez as autres. » Li rois li respondi : « Prenez mon » don, car a moi samble que de noviau don novele amor ou » novele remembrance d'amor. » Et ainsis doit il estre.

L'origine première de cette sorte de débat entre Alexandre et son père doit probablement être cherchée dans un passage du *De officiis* de Cicéron (II, xv) :

Præclare in epistola quadam Alexandrum filium Philip-pus accusat, quod largitione benevolentiam Macedonum consecetur : « Quæ te malum » inquit « ratio in istam » spem induxit ut eos tibi fideles putares fore, quos pecunia corrupisses? An tu id agis ut Macedones non te regem suum, sed ministrum et præbitorem sperent fore? »

Le sentiment de Philippe est le même dans la lettre citée par Cicéron et dans le traité français. Mais il y a bien plus dans ce dernier. Le blâme du père est motivé par une circonstance déterminée, et à peu près fabuleuse : la guerre contre Nicolas. Puis il y a une réponse d'Alexandre, où se manifestent les sentiments d'un seigneur féodal. Tout jeune encore le héros macédonien nous est présenté comme le type de la largesse. C'est une conception qui, nous le verrons plus loin, appartient à la littérature chevaleresque. Il me paraît difficile d'attribuer à Philippe de Navarre ces inventions, ces enjolivements romanesques. Je suis donc porté à croire qu'entre lui et le *De officiis* il y a eu un intermédiaire perdu, et que cet intermédiaire était un romancier. On voit par là que nous ne pouvons pas nous flatter de connaître tout ce que nos vieux troubadours ont imaginé sur Alexandre.

Un long roman de chevalerie, dont l'origine et la composition n'ont pas été jusqu'à présent l'objet de

recherches satisfaisantes, va nous offrir un épisode emprunté à l'histoire fabuleuse d'Alexandre. C'est le roman de Perceforest, dont on a plusieurs manuscrits du xv^e siècle¹, et deux impressions, l'une de 1528, l'autre de 1531. L'histoire de l'Angleterre y est rattachée d'une façon bizarre à celle d'Alexandre, qui, ayant été porté par une tempête sur les côtes de la Grande-Bretagne, donne à Perceforest (primitivement appelé Bétis) la royauté d'Angleterre, et à Gadifer², frère de celui-ci, celle d'Ecosse. On arrive bientôt à se convaincre que l'auteur avait lu un roman d'Alexandre accompagné de ses suites et notamment des *Vœux du paon*³.

Il n'y a pas lieu de s'étendre longuement sur une œuvre qui ne paraît pas être antérieure au xv^e siècle et dont l'auteur ne connaissait assurément aucun récit sur Alexandre que nous ne possédions. Je me bornerai à transcrire un morceau emprunté au commencement du roman (ch. XVIII) où on ne peut méconnaître l'imitation du *Fuerre de Gadres*.

1. Arsenal 3483-94; Bibl. nat. fr. 106-9, 345-8; Musée brit. 15. E. V. (tome I), 19. E. III (t. II), 19. E. II (t. III).

2. Ce nom de Gadifer, pris à la partie du roman en alexandrins intitulée le *Fuerre de Gadres*, a été remplacé en d'autres romans, par ex. dans celui de Theseus. Il paraît même être entré dans l'usage commun, témoin le Gadifer de la Salle qui fut, au commencement du xiv^e siècle, l'un des compagnons de Jean de Bethencourt dans son expédition aux Canaries.

3. On peut lire sur Perceforest Græsse, *Die Grossen Sagenkreise des Mittelalters*, 228-39, et Ward, *Catalogue of romances in the Dep. of mss. in the British Museum*, I, 377-81.

(B. N. fr. 106, fol. xxvj d.) Quant le gentil roy Alixandre eut mis tous les plus poissans d'Orient en sa subjection, sus Babilone mist son indignation car par mandement de mannaïsses ne le peut a lui attraire. Adont dist il que jamais n'avroit aucun repoz se l'avroit par force a luy submise. Lors commanda son ost a appareillier, car il vouloit chevauchier par devers la cité rebelle. L'ost appareillie, le roy se mist a chemin parmi Inde la majour qu'il avoit (fol. xxvij) mise en sa subjection. Ung jour se loga l'ost es vaulx de Josaphat¹, près d'une cité qui est appellée Galdres. Par delez courroit une riviere que on clamoit le Far. En l'ost avoit ung mareschal qui estoit nommé Permenon, plus que preu chevallier.

Chevauchier luy convint pour aler fourragier, pour ce que l'ost avoit deffaulte. Cestui Permenon se mist au chemin, et ses fourriers devant chevaucherent; et tant viodrent qu'ilz trouverent le bestail de Galdres assis près de la cité. Tantost furent saisissez de la bestaille, mais les gardes l'eurent tantost nuncié dedens la cité, dont elle fut en l'eure esmeue.

En cellui tamps en estoit seigneur ung chevalier de très haulte prouesse qui nommés estoit Gadiffer. Lui armé et toute sa puissance appareillie, il yssi et couru sus les fourriers moult aigrement, tellement qu'en pou d'eure tous furent en tel point que pour vuider le champ, mais Permenon qui tant estoit preux rassambla ses gens qui estoient departis, et puis manda secours au roy Alixandre par ung des preux de sa compagnie qui estoit nommez Aristeus². Cestui se tourna vers le roy navrez de deux glaivez parmy le corps. Dont ramena grant secours; mais quant Gadiffer le vey, tant fut; eschauffé de hardement qu'il ne se meut,

1. Cf. le roman en alexandrins, Mich. 95, 16.

2. Aristes dans le ms. 345.

3. fut est omis dans le ms. 106.

ainçois escria sa gent et puis se fery entre les fouraigiers plus asprement comme devant n'avoit fait, dont l'occision fut grande d'une part et d'autre.

Quant Permenon vey le secours qui lui estoit venus et sa gent occise, il fut tous foursenez. Sy prinst un cheval a l'encontre de Gadifer qui ses gens decoppoit ainsi comme a sa volenté et le fery de son glaive parmy le corps; sy chut mort par terre, dont ce fut dommage et pitié, car pou remainst de meilleur chevalier en vye. Luy mors toute sa gens fut desconfie et la cité prinse qui chier est vendue. Ce mis a fin, les fourriers se retrairent par devers le grant ost pourveu de victailles dont l'ost avoit mestier.



CHAPITRE XIV.

TÉMOIGNAGES DIVERS. CONCEPTION VARIÉE
DU CARACTÈRE D'ALEXANDRE SELON LES TEMPS.

Les chapitres précédents ont montré combien grande a été pendant toute la durée du moyen âge la popularité dont a joui l'histoire fabuleuse d'Alexandre. Les légendaires exploits du conquérant macédonien ont été racontés dans la langue des clercs et dans celle des laïques, en vers comme en prose, et lorsque la matière fournie par les récits du Pseudo-Callisthènes et par quelques écrits de moindre importance fut épuisée, les trouvères ne furent pas en peine d'attacher aux narrations poétiques de leurs devanciers des suites dont leur propre imagination avait fait tous les frais.

On conçoit qu'une histoire si souvent répétée a dû être l'objet d'allusions fréquentes dans la littérature du moyen âge. Elles sont en effet si nombreuses qu'il y aurait peu d'utilité à en faire un relevé complet. Je rap-

porterai pourtant ici quelques-uns de ces témoignages, soit à cause de leur ancienneté, soit parce qu'ils nous font connaître certaines formes de la légende sur lesquelles nous sommes d'ailleurs imparfaitement renseignés.

Je ne parlerai que pour mémoire des témoignages fournis par les troubadours. Ils ont été réunis à peu près tous par M. Bartsch¹, et il y a d'autant moins lieu de les reproduire ici qu'ils ne nous apprennent rien, sinon que l'histoire fabuleuse d'Alexandre était connue dans le Midi de la France. Les plus anciens ne sont pas antérieurs à la fin du XII^e siècle, et il n'en est aucun qui ne puisse être rapporté soit aux versions latines du Pseudo-Callisthènes, soit au roman en alexandrins². Il se peut assurément qu'il ait existé, en outre du fragment de la Laurentienne, un poème provençal sur Alexandre, mais jusqu'ici nous n'en avons pas la preuve.

1. *Germania*, II, 454-9. Il faut en retrancher les vers de Guiraut de Cabreira et de Peire de La Mula où est nommé *Daire Ros* ou *lo Ros*. En effet *Daire* le Roux n'est pas, comme on l'a cru, *Darius*; c'est un personnage du roman de Thèbes; voyez Constans, *Légende d'Édipe*, p. 357. — Un témoignage qui n'a pas encore été cité, à ma connaissance du moins, est celui d'Aimeric de Sarlat, troubadour des premières années du XIII^e siècle, qui, dans sa pièce *Fis e leials*, s'adresse ainsi à sa dame : « Mille fois, dans » ma pensée, j'ai préparé ma requête, mais la peur me fait oublier » votre louange, comme il arrive dans le tertre changeant où on » oublie ce qu'on sait le mieux », *Si com hom fai dins del tertre camjan* (*Parn. Occit.* 239). C'est une allusion au tertre aventureux, ci-dessus p. 151.

2. Nous avons la preuve matérielle que notre roman français en alexandrins a été lu dans le Midi. Le ms. Bibl. Nat. fr. 24365, dont l'écriture a une apparence assez méridionale, contient quelques notes marginales en provençal; voy. *Romania*, XI, 280.

Dans la littérature des pays de langue d'oui, le plus ancien témoignage que je connaisse est celui de Wace, dans le Roman de Rou :

Alisandre fud reis puissanz,
Duze regnes prist en duze anz;
Mult out terre, mult out avoir,
E reis fud mult de grant poeir;
Meis sis conquest poi lui valut :
Envenimez fud, si murut¹.

Le poète normand paraît avoir été mal servi par sa mémoire : les textes (Valerius, Leon, le Roman) s'accordent à dire qu'Alexandre fonda douze cités en douze ans de règne, mais non point qu'il ait conquis douze royaumes. Un témoignage qui ne peut pas être beaucoup moins ancien est celui d'Etienne de Fougères, chapelain de Henri II d'Angleterre et évêque de Rennes de 1168 à 1172, époque de sa mort.

Quant reis est plus en sa grant gloire,
Qu'il a eü partot vitoire,
Si donques aveit en memoire
D'Alixandre le proz l'estoire,

Com il ala par le desert,
Comment l'ocistrent li cuivert,
Et com il fu peis descovert,
Idonc savreit tot en apert².

1. Vers 107 et suiv., p. 293 de mon *Recueil d'anciens textes*.

2. *Livre des manières*, éd. Talbert (1877), coupl. 28 et 29.

Wace et Etienne étaient clercs, et rien ne prouve qu'ils n'ont pas appris l'histoire d'Alexandre dans l'*Epitome* et dans la Lettre à Aristote.

Dans *Huon de Bordeaux*¹ Auberon possède un fauteuil merveilleux qui a successivement appartenu à Alexandre et à César. Peut-être y a-t-il là un souvenir du trône magnifique que, selon certains textes de l'*Historia*², Alexandre se fit faire lors de son entrée à Babylone.

Dans *Aliscans*³ il est question de gens qui vivent « d'épices et d'odeur de piment ». C'est une croyance empruntée au Roman en alexandrins qui, nous l'avons vu plus haut⁴, l'avait empruntée par une interprétation forcée à la Lettre à Aristote.

Les fragments que nous possédons de *Doon de Nanteuil*, poème, à la vérité, peu ancien, contiennent une allusion certaine au Roman⁵.

Le poème de la première croisade, composé d'après Baudri de Bourgueil⁶, est l'œuvre d'un poète qui faisait cas du Roman en alexandrins. A la page 300 du manuscrit d'Oxford il fait mention de la chanson d'A-

1. Ed. Guessard et Grandmaison, p. 108.

2. Voy. Favre, *Mélanges*, II, 74; cf. ms. Bibl. nat. nouv. acq. lat. 174, fol. 41.

3. Ed. Guessard et de Montaiglon, v. 5707.

4. P. 186. La leçon de l'édition (353, 3) : *Le dolor des espées aloient tout flairant* est absurde; il faut : *Le dolor des espices aloient tutt...* Voy. aussi dans la table de Thomas (ou Eustache) de Kent, I, 183 du présent ouvrage, la rubrique « Des genz qe vivent de l'odur d'un pome. »

5. Voy. *Romania*, XIII, 46.

6. Voy. *Romania*, V, 1.

lexandre « qui mult bien est rimée¹. » Ailleurs (pp. 96-98), il décrit longuement une tente merveilleusement belle que la reine Candace avait envoyée à Alexandre, qui avait fini par échoir à l'empereur Alexis, et dont ce prince avait fait présent à Godefroi de Bouillon.

Peut-être y a-t-il un souvenir de l'histoire fabuleuse d'Alexandre dans un passage de la chanson de Jérusalem (éd. Hippeau, p. 321) où sont mentionnés des hommes qui vivent d'épices et qui, chaque année, vont se baigner « el flove de jovent ». Mais nous avons vu que la légende de la fontaine de jouvence a été répandue au moyen âge, en dehors des récits relatifs à Alexandre². Selon la chanson de Jérusalem les mêmes hommes avaient la bouche dans la poitrine : *As poitrines lor tiennent li menton et li dent*. Ces monstres figurent dans l'*Historia* de Léon, et par suite dans Wauquelin³. Mais plus anciennement on les rencontre chez Isidore de Séville⁴.

Dans *Gui de Nanteuil* il est parlé d'un destrier qui avait pour père Bucéfal, le cheval d'Alexandre (v. 2503). L'auteur de *Guillaume de Dole* (v. 5306) rappelle l'exploit fameux d'Alexandre sautant le premier dans la ville de Tyr⁵. L'*Image du monde* fait plus

1. Le passage est cité dans les *Archives de l'Orient latin*, II, 2^e partie, 469.

2. Ci-dessus pp. 184-5. J'aurais pu citer à cet endroit un récit d'Etienne de Bourbon, éd. Lecoy de La Marche, p. 77.

3. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, p. 436.

4. *Etym.*, XI, III, 17; cf. *Romania*, V, 32. — Shakespeare parle aussi de ces hommes *whose heads | Do grow beneath their shoulders* (*Othello*, I, III).

5. Ci-dessus pp. 157 et 207.

d'une allusion à l'histoire de notre héros¹. Rutebeuf, dans son *Dit Aristote*², rappelle les enseignements d'Aristote. Mais « le livre versifié d'Alexandre » auquel il se réfère est certainement le poème latin de Gautier de Chatillon. L'expression même qu'il prête à Aristote : *Ja serf de .ij. langues n'amer*, est la traduction du *servos contemne bilingues* de l'*Alexandreis* (I, 85). Dans *Renart le bestourné* il tire exemple de la mort de Darius tué par les siens en châtement de son avarice³. J'ai rapporté ci-dessus, pp. 239-40, quelques allusions au *Fuerre de Gadres*. On n'en finirait pas si on voulait dresser la liste des innombrables témoignages qui attestent la popularité de la légende d'Alexandre pendant tout le moyen âge. Et ce n'est pas seulement dans la littérature qu'il faudrait les recueillir : les monuments figurés fourniraient aussi leur contingent⁴. J'en citerai cependant encore quelques-uns, les choisissant entre ceux qui mettent le mieux en lumière le caractère que nos vieux poètes ont prêté à Alexandre.

A partir de la seconde moitié du XII^e siècle, et jusqu'à la fin du moyen âge, le mérite pour lequel Alexandre est universellement célébré, ce n'est pas son génie pour les choses de la guerre, — au moyen âge on guerroyait beaucoup, mais la stratégie était une science à peu près perdue, — ce n'est pas même son courage

1. Voy. Le Roux de Lincy, *Le livre des légendes*, pp. 213, 215.

2. Deuxième édition de Jubinal, II, 93.

3. *Ibid.*, I, 238 ; cf. ci-dessus p. 163.

4. V. J. Durand, dans les *Annales archéologiques* de Didron, LV, 141-8 ; Meissner, dans l'*Archiv. f. d. Stud. d. neueren Sprachen*, LXVIII, 177-90.

personnel, bien que les éloges ne lui aient pas été ménagés à cet égard, c'est surtout et par-dessus tout sa largesse. Alexandre est devenu le type idéal du seigneur féodal, ne cherchant point à amasser pour lui, mais distribuant généreusement à ses hommes les terres et les richesses gagnées avec leur aide, et s'élevant, par eux et avec eux, en honneur et en puissance.

Cette conception, qui, malheureusement pour l'humanité, a été généralement acceptée pendant la seconde moitié du moyen âge, et devint pour beaucoup de princes comme une sorte de règle de conduite, ne se manifeste pas encore dans le fragment d'Alberic. Un peu plus tard elle commence à poindre dans la rédaction en vers décasyllabiques, où on voit Alexandre distribuer généreusement à ses barons tout ce qu'il a pris à Nicolas¹. Mais c'est dans le roman en alexandrins, et spécialement dans les parties où nous croyons reconnaître la main d'Alexandre de Paris, qu'elle fait les plus fréquentes apparitions. L'auteur ne néglige aucune occasion de nous montrer son héros faisant à des jongleurs, à des chevaliers des dons véritablement royaux². Et lorsqu'Alexandre a succombé au poison des traîtres, le thème développé à satiété dans les *regrets* de ses compagnons, c'est que Largesse est vaincue (Mich. 530, 32), que Largesse pleure, tandis qu'Avan-

1. Ms. de l'Arsenal, laisse LXXVII.

2. Ed. Michelant, p. 73 (cf. ci-dessus p. 152), et p. 221. Dans le second passage Alexandre offre à un chevalier, qui lui demandait un don, la cité d'Araine. Le chevalier, « qui mout ot le cuer

rice est dans la joie (536, 12); qu'Alexandre donnait d'avance ce qu'il n'avait pas encore conquis (538, 26-7), etc.

Il semble donc bien établi qu'Alexandre de Paris a eu la part prépondérante dans la formation du caractère conventionnel d'Alexandre envisagé comme type de la largesse. Toutefois, comme il n'a pas inventé l'idée qu'il a développée et popularisée, comme d'autres ont pu aussi bien que lui la trouver indiquée dans les auteurs de l'antiquité¹, nous ne pouvons pas déterminer avec une parfaite exactitude dans quelle mesure le poète de Bernai a modifié les idées courantes. Le fait est que déjà pour Chrétien de Troyes la libéralité d'Alexandre est proverbiale. *Erec*, nous dit le poète champenois, *de doner et de despendre*. | *Fu pareilz le roi Alixandre* (v. 2259-60; cf. v. 6625). On reconnaît comme le reflet de la même idée dans le début de l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon :

bas », refuse et demande autre chose, de l'or, de l'argent, des vêtements. Alexandre répond (Mich. 222, 1. 2) :

« Je ne sai qui tu es ne le cuer que tu as,
» Mais itel sunt li don al roi Macedonas. »

Et il lui fait donner cinq cents marcs. Cette anecdote est tirée de Sénèque, *de Ben.* II, xvi : « Urbem cuidam Alexander donabat vesanus, et qui nihil animo non grande conciperet. Quum ille cui donabatur, se ipse mensus, tanti muneris invidiam refugisset dicens non convenire fortunæ suæ : — Non quero, inquit, quid te accipere deceat, sed quid me dare. » — Cf. cet autre passage (V, vi) : « Alexander Macedonum rex gloriari solebat a nullo se beneficiis victum. »

1. Voy. la note précédente, et le passage du *De officiis*, cit. p. 363.

Gesta ducis Macetum, totum digesta per orbem,
Quam large dispersit opes...

On sait que l'*Alexandreis* a été composé avant 1179. A la fin du XII^e siècle, Rambaut de Vacqueiras attribue à son seigneur, Boniface II marquis de Montferrat, la largesse d'Alexandre, la hardiesse de Rolant et la courtoisie de Berart de Montdidier :

Alexandres vos laisset son donar,
Et ardimen Rotlan elh dotze par
El pros Berart domney e gent parlar.
(Raynouard, *Choix*, II, 261.)

Gaucelm Faidit, en sa complainte sur la mort de Richard Cœur-de-Lion († 1199), compare aussi la largesse du feu roi à celle d'Alexandre :

Qu'Alixandres, lo reis que venquet Daire,
No cre que tan dones ni tan mezes.
(Raynouard, *Choix*, IV, 54.)

Dans une chanson anonyme on lit :

Et membre vos d'Alixandre le roi
Celi d'Ailliers¹ qui tant fu prous et lairges :
Por ceu k'il mist en sa gent bon conroi
Li obeirent et li fol et li sage.

(Chansonnier de Berne, pièce 164.)

1. Dans le roman en alexandrins Alexandre est souvent appelé Alexandre d'Alier (184, 30; 395, 21; 510, 8) ou le roi d'Alier (36, 16); la terre d'Alier est plusieurs fois mentionnée (16, 31, 36;

Dans la première moitié du XIII^e siècle Henri d'Andeli ayant rappelé, au commencement de son *lai d'Aristote*, les succès d'Alexandre, conclut en disant *ce li fist larguece, sa mere*¹, ce qui est l'expression même dont se sert Alexandre de Paris : *Larguece estoit ta mere, tu estoies ses fis* (Mich. 526, n). Et dans le *Dit du chancelier Philippe* il compare la largesse de son héros à celle d'Alexandre². C'est aussi l'éloge que Guillaume Guiart fait de Robert II d'Artois († 1302) : *Et le plus larges pour despendre | Qui fu puis le tens Alixandre*³.

Mais, dès le XIII^e siècle, ce trait du caractère d'Alexandre s'efface peu à peu. Déjà, dans cette histoire universelle composée avant 1230, dont nous avons traité dans un chapitre précédent, nous rencontrons une sorte de protestation : « Seignor et dames, li » pluisors content e dient que totes bones teches » d'onor e de dousor e de largece e de cortesie turent » en Alixandre. Mais Orosies dit e tesmoigne, cui on » en doit mout bien croire, qu'il n'estoit mie mains » crueaus ne mains felons a ses freres ne a ses amis » ne a ses parens que il estoit a ses ennemis

195, 23). Il ne paraît pas douteux que c'est une forme dérivée indirectement d'*Illyricum*, dénomination qui est restée fort en usage au moyen âge (Guill. de Tyr, II, xv, xxii, XX, iv). Dans Guibert de Nogent on trouve *Illyres* pour *Illyricum* (*Hist. occid. des crois.*, IV, 126 A). — Ce nom d'*Alier* n'est pas employé uniquement pour désigner la terre d'où Alexandre tirait son origine : dans *Ogier le cheval de Charlemagne* est appelé *Blançart d'Alier* (v. 6345).

1. *Œuvres de Henri d'Andeli*, p. p. A. Héron, p. 3.

2. Même édition, p. 26, ou *Romania*, I, 211, v. 77.

3. *Branche des royaux lignages*, éd. Buchon, v. 4333-4.

» estranges.... » (B. N. fr. 20125, fol. 234 a). Et un peu plus tard, dans la version de l'*Historia de preliis*, nous avons vu Alexandre qualifié de « convoitous et eschars »¹. Dans le cours du XIV^e siècle, la largesse d'Alexandre cesse d'être proverbiale. La transformation des conditions sociales amène une modification correspondante dans les idées : donner sans compter ni prévoir n'est plus une vertu comme au beau temps des jongleurs. En même temps, le sentiment de la vérité historique gagne du terrain. Les aventures merveilleuses, qui du Pseudo-Callisthènes à Lambert le Tort avaient intéressé tant de générations, ne semblent plus avoir autant d'attrait que par le passé, et Alexandre redevient ce qu'il fut pour l'antiquité : le type du conquérant. Tel est l'aspect sous lequel il est présenté par Guillaume de Machaut² et par Eustache Deschamps³ qui le mettent au nombre de ces neuf personnages qui du XIV^e au XVI^e siècle furent réputés les types de la vaillance⁴. Et lorsque paraît, sous Charles VIII, le *Triomphe des neuf preux*⁵, on y peut constater, dans le long chapitre consacré à Alexandre,

1. Ci-dessus, p. 312, au bas.

2. *La Prise d'Alexandrie*, édition de la Société de l'Orient latin, p. 2.

3. Ed. de la Société des anciens textes français, ballades XII, XCIII, CCXXXIX.

4. Trois païens : Hector, Alexandre, César; trois juifs : Josué, David, Judas Macchabée; trois chrétiens : Arthur, Charlemagne, Godefroi de Bouillon. Sur la formation de ce groupe d'honneur, voyez un mémoire publié dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1883, pp. 45-54.

5. Première édition à Abbeville en 1487. Voir sur les ouvrages composés sous ce titre ou sous un titre analogue une note du *Début*

combien les fables du Pseudo-Callisthènes et la conception formulée et répandue par Alexandre de Paris ont perdu de terrain : le récit est au fond historique et n'a plus guère de romanesque que la forme.

Vers le même temps la traduction de Quinte-Curce, faite pour Charles le Téméraire par le Portugais Vasque de Lucène, vint substituer définitivement l'histoire à la légende. Voici en quels termes cet auteur fait le procès des divers livres d'Alexandre qui ont précédé le sien :

... Et pour ce que aucuns pourroient blasmer mon la-beur comme superflu, disans que on treuve ces hystoires en françois en rime ou en prose, en six ou sept manieres, je respons qu'il est vray, mais corrompues, changies, fausses et plaines de evidens mensonges¹.

Et plus loin, après avoir indiqué quels utiles enseignements on peut tirer de Quinte-Curce, il poursuit :

Si ne trouverez pas ici, mon très redoubté seigneur, que Alexandre ait volé en air atout quartiers de mouton, ne vagué par dessoubz mer en tonneaux de voirre, ne parlé aux arbres du soleil, ne autres fables faintes par hommes ygnorans la nature des choses, non congnoissans tout ce estre faulx et impossible, et mesmes non entendans que quant Alexandre seroit eslevé en air ou vaguerait par des-soubz mer, si ne consuivroit il point la fin de son entente, car lui eslevé en air ne verroit nés que d'une tour, obstant

des hérauts d'armes de France et d'Angleterre (Soc. des anc. textes français), pp. 127-9.

1. Bibl. nat. fr. 257, fol. 2 a.

la fragilité de nostre veue; et dessoubz mer le tonneau romproit se le voire estoit tendre, et se espès estoit, il ne verroit goutte.

Mais Alexandre ne devait pas encore cesser d'être présenté en exemple aux puissants. Ceux qui sont destinés à occuper d'eux éternellement l'humanité sont soumis à de perpétuels renouvellements qui les font apparaître successivement sous des aspects appropriés à chaque époque. L'exemple qu'Alexandre pouvait donner aux seigneurs du xv^e siècle, Vasque de Lucène l'exprime à la fin de sa traduction, en ces termes :

Puisque Alexandre conquist tout Orient sans grant nombre de gens d'armes, sans geans, sans enchantemens, sans miracles et sans sommes d'argent moult excessives, comme il appert assez par ce livre, il n'est pas doncques impossible que ung autre prince le puist reconquister. En oultre, s'il n'a point samblé difficile a Alexandre de conquister tout Orient pour saouler le vain appetit de sa gloire, il m'est advis que moins difficile devroit sembler a un bon prince christien icelui conquister pour le reduire a la foy de Jhesu Crist, car ja soit ce que le travail et la paine d'Alexandre et du christien fust egal, le prouffit et gloire mondaine de tous deux en ce cas presque pareil, toutefois Alexandre y gaigna ou acrut sa dampnacion, et le christien y acquerroit sa gloire perpetuelle. Alixandre tua millions de gens pour regner en Orient sans l'oster de nul erreur, et le bon chrestien y regneroit ostant les presens et advenir de erreurs et de mort perpetuelle.

Ce sont les idées que les conquérants de l'Amérique

se chargèrent bientôt de réaliser, croyant, par une nouvelle coïncidence, aborder aux rivages de cette Inde merveilleuse qu'Alexandre avait, sinon conquise, du moins explorée.



APPENDICE.

I.

LES SUPPLÉMENTS A QUINTE-CURCE DU MS. 82
DE CORPUS CHRISTI COLLEGE (OXFORD).

Lorsque j'ai annoncé ci-dessus, p. 21, n. 2, une notice sur les suppléments à *Quinte-Curce* que renferme le manuscrit de Corpus, j'ignorais que ces mêmes suppléments se trouvaient dans le ms. 1869 du Vatican, et en partie dans le ms. Ottoboni 2053 de la même bibliothèque. En effet, les premières feuilles du présent ouvrage ont été imprimées avant la publication de l'article où M. Antoine Thomas a étudié ces deux manuscrits dans la *Revue critique* du 28 juillet 1880 (pp. 75-78). M. Thomas ayant fait connaître le caractère et les sources de ces suppléments¹, ma tâche se trouve fort allégée, et je n'ai plus qu'à indiquer de quelle manière ils sont introduits dans le manuscrit de Corpus.

Ce manuscrit contient deux suppléments. Le premier commence ainsi :

1. M. Thomas a fait des mêmes suppléments, d'après le ms. Vat. 1869, une copie qu'il a bien voulu me communiquer.

(Corpus, p. 5.) INCIPIT HISTORIA MAGNI ALEXANDRI. Alexander vesanus juvenis, qui nichil grande concepit animo, et cui pro virtute felix temeritas fortune cessit in gloriam...

C'est le morceau coté I-II dans la notice de M. Thomas (pp. 76-77). Dans le ms. Vat. 1869, ce morceau est divisé en deux parties qui se trouvent à une grande distance l'une de l'autre. M. Thomas a bien vu qu'ils ne devaient former qu'un tout. Cette sorte de supplément, destiné à remplacer tant bien que mal les deux premiers livres de Quinte-Curce, a été rédigé d'après Sénèque, Justin, Fréculphe, Quintilien, Aulu-Gelle, Julius Valerius, etc. Les sources en ont été indiquées avec précision par M. Thomas dans l'article mentionné ci-dessus. Il se continue jusqu'à la page 13 du manuscrit, où il se raccorde ainsi qu'il suit au texte de l'auteur :

At Alexander Macedones instantes ne impune sinerent hostes abire rogabat. Ipse vero fugientium terga premebat; resistentium adversus vultus feriebat. Jamque non pugna sed cedes erat, cum rex, misericordia motus, Macedonibus ut a cedibus abstinerent edixit. Persarum igitur in hoc prelio magna cedes fuit, reliqui vel capti sunt vel fugati. De exercitu vero Alexandri novem pedes et centum ^{xxii} equites cecidere. Quos rex impense, quod maximus honor est apud Macedones, humstos stratis equestribus donavit, eorumque cognatis immunitates concessit. Post hanc victoriam major pars Asiae ad Alexandrum (p. 13 b) defecit¹. Dehinc ad urbem Celenas pervenit, cujus medium interfuit Marsias amnis pre ceteris liquidissimus, unde et a poetis, ejus amore nimphæ teneri dicuntur. Ad quam premisit caduceatorem qui nunciaret civibus, nisi se dederent, ipsos ultima passuros. Quibus petentibus inducias sexaginta dierum, postquam nihil a Dario auxilii missum est, urbem

1. Ici s'arrête le texte du supplément dans Vat. 1869. où se trouve ensuite cette rubrique : *Explicit liber secundus. Tercium et reliquos qui sequuntur quere inferius post hystoriam Freculphi.*

seque dederunt Alexandro. Tandem ad urbem cui nomen est Cordium pervenit. Hec quondam regis Mide fuit nobilissima inter civitates Phrigie. Qua capta Jovis templum intrat ubi vehiculum quo cordium Mide patrem vectum esse constabat aspexit, cultu haut sane a vilioribus vulgatisque usu abhorrens.

Ce qui est en italiques est un abrégé du début de Quinte-Curce¹; ce qui vient ensuite, en capitales, est le texte même de cet auteur, III, 2.

Ce premier supplément n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la légende d'Alexandre, parce que, comme l'a remarqué M. Thomas (article précité, p. 78), il a été traduit presque en entier par Vasque de Lucène dans son Quinte-Curce.

Passons au second supplément.

Le texte de Quinte-Curce s'arrête, p. 126 a, à ces mots (X, 12) « qui sub eodem rege victuri sunt ». Tout le reste de la page et toute la page 127 ont été laissés en blanc, et à la page 128 vient le morceau coté par M. Thomas III-IV (parce qu'il est, comme le précédent, divisé en deux parties dans le manuscrit du Vatican 1869 a) :

1. Le début textuel de Quinte-Curce, tel que nous l'avons actuellement, figure à la page 1 du manuscrit parmi les additions mentionnées plus haut.

2. Dans ce manuscrit, la première partie, qui est fort courte, se trouve au fol. 210, la seconde au fol. 172. Voici, d'après le manuscrit d'Oxford, le passage où se rejoignent ces deux morceaux que le manuscrit du Vatican sépare. Le second morceau commence à igitur :

(Ms. de Corpus, p. 128 a.) « ... Sed fata aliter disponebant. Alexander sollicitus erat de subjugando sibi Occidente; fata vero de preparanda ei morte. Hic cogitabat qualiter gloriosius regnando viveret, illa vero qualiter miserabilis interiret. Igitur Mesopotamie pretoribus imperat, ut predictum est, quatinus cesa materia in monte Libano, devectaque ad urbem Syrie Thapsagas navigia prepararentur, ingentesque carine et septiremes fabricarentur, Babyloniamque ducerentur... »

Alexander apud homines armis et amplitudine cordis id assecutus erat, ut jam non esset Alexander hominis nomen sed virtutis numen et bellorum terror, eique videbatur unius orbis angusta possessio, que deorum omnium sufficit domicilio. Igitur, insociabilis laudis et glorie...

Ce morceau, qui sert, dans le manuscrit de Corpus comme dans celui du Vatican, à combler la lacune du l. X de Quinte-Curce, est pareil dans les deux textes, sauf quelques variantes et la transposition de quelques phrases, sauf aussi une légère addition dans le manuscrit de Corpus. La dernière phrase du supplément est dans Vat. 1869 :

Tacentibus cunctis : Heu ! inquit, quantum sanguinis mea morte fusura est Macedonia, quantis cedibus replebitur mea morte orbis terrarum !

Et aussitôt reprend le texte de Quinte-Curce (X, 14) : « Intuentibus lacrimæ oborte... » Mais dans le manuscrit de Corpus, le supplément a de plus vingt-cinq lignes environ empruntées en partie à Justin (XII, 15), en partie à Quinte-Curce lui-même (X, 14), de sorte que le texte de Quinte-Curce ne reprend véritablement qu'après les mots en italique (empruntés à Justin, XIII, 1) de cette phrase (ms. de Corpus, p. 130 b) :

Extincto igitur Alexandro, ipso etatis ac victoriarum flore, primo ploratu lamentisque et plangentibus tota regia personabat. Mox velud in vasta solitudine...

Mais ce n'est pas le texte pur de Quinte-Curce : il y a çà et là des interpolations, et les deux derniers chapitres

1. C'est imité de Justin, XII, 15.

de l'ouvrage (X, 30 et 31) manquent. Voici les dernières phrases (p. 135 b) :

Meleager, sero intellecta fraude Perdice... confugit in templum, ac, ne loci quidem religione defensus, occiditur. Seditiosi quoque supplicio tradi jubentur. Reversus deinde Perdicas in urbem cum principibus, positoque corpore Alexandri in medium, ut majestas ejus testis esset decretorum, inter eos communi consilio provincias dividit, simul ut emulos removeret, et munus imperii beneficii sui faceret.

La partie soulignée est formée de lambeaux de phrases empruntés à Justin, XIII, 4.

Il y a de plus dans le manuscrit du Vatican 1869, au fol. 210, un troisième supplément (coté V par M. Thomas, p. 77) qui est une sorte d'épilogue dont la matière est tirée de Quinte-Curce lui-même, de Julius Valerius et de Solin. Cette nouvelle addition a pu demeurer inconnue au copiste du manuscrit de Corpus ; il se peut aussi qu'il l'ait omise de propos délibéré, pensant que la fin de l'histoire d'Alexandre était suffisamment exposée dans le texte de Julius Valerius qui fait partie du même manuscrit (voir ci-dessus p. 20 et suiv.).

Revenons au manuscrit de Corpus. Le copiste de ce manuscrit paraît avoir eu sous les yeux, après avoir fini sa copie, un ou plusieurs exemplaires de Quinte-Curce où les suppléments qu'on vient de faire connaître ne se trouvaient pas. En revanche ces exemplaires contenaient quelques courts morceaux de Quinte-Curce omis dans la copie de Corpus, les uns par suite de lacunes dans l'original de cette copie, es autres parce que l'introduction des suppléments avait fait disparaître quelques lignes de l'auteur. Le copiste du manuscrit de Corpus n'était probablement guère en état de distinguer entre l'œuvre de Quinte-Curce et les remplacements

fabriqués par des compilateurs du moyen âge. Toutefois il a su constater les différences existant entre les textes qu'il comparait, et il les a indiquées en deux feuillets reliés au commencement du manuscrit, ayant soin de transcrire les passages qui manquaient dans sa copie. En tête de ces additions, qui sont du Quinte-Curce authentique, il a écrit en encre rouge une note où il indique clairement ce qu'il a voulu faire. Voici cette note déjà imprimée par M. Coxe dans le catalogue des manuscrits de Corpus :

In hujus libri textu et serie plura desunt, quoniam libri diversi fuerunt ad quorum exemplar hic scriptus priusquam correptus est. Et quoniam que desunt suis interserere locis nequivimus, nec in margine glosarum more superscribere volumus, signatis locis ubi interseri haberent quicquid defectuum percipere potuimus ante libri initium prescripsimus. Signa enim sunt littere abecedarii ordinatim posite quotquot fuerunt * necessarie.

II.

GOG ET MAGOG DANS LE ROMAN EN ALEXANDRINS

Entre les vassaux que Porus a appelés à son aide figurent « Gos et Margos » :

Gos et Margos i viennent de la tiere des Turs
Et .cccc. m. hommes amenerent u plus,
Il en jurent la mer dont sire est Neptunus
Et le porte d'infier que garde Cerberus

1. Ici trois ou quatre lettres grattées.

2. Ici cinq ou six lettres grattées.

Que l'orguel d'Alixandre torneront a reüs
Por çou les enclot puis es estres¹ desus.
Dusc' al tans Antecrist n'en istera mais nus ;

(Mich. p. 300).

Porus vaincu, « Gos et Margos » s'enfuient « tout droit as mons de Tus » (Mich. p. 313, v. 23)². Alexandre, désespérant de les atteindre dans les défilés de ces montagnes, les y enferme en murant les passages qui y donnent accès. Il n'est pas difficile de reconnaître ici le reflet d'une vieille légende juive qui s'est peu à peu répandue chez les chrétiens comme chez les musulmans, et dont les manifestations sont fréquentes au moyen âge.

J'avais composé sur l'histoire de cette légende dans les littératures de l'Occident une dissertation qui a été annoncée ci-dessus, p. 170. Je passais en revue les textes où il en est question, dans saint Jérôme, dans Josèphe, dans les mss. B et C du Pseudo-Callisthènes grec, dans l'*Historia de praeliis*, dans les *Revelationes* de Methodius, dans *Æthicus Ister*, dans la lettre du Prêtre Jean, enfin dans la littérature française du moyen âge, et j'essayais d'établir la filiation de ces récits plus ou moins variés dans la forme, mais assez peu quant au fond. Je renonce à publier cette dissertation pour plusieurs motifs. Le principal est qu'elle constituait un hors-d'œuvre, assez peu à sa place dans un ouvrage qui, malgré mes efforts pour faire court, dépasse notablement les limites dans lesquelles j'aurais voulu le renfermer. En effet, l'épisode de Gog et Magog ne tient qu'une

1. Cela n'a pas de sens ; en variante il y a (ms. fr. 375) *teres*. Dans 15095, fol. 159 *entre les puis de Rus*.

2. *Turs* dans quelques ms., notamment dans Bibl. nat. fr. 15095 (fol. 166 v°) qui est un des plus anciens. Mais dans le plus grand nombre des mss. il y a *Tus*.

bien petite place dans le roman en alexandrins, et d'ailleurs s'y présente sans aucun trait qui permette de le rattacher à un texte antérieur. Telle est du moins la conclusion négative à laquelle j'étais arrivé. J'ai renoncé d'autant plus volontiers à publier l'*excursus* annoncé, que la légende de Gog et Magog a été récemment l'objet de diverses recherches où les textes que j'étudiais ont été mis en œuvre ou au moins signalés¹. Tout ce que je veux établir, c'est que le roman en alexandrins n'a pas suivi, pour Gog et Magog, le récit de l'*Historia de praeliis*. Dans cette version du Pseudo-Callisthènes se rencontre un récit dont voici le résumé : Alexandre ayant conquis l'Hyrcanie et battu les Parthes, poursuit sa route vers l'Orient au-delà des pays Scythes et trouve une race immonde, adonnée aux arts magiques et se nourrissant de la chair de toute espèce d'animaux, et même de chair humaine. Alexandre les fait rassembler, hommes, femmes et enfants, et les fait conduire dans le nord (*in partibus Aquilonis*). Puis il prie Dieu de faire en sorte que le monde ne soit plus souillé de la présence de ces êtres impurs. Par la volonté divine, deux montagnes, *Promyntorium* et *Boreum*, se rapprochent, laissant un espace vide de douze coudées. Les êtres impurs sont renfermés dans cet étroit couloir qu'Alexandre fait clore de portes d'airain.

Ce récit a son analogue dans certains mss. du Pseudo-Callisthènes grec. Il n'en dérive pourtant pas. Il se rattache bien plutôt à celui que nous offrent les *Revelationes* de Methodius². On ne le trouve pas dans tous les mss. de l'*His-*

1. Voir par exemple *La leggenda di Gog e Magog*, dans l'appendice à la compilation de M. Graf intitulée *Roma nella memoria e nelle imaginations del medio evo*, II (1883), 507-63.

2. Il n'est pas inutile de remarquer que les *Revelationes* ont pénétré en Orient dès le xi^e siècle au moins. On en a des mss. latins de cette époque (par ex. Bibl. nat. lat. 4871). Il faut donc rejeter

oria. M. Zingerlé l'a rejeté en variante (p. 199) ne le trouvant, semble-t-il, que dans un de ses manuscrits¹. On remarquera que Gog et Magog n'y sont pas nommés. Ils ne le sont pas non plus dans le chapitre des *Revelationes* auquel est emprunté le passage de l'*Historia*. Mais au chapitre immédiatement suivant les *Revelationes* énumèrent vingt-quatre rois barbares enfermés par Alexandre « in finibus septentrionis », et les deux premiers de la liste sont Gog et Magog². Il est superflu de démontrer que ce n'est pas du morceau dont je viens de donner l'analyse qu'a pu sortir l'épisode du roman en alexandrins. Il n'y a aucun rapport entre les deux récits. Le seul trait caractéristique que nous offre ici le roman, c'est la mention des monts de *Tus* où Alexandre enclot Gog et Magog. Je ne crois pas que ce nom se trouve en aucun des récits que nous avons de la même légende. Si la variante *Turs*, signalée plus haut, était suffisamment autorisée, on pourrait supposer que l'auteur a voulu dire les monts des Turcs. Mais cette hypothèse est fort incertaine. J'aime mieux supposer que l'auteur aura mal lu dans quelque texte latin *mons Caspius* ou *mons Imaüs*, car ces deux noms se rencontrent en connexion avec Gog et Magog. L'auteur de cette partie du roman a dû composer cet épisode avec des réminiscences vagues, sans avoir aucun texte sous les yeux.

sans discussion la conjecture de Favre (*Mélanges*, II, 29) attribuant les *Revelationes* à un Methodius du xiii^e siècle. Quant à M. Graf (voir la note précédente), il ne paraît pas s'être préoccupé de la date des documents qu'il a employés.

1. La leçon donnée par M. Z. est assez peu correcte. Je me suis servi du ms. fr. Nouv. acq. lat. 174 (fol. 19) qui est meilleur. On peut voir aussi la version italienne publiée par M. Grion, p. 101-2.

2. Le chapitre est intitulé : *Quomodo Gog et Magog exiuntes de Caspiis montibus obtinebant terram Israel* (*Maxima Bibliotheca patrum*, III, 154). Ce chapitre a été introduit sous une forme résumée dans les anciennes éditions du *Liber de praeliis*, vers la fin de l'ouvrage.

ADDITIONS & CORRECTIONS.

P. 28. Lettre d'Alexandre à Aristote. — Une édition de cette lettre a été publiée d'après le manuscrit du Musée britannique Cott. Nero D.VIII, dans un opuscule dont voici le titre : *Narratiunculæ anglicè conscriptæ, de pergamenis exscribebat, notis illustrabat, eruditis copiam faciebat* T. Oswaldus COCKAYNE, M. A. Cantab. (London, J. R. Smith, MDCCCLXI, in-8°, 87 p.) La lettre occupe les pages 51 à 62.

P. 29. — Pour les vers de Godefroi de Viterbe cités en note, j'aurais dû renvoyer à Pistorius, *Germanicorum scriptorum tomus II*, éd. Struve (1726), p. 168.

P. 34 et suiv. *Historia de præliis*. — Depuis que le chapitre II du présent livre a été imprimé, il a paru divers travaux sur l'*Historia de præliis*, et notamment deux éditions de cette version latine du Pseudo-Callisthènes. La première en date, parue au commencement de la présente année 1885, a été publiée par M. O. Zingerlé en appendice à son mémoire intitulé : *Die Quellen zum Alexander des Rudolf von Ems*, qui forme le quatrième fascicule des *Germanistische Abhandlungen* publiés par M. K. Weinhold (Bres-

lau, W. Kœbner). Cette édition est faite essentiellement d'après un manuscrit du XII^e siècle appartenant à l'Université de Gratz. Ce manuscrit étant incomplet du commencement, l'éditeur s'est servi, pour combler la lacune, d'un manuscrit d'Innsbruck. Il a de plus donné les variantes d'un manuscrit de Seitenstetten (Basse-Autriche). Bien que cette édition, faite avec des éléments tout à fait insuffisants, ait peu de valeur, je n'aurais pas manqué de la citer, de préférence à des manuscrits dont l'usage est incommode, si elle avait paru plus tôt.

La seconde édition est la reproduction du manuscrit de Bamberg avec les variantes, presque toujours insignifiantes, de l'ancienne copie de ce manuscrit qui est conservée à Munich (voy. ci-dessus p. 35). Elle est intitulée : *Die Vita Alexandri magni des Archipresbyters Leo* (*Historia de preliis*), nach der Bamberger und ältesten Münchener Handschrift zum erstenmal herausgegeben von Dr G. LANDGRAF (Erlangen, Deichert, 1885, in-8°).

Depuis que la liste des manuscrits de l'*Historia* donnée ci-dessus, pp. 41-44, est imprimée, c'est-à-dire depuis l'année 1880, j'ai eu connaissance, par diverses publications ou par suite de mes recherches dans les bibliothèques, de plusieurs autres manuscrits du même ouvrage, que je vais mentionner sommairement ici :

BALE, *Libri historici chartacei*, E. III. 17, daté de 1481, ff. 117-135, incomplet de la fin.

BERLIN, ms. latin 49, XV^e s.; voir KINZEL, *Zwei Recensionen der Vita Alexandri magni*, p. 4 (Berlin, Gärtner, 1884). Cf. *Romania*, XIII, 435.

BOLOGNE, Bibl. de l'Université, 1951, comm. du XIII^e s.
— — — 2761, XV^e s.

CHELTHENHAM, Bibl. Philipps, 4387 (porté aussi, par erreur, sous le n° 293), XIII^e s.

ERLANGEN, 305, cité dans l'édition de M. Landgraf, p. 9.

GRATZ, voyez plus haut l'édition de M. Zingerlé.

INSBRUCK, voy. plus haut l'édition de M. Zingerlé.

LEIPZIG, 143, XIII^e s., cité dans l'édition de M. Landgraf, p. 9.

LONDRES, Musée brit., Add. 30026, fin du XIV^e s. ou comm. du XV^e, écriture italienne.

MADRID, Bibl. nat., F 152, fol. 20, fin du XIII^e s. (n° 81 du *Catalogue des principaux manuscrits du cabinet de M. J.-L.-D. de Cambis*, Avignon, 1770, p. 400).

MODÈNE, Bibl. d'Este, XI, F 14, fin du XV^e s.¹

MUNICH, 824, XIV^e s., cité dans l'édition de M. Landgraf, p. 9.

— 7843, daté de 1450. *Ibid.*

OXFORD, Bodleienne, Rawlinson, A 273, XIV^e s.

— — — B 149, pp. 133-206, comm. du XV^e s.

PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 310, fol. 103 v°, XIII^e s. (Didot, vente de 1881, n° 55) 2.

1. Ce manuscrit est différent de celui que j'ai indiqué sommairement, et de seconde main, ci-dessus, p. 42, comme se trouvant à la Bibliothèque d'Este sous le n° XIV. Ce qui caractérise ce dernier manuscrit, c'est qu'il est incomplet du commencement, comme l'a dit Favre d'après qui je l'ai mentionné. Je crois donc pouvoir l'identifier avec le manuscrit actuellement coté X.1.20, XIV^e s., qui commence, en son état actuel, à « vobis non dabitur unus miles... » éd. Zingerlé, p. 155, l. 7. A la suite de l'*Historia* il y a dans ce manuscrit un court morceau commençant par « Alexander qui puer magnus dicebatur, licet universis bonitatibus fuisse credatur » ornatus, duobus tamen sordibus legitur fuisse infectus... » Pour la dénomination « puer magnus », voy. ci-dessus, p. 45.

2. Ce ms. présente une intéressante particularité. Il contient la première partie du prologue *Certamina...* jusqu'à *investigabiles vie*

SEITENSTETTEN, XXXI, fol. 103, daté de 1433. Voir l'opuscule de M. Zingerlé, p. 20.

TURIN, Bibl. nat., H IV, 12 (anc. K III, 26, cat. de Pasini, II, 113), XIV^e s., fait en Italie.

VIENNE, Bibl. imp. et roy., 3097, fol. 157 v°, daté de 1404¹.

— — — 3247, daté de 1472.

— — — 3412, daté de 1395.

Si on ajoute ces vingt un manuscrits aux quarante-deux qui ont été indiqués ci-dessus, pp. 41-44, on arrive à un total de soixante-trois manuscrits signalés de l'*Historia*, mais il suffit de parcourir la série des villes auxquelles appartiennent les manuscrits cités pour voir combien ma liste est encore incomplète. Il est frappant qu'on n'y voit figurer qu'une seule ville de France, qui est Paris. Il n'est cependant pas vraisemblable qu'aucune des bibliothèques des départements ne contienne de manuscrits de cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, M. Landgraf, le plus récent éditeur de l'*Historia*, ne connaît ou plutôt ne mentionne que dix-neuf manuscrits, et encore faut-il en retrancher au moins un qui est indiqué par erreur 2.

ejus, comme le ms. qu'a dû avoir sous les yeux Hartlieb, l'auteur de la version allemande en prose (voy. ci-dessus, p. 35, note 3). fl.'*Historia* contient diverses interpolations et reste interrompue au ol. 126 (§ 80 de l'édition de M. Zingerlé) et est suivie des lettres des Brachmanes et d'Alexandre à Aristote.

1. « Explicit historia gestorum A. pueri magni... » Je dois les renseignements que je possède sur ce manuscrit et sur les deux suivants à l'obligeance de M. A. Thomas.

2. Le treizième : « London (Catal. of Dr. Burneys) cod. 286 oder 280, mbr. fol. », dit M. Landgraf, qui n'a pas l'air de soupçonner que la collection Burney est l'un des fonds du Musée britannique. S'il avait eu recours au catalogue imprimé, il aurait trouvé que le manuscrit Burney 280 (non pas 286, contient l'*Epitome* de Valerius.

J'ai signalé, pp. 38-39, l'abrégé de l'*Historia* que l'abbé d'Aura Ekkehart a introduit dans sa Chronique universelle, et j'ai répété d'après M. Waitz, que ce chroniqueur avait rédigé son abrégé d'après le manuscrit de Bamberg. M. Zingerlé¹ conteste absolument cette assertion qu'il m'avait été impossible de vérifier, puisque je n'avais pas le moyen de comparer l'abrégé en question avec le texte de Bamberg. M. Zingerlé pense que l'abbé Ekkehart a dû se servir d'une leçon assez différente de celle de Bamberg, Cela peut bien être, et cette opinion une fois admise, on pourra même aller plus loin et supposer qu'Ekkehart n'a pas fait lui-même l'abrégé de la légende d'Alexandre, mais qu'il aura introduit dans sa chronique un abrégé qui circulait déjà de son temps. Ce qui me porte à faire cette hypothèse, c'est qu'il existe un assez grand nombre d'exemplaires de cet abrégé. J'en ai déjà signalé plusieurs ci-dessus, p. 39, note, mais il y en a bien d'autres, par exemple dans les manuscrits de Vienne, 395 (xii^e s.), 480, 545, et dans un manuscrit de Pavie dont il sera question un peu plus loin. Il est assez peu vraisemblable qu'un ouvrage aussi répandu soit extrait d'une chronique. Il est bien plus probable qu'il y a été introduit.

P. 40. Wilkinus ou Wilikinus de Spolète. — Dans la *Romania*, X, 533-534, j'ai donné des renseignements plus précis sur le nom de cet auteur, et indiqué à la Bibliothèque nationale de Turin un manuscrit qui n'est venu à ma connaissance qu'après l'impression de mon second chapitre. J'ajoute encore que la bibliothèque de l'Université de Cambridge possède deux exemplaires du poème de Wilikinus de Spolète : l'un, Gg. 1.34, lui appartient depuis longtemps

1. Dans une note de la p. 19 de l'opuscule cité ci-dessus.

(voy. le catalogue imprimé, III, 47), l'autre a été acquis récemment, voy. l'*Athenæum* du 2 juillet 1882, p. 17, col. 3. De plus, on trouvera dans l'*Anzeiger f. Kunde d. Deutschen Mittelalters*, de Mone, 1834, col. 162-163, une notice sur un manuscrit de Heidelberg qui renferme le même poème.

P. 50. *Iter ad Paradisum*. — Aux six manuscrits de l'*Iter* énumérés en cet endroit, il en faut ajouter un septième que j'ai trouvé récemment à la Bibliothèque de l'Université de Pavie où il porte le n° CXXX, D 22 (n° 153 du catalogue Aldini, 1840). C'est un manuscrit du xv^e siècle, écrit visiblement en Allemagne, qui contient ; 1^o des *Excerpta de gestis Alexandri magni*, commençant par « *Egyptiorum gentem in mathematica magicaque arte fuisse valentem littere tradunt. Quorum rex Nectanebus...* » C'est l'abrégé de l'*Historia* adopté par Ekkehart dont il a été question à la page précédente. 2^o L'*Iter*, sous ce titre que je n'ai pas vu ailleurs et qui exprime aussi clairement que possible l'origine juive de ce singulier récit : « *Relatio Salomonis didascoli Judeorum de Alexandro magno. Igitur Alexander multiformi et nobili preda onustus...* »

Depuis que le chapitre III a été imprimé il a été publié dans la *Revue des études juives* des recherches sur l'origine juive de l'*Iter*, que j'ai eu l'occasion de citer p. 357, n. 2.

P. 193. Episode des Amazones. — J'ai eu tort de dire, p. 194, que l'*Historia de praeliis* ne parlait pas des Amazones. Bien au contraire, l'*Historia* nous donne des lettres échangées entre Alexandre et Talistris, la reine des Amazones (édit. Zingerlé, ch. 82-84, version italienne, édit. Grion, pp. 113-116). Mais il est certain que là n'est pas la source de l'épisode du roman français.

P. 236. Aux manuscrits du roman d'Athys et Porfilias cités en note, il faut ajouter le manuscrit de Tours n° 940 et celui du Vatican, fonds de la Reine, n° 1681.

P. 271-272. *Le Parfait du paon*. — Le ms. Bibl. nat., fr. 12565, n'est pas, comme je le pensais, le seul qui nous ait conservé le *Parfait du paon* de Jean de La Mote. Le manuscrit de la Bodleienne Douce 165, du xiv^e siècle, contient le même ouvrage à la suite des *Vœux du paon* et du *Restor du paon* (fol. 183 et suiv.). Il manque à la fin un feuillet, peut-être deux. Le dernier vers du manuscrit Douce, *E Marciens la quarte ou honneurs fu florie*, se retrouve au fol. 296 r° du ms. fr. 12565 qui est complet en 297 feuillets.

P. 301-305. Traduction de la lettre d'Alexandre à Aristote. — Je n'ai cité qu'une version française de cette lettre, version faite au xv^e siècle et conservée dans un manuscrit de Bruxelles. Or à Bruxelles même j'ai trouvé depuis l'impression de ce chapitre une autre traduction de la même lettre dans le manuscrit coté 14561-14564, qui appartient au commencement du xiv^e siècle et dans lequel se trouve une chronique qui s'arrête en 1304¹. Les caractères de la langue indiquent le nord de la France, et il est probable que cette conclusion s'applique non seulement à la copie, mais à la version même. Voici le commencement et la fin de cette version :

1. C'est le ms. d'après lequel le chanoine De Smet a publié la chronique qui a été connue successivement sous les titres de *Chronique de Reims* et de *Récits d'un ménestrel de Reims*. Dans la préface de son édition (*Recueil des Chroniques de Flandres*, III, 573), M. De Smet ne donne pas l'indication précise du ms. dont il s'est servi.

Comment li grans roys Alixandre envola une epistole a Aristote son maistre des merveilles que il trouva en Ynde.

Je ai tous jours eu memore de ti, mes très kiers commanderes, entre doutes et batailles et perieux. Car, après me mere et mes seurs, tu es envers mi très acceptavies. Et pour chose que tu es donnés a philosophie, il me sanla que raisons estoit que je escrire a ti des cozes merveilleuses qui sont en Ynde, si comme de le situation du chiel, de diverses especes de serpens et de gens et de sauvages bestes, par quoi a ten engien ajoustat (*sic*) aucune perfection des cozes nouveles le contemplations, comment que prudence qui en ti est consummée ne requiere point aide, ne te doctrine ensement qui en ten siecle et u tamps a venir est convenable. Et nequedent, pour che que tu seüsses mes fais que tu aimes et que riens ne fust dont tu eüsses ignoranche, je te vauch escrire che que j'ai veü en Ynde par les labeurs et les souverains perieux de chiaus de Machedoine. Et bien sont coses dignes de memore, car les merveilles qui sont en Ynde croire ne peüsse, se veües ne les eüsse.

Fin (fol. 5 c) :

... Et nous en alames a Fasiachen en grant peril et en grant doute. Et quant je fui a repos, je quemandai a Albicon le prevost de Perse qu'il fessist .ij. coulompnes massiches de fin or de .xxv. piés de lonc, esques il escresist mes fais et mes victores ; et les fis metre en le fin de le terre d'Inde, plus avant que les memoriaus coulompnes des victores Herculet et Baset n'estoient. Il i avoit .c. signes victoriaus de fin or, mais li .ij. mien passoient les autres, et estoient plus haut que li autre .x. piés. Et che fis je pour che que a tous jours il fust memore de mi et boine opinions de mes vertus, de men sens et de mes oeuvres. Et ches choses, mes très kiers maistres Aristotes, s'il vous plaist poés vos peser.

Explicit.

P. 305, au bas de la page, le numéro du manuscrit de Bruxelles est non pas 1140, mais 11040.

P. 306. Ajoutez à la liste des manuscrits de la version de l'*Historia* les fragments contenus dans le manuscrit de la Bodleienne, Rawlinson 1370, ff. 103-105, du XIV^e siècle. La rubrique *Comment chiaus qui estoient ou lieu de Dayre li manderent le respons des lettres Comment Alixandres avoit destruite sa province*, correspond au fol. 24 du ms. Bibl. nat. fr. 1385.

FIN.



TABLE

	Pages.
CHAPITRE I. — Le Pseudo-Callisthènes.....	1
CHAPITRE II. — Versions latines : § 1, Julius Valerius ; § 2, l' <i>Epitome</i> de Julius Valerius ; § 3, Lettre d'Alexandre à Aristote ; § 4, Correspondance entre Alexandre et Dinidimus ; § 5, L' <i>Historia de preliis</i> ; § 6, Poème abécédairaire sur Alexandre.....	8
CHAPITRE III. — L' <i>Iter ad Paradisum</i>	47
CHAPITRE IV. — Compilations historiques : § 1, La compilation de Saint-Alban ; § 2, Compilation du ms. Douce.....	52
CHAPITRE V. — Alberic de Besançon : § 1, Observations préliminaires ; § 2, Versification ; § 3, Langue ; § 4, Sources d'Alberic.....	69
CHAPITRE VI. — La rédaction en vers décasyllabiques : § 1, Préliminaires bibliographiques ; § 2, Auteur, style, versification, langue ; § 3, Sources.....	102
CHAPITRE VII. — Le roman en alexandrins. Analyse et recherche des sources.....	133
CHAPITRE VIII. — Le roman en alexandrins. Distinction des branches et recherche des auteurs : § 1, Troisième branche ; § 2, Quatrième branche ; § 3, Première branche ; § 4, Deuxième branche ; § 5, La première branche dans le ms. fr. 789.....	211
CHAPITRE IX. — La Vengeance de la mort d'Alexandre. Suites diverses : § 1, <i>La Vengeance Alexandre</i> de Gui de Cambrai ; § 2, <i>La Vengeance Alexandre</i> de Jean le Névelois ; § 3, Suites diverses.....	254

CHAPITRE X. — Eustache ou Thomas de Kent, <i>Le Roman de toute chevalerie</i>	273
CHAPITRE XI. — Les rédactions en prose : § 1, Traduction de l' <i>Épitome</i> et de la lettre à Aristote; § 2, Traduction de l' <i>Historia de preliis</i> ; § 3, l'Histoire d'Alexandre de Jean Wauquelin.....	300
CHAPITRE XII. — La légende d'Alexandre dans les compilations historiques : § 1, Compilations latines; § 2, Le Contrefait de Renart; § 3, Histoire ancienne jusqu'à César; § 4, La Bouquechardière.....	330
CHAPITRE XIII. — Episodes empruntés à la légende d'Alexandre.....	356
CHAPITRE XIV. — Témoignages divers. Conception variée du caractère d'Alexandre selon les temps.....	367
APPENDICE. — I. Les suppléments à Quinte-Curce du ms. 82 de Corpus Christi College (Oxford).....	381
— II. Gog et Magog dans le roman en alexandrins.....	386
ADDITIONS ET CORRECTIONS.....	390

